



Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20 — Administrateur: Michel Kern, Av. J. Olivier 20 — Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1 — Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

GRAND BAL DE L'ENTRAIDE samedi 1^{er} février au Palace

Trois p'tits tours...

C'est en somme tout ce que vous demande l'Entraide, MM. les professeurs mes collègues, étudiants et étudiants jeunes amis, et vous habitants de notre bonne ville qui portez intérêt à notre Université et désirez aider ceux qui ont besoin de l'être. « Trois p'tits tours » le samedi 1^{er} février : un au cocktail de 17 heures, un le soir au buffet, un au bal jusque tard... à l'aube. « Et puis », la bourse légère, le cœur lourd de joie, « et puis s'en vont ! »

— Y a-t-il vraiment aujourd'hui des étudiants dans la difficulté ? Avec tout ce qui se fait...

— Ce qui se fait, c'est avant tout par l'Entraide. Actuellement, mieux que par le passé, sa « Commission paritaire » lui permet de découvrir ceux qui sont entravés dans leurs études parce qu'ils sont trop serrés financièrement; ceux qui ne réclament pas, par pudeur, mais pour lesquels un geste amical est le bienvenu : un peu de clarté dans une nuit opaque.

L'existence est absurde, nous répète-t-on à l'envi. Est-il sûr ? Elle ne le serait plus si chacun trouvait quelqu'un à épauler, à encourager.

Le 1^{er} février, à quiconque le veut, l'Entraide donne la possibilité de rendre son existence moins stupide... Sachons en saisir l'occasion si digne-offerte.

« Trois p'tits tours ! » C'est si simple — pas un de plus... « Et puis », sans regrets ni critiques, « s'en vont ! »

Edmond GRIN,
Recteur de l'Université.

LA RÉGIE PROPOSE...

**PAPETERIE
de ST LAURENT**
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Que tous ceux qui n'avaient pas l'intention de venir se ravisent, en s'abstenant ils commettraient une grave erreur. Le bal de l'entraide ne présente, en effet, que des avantages : d'une part on s'y amuse, d'autre part, tout en s'amusant on aide les étudiants qui en ont besoin et, enfin, on y garde la ligne... Comment ? En dégonflant quelque peu son portefeuille qui boursofle fâcheusement son veston !

D'ailleurs les absents auraient tort, car M. le professeur Grin, Recteur de l'Université, les y convie avec humour; ils auraient tort, car Jean-P. Delamuraz leur prouve que le Bal de l'Entraide est une nécessité; ils seraient dans l'erreur encore, car François Bovon leur montre qu'il y a des étudiants ayant vraiment besoin d'un coup de main que personne d'autre ne peut leur donner — l'aide officielle étant insuffisante ainsi que Jean-Paul Chapuis nous le démontre; enfin et surtout, les absents auraient tort de manquer la magnifique manifestation que Robert Diserens, Grand Maître des cérémonies, a préparé à leur intention.

CE QUE FAIT L'ENTRAIDE

La Commission d'Entraide de l'AGE fut très heureuse d'apprendre qu'une partie d'un numéro des V.U. allait lui être réservée. Tout de suite nous réjouissions la perspective de faire comprendre ce qu'est exactement l'entraide universitaire. Mais après ce premier sentiment positif, cette perspective

son père, aux modestes revenus, d'une partie de son entretien; tel autre encore, apatride ou réfugié.

Quelles démarches doit entreprendre l'un de ces étudiants ? Il s'adresse d'abord à un membre de la Commission paritaire auquel il explique son cas et dit la somme qu'il désire

François Bovon

heureuse s'assombrit : comment en effet expliquer aux autres étudiants le travail d'une commission qui veut son travail discret ? Comment définir la situation des étudiants dans le besoin sans faire de personnalité, sans blesser des camarades qui nous ont recommandé le silence sur leur cas ? Malgré cette double réaction, de joie puis d'appréhension, nous allons tenter de montrer ce que fait actuellement l'Entraide; pour qui elle le fait et ce qu'elle compte faire à l'avenir.

La Commission paritaire

La Commission paritaire est le rouage le plus important de l'entraide universitaire. Cette commission est formée de deux professeurs (délégués du Comité de patronage) : MM. Mauris (théologie) et Winkler (médecine), et des deux étudiants de la Commission d'entraide de l'A.G.E. Elle a pour tâche de distribuer avec équité l'argent qu'elle possède aux étudiants dans le besoin qui s'adressent à elle.

Quelles sont ses ressources ? Le bénéfice global du Bal de l'Entraide, le fruit de la collecte faite en même temps que le bal auprès des anciens universitaires, des banques et des industries du canton, et une partie de la cotisation de chaque étudiant au Comité de patronage (comprise dans les 35 francs). Ses ressources sont limitées. Elles sont privées et ne dépendent pas de l'Etat.

Qui va s'adresser à elle ? Les cas sont variés : un étudiant qui devient orphelin au cours de ses études; tel autre qui doit abandonner un travail annexe pour préparer un examen; tel autre qui veut décharger

recevoir. Un professeur, en général le président, fera une enquête pour savoir si l'étudiant a vraiment besoin de cet argent et si, d'autre part, il le mérite. Si c'est le cas, l'étudiant recevra ce qu'il a désiré. Pour une bourse partielle ou complète, il l'obtiendra jusqu'à la fin de ses études. L'Entraide pourtant tient à rester en contact direct avec le boursier, s'enquérant s'il le faut de la marche de ses études.

Il a été établi, vu nos ressources limitées, de n'accorder de l'argent, sous forme de bourse ou de don unique, qu'à des étudiants ayant accompli un semestre au moins et qui peuvent être recommandés par un professeur ou faire valoir des notes d'examen suffisantes. Ce procédé peut paraître patriarcal; il l'est dans une certaine mesure, mais n'est-il pas juste, dans l'état actuel et avec les moyens qui sont les nôtres, de ne donner qu'à ceux qui en ont besoin et qui sont des étudiants réguliers ? Il serait malhonnête de distribuer avec largesse à des étudiants amateurs et peu pressés de finir leurs études de l'argent que les donateurs voulaient voir utilement employé à la formation d'étudiants méritants.

La Commission paritaire, qui se réunit une fois par mois, distribue mensuellement environ 1500 francs à une douzaine d'étudiants suisses et étrangers. Elle verse soit des bourses entières (ce qui est rare), soit, plus fréquemment, des bourses partielles (complément à des bourses privées ou à ce que peuvent donner des parents), soit enfin un « dépannage » occasionnel mais important.

(suite en page 2)

Pourquoi le bal ?

Réédition du Bal de l'Entraide. Le nom, comme la formule, nous sont familiers, et l'événement s'inscrit décidément dans les plus sûres traditions lausannoises. Vaut-il donc la peine de lui consacrer — encore — ces pages des VU ?

Il en vaut la peine, car il y a des démonstrations qu'on doit faire et refaire chroniquement. Ainsi pour l'Entraide. Nous devons savoir qu'en 1958 aussi bien que les années passées, de nombreux camarades ont besoin d'un coup de main. Portefeuille à sec, et puis loyer à payer sous peine d'expulsion, livres à acheter, repas à payer encore. Nous montrerons ci-contre que, dans la situation actuelle, la seule solution possible à tous ces cas est le recours au dépannage de l'Entraide. Et que, par conséquent, il faut réaliser une nouvelle fois notre miracle annuel : faire du Bal de l'Entraide une grande manifestation de la coopération universitaire et humanitaire.

D'ailleurs, le succès des Bals précédents montre combien la population lausannoise et la population vaudoise ont joué le jeu avec nous. Que ce généreux mouvement continue — et s'amplifie ! — cette année. Que l'on n'oublie pas surtout la justification même de ce Bal de l'Entraide, dont les fastes se déploient en une période de l'année si riche en mondanités et en soirées. Et alors personne, j'en suis sûr, personne ne résistera à l'invite de ce 1^{er} février.

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE.

Qui dit Sport dit

Mages SPORT S.A.

13, rue Haldimand - Lausanne

Transports internationaux LAVANCHY CO S.A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne 16, St-François
Vevey, rue du Simplon 18

Bal de l'Entraide 1^{er} février au Palace

Le rédacteur responsable me demande de « présenter le bal », les autres articles de ce journal ont amplement montré sa nécessité ; il reste à le créer, ce bal, à lui donner de l'intérêt, à en faire la manifestation la plus brillante de la saison.

Pour cela, nous avons le patronage de personnalités universitaires, politiques et diplomatiques de notre canton.

Cette année, d'autre part, nous avons placé le gala sous le signe de l'amitié franco-suisse ; c'est donc avec l'appui du Consulat de France que nous avons pu le mettre sur pied et en réaliser les différentes parties.

Pendant l'élaboration du programme, nous n'avons pas perdu de vue le côté économique de l'entreprise, le but du bal étant de faire des bénéfices. Mais, je m'empresse de le dire, nous n'avons pour autant rien négligé pour que la manifestation soit une réussite à tous les points de vue. D'ailleurs, jugez vous-mêmes.

Dès **17 heures**, les salons du Lausanne-Palace s'ouvriront pour l'habituel **cocktail-apéritif**. Il y aura une surprise, mais une surprise qui consistera peut-être dans le fait qu'il n'y en aura pas. On a murmuré, en effet, le nom de Balenciaga et d'un défilé de mode présenté par un grand chansonnier, Jean-Louis Vaillard (vous savez, mon fils est un indien) ; mais malheureusement on ne fait que murmurer, malgré force écritures, coups de téléphone, démarches et grâce à quelques quiproquos, le mystère reste complet. De toute façon, il ne s'agirait que d'une manifestation annexe du cocktail qui est fréquenté surtout par les personnes qui trouvent le bal trop bruyant ou trop fatigant ; il s'adresse notamment aux professeurs et aux membres de la Société académique.

Le bal se déroulera comme d'habitude dans les différents salons du Palace, aménagés pour la circonstance

Dans la rotonde du haut :

L'ORCHESTRE PIERRE OGUEY

se produisant avec seize musiciens.

Dans le salon du fond :

LE TRIO BERNARD OGAY

pour les amateurs de musique douce.

Dans la rotonde Richemont : le vigoureux

NEW ORLEANS JAZZ BAND

qui jouera plus particulièrement pour les étudiants et sera remplacé par intermittence par

HENRI TONTON AND HIS BOYS

une équipe musette.

Il n'y aura pas de productions spéciales qui, selon de nombreux avis, coupent l'ambiance. Il vaut mieux s'amuser soi-même que d'être amusé, n'est-ce pas ?

L'inévitable Tombola ne constituera pas un acte de bienfaisance supplémentaire, comme c'est si souvent le cas ; les bibelots, nids à poussière et breloques de tous genres qui voguent allègrement depuis des lustres de tombolas en ventes de charité ont été soigneusement éliminés. Les prix seront donc réellement intéressants.

Selon les statistiques établies par un érudit du XIX^e siècle, dont le nom m'échappe, on pratique la danse dans seulement 5 % des cas pour l'art, 15 % comme sport et 80 % pour l'agrément, catégorie qui se divise en plusieurs sous-catégories. Quelle que soit votre conception vous risquez, après cet exercice, d'avoir soif ; évidemment, vous pouvez vous faire servir à votre table, mais vous avez en outre à votre disposition des bars qui sont, de haut en bas :

le bar français avec des spécialités du cru

le bar Johnny Walker sans commentaire

le bar des fruits de mer Mulhaupt

le bar Berger et son pastis

le bar général avec tout ce que vous désirez

le bar Johnny Walker II, still going strong

Canada Dry

le bar Cardinal ou das Freiburgerbierbräuhaus

le bar Coca cola qui sert aussi du whisky

Si le cœur vous en dit, vous pouvez

recommencer la tournée en remontant :

Cardinal

Canada Dry

Johnny Walker II

Bar général

Berger

Mulhaupt

Johnny Walker going stronger and stronger

Bar français

N'oublions pas la cause première : **l'entraide !**

Robert Diserens.

François Bovon (suite)

Le dépannage

Les deux étudiants responsables de l'Entraide ont encore une autre tâche : être là chaque semaine, prêts à aider occasionnellement un camarade qui subit un coup dur : par exemple un étudiant réfugié qui « tourne » tout juste avec une bourse doit s'acheter un livre très coûteux ; ou bien, un étranger attend son argent mensuel retardé par l'office des changes ; ou encore un étudiant suisse, qui n'a plus le temps de gagner son argent de poche à cause de ses études, a recours à nous dans un cas difficile.

Comme notre enquête est toujours sommaire et que ces cas ne sont pas débattus à la Commission paritaire, les dons et les prêts du « dépannage » ne dépassent qu'exceptionnellement 50 francs.

Mais il y a d'autres cas encore : il faut parfois appuyer la démarche d'un étudiant pour obtenir l'exonération de ses finances de cours, pour avoir du travail, pour trouver une chambre, pour calmer une logeuse qui ne voit pas venir son argent... C'est à ce moment que nous entrons en contact avec d'autres membres du bureau de l'A.G.E. : avec l'Office du travail, pour que telle offre soit accordée d'abord à l'étudiant à qui elle est nécessaire ; avec les Affaires intérieures, pour que telle chambre bon marché soit réservée à un étudiant qui a de la peine à nouer les deux bouts.

L'Entraide universitaire est nécessaire et indispensable. Le nombre de démarches faites,

de coups de téléphone donnés, et de fluctuations de notre compte de chèques le prouverait suffisamment, si nous n'en avions pas déjà la conviction personnelle, réellement vécue chaque jour. Cependant, il serait faux de prendre l'étudiant dans le besoin pour un misérable, en loques, mais il faut par contre reconnaître qu'il est nécessaire d'ôter à maints étudiants la préoccupation angoissante et gênante pour ses études de ne savoir comment boucler son mois.

C'est en cela que l'Entraide est nécessaire et qu'elle doit être développée : écarter des soucis financiers aux étudiants et leur faciliter ou même leur supprimer des démarches longues et tracassantes.

Mais nous savons que notre manière de faire est temporaire et qu'elle n'est pas parfaite. Nous cherchons cependant à faire comprendre à ceux qui ont besoin de nous que nous ne leur faisons pas la charité.

Un véritable système de bourses officielles permettra non seulement à un plus grand nombre de faire des études, mais encore améliorera la situation de bien des étudiants. Il faudra alors que l'étudiant aidé comprenne qu'on ne lui fait pas l'aumône, mais que l'on veut qu'il se prépare, par ses études, avec d'autant plus de soin qu'il sera dégagé de ses difficultés financières, à un métier par lequel il servira la communauté. Il faudra, en un mot, qu'il comprenne ses devoirs après avoir longtemps revendiqué ses droits.

François Bovon.

Les moyens d'aide officiels

La nécessité d'une œuvre d'entraide pour les étudiants ne s'impose pas immédiatement à l'esprit, si l'on sait qu'il y a déjà dans notre université de multiples moyens qui permettent

dispenses de taxes, il obtiendra un prêt remboursable. Le montant de ce prêt atteint au maximum 750 francs au semestre d'hiver et 500 francs au semestre d'été.

J.-P. CHAPUIS

de soutenir financièrement des étudiants en difficulté.

Mais ces institutions ne peuvent pas assumer toutes les tâches et nous allons voir que l'entraide les complète utilement. Disons tout d'abord quels sont ces systèmes d'aide aux étudiants.

Ce n'est un secret pour personne que les taxes d'inscription aux cours de notre université sont élevées et qu'il n'est pas toujours facile à des bourses modestes de sortir environ 300 francs au début de chaque semestre pour les inscriptions (le total des taxes peut varier entre 180 et près de 500 francs suivant la faculté et le semestre d'études). C'est pourquoi l'Etat de Vaud donne aux étudiants la possibilité d'obtenir une dispense provisoire du paiement des taxes d'inscription. Les taxes non payées seront remboursées, l'engagement de remboursement devant être renouvelé tous les cinq ans. Il suffit que le bénéficiaire remplisse une formule au secrétariat de l'université et fournisse la preuve qu'il remplit les conditions requises par l'arrêté du Grand Conseil.

Mais toutes les difficultés financières ne sont pas résolues par l'inscription aux cours, bien au contraire. Il s'agit pour la famille de l'étudiant de subvenir à son entretien, alors qu'il a atteint l'âge où cette famille compte peut-être sur la « pension » d'un fils aîné pour améliorer sa situation. Et pour beaucoup cette charge est insupportable. L'étudiant peut alors, de nouveau, se tourner vers l'Etat. Dans des conditions identiques à celles des

La dispense du paiement des cours et un prêt ne sont parfois pas suffisants. Et puis les perspectives d'un remboursement peuvent gravement hypothéquer les débuts d'une carrière commencée sans le sou.

S'il habite Lausanne depuis plus de cinq ans, l'étudiant peut encore avoir recours aux bourses de la Ville de Lausanne. Ces bourses sont d'un montant annuel de 1500 francs au maximum (qui est élevé à 2000 francs dans des cas exceptionnels). Un barème tenant compte des ressources et des charges des parents fixe les conditions d'octroi de ces bourses.

A part les institutions officielles, il existe peu de possibilités d'obtenir un secours quelconque. Mentionnons toutefois les bourses annuelles de 2000 francs délivrées par la *Gazette de Lausanne* et qui sont au nombre de deux à quatre suivant la générosité des lecteurs.

Mais que fera celui qui, non secouru, ne voit pas venir à la date habituelle le chèque paternel, et qui devant la caissière du Foyer retourne sa dernière pièce de deux francs ? Où s'adressera l'étudiant, bénéficiaire d'une faible bourse, qui doit renoncer en période de préparation d'examens au petit emploi qui allégerait ses fins de mois ?

Pour tous ces cas isolés, la commission d'entraide est le dernier et unique secours, l'institution créée et en partie gérée par des étudiants pour donner l'ultime coup de main sans lequel une carrière universitaire serait peut-être compromise.

Etudiants!

Dans votre chambre un peu de confort!
Tapis modernes unis ou avec dessins
de Hesselbarth.

Vous les trouvez chez **JORDAN** 31, r. de Bourg



CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Co

Nombreuses salles pour banquets
et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

A propos de Thomas Mann: Les déficiences d'une technique romanesque figée

La technique d'un romancier ne doit pas plus apparaître dans l'œuvre que les pièces de montage dans un décor. Le charme de la lecture est rompu aussitôt que l'on entrevoit des ressorts, des artifices ou des procédés. La vie des personnages s'évanouit dès que l'esprit devine ce dont elle se nourrit; la technique surgit au premier plan, tandis que l'action qu'elle devait servir est plongée dans l'inessentiel.

Par nature le roman est une transposition; et par définition la transposition suppose une technique; il s'en suit qu'il n'y a pas de roman sans technique. Cette nécessité recouvre cependant un vaste éventail de possibilités selon lesquelles une technique se plie plus ou moins simplement aux exigences de la matière romanesque. Les procédés de Balzac, par exemple, s'adaptent spontanément aux nécessités de l'action, s'y subordonnent, se mettent à son service. Chez Thomas Mann, par contre, il apparaît que la technique constitue comme une donnée première, fixe et immuable, dans laquelle vient se glisser tant bien que mal une action fantomatique.

Notre propos n'est pas de faire l'exégèse de l'œuvre colossale de Mann ni de restituer les thèmes favoris de son inspiration, mais de montrer les défaillances dont elle souffre en recherchant les causes dans l'application trop rigide d'une technique romanesque qui pêche par excès de rigueur.

La première surprise du lecteur est de ne rencontrer dans l'œuvre de Mann qu'un type de personnage, on pourrait même dire qu'un personnage unique et central: l'artiste, qu'il soit créateur comme Tonio Kroeger, Adrian Leverkühn, Detlev Spinnell, ou qu'il n'ait que des dispositions artistiques comme Hans Castorp ou Madame Klösterjahn. Tous ces personnages présentent les mêmes caractères. Mann excelle dans la description des faibles, des dégénérés, de ceux qui n'existent que par l'esprit et le verbe des monomanes rivos au spectacle des oscillations et des débordements frénétiques de leur sensibilité. De part en part leur être est traversé par un mal délicieux; et ils se referment sur la douce jouissance de leur conscience malheureuse et lucide. Certes, ils connaissent des extases, «des paroxysmes, des transports et des illuminations, l'expérience des affranchissements et des déchainements, un sentiment de liberté, de sécurité, de légèreté, de puissance et de triomphe». Mais ils restent douloureusement en marge de la vie. Ils sont incapables à la vie. Bien plus, même, ils n'ont pas le droit de vivre. «Tu n'as pas le droit d'être, tu dois contempler; tu n'as pas le droit de vivre, tu dois créer; tu n'as pas le droit d'aimer, tu dois connaître.» Une fatalité inéluctable les maintient dans la solitude et l'inaction. Ils sont englués dans un ensemble de nécessités qui figent leur existence en essence: la dégénération, la maladie, l'étiologie physiologique, l'hypertrophie de la sensibilité. Ainsi maintenus à l'écart de la vie, ils sont voués à la contemplation et à la souffrance. «Vivre, aimer et louer une seule fois dans un sentiment confiant et sans artifice. Ah! vous les vivants, être une seule fois parmi vous, en vous, être vous. Goûter une seule fois aux joies de l'habituel.» Mann refuse à ses personnages l'harmonieuse plénitude de la vie. Cependant il souffre du manque de dynamisme de son œuvre. C'est pourquoi il y réintroduit la vie en quelque sorte par la tangente sous forme de tension et de désir, de façon qu'elle brille surtout par son absence. Malgré cette tentative d'humanisation,

l'univers de Mann demeure statique.

Dans les quelque 1200 pages de «La montagne magique», il ne se passe rien d'autre que l'insensible adaptation d'un jeune tuberculeux à la vie détachée, irresponsable, languissante d'un sanatorium. Il s'efforce de meubler le temps par de nobles passions: la littérature, la musique, un amour platonique, des expériences de spiritisme, et de longs entretiens sur l'humanisme. On cherche en vain les traces d'une action ou l'explosion d'actes libres. Les saisons et les années s'écoulent, uniformes comme un mouvement de carousel, laissant une impression pesante de stagnation, «cette impression un peu angoissante, qui tient à moitié du rêve, d'une immobilité mouvante, d'une changeante permanence, d'un recommencement et d'une monotonie à donner le vertige». Définir le temps comme immobilité mouvante et comme changeante permanence, c'est lui refuser l'irréversibilité, c'est s'établir délibérément sur le plan de l'éternel. Or tout acte humain est happé par le flux temporel qui ne connaît pas de recommencement et transforme ce qui était libre jaillissement en donné irréductible. Un acte ne reçoit signification, réalité et justification que par la médiation d'une durée irréversible.

Il est pour le moins étrange qu'un romancier refuse la vie à ses personnages et qu'il les fasse participer à une temporalité où toute action est privée de consistance.

Il nous reste à expliquer cette hostilité à l'égard de l'action et de la vie. Nous ne chercherons pas la clé de l'énigme dans la vie personnelle de Th. Mann, ni dans les particularités de son tempérament, mais dans l'œuvre elle-même, ou plus exactement dans le mode par lequel certains matériaux sont rassemblés en roman, c'est-à-dire dans sa technique.

Ouvrons au hasard «Tonio Kroeger»: «Vers cette époque-là son cœur vibra; il s'y pressait une douloureuse impatience, une jalousie mélancolique, un tout petit peu de mépris et une félicité sans mélange.» Ce ton-là désigne avec certitude le procédé de l'analyse psychologique, et il est superflu de multiplier les citations. L'œuvre entière de Mann est nourrie d'analyses, tantôt dues à la perspicacité de l'auteur, tantôt à la lucidité des personnages eux-mêmes. Partout des consciences sont mises à nu, et scrutées avec attention; on y découvre des stratifications dont on dresse le détail; on les examine comme des préparations de laboratoire. D'ailleurs toutes les précautions sont prises pour que le regard puisse y plonger tout à son aise et se livrer aux joies de la découverte. Les consciences des héros ne sont pas remuantes. On a pris le soin de leur ôter la vie et le pouvoir de l'action. Et pourtant elles ne manquent pas d'intérêt, puisqu'à défaut de vie elles sont sublimées par la maladie, par l'hérédité ou par quelque étrange dérèglement des pouvoirs spirituels. Il ne leur manque que le mouvement, la détermination volontaire, les remous de la colère ou de la révolte. Mann répugne à nous montrer comment s'enchaînent les états de conscience, comment une personnalité se construit librement dans un déroulement d'actes et de choix. Il préfère lever le voile sur des états de conscience bien imperméables les uns aux autres, bien clos sur eux-mêmes, et qui, juxtaposés savamment, forment comme une biographie et donnent l'illusion de la vie.

En tant qu'il est incapable de s'évader

NOUVELLES DU MONDE DES ETUDIANTS

Cuba: Un dirigeant étudiant, Temistocles Fuentes, avait été arrêté par la police politique à sa descente d'avion à l'aéroport de La Havane. Fuentes est l'une des personnalités du mouvement groupant des élèves de l'enseignement secondaire, dont il est le président; il a été envoyé en exil il y a plus d'un an, après avoir été en prison plusieurs fois pour sa prise de position nettement défavorable à la dictature actuelle. Fuentes, qui se trouvait en exil à Haïti, a été embarqué à bord d'un avion à destination de La Havane, contre son gré, puisqu'il savait ce qui l'attendait là-bas. En effet, à peine avait-il touché le sol cubain qu'il fut arrêté par la police politique du dictateur et soumis à des tortures dont il se remet en prison.

(Feu, La Havane)

France: L'Union nationale des Etudiants de France vient de publier à nouveau «L'Etudiant de France», journal destiné à faire le lien d'une façon plus profonde entre les étudiants et à leur apporter les informations nécessaires à la compréhension des événements étudiants. L'Etudiant de France veut être non seulement une tribune, mais aussi un véritable journal étudiant représentatif de la vie et des aspirations des étudiants, un journal qui permette à chacun de ses lecteurs d'avoir une vue complète de la vie universitaire, en France tout aussi bien qu'à l'étranger. (L'Etudiant de France, Paris)

France:

Une grève accompagnée de manifestations et impressionnante par l'unanimité des participants et par la solidarité des professeurs fut organisée le 12 décembre par les étudiants de France. L'appel de grève lancé par l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) et approuvé par le Mouvement des Etudiants de France qui groupe les AGE dissidentes, fut suivi sans exception par les étudiants de Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nancy, Lille et Strasbourg, à quelques exceptions près par les étudiants de Toulouse, Rennes et Lyon. A Paris, malgré une pluie battante, deux milliers d'étudiants manifestèrent au Quartier Latin. Devant le siège de l'UNEF et dans la cour de la Sorbonne, des dirigeants étudiants, mais aussi des professeurs prirent la parole pour renouveler leurs revendications visant la réforme et la démocratisation de l'enseignement, l'extension des institutions existantes et l'octroi des sommes destinées à l'enseignement et inscrites au budget national.

Comité de Stella

Président: Marcel Beiner (sciences)
Caissier: Georges Noirjean (sc. éco.)
Secrétaire: Robert Membrez (sc. éco.)
Fuchs-major: Jean-Paul Weber (sciences)

Comité de Zofingue

Président: Daniel Blaser (droit)
Vice-prés.: J.-P. Aeschmann (droit)
Fuchs-major: Michel Landry (sciences)
Caissier: Gérard Fivaz (sc. éco.)

hors du psychologique, Mann est condamné à se fourvoyer au milieu de recherches sur la causalité des mécanismes psychiques. Il dévoile, décrit, mesure; ses analyses peuvent être précises et vraies; elles ne sont cependant jamais vivantes. Il leur manque l'élément dynamique que seules des actions libres et imprévisibles peuvent apporter. Pour être vivant, un roman doit être axé sur quelques événements importants, émanés d'un contexte spatio-temporel et inter-subjectif bien défini. Or, l'action et surtout l'action libre n'intéresse pas notre auteur. Au contraire, il s'efforce de l'éliminer de son mieux, car l'éclosion d'un acte libre gêne la froide attitude de l'analyste qu'il a choisi d'être.

Faute d'avoir su que les actions font l'essentiel du roman et que les meilleures analyses psychologiques sentent la mort, Thomas Mann a enfermé les indéniables richesses de son inspiration dans un cadre rigide et stérile, par le défaut d'une technique romanesque pétrifiée. Quoique analyste de talent et quoique penseur de mérite, il s'est condamné à n'être qu'un romancier de paccotille.

G. Merkt.

Revue neuchâteloise

Cette revue, qui ne peut encore se vanter d'avoir derrière elle un passé respectable, est cependant suffisamment connue pour oser envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Le succès remporté par le premier numéro (paru en octobre 1957) et l'intérêt soulevé dans une bonne partie du public encouragent grandement ses collaborateurs.

Le comité de rédaction est en grande partie formé de jeunes: professeurs, journalistes, peintres et étudiants, groupés autour du directeur de la Revue, M. Gérard Valbert, écrivain bien connu sur les ondes suisses et étrangères. Ils se sont proposé de créer une revue moderne qui puisse plaire au lecteur et le retenir autant par le sérieux de ses articles que par l'originalité de sa présentation. Cette revue veut aussi être une tribune qui permette au public de faire connaissance avec les artistes de la région, et s'intéresser aux problèmes et aux mouvements d'idées actuels.

La Revue neuchâteloise paraît quatre fois l'an. Elle était primitivement un journal d'information sur la vie sociale, culturelle et artistique du canton de Neuchâtel, mais l'intérêt suscité par le premier numéro lui permet aujourd'hui d'élargir considérablement son activité, en faisant appel à des collaborateurs vaudois, jurassiens et même à des personnalités d'autres pays; de sorte qu'il lui a été possible d'inscrire au sommaire de son prochain numéro (qui paraîtra en février), en plus d'articles consacrés à des peintres neuchâtelois, MM. La Tour et Aimé Montandon, une interview de Gaetan Picon par Bernard Nicod, reporter à Radio-Lausanne, un article sur la pièce de M. Berset, «A tombeaux ouverts», montée actuellement par la Compagnie des Faux-Nez...

Il n'y avait jusqu'à présent aucune revue s'intéressant à la vie culturelle romande sur un plan aussi vaste. Voilà qui vient d'être fait. Souhaitons qu'elle rencontre parmi les étudiants une sympathie toujours plus grande.

A. Perret.

Benkert & Co

Fleuristes

NEUCHÂTEL

Membre Fleurop

Tél. 5 12 80

LE TEA-ROOM EN VOGUE

Radelfinger

Confiserie

Place Purry

Pour tout article
de qualité

Quincaillerie
des Jeunes

SNACK-BAR et Terrasse

Beaulac

L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

aw Bon Bar
Le bar café
1, rue de la Dulle

Musique • Jeux américains • Billard

PERUCCHI, Tabacs

Rue du Bassin (à côté du Temple)

Pour l'achat d'une pipe

Toutes les pipes sont garanties
et réparées gratuitement (Atelier spécialisé)

Les Etudiants et le Foyer

Bilan de trois années de cogestion

En entrant dans la quatrième année d'exploitation du Foyer des Etudiants, il a paru opportun aux représentants de la FEN au sein du Comité de gérance de faire le point de la situation.

L'historique que nous allons tracer est celui des « vieux de l'Homme Maigre », car ils ont beaucoup vécu. Il n'y sera pas explicitement parlé du travail accompli par les dévoués membres du Conseil de Fondation et du Comité de direction du Foyer, ni des nombreux donateurs dont la générosité a permis la réalisation de ce « grand œuvre ». Nous leur adressons ici notre reconnaissance, mais cet article a un but didactique ; les « vieux » l'adressent aux « jeunes » du Foyer. Nous chercherons, en rappelant les différentes étapes parcourues par les étudiants neuchâtelois vers la solution de l'éternel problème étudiantin, nourriture et logement à bon marché, à présenter les enseignements des expériences qu'ils ont faites.

Des années 40 au printemps 55

Une cuisine communautaire, dénommée « l'Homme Maigre », nourrit de deux repas journaliers une trentaine d'étudiants. L'organisation est des plus simples : une cuisinière achète et prépare la nourriture ; un « chef », que les pensionnaires choisissent parmi eux, paye les factures, comptabilise, détermine le prix des repas, encaisse le dû de pension de ses camarades ; chaque pensionnaire, à tour de rôle, passe à la corvée de vaisselle. Les frais généraux sont réduits à leur plus simple expression et l'ambiance qu'aucun qualificatif ne saurait décrire est chargée de masquer la décrépitude des locaux. C'est le règne de la liberté, mais une certaine solidarité et des traditions plus ou moins farfelues font que qui casse les verres les paye.

Automne 52 — printemps 55

« Depuis longtemps déjà, les étudiants demandaient d'avoir à leur disposition des locaux plus vastes et plus confortables que celui qui est le leur actuellement (il s'agit ici de l'ancienne salle de la Fédération, située dans les combles de l'Université). Discussion, demandes écrites précises, réponses nous assurant « qu'on s'occupait de la chose » firent si bien qu'un beau jour les étudiants se fâchèrent. Le moment était bien choisi : quelques jours plus tard le peuple neuchâtelois était appelé à se prononcer sur l'octroi de crédits pour la modernisation des bâtiments universitaires (...). Une ferme volonté d'obtenir gain de cause les (les étudiants) fit remuer, écrire, discuter, présenter leurs propres plans, multiplier les démarches en ignorant partiellement la voie de service. Dire que ce remue-ménage fut unanimement apprécié serait mentir. Les esprits étaient si échauffés qu'une petite grève des cours eût été chose faite si... Mais

nous fûmes compris.¹ Des projets furent établis pour la création d'une salle de lecture et d'un « Unibar » dans le bâtiment de l'Université et, au delà de tous les espoirs, on apprit que certaines personnalités, se préoccupant de la condition sociale de l'étudiant, ont formé un Conseil de Fondation pour un Foyer d'étudiants. Le président de la Fédé. — qui était de l'affaire alors que rien ne transpirait encore — est enthousiaste : « Le 2 octobre 1953, l'acte de fondation est signé (...). L'immeuble acheté nous appartient. Mais, avouons-le : il y a six mois, malgré notre enthousiasme, au fond de nous-mêmes nous avions peine à croire à nos chances de réussite. Et nous avons réussi, c'est une chose merveilleuse.² »

Mais il est aussi inquiet. Enthousiaste, il aimerait que tous ses camarades le soient aussi. Il sait qu'il ne suffit pas de réclamer, mais encore qu'il faut participer. Avec l'aide de quelques mordus, il pose à tous des questions, des plus générales aux plus particulières : Comment vois-tu l'organisation du Foyer ? A qui doit-on confier la gérance ? Désirerais-tu, si tu logeais au Foyer, qu'on te fournisse les draps ?... Les réponses sont vagues, contradictoires, mais témoignent d'un réel intérêt.

En juin 54, ceux des pensionnaires de « l'Homme Maigre » qui s'intéressaient plus particulièrement à la création en cours, apportent à leurs camarades un premier projet d'exploitation du futur Foyer et un essai pour un cahier des charges de la gérance. C'est l'explosion ! Tous se rendent enfin compte que, s'ils veulent un Foyer à leur mesure, ils doivent participer à sa réalisation. Un manifeste est rédigé à l'intention du Comité de direction :

Les étudiants de l'Homme Maigre, s'intéressant vivement à leur futur Foyer et désirant y apporter ce qu'il y a de positif dans l'organisation et l'atmosphère de leur taverne, proposent :

1. Le prix des repas (un dîner et un souper) n'excèdera pas Fr. 3.50 (par exemple : dîner Fr. 2.—, souper Fr. 1.50). La nourriture sera variée et abondante. Un dîner comprendra : potage et pain à discrétion, viande avec légume ou pâtes, un deuxième légume ou de la salade, café. De plus, du café ou du thé sera servi au souper. En conséquence, et au vu de l'expérience faite à l'Homme Maigre, la somme allouée à la cuisine doit représenter au moins le 85 % du prix des repas.
2. Pour répondre à l'intérêt manifesté par les étudiants à leur Foyer, un comité de gérance, formé d'au moins trois étudiants, partagera les responsabilités de la bonne marche de la maison avec la gérante.
3. Tout litige entre étudiants, gérante ou cuisinière, sera examiné par le comité de gérance.

4. Il est souhaitable que la nomination de la gérante se fasse avec préavis d'un groupe d'étudiants.

Sur la demande du président de la FEN, des représentants de « l'Homme Maigre » sont invités à faire valoir leur point de vue devant le Comité de direction. C'est le début d'une collaboration confiante et fructueuse. L'organisation générale du Foyer est mise au point. Le schéma ci-dessous en montre les rouages :

Le Comité de gérance se met au travail. Les travaux de transformation du bâtiment du Faubourg de l'Hôpital nécessitent souvent son intervention et celle très efficace du chargé de la surveillance du chantier. Sur le préavis du Comité, la gérante est nommée. Les prix et les compositions générales des repas sont fixés :

midi : Fr. 2.— (potage, légumes, viande, pain et café) ;

soir : Fr. 1.50 (légumes, viande ou plat au four, pain, café).

Il n'est pas superflu de noter ici que, à part les 10 ct. d'aide aux réfugiés hongrois augmentant le prix du dîner, ces montants, fixés début 55, n'ont pas varié malgré une notable augmentation du coût de la vie.

Mai 55 — décembre 57

Marquant la fin de l'activité de l'Homme Maigre, le 16 mai 55 l'exploitation régulière du Foyer débute. Ses premiers habitués sont principalement ceux qui, depuis, s'appellent les « vieux de l'Homme Maigre ». Certes, ils n'ont pas quitté leur taverne sans un serrement de cœur, mais, actifs collaborateurs lors des travaux préparatoires, ils se sentent d'emblée chez eux. Le premier rapport de gestion en témoigne : « Au terme de ce rapport, nous voudrions dire encore l'heureux climat qui, dès son ouverture, n'a cessé de régner au Foyer. Les étudiants s'y sentent véritablement chez eux et nous nous plaçons à constater le soin qu'ils mettent à faire régner l'ordre et la propreté dans leur maison. »

La question financière est, bien entendu, et le restera probablement, l'une des principales préoccupations des organes directeurs. Malgré la subvention annuelle de l'Etat, les deux premiers exercices se sont soldés par un déficit. Pour assainir la situation, la première idée qui vient à l'esprit est l'augmentation du prix des repas. Les représentants des étudiants au Comité de gérance s'y opposèrent fermement, pensant que d'autres solutions étaient possibles. En effet, pour adapter le nombre des repas préparés aux fluctuations du nombre des pensionnaires, un système d'abonnement fut institué, les repas pris isolément étant majorés d'une surtaxe. Seule une légère augmentation du prix des petits déjeuners et des chambres fut jugée nécessaire. Les résultats de ces mesures ne seront connus que lorsque le rapport de gestion 57 aura paru.

L'évolution de l'ambiance générale du Foyer qui n'est viable que dans une atmosphère de franche collaboration, préoccupe spécialement le Comité de gérance. Cet état d'esprit, qui fut celui des premiers pensionnaires, semble vouloir disparaître avec eux. Des détails révélateurs précisent le sens de cette évolution : le contenu des cendriers, répandu par ménagerie sur les tapis du salon, n'est plus ramassé ; personne ne pense à éteindre la lumière en quittant les locaux communs ; il y a toujours davantage de « malins » s'esquissant devant un service à rendre. En somme, toujours plus nombreux sont ceux qui assimilent leur Foyer à un bistrot.

Les causes de cette évolution sont claires : les nouveaux étudiants se trouvent en face d'une institution bien en place. Ils n'ont pas connu les temps héroïques de la revendication ni les temps fructueux de la réalisation. Le Foyer s'est construit sans eux.

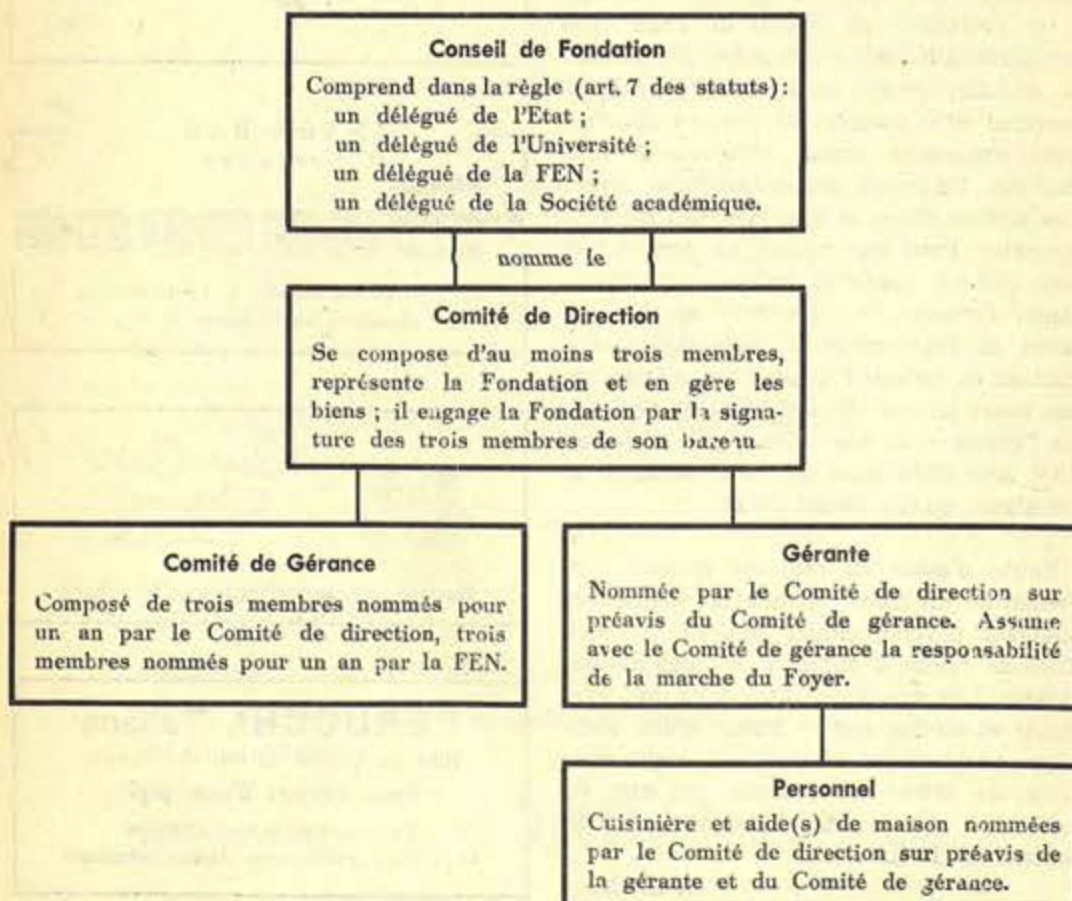
Il existe des remèdes à cette situation. Nous leur consacrerons un prochain article qui traitera de l'avenir du Foyer.

Pour les étudiants du Comité de gérance :

J.-P. Weber.

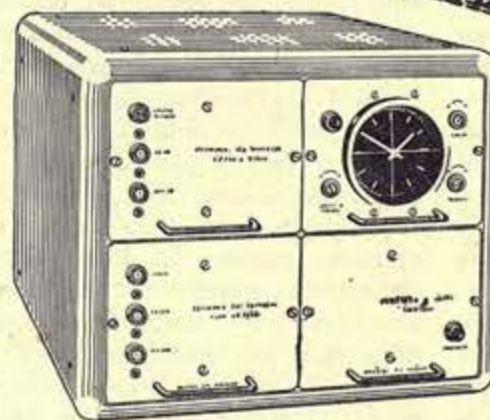
¹ Extrait d'un article de Freddy Landry, alors président de la FEN, dans le Bulletin de la Société académique, de novembre 1953.
² Art. cit.

Schéma de l'organisation



55711

EBAUCHES S.A.
DÉPARTEMENT OSCILLOQUARTZ NEUCHÂTEL
SUISSE



HORLOGE
A QUARTZ
TYPE B243

GÉNÉRATEUR
ÉTALON
TYPE B239

HORLOGES A QUARTZ

GÉNÉRATEURS
ÉTALON

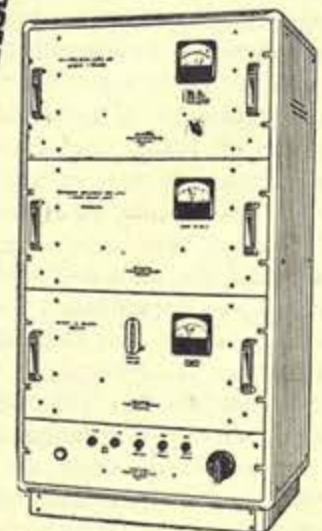
COMPARATEURS
DE FRÉQUENCE

DIVISEURS DE FRÉQUENCE

QUARTZ



C. MOJONNET



Bal de l'Entraide 1^{er} février au Palace

Rencontre internationale de Saint-Céré

Le mois de l'amitié

Enlevez toute nuance péjorative à « helvétisme » (oui, oui, c'est possible !) et l'on pourrait surtitrer : Bezzola ou l'helvétisme fait homme.

Tout un programme, en effet, avec le correspondant que reçoivent aujourd'hui les VU. Il est Grison, de langue maternelle romanche, et fier représentant de Raetoromania. Il étudie le droit à Zurich, il comprend donc quelque chose de l'idiome local. Surtout, il parle et écrit parfaitement le français. Comme on peut le soupçonner de savoir l'italien et de connaître le Tessin, vous avouerez qu'on a là une conjonction de forces assez exceptionnelle. Pas un Suisse moyen : un Suisse complet.

Aussi bien, Clo Duri Bezzola est-il un peu le commun dénominateur entre étudiants « d'en-là » et étudiants « d'en-cà » de la Sarine. Et chaque fois qu'a pu surgir la division, il est intervenu — délicatement — pour aider à découvrir un terrain d'entente souvent caché.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons ici Bezzola, auquel nous sommes redevables de tant d'apaisements.

J. P. D.

Dans le courant de juillet dernier, « Les amis de la République française » ont tenté, pour la deuxième fois, une expérience qui fait preuve d'un idéalisme profond, idéalisme que nous Suisses sommes enclins à mépriser, comme n'étant pas sérieux, mais que l'on rencontre fréquemment chez nos voisins de l'Ouest. D'ailleurs l'idéalisme dont il s'agit, comme nous le verrons plus loin, n'est pas si impossible et si irréalisable qu'il pourrait le paraître. L'association des amis de la République, dirigée par MM. Georges Bidault, Yvon Delbos et Paul Ramadier, s'est fixée comme but de favoriser l'entente entre les jeunes du monde entier en ne tenant aucun compte des questions de race ou de l'appartenance politique. Ainsi, des étudiants de 36 pays et 10 Français provenant de 10 provinces différentes ont été invités à vivre trois semaines ensemble. Etaient représentés : l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, la Bulgarie, Ceylan, le Danemark, l'Equateur, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Ethiopie, la France, la Grèce, la Grande-Bretagne, Haïti, la Haute-Volta (coude du Niger), le Japon, Israël, le Libéria, le Luxembourg, le Maroc, la Martinique, le Mexique, la Norvège, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, le Portugal, le Soudan, la Thaïlande, la Turquie, le Venezuela, le Vietnam, la Yougoslavie et la Suisse. Il est, hélas ! typique qu'il n'y ait eu que deux candidats de la Suisse pour cette manifestation, alors que l'annonce fut faite dans toutes les universités et que le voyage à Paris représentait les seuls frais pour ces trois semaines de vacances à l'étranger. C'est, vous l'avouerez, assez peu ; il aurait été d'ailleurs préférable qu'un Suisse romand représentât, si l'on ose dire, notre pays. Mais malheureusement personne ne s'est annoncé.

Les expériences faites lors de cette rencontre auraient persuadé même un septique, pour qui la fraternisation entre peuples reste une illusion lointaine et irréalisable. Le fait de vivre ensemble, de se retrouver sans trop d'idées préconçues, de préjugés ou de programmes politiques, tout simplement entre jeunes gens pleins de bonne volonté et de compréhension réciproque garantit le succès plus sûrement que beaucoup de bonnes propositions et de programmes de paix.

La vie de château

Saint-Céré est une petite ville qui sommeille au soleil entre des collines boisées au bord du Massif Central. Elle pourrait sortir de quelque roman de Balzac, avec son château, ses ruelles, l'atmosphère qui y règne. Tout le pays est parsemé de châteaux et de bourgades, dont chacun a son histoire et sa fierté.

Saint-Céré s'est fait connaître ces dernières années par le prophète des Etats généraux, dont la papeterie orne la grand-rue de ses vitrines et de ses pancartes agressives. Mais M. Poujode ne jouit pas dans son pays d'une très grande considération, la faveur populaire va plutôt au châtelain, Jean Lurçat, le grand rénovateur de la tapisserie moderne. M. Lurçat, d'ailleurs, nous reçut dans son vieux manoir pour nous parler de son travail et de ses projets artistiques. D'une vivacité et d'une jeunesse d'esprit admirables, il nous entraîna dans des discussions passionnées, en répondant aux questions pleines d'intérêt des invités.

Des randonnées en autocar dans le pays nous firent connaître les merveilles de Rocamadour, de Saint-Cyr-la-Popée, de Souillac, Figeac, Montal, les grottes de Lascaux, Padirac et Cognac avec leurs fresques préhistoriques

et leurs stalactites et stalagmites ; on dirait des paysages lunaires ou les abîmes d'un enfer dantesque. Dans toutes les petites villes et en particulier à Cahors, le chef-lieu, nous fûmes reçus avec un enthousiasme et une chaleur émouvants ; on nous montra des fabriques avec leurs stades et leurs piscines, des fermes, des écoles et des églises. Cet accueil sympathique s'accompagnait évidemment, comme cela se doit dans un pays où l'on a fait un art des besoins vitaux les plus élémentaires, de performances gastronomiques qui auraient fait pâlir de jalousie ou d'admiration toutes nos nos ménagères suisses. Nous nous trouvions dans le pays des truffes, il fallait bien leur faire honneur !

Une petite rivière idyllique près de Saint-Céré invitait à la baignade, et le soir nous nous retrouvions dans le petit casino où même ceux qui, auparavant, n'avaient jamais pu faire un pas en mesure apprirent à danser, sous l'impulsion surtout de l'Amérique latine.

Mais aussi du travail

Il serait faux cependant de croire que notre occupation principale était de nous abandonner aux délices de Capoue, en l'occurrence celles de Saint-Céré. Le matin, et souvent l'après-midi, nous nous retrouvions tous ensemble ou en petits groupes pour écouter des conférences de professeurs d'université ou de fonctionnaires de l'instruction publique, qui portaient sur les sujets les plus divers. On nous parla de la crise de la pensée européenne depuis la Renaissance, de l'équilibre démographique et de la fertilisation des terres incultivables, des problèmes du système scolaire en France. Ces conférences furent suivies de débats souvent mouvementés dans lesquels on cherchait moins une solution idéale à certaines questions, qu'une meilleure compréhension mutuelle par la façon différente d'aborder ces problèmes avec leurs aspects multiples. Chacun donna un petit aperçu des problèmes, avant tout économiques, de son pays et des solutions possibles. Malgré tout, il n'était pas toujours facile de se comprendre, car l'impression dominante de toute la rencontre fut la variété inimaginable des différentes tournures d'esprit et, si l'on ose dire, des nuances de l'intelligence humaine. Nous, les Européens, disciples de Descartes et de Kant, sommes habitués à analyser tout problème avant de prendre une décision, de faire d'abord un tri entre l'essentiel et les détails, et c'est avec étonnement que nous avons vu que de nos camarades arrivaient aux mêmes résultats que nous par des chemins qui, pour nous, mènent à travers la jungle des sentiments et qui sont bien éloignés de notre démarche raisonnable. Souvent d'ailleurs ces raisonnements et ces sentiments n'étaient pas exprimés d'une manière aussi explicite que nous en avons l'habitude, c'est-à-dire presque par une définition ; ils se faisaient sentir par un sourire ou une image, bien plus riches en possibilités. Cette façon différente de raisonner et de trouver la solution d'un problème avait souvent plus de naïveté et de courage, elle était plus primitive mais aussi plus spontanée. Ne nous arrive-t-il pas de rater le coche parce que nous avons trop de scrupules et d'esprit méthodique ? Ce courage qu'on peut aussi appeler de l'insouciance — qui ne manque cependant pas de réalisme — nous pouvions l'admirer chez quelques-uns de nos camarades Africains ou Asiatiques. Ce sont des nageurs qui se jettent à l'eau sans y tremper d'abord le thermomètre. On objectera qu'il est plus sage de connaître

la température, mais ce n'est pas tout que d'être prévoyant, car en sachant que l'eau est froide on risque de trouver des arguments de poids qui vous empêchent de prendre un bain salubre. En prenant une décision spontanée, ils se trouvaient fréquemment dans une situation critique, mais ils la supportaient plus facilement que nous autres, qui sommes tous un peu gâtés par la sécurité que donne une organisation prévoyante.

Il ne s'agit pas pour nous de rebrousser chemin et de revenir à ce niveau qui est peut-être plus primitif et représente un stade antérieur, mais sans doute de valeur égale parce que plus naturel et plus humain. Il est impossible de revenir sur une évolution parcourue, mais l'exemple est instructif et montre qu'avec les pays dits « sous développés » l'échange n'est pas unilatéral et que nous pouvons aussi y gagner quelque chose. Surtout pour un Suisse, l'exemple d'un courage et d'un optimisme puissant et réel, puisqu'il subsiste même lors de situations très difficiles où la seule autre issue serait le désespoir, fut un enseignement bien salubre. En rentrant dans notre bonne patrie qui vit dans le bain agréablement tiède d'une sécurité générale et méritée, on a inévitablement l'impression d'avoir oublié ce qu'est l'eau glacée. Nous la craignons bien plus que ceux qui s'y trouvent plongés, car nous croyons que la température agréable est un facteur nécessaire à notre existence et dont nous ne saurions nous passer — à moins qu'on nous y force. L'exemple d'un jeune Israélite qui, dès l'âge de quatorze ans, a travaillé dans le désert et fait ses études pendant la nuit, et qui a participé pendant deux ans à la guerre contre les Arabes, fut des plus probants. Jamais il ne doutait du succès. Et la façon dont il prit congé de notre camarade marocain — apparenté au sultan — était plus persuasive dans sa simplicité que toutes les promesses de paix diplomatiques. Sa confiance dans l'avenir était émouvante et invitait à la modestie.

Des invitations dans différentes familles de Saint-Céré et la soirée d'adieux folklorique que nous avons donnée, créèrent un contact vivant et chaleureux avec la population de la ville, si différente du fameux « Français moyen » pessimiste et cynique comme nous avons trop tendance à le juger en nous fondant sur quelques Parisiens tracassés par la vie de grande

ville. A notre départ, ils nous accompagnèrent de leur sourire ; nous savions tous qu'ils ne faisaient qu'attendre l'arrivée du groupe de l'année prochaine ; nous savions tous aussi que nous y laissons quelque chose que nous partagerions à Paris en nous séparant : l'amitié et la confiance entre quelques hommes qui, elles seules, garantissent le progrès qui se fera un jour, lorsqu'on aura continué sur cette voie où l'on n'avance que par le travail dans les petites choses.

De telles expériences sont dignes d'être imitées par leur absence de prétention et d'aspirations illusoire et par leur résultat humain. Elles persuadent davantage que les monceaux de papiers qui s'accumulent dans les bureaux, remplis de programmes méthodiquement élaborés et jamais réalisés, parce qu'on oublie le principal, qui est de vivre ensemble :

Primum vivere, deinde philosophari.

Etudiants !

C'est avec un vif plaisir que nous avons visité pour vous le « NEPTUNE », palais des jeux du Petit-Chêne, ouvert tous les jours de 8 à 24 heures. Parmi ces innombrables jeux « up to date » vous trouverez :

10 ping-pong de match dans une salle spécialement aménagée — 1 course automobile, plusieurs jeux automobiles — un grand nombre de billards et de divertissements — des tirs de précision — des jeux de football de table grands et petits modèles — hockey-basket, théâtre 3 dimensions et les tout derniers modèles de jeux américains. Son bar à café vous offrira des consommations à prix « étudiants ». Vous pourrez vous installer à des tables spécialement aménagées pour vous sans obligation de consommer. La proximité immédiate de la gare vous permettra d'attendre votre train dans une ambiance agréable.

N'oubliez pas l'adresse : Rue du Petit-Chêne 32

En face de l'Ancienne Académie

« LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants



Cours de pilotage pour étudiants

Swissair organisera pendant les vacances de printemps et d'été des cours de pilotage pour étudiants. Les intéressés auront ainsi l'occasion de connaître leurs aptitudes pour la carrière de pilote de ligne.

Swissair sélectionnera les participants et prendra les frais de cours à sa charge.

Conditions d'admission :

- être âgé de 21 à 28 ans
- avoir accompli l'école de recrues
- études universitaires ou techniques
- résultat positif de l'examen médical

Délai d'inscription :

2 mars, pour les cours du 7 au 19 avril 1958.
25 mai, pour les cours du 14 au 26 juillet et du 28 juillet au 9 août 1958.

La formule d'inscription, la brochure explicative et tous renseignements complémentaires s'obtiennent auprès de

SWISSAIR

Division du personnel, Dépt. des opérations,
Zurich-Aéroport.

Ref. Kr. - P 164 Z

Bal de l'Entraide 1^{er} février au Palace

BARRÈS A L'A.G.E. Leurs figures

L'on connaît le spectacle rassérénant qu'offrent les tribunes publiques de nos parlements. Tout un bon peuple y veille — frondeur ou compassé — sur les faits de ses élus. (Soit dit en passant, je sais d'un vieillard pauvre qu'il n'assiste aux sessions d'hiver du Grand Conseil que pour être au chaud quelques heures; mais son cas doit être considéré comme exceptionnel.) Civisme de bon aloi, heureux résultat des demi-heures « d'instruction » que meublent maîtres et maîtresses de ce pays...

Ce préambule pour vous dire, étudiants mes frères, que l'AGE (vous savez : rue de la Barre 1, premier étage) est à même de vous offrir une délectation du même ordre, aux mêmes conditions de chauffage, d'éclairage et de confort : c'est son Assemblée des délégués. Avec, en plus, la possibilité d'y

Etudiants !

Le Bal de l'Entraide ne peut se faire sans la collaboration d'aide bénévole. Il nous faut des volontaires le samedi et le lundi pour transporter les podiums et les chaises.
Annoncez-vous au bureau de l'AGE.
Merci !

dire votre mot vous-même — ce qu'interdisent les règlements de tous les autres conseils de la planète — et de montrer directement votre intérêt aux choses de notre Association.

Il est nécessaire de rappeler cette possibilité car je constate : d'une part, un manque d'information chez la plupart des « étudiants de base » et, d'autre part, un vide de plus en plus absolu dans la rangée des fauteuils qui sont réservés à ces étudiants pendant les sessions de l'Assemblée des délégués. D'où risques de ruptures, d'incohérences et de passivité au sein même de l'AGE : autant de *luxes que nous ne pouvons nous offrir maintenant.*

Alors bon ! Les dates des prochaines réjouissances parlementaires seront annoncées dans les bâtiments universitaires, vous pourrez les obtenir aussi auprès des délégués de votre Faculté ou Ecole (vous les connaissez tous, évidemment !) et, afin de vous donner quand même un avant-goût, je résume télégraphiquement ci-dessous les décisions qu'a prises l'Assemblée à la session de décembre.

L'Assemblée a élu :

- Olivier Pavillon (stud. litt.) comme 1^{er} vice-président de l'AGE en remplacement de notre cher Gaby Fragnière « appelé à d'autres fonctions » (à dire vrai, Gaby a été brillamment élu à la tête de l'Office social de l'UNES — cependant que Jean-Paul Chapuis reprend l'Office de presse);
- J.-M. Roulin (cand. jur.) comme troisième membre de la Commission juridique;

— Aboudaram, Krebs, Huguenin, Jaquet à la dévouée Commission du Bal de l'Entraide, que préside Diserens.

L'Assemblée a accepté :

- le rapport général et le budget 1957-58, lequel attribue : 6 650 francs aux Commissions (affaires intérieures, V.U., art et culture, etc.); 6 050 francs à l'administration générale; 3 200 francs pour les cotisations dues par l'AGE à l'UNES, au COSEC (secrétariat permanent de la Conférence internationale des étudiants), au « Medical Fund » et au Service du tourisme universitaire; 2 400 francs aux « charges spéciales »; et 1 700 francs à un fonds extra-budgétaire dont l'Assemblée décidera l'emploi.

L'Assemblée a refusé :

- de participer dès maintenant au Club universitaire du disque, étant donné que les renseignements que nous en avons sont trop partiels et que les possibilités financières lausannoises, singulièrement plus restreintes que celles de Genève ou même de Neuchâtel, ne permettent pas les investissements nécessaires; il faut tout aussitôt ajouter que notre AGE n'entend pas fermer la porte : elle veut seulement attendre des temps meilleurs; enfin, chaque étudiant pourra devenir individuellement coopérateur du CUD et bénéficier de ses services.

L'Assemblée a voté :

- quelques modifications statutaires sans importance;
- le texte du statut du délégué de l'AGE au Sanatorium universitaire de Leysin.

Si le président de l'Assemblée des délégués ne peut se permettre de conclusion normative, en revanche le président de l'AGE (bien que ce soit le même individu) dira simplement que l'Assemblée des délégués a bien jugé les problèmes qui lui étaient soumis. Néanmoins, le « digest » que je viens d'en donner passant sous silence de fort nombreuses questions, il se peut que vos conclusions personnelles ne correspondent pas à celles de la majorité. Alors, je vous propose ceci : *plutôt que de conclure irrémédiablement que les délégués et les membres du Bureau sont des incapables* (ce serait une grave entorse à la vérité), *informez-vous plus complètement; et pour cela, soit joignez un des représentants de votre Faculté ou Ecole à l'Assemblée, soit passez au bureau de l'AGE, où la secrétaire « dévouée » (présente chaque après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30) vous mettra en relation avec un « responsable ».* D'accord ?

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE.

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

28 janvier à 20 h. 15, à l'Aula du Belvédère :
Le Maudit, de Fritz Lang (1932)

11 février :
Le Christ Interdit, de Curzio Malaparte.

19 février à 20 h. 30, à l'Aula de Rumine :
Conférence de M. Freddy Buache :

Le Cinéma Muet

illustrée de séquences fameuses.

Membres du CCUL : entrée gratuite,
amis : Fr. 2.—

Les étudiants se retrouvent au

San Pedro Ile St-Pierre

où l'on joue à tous les jeux américains,
football de table, billard, ping-pong.

ENTRÉE LIBRE

Théâtre de l'Université

On demande d'urgence, pour prochain spectacle, un

DECORATEUR

Se présenter le vendredi au bureau de l'AGE, entre 12 et 14 h.

Réductions

(suite)

ALIMENTATION

Dufaux, rue de la Louve,
Epicier 10 %
Laiterie 5 %

CHAUSSURES
fessler
Tél. (021) 7 30 93 MORGES

De père en fils depuis
1843

Association des étudiants italiens
de l'Université de Lausanne

II^e CONCOURS EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le II^e concours de photos auquel tous les étudiants de l'Université de Lausanne peuvent participer. L'exposition des photos aura lieu dans les locaux du Foyer, au mois de février.

Le format des photos est de 18x24 cm. au minimum. Les prix seront répartis parmi les catégories suivantes :

- Noir et blanc : sujet libre;
- Noir et blanc : monuments d'Italie;
- Couleur : sujet libre;
- Diapositifs : sujet libre.

Un débat sera organisé pendant l'exposition, sur le sujet : **Peut-on considérer la photographie en tant qu'œuvre d'art ?**

Nous vous invitons à préparer, dès maintenant, une documentation pour appuyer votre point de vue qui, sans doute, ne manquera pas d'être contesté. Les détails du règlement du concours paraîtront au début de février.

Bonne chance à tous !

Sergio V. Petracchi.

Cours photocopiés pour sciences po

Les cours suivants sont en vente à la bibliothèque des Sciences Sociales et Politiques, 3-5, rue Vuillermet :

Institutions économiques de M. le prof. Borle (Politique douanière et systèmes douaniers, 2 semestres).

Economie politique nationale de M. le prof. Borle (2 semestres).

Droit administratif de M. le prof. Zwahlen (4 semestres).

COMITE DE BELLES-LETTRES pour le semestre d'hiver 1957-58

Caudillo : Christian-Hermann Sulser
Vices-führers : Michael Pelichez
Erico Hstoudmann
Scribein : Oliviero Bhonar
Pesetas : Pietro Dughraei
Picadors : Thevozz
Duwoising
Antiquites : Giacomo Treyvoh
Pronunciamento
politicas : Baron de Graffs
Musicas : Antonio Blochaein
Faust : Babaïeff

Comité de la Faculté de droit

J.-M. Roulin, président
F. Carrard, membre
Wurzburger, caissier
M^{lle} Kuss, déléguée des Allemands.

Bar
à
café



à côté
du Théâtre

A. BLOCH
CONFECTION
CHEMISERIE
CHAPELLERIE
MORGES

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le **Barbare**
Rendez-vous des étudiants
Esc. du Marché 27



Rochat, imprimeur
A l'Ombre de la Cathédrale
Lausanne-Cité
saura vous satisfaire

Soie de recevoir !... dans un cadre
digne de nos invités



Notre exposition de porcelaines comprend le plus grand choix en Suisse romande de toutes les grandes marques, ainsi que mille et un petits cadeaux de bon goût.



Demandez la magnifique
brochure en couleurs : « Les Arts de la Table » qui vous sera adressée
gratuitement par

PAMBLANC

10, rue Haldimand

LAUSANNE



Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Étudiants de Lausanne
et de la Fédération des Étudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur : Michel Kernén, Av. J. Olivier 20

Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

DES LIVRES ET DES CANCANS à bon marché

Propagande

Un petit dépliant dans la boîte aux lettres. On y chante les louanges de la Coopérative académique du livre, de Zurich. Rien à redire, car cette institution se propose effectivement des buts intéressants, ainsi qu'on le verra dans l'article ci-contre.

Où le petit dépliant devient digne d'« attention », c'est lorsqu'on y condamne les agissements du « Schweiz. Buchhaendler- und Verlegerverein » (SBVV), autrement dit l'Association suisse des libraires, laquelle correspond aux plus officielles définitions du cartel. Et l'intention des pamphlétaires paraît décidément limpide lorsqu'on constate que leur œuvre est parvenue aux étudiants lausannois le 24 janvier... un jour avant la votation fédérale sur l'initiative « anticartels » précisée.

On a voulu simplement exploiter la bonne foi des étudiants à des fins politiques, en s'adressant à eux par dessus l'UNES et par-dessus l'AGE. Peut-être même par-dessus la Coopérative, puisque ce n'est pas elle qui endossait la responsabilité du tract, mais bien un certain « Membre de l'Administration 1950-52 ». Le procédé est inadmissible.

Au reste, les étudiants ne se seront pas laissés prendre par ce subterfuge trop apparent ; ils ont été assez souvent l'objet des convoitises partisans, des flateries politiques pour qu'ils ne se méprennent plus. Mais l'on voudrait bien, une fois pour toutes, que cessent ces marchandages et ces propagandes. Et que la période électorale qui commence maintenant dans notre canton — si tranquille — soit libre de toute surenchère démagogique à notre égard.

Reprenons la fine conclusion de notre pamphlétaire : « Cher étudiant, pense et agis ! » Il ne pouvait mieux dire, le brave homme.

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE.

LA RÉGIE PROPOSE...

CHAUSSURES
fessler
Tél. (021) 7 30 93 MORGES

De père en fils depuis

1843

Dans l'éditorial publié ci-contre, le président Delamuraz relève avec vigueur ce que certaines méthodes de propagande ont de scandaleux. Comme le tract incriminé a pu induire en erreur de nombreux étudiants sur la question si importante des prix des livres et des réductions, nous leur devons quelques précisions.

La Coopérative académique du livre

Les coopérateurs de cette organisation (c'est-à-dire les porteurs de parts) sont des étudiants, des anciens étudiants, des AGE et l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES), qui a patronné l'affaire. Son capital est actuellement de 24 000 francs. Elle parvient à fournir des livres aux étudiants avec une réduction de 10 % sur les prix habituels. Les commandes peuvent être faites par la poste, le délai de livraison variant entre cinq et dix jours. Il existe également une librairie au Foyer du Polytechnicum de Zurich, qui est fort bien pourvue.

Il est bien clair que les libraires mènent la lutte contre la Coopérative du livre, en faisant pression sur ses fournisseurs notamment... quand ils les découvrent. Mais la Coopérative ayant une clientèle d'étudiants assez constante, elle a acquis une excellente solidité commerciale.

La situation en Suisse romande

La Coopérative du livre limite pour l'instant ses activités à la Suisse allemande, ce qui ne signifie pas d'ailleurs que les étudiants romands en soient exclus. Ils peuvent comme d'autres lui commander des livres, mais ils auront de la difficulté à trouver un grand nombre de livres en français.

Il fut question il y a quelques mois d'étendre la Coopérative du livre à la Suisse romande, à charge pour elle de se fournir largement en livres français, ou bien de créer en Suisse romande une centrale d'achats indépendante. Ces deux solutions étaient, et sont encore, réalisables.

En automne dernier, les libraires s'étaient décidés à supprimer la réduction de 5 % consentie aux étudiants. Le moment pouvait paraître bien choisi pour l'introduction de la Coopérative du livre, ou la création d'une centrale d'achats, et nous avions déjà jeté les bases d'une organisation. Les étudiants auraient ainsi obtenu les livres bien meilleur marché que dans les librairies.

Mais était-ce vraiment utile de consacrer une grande partie de nos efforts à lancer une entreprise, dont le succès certes était assuré, mais qui pouvait n'être pas d'une urgence immédiate si l'on arrivait à un accord avec les libraires ?

C'est dans cet esprit que nous avons tenté un règlement « pacifique » de la question. De nos jours c'est assez courant ; l'événement insolite est que cela ait réussi !

Le vice-président romand de l'UNES (qui était alors Jacques Matthey-Doret, de Neuchâtel) et deux de ses collaborateurs (H.-P. Cart, chef de l'Office culturel de l'UNES et le soussigné, alors chef de l'Office social) ont mené des négociations avec les libraires romands dans une excellente atmosphère. Après plusieurs heures de discussion serrée, un accord complet a pu être réalisé. Il s'agit d'une sorte de gentleman's agreement, conclu pour un an, et renouvelable tacitement : les libraires se sont engagés à maintenir la réduction de 5 %, contractuellement, toutes les librairies sont tenues d'accorder ; les étudiants, de leur côté, ont donné à l'association des libraires l'assurance qu'ils ne créeraient aucune centrale d'achat. Cet accord nous apporte une grande sécurité dans le maintien de nos avantages, et il ne fait pas de doute que nous le respecterons.

Ces décisions n'ont pas été prises à la légère, mais après une étude approfondie de la question, que l'on doit pour une large part à H.-P. Cart, de Neuchâtel. Seul l'intérêt bien compris des étudiants a dicté notre attitude et ceux qui prétendent parler en leur nom dans des tracts électoraux feraient bien de rester plus discrets. Car ils se trompent : les étudiants savent qui les défend, et qui cherche seulement à les utiliser.

Jean-Paul Chapuis.

UN GRAVE PROBLÈME

Depuis plusieurs mois déjà, les VU recherchent dans le cadre de l'Université un scandale, pour le servir tout chaud à leurs lecteurs, car un journal ne saurait subsister sans scandales. Les recherches furent longues et longtemps infructueuses, mais finalement nous avons réussi à exhumer un vrai bon vieux scandale, de qualité d'avant-guerre ou même encore meilleure puisqu'il dure sûrement déjà depuis plusieurs siècles. Personne ne s'en doute et pourtant nous le coudoyons chaque jour. Les VU non seulement vous le présentent, mais encore lui trouvent une solution.

Comme chacun de vous l'a sûrement remarqué, les pupitres de toutes les universités du monde sont souillés par des dessins et des inscriptions, alors que les règlements régissant ces universités l'interdisent. L'Université de Lausanne n'échappe, malheureusement pas à cette règle. C'est grave, car le règlement est le règlement, et, ce qui est pire, il n'y a pas de moyens de le faire respecter.

En effet, que faire ? Renvoyer les contrevenants ? Au bout d'une semaine, l'université pourrait fermer ses portes faute de combattants. Qui de vous, dans un moment d'inattention, n'a jamais égaré sa plume le long d'une veine du bois ? On commence par tirer un trait, puis un autre, on s'aperçoit alors qu'en reliant plusieurs lignes on arrive à faire de très jolies cartes représentant le delta du Gange ou le réseau des chemins de fer argentins. Mais comme les ressources de la géographie sont rapidement épuisées, on se lance alors à corps perdu, au gré de son imagination. Peut-être pourrait-on songer à engager des surveillants qui infligeraient des amendes, malheureusement le pouvoir financier des étudiants ne permettrait pas de

couvrir les frais. La solution idéale serait sans doute l'auto-critique ; un registre serait à la disposition des délinquants qui iraient s'y inscrire. Mais l'auto-critique ne prospère que dans un climat social bien déterminé. Ainsi il serait à peu près aussi vain de vouloir pratiquer la culture des bananes sous un climat polaire, que l'auto-critique chez nous.

La question reste donc entière et comme elle ne peut être résolue, il nous faut bon gré mal gré considérer ce passage du règlement comme tombé en désuétude, pour autant que les étudiants n'en abusent pas.

A mon avis, il faut sublimer cette activité en faisant prendre aux étudiants conscience de leur responsabilité. En effet, mieux que toutes les enquêtes ne sauraient le faire, ces inscriptions rendent compte des préoccupations favorites des étudiants. Or il ressort que le premier sujet, et de loin, se trouve être les femmes ; en outre, il est intéressant de constater que, bien que l'université compte un certain pourcentage d'étudiantes, on ne rencontre aucune trace d'une préoccupation

(suite page 2)

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Transports internationaux

LAVANCHY CO S.A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences : Lausanne 16, St-François
Vevey, rue du Simplon 18

Qui dit Sport dit

Mages
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - Lausanne

UN GRAVE PROBLÈME (suite)

analogie pour l'homme. Les autres sujets traités sont, dans l'ordre, les automobiles, la politique, la littérature et les arts abstraits.

Etudiants, méfiez-vous ! On vous juge sur de tels détails, car vous êtes alors sans fards ni travestis ; mais surtout on vous jugera. Considérez que les pupitres datent de l'époque bernoise (du moins ceux de l'ancienne Académie) et qu'ils sont appelés à durer encore longtemps, car au rythme où Monsieur Vioget, le concierge, les gratte pendant ses longues vacances — juste assez pour permettre aux nouvelles générations de s'ébattre — on peut raisonnablement espérer qu'ils nous survivront de dix à douze siècles. A cette époque, ce sera peut-être une des seules preuves de notre XX^e siècle.

Nous avons trop tendance à négliger la postérité. Comme nous sommes tous des esprits scientifiques, nous devons penser à faciliter la tâche des futurs savants, notamment des historiens. Représentez-vous la perplexité des chercheurs qui trouveront, gravée sur la chaire professorale, l'inscription : tu es un âne. Je vois très bien l'historien du XXXII^e siècle faire une étude sur le rôle symbolique de l'âne dans l'antiquité (XX^e siècle) et tenir à peu près les propos suivants :

« En ces temps, le savoir s'acquerrait dans les écoles et les universités, le professeur parlait et les élèves écoutaient et prenaient des notes, l'audition jouait un rôle primordial ; ainsi le symbole du savoir et de l'intelligence était l'âne, car cet animal pourvu de longues oreilles en forme de cornet avait l'ouïe très développée. On avait coutume d'appeler les professeurs des ânes, ainsi que le montrent les tabulae universitatis « Lausannensis » ; cette dénomination était aussi quelquefois donnée aux membres des parlements, comme diverses inscriptions le prouvent. L'âne passait pour un animal têtus, donc qui a de la tête. »

Vous concevrez que la tâche de l'historien qui prendra le contrepied — il y en a toujours un, car où il y a thèse, il y a place pour l'anti-thèse — sera singulièrement ardue. Il aura beau invoquer que têtus n'est qu'une contraction de tête dure, et que les exemples cités ne sont pas déterminants, car dans le premier cas il ne s'agit que d'une farce, d'une mauvaise farce, et dans le second d'une manœuvre parlementaire pour faire tomber le gouvernement. Qui le croira ? Bien qu'il défende la vérité, on préférera la thèse du premier historien qui semblera, alors, mieux fondée.

Il découle de ce que nous venons de dire que l'on ne peut admettre que deux sortes d'inscriptions :

1. Les inscriptions de nature littéraire et scientifique (par contre les reproductions de tableaux de maîtres : Vénus de Boticelli, etc., sont proscrites, car on en a fait de bien meilleures, et en couleurs encore, notamment celles qui sont en vente pour Fr. 7.50 au bureau de l'AGE). D'ailleurs, nous pouvons d'ores et déjà saluer avec satisfaction les efforts faits dans le sens que nous indiquons. On peut ainsi trouver le très vieux poème du Persan Ferdoussi : « Ils sont nés, ils ont souffert, ils sont morts », ou des extraits de Shakespeare, par exemple : « la vie est une histoire contée par un fou » et les VU (commentaire). On rencontre aussi des auteurs moins connus, tel W. Busch :

*Die Eifersucht ist eine Leidenschaft
Die mit Eifer sucht, was Leidenschaft*

ou complètement inconnus :

*Wenn alles schlæft und einer spricht
So nennt man das Unterricht.*

Comme exemple scientifique, je ne mentionnerai que cette précision mathématique de l'infiniment petit : « The kiss the shortest distant in the world. »

2. Dans un ordre d'idées tout différent, nous sommes prêts à admettre que les pupitres servent de tableaux d'affichage officiels. Ainsi les timides, qui n'osent pas se déclarer, pourront procéder par inscription.

Nous sommes conscient que notre solution est provisoire, elle permet cependant de faire la transition en attendant les tables en acajou et les fauteuils rembourrés que l'Etat nous offrira.

De l'Humanité à l'homme

Un article récent soulignait ici-même, et à juste titre, le rôle primordial tenu par la philosophie dans la formation d'une personnalité complète. En effet, la philosophie est souvent nécessaire ; elle est indispensable à l'époque des prises de conscience et de mise en question que constitue l'adolescence — passage de l'école à l'université et de l'université à l'exercice d'une profession — qui effectue la transition entre le monde de l'enfant et celui de l'adulte : c'est en recréant, par une acceptation consciente, volontaire et active, les valeurs soustraites au préalable à un doute plus ou moins méthodique qui permet à l'individu d'atteindre la maturité et d'assumer ses responsabilités dans une société d'hommes libres.

Mais que faut-il entendre par « enseigner la philosophie » ? Dans son article « De l'Humanisme à l'Humanité », Gabriel Fragnière écrit : « Pour enseigner la philosophie dans toute sa rigueur, il faudrait opter pour un système, défendre une « Weltanschauung », penser quelque chose au moins ». (Personne ne songe à contester que « penser quelque chose au moins » soit ici une condition nécessaire et non suffisante !)

Les deux termes restants prêtent à une discussion plus sérieuse : l'enseignement de la philosophie peut-il être celui d'un système ? Peut-il y avoir enseignement d'une vision du monde ? Et, plus généralement, la philosophie est-elle une matière, science à ajouter, ou une manière, un exercice intérieur ?

Tout d'abord, si la philosophie s'enseigne par un système, lequel choisir ? Un système passé : on méconnaît alors l'apport de Hegel de la phénoménologie. On considère, avec la psychologie traditionnelle, la conscience comme une boîte immuable et universelle à différents tiroirs. De nos jours, nous savons que l'homme est une unité psychosomatique en situation dans l'espace et le temps et que, sans être déterminé, il est conditionné par des facteurs physiologiques et surtout sociaux ; que toute liberté n'existe que dans des cadres donnés ; qu'avant la Vérité et l'Absolu il s'agit de vérités individuelles ne représentant l'Absolu que sous (ou même grâce à) des formes particulières ; en un mot, qu'il s'agit d'hommes, avant l'Humanité. Plus que des faits, c'est une tendance, un potentiel, une aspiration commune à une transcendance quelle qu'elle soit qui fait qu'on peut parler d'Humanité ; et la philosophie redevient ainsi ce qu'elle était dès Socrate : une quête infinie.

Chaque philosophe reprend à son compte tous les problèmes et refait le chemin de ses prédécesseurs. Et les problèmes qui se sont posés au III^e siècle avant J.-C. ou qui se posent vingt-trois siècles plus tard sont peut-être — sur le plan « Humanité » — les mêmes, mais ils ne mettent, à coup sûr, pas l'accent sur les mêmes contradictions. Il en est de même quant à notre situation dans l'espace.

C'est pourquoi le principe même d'enseigner un système apparaît comme erroné. Nous n'avons que faire d'une philosophie « digeste » à administrer en série avec ses problèmes catalogués et ses solutions définitives. Et Montaigne, ce grand individualiste, aurait-il laissé confondre ces deux notions antinomiques d'unité et de totalité ? (Si, toutefois, il avait accepté d'enfermer sa pensée en des cadres aussi rigoureux). Pour en rechercher des solutions lucides, il nous faut exercer par la prise de conscience les problèmes qui nous agitent obscurément, que nous ressentons dans notre individualité, mais qui sont ceux du siècle entier.

En résumé, contre le système d'un individu nous opposons que nous sommes uniques ; contre un système général du passé nous opposons que nous sommes situés ; contre tout système nous opposons que nous sommes libres.

Une philosophie encore bien vivante, comme le thomisme, l'a compris : « On est thomiste parce qu'on a renoncé à trouver dans un sys-

tème fabriqué par un individu la vérité philosophique. » (J. Maritain.)

Une seule chose serait réellement intéressante : l'enseignement du système qui se crée en ce moment pour nous ; mais ici deux objections se présentent : le fait même qu'il est en pleine genèse le différencie d'un système proprement dit, il s'agit plutôt d'une « vision du monde ». Or, si à la rigueur je peux apprendre à voir à quelqu'un, je ne puis lui apprendre à voir ce que je vois. La subjectivité contenue dans l'acte de voir rend les termes mêmes antinomiques, qu'on les prenne au sens concret ou au sens abstrait.

D'autre part, pour comprendre le système actuel, nous devrions connaître ceux du passé dont nous sommes les héritiers : cercle vicieux, puisque l'élève n'est pas encore à même de puiser ce qui l'intéresse dans une présentation objective de systèmes successifs : il a plus besoin d'une philosophie dans son histoire que d'une histoire de la philosophie ; et à ce stade, dans l'urgence d'une solution à prendre, d'un choix à effectuer, il lui faut se fonder sur une morale et non jouer au collectionneur de connaissances qui, pour lui, seront mortes, puisqu'il ne peut encore les faire revivre.

Si nous considérons la philosophie comme une science à transmettre, nous sommes donc en présence de deux solutions inégalement peu satisfaisantes : il est bien entendu que la critique ne porte pas sur les termes de cette alternative en eux-mêmes ; s'ils sont présentés de façon aussi dépréciative, c'est uniquement qu'ils ne satisfont pas à la situation qui nous occupe, c'est-à-dire qu'ils ne sont d'aucune aide à des esprits philosophiques en puissance : ou bien un système sclérosé pour amateurs d'archives ou bien « une philosophie baladeuse où chacun trouve ce qu'il y met » (Sartre).

Mais je peux mettre quelqu'un en possession des moyens de regarder, en possession des moyens pour retrouver la vérité qui lui est propre, et qui n'est peut-être qu'un aspect de la vérité. Et pour ceci, pratiquement la psychologie, bien que devenue science séparée, peut être utile à la connaissance de soi-même, la méthodologie comme son nom l'indique apporte une connaissance indispensable des méthodes. Mais les deux branches vraiment philosophiques sont la morale et la métaphysique qui lui sert de base. Evidemment, l'éclairage modifie les problèmes, mais l'impossibilité d'une objectivité totale ne signifie pas une complète subjectivité et le maître cherchera à donner une vue moderne des problèmes en présentant avec honnêteté et clarté les différents systèmes tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui, ou les différentes solutions aux problèmes qu'il considère comme fondamentaux pour le siècle. Sans spécialisation ardue, il exercera ses élèves à la connaissance philosophique, aux subtilités d'un raisonnement comme aux grandes exigences de la morale et ceci grâce, en particulier, aux extraits de textes intégraux écrits par les plus grands philosophes. Sa responsabilité est énorme, mais les résultats le sont aussi. Car il doit apprendre à ses élèves à retrouver leur propre vérité au lieu de leur imposer la sienne et leur laisser la liberté d'un choix conscient.

Car, comme le dit Kant (*Critique de la Raison pure*) : « Jusqu'ici il n'y a pas de philosophie que l'on puisse apprendre : car où est-elle, qui l'a en sa possession, et à quel signe la reconnaître ? On ne peut qu'apprendre à philosopher. »

Nicole Albagli.

LA GRANDE ILLUSION

Dans le dernier numéro des V. U., J.-M. Roulin, au nom de la valeur artistique du film, s'en prenait vertement à la censure.

La censure : que voilà un sujet propre à trouver son public de soi-disant connaisseurs, prêts à crier au scandale : « Que l'Etat se mêle de ce qui le regarde ! Il n'a pas le droit, au nom de critères moraux dépassés, de dénaturer des œuvres d'art ! »

Certes, M. Roulin a raison de s'en prendre au fait de la censure. Malheureusement, tout son article semble montrer que cette « institution anachronique » agit au niveau de l'Etat et que c'est cette intervention « désastreuse » qui est déterminante.

Il est vrai que l'Etat intervient, mais il n'est pas le seul à le faire. M. Roulin oublie en effet de mentionner que le film, après avoir passé entre les mains de l'Etat, subit encore le contrôle de la commune pour arriver enfin dans la cabine de l'opérateur. Qui nous garantit que là encore, pour des raisons commerciales ou autres, le film n'est pas tronqué ?

Or, il semble que cela ait été justement le cas pour le seul exemple que nous cite l'auteur de l'article : **Il Bidone**. On eût pu trouver meilleure illustration !

Et le public, cependant, continue à aller voir des films tronqués : peu importe, pourvu que ça bouge !

C'est dans la mauvaise information du public que se situe vraiment le scandale : comment se peut-il qu'on ne puisse dire à haute et intelligible voix que tel chef-d'œuvre (ou tel navet) a été dénaturé — raccourci parfois d'un quart d'heure de projection — à force de passer de main en main ?

C'est cet aspect-là de la question qui mériterait d'être étudié, critiqué, qui mériterait même de soulever une campagne d'opposition, allant jusqu'à manifester devant certains cinémas. Peut-être alors les intérêts financiers se sentiraient-ils pris à partie. Mais le public sera-t-il assez intelligent pour protester ? Pour lui en donner la possibilité, il s'agirait une bonne fois de dire toute la vérité.

Nous y reviendrons.

Laurent Bosshard.

En face de l'Ancienne Académie

« LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

Walther

Rue de Broy 11
LAUSANNE

Habille à la perfection, mesures ou confection
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons
Complet Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants : rabais 5 %

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Bigla

GEORGES KRIEG

ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2

Téléphone 22 67 25 et 26 37 26

La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde

entier. Membre Fleurop et F.I.D

Importateur direct de Hollande

et d'Italie.

Prix spéciaux aux étudiants

Un disque ?

chez

DISCO S.A.

38, Petit-Chêne
(face de la Gare)

Un très grand choix
Un service agréable

Bar
à
café



à côté
du Théâtre

Associations d'étudiants et politique

Les statuts de l'UNES, comme ceux de la FEN et des autres AGE suisses, déclarent que les associations d'étudiants sont politiquement neutres.

L'époque 1900, où les sociétés d'étudiants donnaient une note folklorique à toute la vie estudiantine, est définitivement révolue.

Mais, aujourd'hui, il faut à tout prix que cette activité s'insère dans un cadre beaucoup plus vaste; d'une part, parce que l'amélioration de la condition de l'étudiant ne pourra se faire que si le problème est posé devant l'opinion publique et soumis aux personnes influentes.

En conséquence, les associations d'étudiants se verront obligées, si elles désirent remplir leurs fonctions, de prendre des positions que certains seraient tentés de qualifier de politiques et de contraire aux statuts.

Maintenant la neutralité des organisations étudiantes est susceptible d'être définie: c'est, bien qu'il y ait contradiction dans les termes, une politique au sens large du terme.

C'est la défense d'un groupe de la société par rapport à sa fonction sociale, et non par rapport exclusivement à son propre intérêt; ainsi la démocratisation de l'enseignement, la politique sociale qui y tend.

C'est la défense de la liberté académique: liberté d'exprimer toute opinion qui se veut scientifique; ainsi les réactions en faveur des étudiants de l'Allemagne de l'Est, de Cuba, d'Algérie...

C'est la défense des libertés fondamentales de l'homme, telles que la Déclaration des droits de l'homme de 1948 les définit; ainsi les protestations au sujet de l'arrestation du secrétaire général de PUGEMA, les réactions contre l'apartheid sud-africain, la ségrégation américaine.

C'est une participation active à la discussion des problèmes nationaux et internationaux, pratiques et idéologiques, qui met ainsi à profit la liberté académique en se refusant à en faire le privilège de quelques-uns.

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

CONFLIT de la MUSIQUE MODERNE avec son public

C'est là un sujet de discussion irritant qui n'a jamais reçu de réponse apaisante ni de solution définitive. Le malaise d'ailleurs n'est pas circonscrit au seul domaine musical.

Le public en a pris son parti et se cantonne dans le mépris et l'ignorance; l'artiste, par contre, en souffre, et ici ou là, une volonté conciliatrice de rapprochement le pousse à flatter les goûts du vulgaire et à renier les sources intimes de son inspiration.

Un fossé béant sépare le producteur du consommateur et chacun s'y résigne tant bien que mal. Quoique certains aient tenté de jeter un pont au-dessus du gouffre, l'entreprise de conciliation a toujours échoué.

Le nœud du problème semble résider dans la « complexité » de l'armature théorique de la musique contemporaine qui résulte de l'évolution excessive de la musique polyphonique vers un formalisme ultra-subjectif.

Mais peut-on vraiment parler de progrès en matière d'art? Il s'en suivrait que la musique ancienne ne reposait que sur un jeu de rapports simples, naifs et immédiatement intelligibles.

Depuis le XVI^e siècle, toutes les œuvres sont composées selon une structure formelle qui n'a pour ainsi dire pas varié jusqu'à l'avènement du dodécaphonisme et de la musique athématique qui marque une cassure brusque avec la tradition et des habitudes de composition reconnues comme sacro-saintes et imperfections.

Elle n'explique pas l'indifférence ou l'indignation du public; elle n'est pas inaccessible a priori.

Ces considérations laissent cependant ouverte la question du dépaysement du public en face de la production moderne. Nietzsche écrivit un jour: « Toute musique est magique à partir du moment où elle évoque le passé; c'est pourquoi la musique ancienne apparaît toujours au profane comme meilleure que la musique moderne qui n'éveille aucune sentimentalité. »

En 1948, à Prague, un congrès réunissait, en assemblée, des musiciens progressistes qui se penchèrent sur le problème de la relation entre le compositeur et son public. Ils jetèrent l'anathème sur toute la production contemporaine, supposée trop compliquée et subjective.

C'est le public qui doit se hisser au niveau de la musique contemporaine. Et pour cela il doit abandonner tout préjugé, le respect et l'admiration conventionnels dus aux œuvres du passé.

G. Merkt.

Le Vice-président international de l'UNES démissionne

Jacques Matthey-Doret, vice-président international de l'UNES, s'est démis de ses fonctions pour des raisons personnelles.

Après s'être chargé de l'Office de presse romand, il fut élu vice-président romand à la suite de la réorganisation de l'UNES à Genève en 1955.

Le Comité de la FEN pense exprimer les sentiments de tous les étudiants neuchâtelois en présentant à Matthey-Doret ses sincères remerciements pour le dévouement avec lequel il s'est occupé de l'UNES.

Le Comité de la FEN.

ETUDIANTS ET PARTICIPATION A LA DIRECTION DE L'UNIVERSITE

Allemagne: Une « grève du rasoir » a été commencée par les représentants de l'AGE de l'Université de Mayence.

Angleterre: Il est fort probable qu'un représentant de l'Union Nationale des Etudiants d'Angleterre (NUS) sera appelé à siéger au sein du Comité du ministère de l'Education nationale d'Angleterre.

Italie: L'Union Nationale des Etudiants d'Italie (UNURI) a demandé au ministère de l'Education nationale de nommer un comité national pour l'enseignement supérieur.

SNACK-BAR et Terrasse Beauvillier L'assiette soignée de l'étudiant chaude et froide depuis Fr. 2.-

PERUCCHI, Tabacs Rue du Bassin (à côté du Temple) Pour l'achat d'une pipe

Pour tout article de qualité Quincaillerie du Jeyon

au Bon Bar le bon café Musique * Jeux américains * Billard

AUTO-ECOLE ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE Roger Terreaux NEUCHÂTEL

LE TEA-ROOM EN VOGUE Radelfinger Confiserie Place Purry

Benkert & Co Fleuristes NEUCHÂTEL

Vertical text on the left margin: ON, V. U., artistique, it à la, propre à, nnais-, « Que, ! Il n'a, oraux, 'art!', u pren-, ement, e cette, niveau, 'ention, ., mais il, lin ou-, e film, l'Etat, nmune, l'opé-, encore, autres, tement, s cite, eût pu, à aller, porte, on du, ndale:, dire à, chef-, uré -, ire de, : main, on qui, ni mé-, pague, ter de-, ors les, pris à, : intel-, donner, e fois, ard., ie, ue, LAUSANNE, ction, onns, talité, .G.E., ar:, IZ, nde, LD, nde

CHRONIQUE SPORTIVE**Groupement de courses d'orientation**

Coureurs de cross country, athlètes en particulier et étudiants en général, il existe un sport peu connu par ici, mais qui a un grand succès dans les pays nordiques et en Suisse alémanique: la course d'orientation (appelée autrefois cross à l'aveuglette). Il s'agit d'un sport complet, pas trop astreignant, plaisant et peu coûteux, qui consiste à suivre, muni d'une carte et d'une boussole, un chapelet de points placés dans les bois et les champs, ceci sur une distance de 5 à 12 km. Les difficultés de lecture de carte ajoutent de l'intérêt à l'entraînement du coureur, heureux d'échapper aux pistes cendrées et qui préfère choisir lui-même son chemin plutôt que de suivre des fanions.

Il s'est constitué à Lausanne un groupement ayant pour but de pratiquer ce sport. Je prie tous ceux qui connaissent et aiment ce sport ainsi que ceux qui s'y intéressent de se faire connaître et de nous écrire à l'adresse suivante: Gaston Perret, ch. de la Rosière 26, Chailly, Tél. 28 11 68.

Tous sont d'ores et déjà invités à l'assemblée du 18 février, à 20 h. 30, au restaurant «Au jour et nuit», 1er étage.

Gaston Perret et moi-même sommes à votre disposition pour tous renseignements.
Jean Perrochon, EPUL g. c. VII, Tél. 22 12 49

BASKETBALL

Résultats des éliminatoires:

Série A — Groupe I	Classement :
Turquia — Lémania	35 - 13
Iraniens — Lémania	29 - 15
Turquia — Iraniens	18 - 10

- 1. Turquia 4 p.
- 2. Iraniens 2 p.
- 3. Lémania 0 p.

Série A — Groupe II	
Français — Minerva	36 - 22
Minerva — S A S	23 - 25
Français — S A S	31 - 15

- 1. Français 4 p.
- 2. Minerva 2 p.
- 3. S A S 0 p.

Série B — Groupe I	
Italia — Stella	15 - 13
Helvétia — Stella	20 - 12
Italia — Helvétia	24 - 18

- 1. Italia 4 p.
- 2. Helvétia 2 p.
- 3. Stella 0 p.

Série B — Groupe II	
Valdésia — Zofingue	5 - 0
Belles-Lettres — Zofingue	55 - 0
Belles-Lettres — Valdésia	30 - 18

- 1. Belles-Lettres 4 p.
- 2. Valdésia 2 p.
- 3. Zofingue 0 p.

Finales:

Valdésia bat Helvétia	16 - 6
Belles-Lettres bat Italia	26 - 9
S A S bat Lémania	16 - 12
Minerva bat Iraniens	20 - 13
Français bat Turquia	46 - 6

Classement final:

Série A	Série B
1. Français	1. Belles-Lettres
2. Turquia	2. Italia
3. Minerva	3. Valdésia
4. Iraniens	4. Helvétia
5. S A S	5. Stella
6. Lémania	

BAL HEC

Vendredi 14 février
dès 22 h.

HOTEL DE LA PAIX

avec le

New Orlean Jazz Group

Etudiants: couple 4.—

A TRAVERS LE MONDE

Canada: Le Centre social de l'AGE de l'Université de Montréal organise des «dîners universitaires» qui ont pour but de favoriser un véritable esprit universitaire et une plus grande collaboration entre tous les étudiants. Des étudiants invitent un de leurs confrères à dîner dans leur famille un dimanche par mois. Ceci permet aux étudiants de l'extérieur d'entrer en contact avec une famille montréalaise et offre un changement de la nourriture de cafétéria. A cette campagne peuvent participer tous les étudiants résidant hors de leur famille pendant l'année scolaire et tous les étudiants de Montréal désireux d'inviter un ou une camarade de l'extérieur à un repas dans leur famille. Ces dîners sont gratuits. Après avoir donné son nom comme participant, l'étudiant est averti par téléphone, s'il est l'invité, qui ira chez lui, et s'il est l'invité, chez qui il ira.
(Le Quartier Latin, Montréal)

Indonésie: Le bizuthage introduit depuis peu par les unions indonésiennes d'étudiants a provoqué de vives réactions de la part des autorités. Le ministre de l'Éducation nationale a adressé aux recteurs des universités et aux AGE une circulaire leur apprenant que le secrétaire général du ministère des cultes s'était plaint de ces usages importés de l'étranger, qui n'avaient donc aucune raison d'être en Indonésie; la circulaire se terminait en recommandant la cessation de ces cérémonies. Il serait peut-être intéressant de faire une enquête pour savoir dans quelle mesure nos bonnes sociétés ont par leur cérémonie un caractère religieux.

C'est un point de vue sous lequel on n'a guère l'habitude de les envisager mais qui ne manque pas de certain fondement. En Indonésie d'ailleurs, une nouvelle société ayant pour but l'abolition du bizuthage a été formée.

Espagne: L'Université de Barcelone possède une coopérative estudiantine avec trois magasins pour la vente et la diffusion des cours dactylographiés de plusieurs disciplines, pour la vente de traités avec une réduction variant de 15 à 20 %, pour l'achat, la vente et l'échange de livres usagés, et pour la vente d'instruments, d'outils, d'articles de sports et du matériel nécessaire aux études. On prévoit la création d'une section spéciale pour le ravitaillement des foyers d'étudiants et des restaurants universitaires, section qui négociera ses achats directement avec les producteurs industriels ou agricoles. La fondation pour la vente de chaussures et de vêtements est également en projet.
(Estilo, Barcelone)

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE

Après une interruption de quelques mois, l'Orchestre universitaire reprend son activité le mardi 11 février, à 18 h., dans son local habituel, place de la Cathédrale 2, au sous-sol. Tous les étudiants qui songeraient à se joindre à ce mouvement seront les bienvenus.



A l'Ombre de la Cathédrale
Lausanne-Cité
Rochat, imprimeur
saura vous satisfaire

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantisements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes

LAUSANNE
36 agences dans le canton

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE L'AGE

Présidences		
Vice-présidences	sur rendez-vous aux heures de secrétariat.	
Voix universitaires		
Caissier		
Aff. extérieures	mardi	1200 - 1400
Aff. intérieures	lundi	1215 - 1345
Logement	lundi	1215 - 1345
	mercredi	1215 - 1345
	vendredi	1215 - 1345
Travail	lundi	1215 - 1345
	mercredi	1215 - 1345
	vendredi	1215 - 1345
Art et culture	vendredi	1200 - 1400
Entraide	jeudi	1215 - 1400
	samedi (EPUL)	1130 - 1200
Sportive	mardi	1100 - 1200
	vendredi	1100 - 1200
Secrétariat	les après-midi de lundi à vendredi de 1330 - 1630 (tél. 22 35 40)	

Pendant les heures de secrétariat: tous renseignements, permanence intermédiaire des commissions.

Composition du Comité H. E. C. 1957-58

Président: Dominique Thomas
Vice-présid.: Jean-Pierre Haymoz
Secrétaire: Alain Aboudaram
Caissier: Antoine Nicodet
Jean-David Husson
Pannos Vourvoulis

Les Faux-Nez dans**LE REVIZOR**

de Nicolas Gogol

Un nombre limité de billets au prix réduit de Fr. 2.— est encore à la disposition des étudiants pour la représentation du dimanche 16 février, à 20 h. 30, à la grande salle de Beaulieu.

Hâtez-vous de prendre vos places pour ce spectacle, jugé excellent et présenté par une troupe dont la réputation n'est plus à faire.

Location au secrétariat de l'AGE, de 13 h. 30 à 16 h. 30, et aux Faux-Nez, de 18 à 19 h.

Pays-Bas CINEMA D'ETUDIANTS

Depuis dix ans, il existe à Amsterdam un cinéma étudiant, du nom de «Kriterion», et dont le personnel se recrute exclusivement parmi les étudiants. En 1946, les étudiants obtinrent un crédit de 100 000 florins (1 florin = 1 fr. s.) et une licence. A l'époque, tout le monde croyait à une faillite à terme. Aujourd'hui, il fait partie des curiosités de la ville et montre de bons films qui intéressent le public. Le bénéfice est tellement élevé que les gérants peuvent organiser une fois par semaine un concert de disques, et mettre des salles à disposition des groupes dramatiques et des ensembles musicaux de l'Université.

Nous dédions généreusement cette information à l'Association cinématographique romande...

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez

se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Espace 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

Union européenne des six

L'équivalence des diplômes, l'application du régime de la sécurité sociale aux étudiants et l'introduction de facilités à l'intention de tout étudiant désireux de s'inscrire à une université dans un pays autre que le sien, telle est la teneur des revendications formulées par les présidents des Unions nationales d'étudiants des six pays du Marché commun, lors d'une conférence à Luxembourg. Il a été décidé que l'Union nationale des étudiants italiens (UNURI) organiserait, en février 1958, à Rome, un séminaire ayant pour objectif l'élaboration d'un programme répondant à ces revendications. Avant ce séminaire, chacune des unions nationales participantes étudiera une question déterminée. La Fédération des étudiants de Belgique (FEB) étudiera les problèmes de la coordination des études supérieures sur le plan européen, tandis que l'Union nationale des étudiants néerlandais (NSR) étudiera la coordination interfacultaire des étapes des études de droit, de sciences politiques et de sciences économiques. La possibilité de l'extension des cours de vacances en Europe fera l'objet des recherches de l'Union nationale des étudiants du Luxembourg (UNEL). L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) examinera la question de savoir à combien de diplômes l'équivalence s'étend actuellement et à quels diplômes elle pourrait s'étendre dans un proche avenir. L'Union nationale des étudiants italiens étudiera les possibilités de la coopération culturelle entre les six unions nationales, tandis que l'Union nationale des étudiants d'Allemagne (VDS) établira une statistique concernant la situation actuelle des échanges de boursiers et de stagiaires, de même qu'elle fera des propositions aux participants, en vue d'une extension des programmes d'échanges existants.
(Informationen aus der Studentenschaft, Bonn).

On raconte cette quinzaine...

Deux histoires d'Anatole France : Comme on lui demandait son opinion sur la vogue grandissante des écrivains à mœurs douteuses, il répondit :

— J'en pense peu de bien, ces gens ne connaissent en effet pas les règles d'orthographe les plus élémentaires, puisqu'ils mettent au masculin ce qu'il faut pourtant mettre au féminin.

**PAPETERIE
de ST LAURENT**
Charles Krieg
RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE
Téléphone 23 55 77

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le **Barbare**
Rendez-vous des étudiants
Esc. du Marché 27

Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets et soirées

Tél. 23 63 63

LAUSANNE



Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur: Michel Kernin, Av. J. Olivier 20

Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

B 9523

Le bon exemple

C'était en novembre dernier. Nous annonçons ici même la revision de la loi fédérale sur l'allocation aux militaires pour perte de gain, nous demandions d'être consultés à cette occasion, tant la condition financière de « l'étudiant-soldat » nous paraissait — et nous paraît encore ! — inéquitable.

Or notre premier vœu a été entendu, et la grande nouvelle mérite les plus belles majuscules de l'imprimerie : LES AUTORITES ONT TENU A CONSULTER LES ETUDIANTS. En effet, l'Office fédéral des assurances sociales vient de soumettre à l'UNES, et par elle, aux AGE, l'avant-projet de la loi qui nous intéresse, afin que nous le commentions et l'assortissions de nos propositions éventuelles. Est-ce à dire que nous sommes au bout de nos peines, que toutes nos suggestions seront retenues ? Pas nécessairement. Mais un fait est clair, qui doit être clamé : pour la première fois dans l'histoire suisse, un gouvernement est venu demander l'avis des étudiants sur une question qui les touche de près.

Cette attitude encourageante des autorités fédérales signifie tout simplement que l'on consent à ne plus nous considérer comme des mineurs. L'on a donc compris, « en haut-lieu » (comme disent les penseurs, qu'on pouvait attendre de nous une collaboration loyale, dont les effets seraient autrement plus heureux que ceux de la politique du fait accompli.

Voilà un premier point marqué au tableau de l'intégration sociale. L'étudiant n'est plus l'animal que l'on enferme parce qu'il est dangereux pour le public. On l'autorise à mettre le bout de son nez hors de l'Académie, on l'autorise à participer à la vie civique, on l'autorise à jouer un rôle dans la nation. Tout cela est réjouissant.

Pas trop d'euphorie cependant ! Plutôt deux vœux pressants. D'abord, nous souhaitons que ces consultations officielles aient toute leur signification (qu'on tienne compte de leurs résultats), qu'elles ne soient pas des consultations de pure forme, données en appâts aux étudiants pour calmer leur voracité. Ensuite, nous souhaitons que ce qui a été compris à Berne le soit aussi, complètement et honnêtement, à Lausanne.

Jean-P. Delamuraz, Président de l'AGE.

UN BEAU GESTE

Au cours du dernier camp de ski à Zermatt, la commission sportive a organisé un loto. La moitié du gain, soit 166 francs, a pu être versée à l'Entraide.

Bien joué, les sportifs !

La critique est aisée...

Officieusement, puis officiellement des critiques ont été adressées aux VU. C'est normal ; à ma connaissance aucun rédacteur de journal d'étudiants n'a jamais pu faire l'unanimité sur la manière de mener à bien sa tâche. Même le numéro spécial sur l'exposition nationale, qui pourtant était une réussite, n'a pas récolté que des louanges. La position du rédacteur est particulièrement délicate, plus délicate que la position de la plupart des étudiants responsables de l'AGE, car tous les quinze jours (en principe) il dépose le bilan de ses activités dans la boîte aux lettres de chaque étudiant. Or il n'y a pas plus critique que l'étudiant pour son congénère qui essaie de réaliser quelque chose. Est-ce que ce sont les études qui entraînent une hypertrophie de l'esprit critique ? C'est possible. Mais il y a aussi de la part de l'étudiant une certaine suspicion, une rancune contre celui qui, lui semble-t-il, veut paraître plus intéressant que les autres et se permet de faire publier sa salade. A priori l'article de l'autre ne vaut rien, il est complètement dépourvu d'intérêt. L'étudiant semble éprouver une sorte de jalousie d'intellectuel, comme elle existe paraît-il chez les médecins (conf. Vandermeersch : corps et âmes) ou dans d'autres professions encore.

Cette remarque est non seulement valable pour les VU, mais aussi pour les réalisations de l'AGE en général ; la plupart des étudiants qui n'y collaborent pas ou qui n'en bénéficient pas, traitent avec mépris ses efforts, sans même étudier sérieusement les problèmes.

Le lecteur est paresseux

Mais ceci n'est qu'une face de la question, il faut ajouter encore la paresse intellectuelle du lecteur. En effet, parmi les reproches importants soulevés, beaucoup ont trait à la forme. On trouve les VU ternes, sans originalité dans la présentation. Sans doute les mécontents désireraient-ils une publication illustrée, voire même en couleur, alors peut-être daigneraient-ils regarder les images et éventuellement lire le texte. Il faut en quelque sorte allécher, donner un stimulant, pour éveiller l'appétit capricieux de nos lecteurs repus. Je regrette, mais je ne saurais m'engager dans cette voie, d'une part pour des raisons financières, et, d'autre part, parce que j'estime (ou plutôt j'estime) les étudiants capables de s'intéresser spontanément à des sujets tels que Blaise Cendrars, le sort de l'étudiant en URSS ou l'enseignement de la philosophie ou d'autres encore, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des artifices de mise en pages. Restons sobres, car nos moyens ne nous permettent pas de folles réalisations !

Mon propos — ceux qui m'ont lu jusqu'ici s'en seront aperçus — est de justifier la politique contre les critiques qui se sont élevées. Deux possibilités s'offraient à moi pour parvenir à cette fin :

ou dénigrer les opposants et démontrer que leurs arguments ne sont pas fondés, ce que je me suis efforcé de faire jusqu'à présent, ou apporter des justifications à ma ligne de conduite, ce que je vais m'efforcer de faire.

« Autocritique »

Il a été souvent reproché aux VU de croupir dans l'apathie, de ne pas prendre position, ce qui avait pour effet de rendre ce journal ennuyeux ; neutre, inodore, incolore, telle serait sa devise. Beaucoup d'étudiants préféreraient que nous prononcions l'anathème contre tout et contre tous et que les VU mordent, tel un jeune chien qui se fait les dents, tout ce qu'elles rencontrent, comme il siérait à un journal étudiant. Il est certain que notre attitude modérée, paisible, conciliante enthousiasme moins que l'attitude qui consisterait à préconiser la pendaison des autorités ou la révocation des professeurs au gré des étudiants. Mais il faut reconnaître que notre manière est plus efficace ; nous ne revendiquons que des améliorations possibles, mais avec ténacité et fermeté et nous aboutissons souvent à des résultats. Voyez plutôt l'exemple que cite dans ce numéro J.-P. Delamuraz. A force de crier « au loup » pour rien, plus personne ne vous croit lorsque le danger est là. Vous connaissez tous l'histoire de Guillaume le menteur, n'est-ce pas ? D'ailleurs il ne faut pas croire que nous ayons choisi la voie la plus facile, critiquer à outrance, détruire pour le plaisir, effrayer le bon bourgeois en se singularisant ou en racontant des histoires horriblement pornographiques, est somme tout plus facile.

Il faut l'avouer, à côté des simples critiques, des remarques constructives me sont aussi parvenues. M. Widmer, président du comité de la faculté des sciences, propose des articles plus courts, donc plus nombreux, et une audience plus large des diverses facultés, notamment des facultés scientifiques. Il ne me semble pas que la première proposition puisse être systématiquement appliquée ; en effet, tout en s'efforçant de tendre à la concision, il ne faut pas oublier qu'une page de journal ne représente que trois à quatre pages dactylographiées, certains sujets méritent un développement assez long et ne gagnent pas à être contractés au maximum sous peine de devenir touffus ou difficilement compréhensibles au non initié ; dans ce cas, le lecteur aurait à juste titre le droit de se plaindre du contenu du journal. En outre, la formule digest ne me semble pas être la plus heureuse.

Si j'ai fait quelques restrictions quant à la première proposition, je souscris par contre entièrement à la seconde qui tend à élargir le cercle des collaborateurs et entraînera de ce fait une plus grande variété dans les articles. Je suis prêt à ouvrir largement les colonnes à tout article traitant d'un sujet d'une certaine actualité et ne faisant pas preuve

d'un esprit sombrement partisan. Chacun d'entre vous qui trouve un sujet digne d'intéresser les lecteurs peut prendre contact avec moi (Téléphone 25 84 42, heures des repas) ; je serai heureux de recevoir vos suggestions.

En définitive, si votre journal ne vous intéresse pas, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes, car chacun de vous peut le rendre plus intéressant en y apportant ses propres contributions.

J.-M. Graf.



Nous sommes fiers de pouvoir ressortir des cartons le seul cliché que les VU possèdent. Ce n'est pas sans raison. Le président de l'AGE, Jean-Pascal Delamuraz, a été nommé membre du Comité d'organisation de l'Exposition Nationale et il siégera au sein de la Haute Commission. C'est en tant que membre de l'AGE, mais aussi en tant que représentant de l'UNES et enfin et surtout pour ses qualités personnelles qu'il a été choisi.

Nos vives félicitations pour cet honneur bien mérité.

LA RÉGIE PROPOSE...

En face de l'Ancienne Académie

« LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



Au pays de la Bible et du socialisme

I. De la sérénité du paysage aux cruautés de l'histoire

La dépression du Jourdain est unique au monde. Située à quelque trois cents mètres au-dessous du niveau de la mer, aucun paysage du globe ne saurait lui être comparé en fait de désolation. Dans la Mer Morte sursalée, pleine de bitume, de soufre et d'acide, nul poisson, nulle algue ne sauraient survivre même un instant. Nulle fleur, nul brin d'herbe ne sauraient pousser sur les collines salées et les cratères lunaires qui l'entourent : une vision presque irréelle de néant et de vide.

Mais cette vallée désertique, de chaleur tropicale, n'est qu'un cas limite. Le reste de la Palestine jouit d'un climat beaucoup mieux équilibré. Ainsi la luminosité de l'atmosphère et la pureté de l'air ont fait de la Galilée un endroit des plus délectables et c'est aussi l'une des contrées qui cause, la plus grande impression. La verdure repose les yeux et l'esprit. Des forêts d'oliviers et de pins tachent les flancs des montagnes qui n'ont pas la dureté et l'agressivité des monts de Juda. Le Carmel, dominant Haïffa et sa ravissante baie, Acre aux souvenirs moyenâgeux des Croisés, les collines de Nazareth et de Cana, Safad, ville de la Cabale qui ont été au cours des siècles les témoins d'événements uniques, semblent maintenant s'être endormis sur leur richesse passée que seul le voyageur ébloui réveille.

Malheureusement, la dureté des hommes et les cruautés de l'histoire démentent le charme idyllique de cette région. La réalité apparaît brutalement en filigrane de ces quelques chiffres : il y avait 18 millions de juifs à travers le monde, avant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Celui-ci en a massacré un bon tiers. Infinitement rares sont ceux qui, en Allemagne et en Europe centrale, ont échappé à l'extermination. Sur les 12 millions qui restent, un peu moins de 2 millions habitent la Palestine, 5 millions résident aux États-Unis et le reste se trouve réparti en Angleterre, France, Russie, Afrique du Nord et Proche-Orient.

Mais, aujourd'hui, le vœu que les juifs du monde entier forment à Pâques, depuis les 2000 ans de leur « diaspora », « l'an prochain à Jérusalem » est réalisable. L'article premier de la Constitution met bien en évidence que l'État d'Israël est ouvert à tous les juifs, sans distinction. Il prend même en charge leur rapatriement et les émigrés ne cessent d'affluer. Cent mille « sont revenus » en 1957. On en attend autant pour 1958. Le sol, en comptant la mise en valeur du Neguev, pourrait facilement en contenir et en nourrir 8 millions, estiment les experts.

Toutes les nations y afflueront

Tous les peuples de la terre y sont représentés : le Polonais, un « dur » aux cheveux blancs, la petite Belge mignonne et potelée, l'Allemand très sûr de lui, l'Égyptien racé et souriant, l'Irakienne au regard perdu dans les plaines du Tigre ou de l'Euphrate, un rabbin séfaradim, des religieux askénasis à papillotes et à redingote, des athées, des contemplatifs, des réalistes, des utopiques, des gens calmes et des nerveux-bilieus. Israël est né de cette confusion de langues, de philosophies, de conceptions, d'opinions et de coutumes différentes.

Les Russes et les Polonais, fuyant les pogroms, furent les premiers à s'installer en Palestine ottomane, puis anglaise, après la première guerre mondiale. À partir de 1933, date de l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les juifs allemands qui avaient lu « Mein Kampf » émigrèrent en masse. On a dit avec beaucoup de justesse que la réussite d'Israël résultait de l'heureux mariage entre l'idéalisme russe et l'esprit organisateur des Germains.

Aux approches de la deuxième guerre mondiale, les Arabes, habitants du pays, voyaient le moment très proche où ils allaient être minoritaires et, forts de l'inertie complaisante du Colonial Office, ils se mirent à remuer et fomentèrent des émeutes contre les juifs.

En 1939, Chamberlain publiait le fameux « Livre Blanc » qui interdisait l'accès de la Palestine à tous les nouveaux immigrants. Ce fut alors le drame atroce de ces bateaux chargés de cargaison humaine qu'on repoussait et qui erraient de port en port sans pouvoir débarquer nulle part ; ce fut la tragédie de ces Bulgares ou de ces Hongrois qui avaient pris la fuite juste avant l'arrivée des Allemands et que l'administration anglaise, cyniquement, selon la formule consu-

crée, renvoyait « d'où ils venaient », c'est-à-dire tout droit dans les chambres à gaz de Dachau ou de Buchenwald.

Il a même fallu attendre le départ des Anglais, le 14 mai 1948, pour que l'accès fût à nouveau libre. Si les sources d'immigration en provenance de l'Europe centrale étaient tarées, on afflua en grand nombre, surtout d'Égypte, d'Irak et d'Afrique du Nord.

Comme dans un conte des mille et une nuits

Un ami m'emmena visiter un village de Yéménites et me raconta leur touchante histoire : « Ils étaient 50 000 au Yémen, c'est-à-dire dans l'un des pays les plus sous-développés du Moyen-Orient et peut-être du monde. Là, les juifs yéménites vivaient repliés sur eux-mêmes, en tribus fermées, selon des rites ancestraux, parlant un dialecte judéo-arabe et régis de façon draconienne par les lois mosaïques. Pendant deux mille ans, ces tribus yéménites se sont répétés, de génération en génération, une prière juive dans laquelle on prophétisait qu'ils seraient ramenés en Terre Sainte « sur les ailes d'un aigle ». La foi naïve et intense des Yéménites ne pouvait faire de cette image un simple symbole. En 1949, cela devenait une réalité : un pont aérien s'établissait entre le Yémen et Israël et 50 000 Yéménites étaient ramenés en Constellation sur la Terre Promise.

Depuis leur arrivée, ils n'ont pas fini de s'émouvoir de leur présence en Israël et d'être reconnaissants. Et, s'étant adaptés avec une prodigieuse facilité à la technique et à la vie modernes, ils constituent maintenant un élément de dynamisme.

Problèmes d'assimilation

Malheureusement, ça n'a pas été le cas de tous les immigrants. Les juifs russes ou allemands « d'âme biblique, d'idéal tolstoïen et de comportement nordique » qui dirigent Israël, s'étaient mis dans la tête de faire de leur pays la Suisse du Moyen-Orient. L'apport des pays méditerranéens et arabes bouleversent leurs plans et leur pose de sérieux problèmes d'assimilation qui sont vitaux pour l'équilibre interne et l'existence même d'Israël.

« Il faut faire une reprise en mains énergique, me disait un responsable syndical, pour que l'on ne retrouve pas, trois jours après son débarquement, le petit épicer de Casablanca marchant de tapis au coin du Zion square à Tell Aviv. »

Ces nouveaux venus d'Afrique du Nord en particulier ont adopté le style de vie des milieux dans lesquels ils vivaient, et la ville exerce une terrible séduction. C'est pourquoi le gouvernement, au lieu de les laisser s'entasser dans les villes et accroître le nombre des déracinés et des inadaptés, les transporte du bateau directement à la campagne, sans s'arrêter dans des camps de transition où ils mèneraient une existence désœuvrée et oisive.

Ce passage est souvent très difficile. Dans les montagnes de Safed, un petit marocain qui, sur le bord du chemin, m'avait vendu des « sabrés », me suppliait de l'emmener en Suisse ou en France, tant la vie était dure et pénible. Son père, tailleur d'habits à Marrakech, était devenu... tailleur de pierres. Arrivé depuis deux ans, il avait reçu du gouvernement une ferme et un coin de désert à cultiver. Mais, avant de prévoir la moindre petite irrigation pour la plus pauvre des récoltes, il avait dû dépierrier mètre par mètre et casser tous les rocs et les cailloux qui recouvraient ses champs.

Des marxistes qui lisent la Bible

De Tibériade à Tabgha, la route, tantôt de plain-pied, tantôt sur la hauteur, suit le lac. Les autobus y sont rares et je fais équipe avec un membre d'un « kibboutz » voisin, celui de Ginneisar. Par bonheur, il parle français et notre conversation, en attendant la voiture qui vaudra bien nous prendre, est des plus intéressantes. Son nom est Moshe (Moïse) ; originaire d'Algérie, il a vécu longtemps en France. Petit, le regard brûlé, son enthousiasme confère à tous ses propos un accent pénétrant de sincérité. Il persuade plus qu'il ne dialogue.

Sa femme et lui fêtent leur sixième année au « kibboutz » de Ginneisar dont la spécialité est la culture de la banane et surtout

la pêche. Et, ce qui frappe le plus Moshe dans cette contrée, c'est de sentir la présence de Jésus, c'est de vivre là même où il a passé une bonne partie de sa vie, c'est d'exercer le même métier que la plupart de ses apôtres.

Car, bien que matérialiste, marxiste et athée, il lit la Bible. Évidemment, il l'interprète d'une façon un peu particulière, dans un sens socialiste : « Le Christ est le premier des révolutionnaires, génial précurseur de Karl Marx. Quant aux prophètes de l'Ancien

Testament, ils sont les vrais héros du socialisme ». Puis il ajoute, sur un ton légèrement passionné : « Au fond, ce n'est pas nous qui avons crucifié le Christ, mais c'est cette « mafia » de rabbins et de prêtres, cette horde de religieux et de scribes, tous ceux qui vivent de la religion et qui exercent encore de nos jours de funestes ravages ». « Si le Christ revenait aujourd'hui, continuerait-il, c'est chez nous, au « kibboutz », qu'il descendrait. »

II. Introduction à la vie collective

Périodiquement, cette question revenait sur le tapis. On avait fini par ne plus y croire et on l'avait gentiment renvoyée aux calendes grecques. Pensez, une vie où tout le monde serait sur un plan d'égalité, hommes et femmes, jeunes et vieux, une céleste utopie, douce chimère d'un cerveau trop imaginaire. C'était bon pour ces socialistes chevelus, fumeux et visionnaires qui, régulièrement, effrayaient et scandalisaient le « bon bourgeois » avec de tels propos. Il y avait bien les moines, mais n'était-ce pas leur métier de vivre en communauté ? Quant aux « kolkoz » soviétiques, on disait que c'était le point faible du régime.

Si l'usine est un terrain propice au développement de l'instinct de collectivité, le travail du paysan, au contraire, est personnel et individuel. Pourtant, alors que les pays de l'Est éprouvent de grandes difficultés, Israël réussit complètement son expérience de collectivisme agricole. Et le « Kolkoze » soviétique paraît vraiment... réactionnaire en face de son concurrent israélien : le « Kibboutz ».

Qu'est-ce qu'un « kibboutz » ?

C'est la forme la plus originale de la vie agricole israélienne. Le mode d'existence y est collectiviste, l'argent inconnu, et tous les membres, hommes et femmes, travaillent la terre sans toucher aucun salaire, ni aucun bénéfice. On y entre et on en sort comme on veut. Le comité de gestion subvient à tous les besoins de chacun. Un autre comité répartit le travail pour chaque jour.

Les « kibboutz » sont connus et célèbres dans toute la Palestine. Ils exercent une séduction sur tous les gens des villes, car la vie y est dure mais belle. Il y en a de vieux, fondés voilà plus de vingt ans. Ils se sont auréolés de gloire pendant la guerre et maintenant ont atteint une certaine prospérité. Il y a les « kibboutz » jeunes, ceux qui se lancent ; ils ont la foi des nouveaux convertis et l'audace des pionniers.

En Israël, partout on vous demandera : « Dans quel « kibboutz » êtes-vous allé ? » Les noms de Déganiya, Dan, Mizra font impression sur l'auditoire, produisant un effet assez semblable à celui qu'un « kibboutz », viendrait dire qu'il a fait une retraite dans une abbaye réputée, à Solesmes ou à Taizé par exemple. Aristocratie d'Israël, les gens du « kibboutz » sont d'une qualité humaine tout exceptionnelle, vu qu'on y entre par vocation. Et, petit paradoxe amusant, la campagne est en avance sur la ville non seulement au point de vue des idées, mais pour le progrès social.

On compte plus d'une centaine de ces fermes collectives qui réunissent quelque soixante-dix mille membres, soit le 6 % de la population totale. À eux seuls, ils assurent le 50 % de la production agricole. Tant sur le plan économique que militaire, ils sont indispensables.

Nahr-Shonim

Nahr-Shonim, où j'ai passé quelques jours, n'a pas l'opulence des « kibboutz » déjà anciens. Il a fêté le 15 septembre dernier son huitième anniversaire. Comme tous les peuples arabes, ils ont ce sens inné de l'accueil et de l'hospitalité qui fait si cruellement défaut en Occident et en Suisse en particulier.

Pour ne pas perdre un pouce de terre cultivable, on a adossé les hangars et les maisons d'habitation au flanc de petites collines rocailleuses à deux kilomètres de la frontière jordanienne. Petit à petit, les maisons de pierre ont remplacé les maisons provisoires en bois, signe de temps meilleurs après l'austérité des débuts.

L'élément de base est constitué par des Égyptiens. Ayant accompli leurs études dans des établissements français du Caire ou d'Alexandrie, ils parlent tous le français. En 1947, redoutant des difficultés avec l'administration égyptienne, ces jeunes gens se sont enfuis. Ils se battent dans l'armée israélienne improvisée, lors de la guerre judéo-arabe,

et, en 1949, s'étant retrouvés, ils décident de fonder un « kibboutz ». Aucun d'eux n'avait des antécédents d'agriculteurs, mais ils venaient tous de milieux bourgeois et citadins et exerçaient la plupart une profession libérale. L'un était professeur de philosophie, l'autre licencié en droit, un troisième commerçant. La transition fut rude. Tous firent des stages dans d'autres « kibboutz » pour apprendre ce nouveau métier. Ces intellectuels sont devenus maintenant les agronomes les plus hardis et les plus révolutionnaires.

Organisation du « kibboutz »

Ici, comme ailleurs, les comités prennent en charge les divers besoins du « kibboutz ». Il y en a un qui résout les questions sociales (mariages, divorces, etc.), un autre est responsable de l'éducation des enfants, le comité culturel organise des conférences, expositions, séances de théâtre ou de cinéma ; il monte des soirées récréatives à l'occasion de fêtes ou d'anniversaires. Le comité du travail établit les plans de cultures pour une année. C'est le comité le plus important. Son secrétaire remplit pour une période déterminée les fonctions de président du « kibboutz » et de syndic.

Chaque semaine, le jour du « shabbat » qui est chômé, mais sans aucune connotation religieuse, a lieu l'assemblée de tous les membres du « kibboutz ». On y discute du travail accompli durant la semaine, les comités présentent leurs programmes pour la semaine à venir, on critique, on apporte des suggestions, on prend des décisions. C'est à cette réunion que se célèbre le mariage de deux « haverim » (pionniers de « kibboutz »).

« Kibboutznik » et « kibboutznik »

La femme (« kibboutznik ») est sur un strict pied d'égalité avec l'homme (« kibboutznik »), à la tête des comités comme dans des travaux plus humbles. Pourtant la communauté se fait selon les besoins des hommes et surtout des femmes dont on a bien compris les différences : s'usant plus vite que l'homme, elle travaille moins que lui aux travaux les plus durs, et elle a des occupations qui relèvent plus spécifiquement de sa compétence : infirmière, éducatrice, etc. J'ai visité la buanderie, remplie de machines à laver, la blanchisserie, le magasin où chacun vient choisir ses habits. Pour nous autres hommes, me dit mon guide, on prend votre taille, et voilà un pantalon et une chemise, pas tant d'histoires. Tandis que, lorsqu'une femme vient se choisir une jupe, c'est beaucoup plus compliqué ! L'égalité n'est donc pas si complète...

Chaque fois qu'arrive son tour, elle monte la garde, la nuit. On serait tenté de croire que la femme, de par son activité, aurait tendance à se « masculiniser » et à perdre sa féminité. C'est tout à fait inexact : la fille du « kibboutz » n'a rien perdu de sa grâce, mais au contraire possède un charme évident. Bien sûr, si l'on se réfère, comme canon de beauté, à la vedette de cinéma « made Hollywood » la plus sophistiquée ou à la « pépée » des films policiers de la série noire, on risque bien de n'être pas d'accord. Car la « kibboutznik » porte le « short » et la chemise kaki pour le travail, ne connaît pas le rouge à lèvres et manie la mitrailleuse ou la « Handgrenad » avec autant de facilité que l'aiguille à tricoter.

(suite en page 5)

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le Barbare

Rendez-vous des étudiants

Esc. du Marché 27

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

De la contingence de la méthode

L'être est antérieur au connaître ; avant d'être objet, il est. Dans toute science, c'est donc l'objet qui va déterminer la méthode ; celle-ci doit se construire progressivement, à tâtons quelquefois, de telle façon qu'elle devienne de plus en plus adéquate à son objet. Mais comme il ne saurait être connu d'elle par avance, la méthode se trouve face à son objet dans une situation dialectique méthodologique. Méthodologique en effet, puisque l'objet est soumis à la dialectique premièrement en tant qu'objet, et secondairement seulement, au point de vue de la connaissance, en tant qu'être. Il s'agit alors d'une dialectique ontologique. La dialectique de la connaissance n'est jamais uniquement méthodologique, puisque toute méthode, en s'appliquant, réagit sur son objet (ontologiquement existant hors d'elle-même — la fin et la mesure de son connaître), ceci d'autant plus que le connu est moins extérieur au connaître — c'est-à-dire d'autant moins que la connaissance est médiate, qu'elle s'applique plus au signe qu'à la chose signifiée ; car alors le signe d'abord est modifié par l'union dialectique, et le substrat dans la faible mesure où le signe est aussi cause du signifié, par réaction sur son futur (puisque'il ne saurait être totalement extérieur à son devenir). Ainsi une connaissance réflexive de l'acte de connaître (connaissance immédiate par excellence) sera ontologiquement dialectique, elle ne pourra donc être perfectivée, puisque l'acte est son propre objet. Il en est de même, dans une très moindre mesure, des sciences humaines, et aussi finalement des sciences physiques ; ainsi, dans la description d'une expérience, il ne faudra pas seulement énoncer le résultat, mais décrire aussi la méthode et les instruments, puisque, d'une façon infime peut-être, ils ont dû entrer en contact avec l'objet, et le modifier.

Pour satisfaire au besoin de plénitude de la connaissance, l'être-objet tend à se confondre à l'être ex-sistant. (Le but de la connaissance est de connaître l'être tel qu'il est et non tel qu'elle le conçoit.) La méthode doit être une appétence de l'identité avec son objet. Cette identité serait la synthèse finale et donc la fin de la dialectique cognoscitive. C'est pourquoi elle serait aussi la fin de la science, sa réalisation dans la connaissance parfaite. Elle est impossible parce que le mouvement dialectique ne peut pas se transcender en immobilité, mais indéfiniment seulement dans la négation de lui-même par un autre semblable. Une connaissance dialectique ne peut donc jamais être parfaite, non par une défection de l'objet (puisque l'être est la mesure du connaissable), mais à cause de la nature intime de la connaissance humaine. Dans l'absolu, on peut donc considérer l'immobilité comme la suprême perfection, puisque le mouvement est par définition imperfection (ce qui devient est imparfait de tout ce qu'il peut devenir) ; mais pour l'homme, imparfait, le mouvement est le bien suprême, puisqu'il est possibilité de perfection, puisqu'il a son terme impossible dans l'immobilité. (Il en est de même pour tout mouvement, mais le mouvement de la connaissance a cet avantage qu'il ne perd pas le terme qu'il quitte mais qu'il l'élève avec lui à la hauteur du terme vers lequel il tend.)

Au sujet de la perfection de la connaissance, il faut encore distinguer : si la connaissance est identique au connu (en tant qu'existant hors d'elle) alors elle est parfaite : elle participe pleinement à son existence. Ce ne pourrait être la connaissance que de Dieu. Si la connaissance est identique au connu en tant que mouvement qu'il est connu, alors elle ne possède qu'une perfection relative à elle-même (à son acte, et non à la perfection de l'être-objet), seul donc son acte est parfait. C'est à cette perfection que tendent les sciences diversifiées puisque la capacité de leur acte est contingente, relative à la méthode qu'elles utilisent, et qu'aucune méthode ne saurait épuiser l'être en sa totalité, étant justement unie dialectiquement à cet être et ne participant à lui que dans son devenir, donc dans son imperfection. Une synthèse de la connaissance et du connu en tant que connu serait une suppression de la

dialectique de la connaissance, depuis l'intérieur de la connaissance. C'est pourquoi c'est à cela qu'elle tend. Toute chose en mouvement tend à la suppression d'elle-même dans l'immobilité. Il n'y a que Dieu qui peut ne pas vouloir sa propre destruction, puisque simplement Il est. Nous verrons plus loin une autre raison à la contingence du savoir, à sa nécessaire diversité : c'est qu'il n'y a de connaissance que par les sens.

La dialectique interne de la connaissance pourrait cependant perdre son dynamisme, atteindre un palier de relative perfection, celui où la méthode est épuisée, où elle devient si lourde qu'elle ne peut plus répondre à la sollicitation de l'être. Il n'y aura pas pour autant immobilité, mais ce sera plutôt comme une spirale ascendante qui subitement devient un cercle. Ceci est le cas de toutes les méthodes qui ne peuvent pas se libérer de leur passé.

Voyons maintenant comment procède la dialectique méthode-objet. Aucune science, en fait, ne peut s'empêcher de projeter au devant d'elle, sur son objet « objectif », son objet « subjectif » intuitivement préconçu. Sa démarche sera donc de combler sans cesse la marge entre sa propre anticipation et l'être qui se dévoile en arrière de celle-ci. Une science procède donc par négation, elle s'arrache à elle-même, son dynamisme est dans le renoncement à l'idée au profit de l'être. Ainsi une connaissance exclusivement expérimentale, donc « objective » au sens où l'on comprend souvent ce mot, est impossible.

Chaque science, en se frayant une voie vers l'intérieur de l'être, exclut toutes les autres de son dynamisme. Bien qu'elle soit appelée constamment à enregistrer, par un acte réflexif, le développement du rapport dialectique qui l'unit à l'être qui est son objet, et ainsi à préciser son domaine propre et ses virtualités, à mesurer sans cesse ses affirmations à ce rapport, elle ne peut pas préciser d'avance toute la place qui sera la sienne dans l'ensemble du connaître (celui-ci ne peut être divisé que selon les divisions de son objet, donc de l'être ; une science qui précisément analyse un des aspects de cet être, s'interdit par là même de connaître l'ensemble divisible ; elle ne pourrait le faire qu'en surgissant abruptement hors de son mouvement dialectique, donc en cessant d'être science). Elle tend simplement à occuper toute la place que lui a assignée son choix primitif et intuitif, elle tend à en connaître les limites, mais au delà elle ne peut rien dire. L'auto-critique que fait chaque science ne peut donc pas dépasser l'envergure d'une critique constructive ; elle assure le passé, mais ne présume pas de l'avenir. La science risque toujours, non pas tant de s'engager sur une voie fautive, puisqu'elle est apte à la contrôler, mais d'outrepasser, dans ses conclusions, son devenir. Elle a donc besoin d'une critique en quelque sorte extérieure à elle-même, ou si on veut d'un observateur qui ne soit pas engagé dans la dialectique même qu'il observe. Une telle critique est-elle possible ?

Considérons par exemple, dans l'opposition méthode-objet, non plus le dynamisme dialectique, mais isolément chacun des termes. Cela est-il légitime ? Pour le prouver il faudrait faire tout une métaphysique de l'être, ce qui est impossible ici. Contentons-nous de quelques remarques. Le dynamisme n'exclut pas le statique, au contraire il l'exige. A l'intérieur de tout mouvement qui n'est pas désordonné, il y a de persistant au moins une règle de devenir ; un mouvement est une puissance qui s'actualise — ou est actualisée ; or il n'existe pas de puissance de « n'importe quoi », de tout, et donc finalement de rien, puisqu'une puissance est une capacité de devenir quelque chose, même si ce quelque chose est très vaste. Exemple : il n'existe pas en l'être la puissance de devenir du non-être (on ne « devient » d'ailleurs pas du non-être). Ainsi, chaque mouvement ne pourra se parfaire que dans le cadre de ses propres puissances virtuelles. Semblablement, de la matière en tant que telle (ce qui est dans le temps et le lieu, ou dans une dialectique de ces deux) ne peut surgir l'esprit — qui est transcendance du lieu en ce

qu'il a de spécifique — à moins qu'il n'y ait été caché à l'avance. Mais, dans ce cas, ce n'est pas en étudiant la matière en tant que matière que l'on pourra y découvrir une dialectique de la surgie de l'esprit, mais en l'étudiant comme de l'esprit en puissance, donc comme matière « spirituelle ».

De ces exemples ressort, d'ailleurs imparfaitement, la légitimité d'une critique logique d'un terme dynamique, par examen de sa nature, des puissances qu'elle cache, ou, ce qui est plus juste, de celle qu'elle ne saurait en aucun cas contenir sous peine d'être contradictoire. Or une contradiction dialectique est une notion dynamique et la contradiction n'y est apparente que si l'esprit sort le phénomène de son essence même et le considère immobile. Dans le mouvement, il n'y a pas « contradiction » mais dépassement de deux dissemblables en lutte dans l'union d'un terme réconciliateur. Les deux notions contradictoires n'y sont jamais simultanées, et surtout n'appartiennent pas au même terme. Seul le mouvement dialectique de deux termes peut être discontinu, mais le mouvement de chacun considéré en tant que terme est continu. La véritable contradiction est statique ; non seulement elle ne peut exister, mais non plus se concevoir. (Tel que : l'être est ce qui n'est pas). Elle ne peut être à la source d'aucun mouvement ni dépassement. Ainsi une critique « logique » est-elle un simple refus de l'impossible. En l'appliquant à un terme en devenir, on ne peut pas prévoir son devenir, mais seulement en exclure certaines formes de devenir.

On envisagera donc la méthode comme un système indépendant : logiquement on pourra dire ce qu'elle ne saurait atteindre. De même l'objet ne sera plus considéré en tant qu'objet d'une méthode, mais en tant qu'être (et, à ce titre, objet de la connaissance en général ; en étudiant l'être en tant qu'être, on ne saurait laisser échapper aucun objet possible, puisque seul l'être saurait être l'objet de la connaissance en général). On pourra y découvrir des nécessités, et différents niveaux d'existence : être matériel, spirituel ; être contingent, nécessaire ; être subsistant, non subsistant, etc... A ces structures essentielles devra se conformer la méthode. Une telle division correspondrait à une distinction des sciences selon leur objet matériel.

On peut également opérer dans les sciences une division selon leur objet formel, c'est-à-dire selon le « point de vue » sous lequel elles considèrent leur objet matériel. Prenons cette fois l'être en tant que connu, pour y découvrir non plus des degrés d'existence, mais des degrés d'appréhensibilité. L'être se révèle progressivement à l'intelligence par une triple abstraction, qui est l'abstraction

intellectuelle, et qui ne peut pas être étendue à la réalité extérieure. D'une telle recherche, on obtiendra la nature des résultats susceptibles d'être fournis par une méthode déterminée. Une méthode n'atteindra jamais que le degré d'appréhensibilité correspondant à sa capacité d'abstraction.

Le singulier comme tel n'est pas connaissable, mais perceptible aux sens. La connaissance commence par une généralisation, en faisant abstraction du caractère singulier de son objet, et en recherchant le générique de celui-ci. (Il n'y a pas de science de tel morceau de fer, mais du fer.)

(à suivre)

M. Freytag.

Pour tout article
de qualité



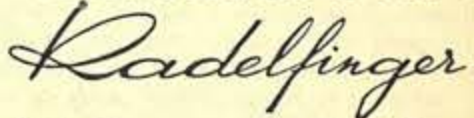
Benkert & Co

Fleuristes
NEUCHÂTEL

Membre Fleurop

Tél. 5 12 80

LE TEA-ROOM EN VOGUE



Confiserie

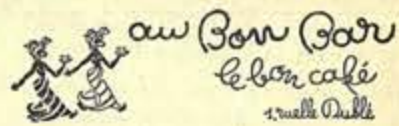
Place Purry

PERUCCHI, Tabacs

Rue du Bassin (à côté du Temple)

Pour l'achat d'une pipe

Toutes les pipes sont garanties
et réparées gratuitement (Atelier spécialisé)

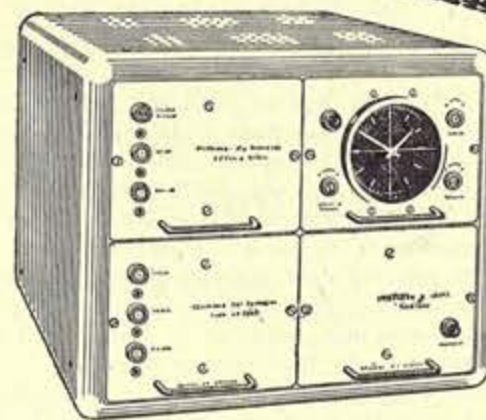


Musique • Jeux américains • Billard

50 714

EBAUCHES S.A.

DÉPARTEMENT OSCILLOQUARTZ NEUCHÂTEL
SUISSE



HORLOGE
A QUARTZ
TYPE B243

GÉNÉRATEUR
ÉTALON
TYPE B239

HORLOGES A QUARTZ

GÉNÉRATEURS
ÉTALON

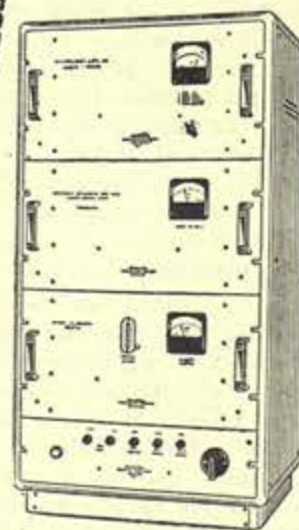
COMPARATEURS
DE FRÉQUENCE

DIVISEURS DE FRÉQUENCE

QUARTZ



C. MOJONNET



FAILLITE DE LA GAUCHE ?

I. Une nouvelle gauche

On parle beaucoup ces temps-ci dans les milieux étudiants de former une nouvelle gauche. La tentative ne date pas d'aujourd'hui; il y a quelques années déjà, des gens comme Bourdet et Martinet tentèrent de créer un tel mouvement en France. Cela conduisit à la naissance de « France-Observateur » et du groupe politique « Nouvelle Gauche ». Il est intéressant d'examiner l'origine politique des membres de ce mouvement. Il y a là quelques anciens communistes, de nombreux transfuges de la SFIO, et surtout des hommes de gauche qui n'avaient pu adhérer à l'un ou l'autre des partis ouvriers. Ces hommes, si différents, pensent tous que la gauche, telle qu'elle est actuellement, ne répond plus à ce qu'on peut attendre d'elle. Que lui reprochent-ils ?

En premier lieu sa division. Remarquons qu'il est assez illogique de reprocher à la gauche d'être divisée et de créer ensuite une nouvelle fraction. Mais ce n'est pas là la critique la plus importante qu'ils font au mouvement ouvrier. Ce qu'ils n'admettent pas, c'est que les deux partis prolétariens n'ont pas tenu leurs promesses, c'est qu'ils ont cessé de défendre réellement les intérêts de la partie de la nation qui les soutient.

Bourdet et ses amis affirment que le Parti communiste français a perdu tout crédit depuis quelques années déjà, à cause de son suivisme, de sa fidélité à Moscou. Avant les événements de Hongrie, avant le rapport Khrouchtchev, le PC pouvait compter sur ses adhérents et sur une bonne partie de ses électeurs. Aujourd'hui son attitude en face de la révolution hongroise, son obstination à la calomnier lui ont fait perdre toute influence sur la population et ses électeurs sont loin de lui être tous fidèles, ou le sont faute de trouver une autre opposition organisée. Quant aux militants communistes, l'habitude étant une seconde nature, ils paraissent — hormis quelques exceptions chez les intellectuels — s'être pliés à la discipline de parti. Mais il ne faut pas s'y tromper : de nombreuses dissensions existent et certains membres du Bureau politique rédigeraient même, sous le couvert de l'anonymat, des tracts attaquant la direction du parti !

La SFIO, pour sa part, est accusée d'avoir trahi le socialisme. Les chefs socialistes parvenus au pouvoir ont fait le jeu d'une politique réactionnaire, malgré toutes les promesses faites avant les élections du 2 janvier 1956.

Il fallait donc créer une nouvelle gauche, détachée de Moscou, mais résolue à ne pas se laisser manœuvrer par la droite. Telle est la position de « France-Observateur » et de ses animateurs.

Attitude de l'étudiant

On s'étonnera sans doute de ce long préambule, qui ne fait d'ailleurs que résumer des faits connus de chacun. Mais, à l'heure où en Suisse de nombreux étudiants parlent de reconstruire une gauche, je pense qu'il est bon de rappeler les origines et les motifs de ce projet. Si j'ai parlé de la situation en France, c'est parce qu'elle est plus nette et mieux connue que celle des autres pays européens, mais le mouvement existe partout.

« Pourquoi, diantre, les étudiants ont-ils maintenant une vocation politique ? s'exclameront nos pères. Voilà une nouvelle folie, de notre temps, nous ne parlions que métaphysique. » Sous cette boutade, se cache un changement très important pour la pensée de ce siècle. Elles sont certes bien mortes, les longues discussions où quelques étudiants débattaient passionnément du pourquoi de ce monde, opposant Hegel à Dieu. Comment se fait-il que ces problèmes, qui paraissent de loin plus importants à nos aînés, n'entrent plus dans nos préoccupations immédiates ? Faut-il penser que cette génération est athée ? Je n'en suis pas persuadé. Les vieilles étiquettes d'athée et de chrétien ont perdu leur sens. A nos yeux, les problèmes métaphysiques n'occupent plus le premier plan. Nous nous attachons plus à comprendre, à choisir un comportement en face des événements qui engagent notre responsabilité.

Ce passage de la connaissance au comportement, certains de nos aînés l'ont fait avant nous. On le trouve chez Sartre comme chez Silone, le grand écrivain italien qui déclare : « Mon attention s'est tournée du silence éternel des espaces infinis pour s'appliquer aux problèmes plus concrets qui engagent ma responsabilité. Je crois que c'est la situation de beaucoup d'hommes de ma génération...

Les problèmes du comportement ont pris le pas sur ceux de la connaissance. »

Ce grand mouvement d'idées s'attachant à découvrir un comportement plutôt qu'une métaphysique, une attitude personnelle plutôt qu'un dogmatisme, a pris aujourd'hui une telle importance que rien ne pourra l'arrêter. Trop nombreux sont ceux qui se sentent responsables en face des événements mondiaux et qui les jugent selon leur critère personnel de la justice.

L'exemple d'Ignazio Silone est particulièrement frappant. Cet intellectuel, issu d'un milieu de petits paysans des Abruzzes, a

des fonctionnaires. Le gigantesque appareil bureaucratique recrée des classes ; il y avait non seulement des riches et des pauvres, mais surtout des oppresseurs et des opprimés.

Ainsi, l'implacable logique marxiste, montrant que chaque chose engendre son contraire, que la vie engendre la mort et l'oppression bourgeoise la révolution prolétarienne, n'a pas empêché l'Etat communiste de donner naissance à son propre fossoyeur.

Comment les responsables luttèrent-ils pour sauver le socialisme ? Ils usèrent des moyens qu'ils condamnent quand ils sont utilisés

Les problèmes que pose une nouvelle gauche sont actuellement très discutés. Même si on ne participe pas à ce mouvement d'idées, on ne peut s'en désintéresser puisqu'il représente la pensée d'une partie de la société. C'est dans cet esprit que les VU publient aujourd'hui cet article qui n'a rien d'un pamphlet partisan, mais qui au contraire peut servir de base à une analyse objective et approfondie du problème soulevé.

fondé le parti communiste italien avec Togliatti, en 1921. Il n'hésita pas, malgré son éducation chrétienne et son appartenance à un milieu hostile à tout extrémisme, à s'engager à la pointe de la lutte, risquant ainsi la prison et se fermant à coup sûr la porte du fonctionariat, carrière traditionnelle dans ce pays pauvre. « Mais, nous dit-il, lorsque la décomposition du mouvement ouvrier italien a commencé, où des communistes étaient déportés en Sibérie et où d'autres communistes devenaient les bourreaux de leurs camarades, il m'a fallu de nouveau choisir (il faut toujours et encore choisir), ce qui a amené ma rupture avec le parti. » Ce choix (cette rupture de Silone, en 1930, avec le parti communiste italien), les hommes de gauche durent le faire aussi, lors des événements de Hongrie survenant après le XX^e Congrès du PC de l'URSS qui, malgré les crimes dénoncés, ou plutôt parce qu'ils étaient dénoncés, permettait tous les espoirs.

Certes, il fallait se désolidariser d'un odieux mensonge, il fallait dire que la révolution hongroise était celle d'un peuple épris de liberté, luttant contre une tyrannie bureaucratique et étrangère, et non celle d'éléments impérialistes et réactionnaires à la solde de Washington ou du Vatican.

Mais que faire après cette rupture ? Ceux qui avaient quitté le Parti socialiste ne pouvant plus suivre les vues sur la politique algériennes de Guy Mollet, se posaient la même question. Tous les étudiants de gauche, non engagés dans le Parti du Travail ou dans le Parti socialiste, prenaient brusquement conscience de la nécessité d'une action visant à sortir de l'impasse où se trouve le mouvement ouvrier mondial.

II. Situation du communisme

J'entends déjà les politiciens des deux partis ouvriers me taxer d'idéalisme petit-bourgeois, me dire qu'une crise momentanée ne justifie pas une négation des réalisations passées, ni l'abandon de tout espoir. Aussi me semble-t-il nécessaire d'examiner où nous menent ces deux conceptions, ces deux états possibles : l'état communiste basé sur la dictature du prolétariat et l'état social respectueux du libre jeu parlementaire.

Qu'est devenu l'Etat communiste qui, d'après Marx, devait fournir à tous les hommes, après la révolution qui devait libérer la dernière des classes (le prolétariat), l'assurance de vivre sans crise, sans chômage, sans oppression. Cet Etat devait procurer à tous le pain et la liberté. Or, les dirigeants soviétiques ne peuvent plus cacher que le prolétariat russe manque encore de l'indispensable, que la condition sociale moyenne est plus basse que n'importe où en Europe occidentale.

Quant à la liberté, le XX^e Congrès et le terrifiant rapport Khrouchtchev montrent suffisamment quel cas il en fut fait : emprisonnements arbitraires, déplacements de populations entières vers la Sibérie, procès truqués, tortures, trahison, développement énorme de l'appareil policier au profit d'une dictature. Où est-elle, cette liberté promise ? On a pu croire, après ce rapport, que le cauchemar était terminé, que le despotisme était mort. Hélas ! la révolution hongroise fut écrasée et calomniée. Non, l'URSS ne connaît pas plus la liberté que l'égalité. La libération du prolétariat fut bientôt suivie de la création d'une nouvelle caste, celle

par leurs adversaires — police, mouchards — et créent une foi mystique, un nouvel opium du peuple. « Tu vis mal aujourd'hui, mais dans dix ans tes enfants ne connaîtront plus la pauvreté. Tu es emprisonné, mais bientôt l'Etat déprimera et les prisons n'existeront plus ! » Les communistes répondront que l'Etat marxiste ne peut se faire en un seul jour, mais l'expérience russe dure depuis quarante ans. Certes, l'Etat est devenu puissant, la deuxième puissance du monde, mais le prolétariat connaît encore le dénuement. Il faut de formidables pressions populaires — la propagande tente bien de les endiguer, mais n'y parvient pas toujours — pour que les dirigeants du Kremlin pensent à favoriser l'industrie des biens de consommation. Aujourd'hui encore, la police et l'armée tiennent le pays. Ainsi que l'a dit Silone : « Les nouvelles Bastilles à abattre, ce sont les Bastilles marxistes, les événements de Pologne et de Hongrie l'ont montré. »

III. Et le socialisme ?

Pouvons-nous faire confiance au socialisme réformiste ? Il suffit d'examiner le pourcentage élevé de suicides et de fous que connaissent les pays nordiques, où le socialisme démocratique et parlementaire a pratiquement supprimé la misère, pour être édifié. L'homme, délivré de la peur du chômage et de la faim, a peur de tout. C'est un phénomène psychologique connu que, dans les circonstances graves et pénibles, les problèmes n'ayant pas trait directement à la vie matérielle perdent de leur importance. Ainsi, en Suisse, le nombre des divorces prononcés en temps de guerre était beaucoup moins considérable que celui que nous connaissons actuellement. A quoi servent donc toutes les réalisations sociales des pays nordiques, si l'homme y connaît une angoisse intolérable, s'il ne peut accéder à ce bonheur tant recherché ?

IV. Que faire ?

Après un examen objectif de la situation, force nous est bien de constater que le plus grand espoir du XX^e siècle, le mouvement ouvrier, est tombé en décadence. Nous emprunterons encore à Silone ces quelques mots qui résumant parfaitement la situation : « Je ne suis pas du tout sûr qu'il y aura des riches et des pauvres, mais je crains qu'il y ait toujours des opprimés et des persécutés. Et il y aura toujours des gens qui n'accepteront pas cela. »

Peut-on en conclure que les espoirs mis par les intellectuels dans une nouvelle gauche sont erronés ? Pas nécessairement ; cela dépend du contenu et de la direction que l'on entend donner à cette nouvelle gauche.

En créant un nouveau mouvement dogmatique, on aboutira certainement au même échec. Mais dans la citation de Silone la dernière partie contient, à mon sens, un grand espoir. Oui ! il y aura toujours des gens qui lutteront contre l'oppression, d'où qu'elle vienne.

C'est là, me semble-t-il, le rôle de la nouvelle gauche à laquelle de nombreux étudiants pensent. Il ne faut plus réduire la politique à la meilleure solution technique des problèmes qui se posent à nous, car, comme l'a dit Simone Weil, c'est la technique moderne qui a encore aggravé « l'oppression au nom de la fonction ».

En quoi cela concerne-t-il spécialement les étudiants ? Le professeur Maurice Duverger nous rappelle dans sa définition de l'intellectuel que nous ne jouissons pas seulement de certains privilèges, mais que nous avons aussi certains devoirs : « L'intellectuel n'estime pas que son métier consiste seulement à comprendre, mais aussi à juger et à agir dans le sens de son jugement. Sa tendance naturelle le porte au côté des faibles contre les forts, des victimes contre les bourreaux, des opprimés contre les oppresseurs. » Une autre raison, c'est que les étudiants ne sont généralement pas engagés dans la lutte politique et échappent ainsi à la discipline de parti, à la propagande tendancieuse, qui sont les aléas inévitables d'un engagement. Il ne faut pas minimiser le fait que, devant les attaques, chacun raidit sa position, pousse ses arguments plus loin qu'il ne l'entendait. En douterait-on que l'attitude de « France-Observateur » suffirait à nous convaincre. Se trouvant en face d'une propagande nationaliste chauvine, ce courageux journal dénonce les mesures prises par le gouvernement et l'armée en Algérie : arrestations en masse, camps de concentration, tortures... ; mais parle-t-il également de la terreur entretenue par le FLN sur les populations indigènes et françaises ? Ses partisans me répondront que la terreur française est plus importante et plus terrible. Je ne saurais encore me prononcer, mais, quoi qu'il en soit, ce n'est pas là une question de nombre. Ce qu'on doit réprimer, c'est la terreur et la violence dans l'action politique. C'est pourquoi nombre d'entre nous ne peuvent plus admettre la conception communiste réclamant l'habéas corpus là où le parti est en minorité, et la suppression violente de l'opposition là où il détient le pouvoir.

V. Inefficacité, peut-être ?

La seule objection qu'on puisse élever contre cette tendance nouvelle de la gauche, est son manque d'efficacité. Je l'admets volontiers si l'on parle de l'immédiat ; mais, comme le dit Silone à propos d'une certaine propagande de l'église catholique : « En parlant de la propagande de la religion, on peut aboutir à la religion de la propagande. » Cela est valable pour tout dogmatisme.

Il est certes immédiatement moins efficace de laisser les esprits juger librement sur la base des faits, de favoriser, par de fréquents contacts, l'éclosion d'idées individuelles généreuses que d'inculquer des slogans qui, s'ils permettent une vaste lutte immédiate, ne laissent pas moins que des cerveaux faits au moule, victimes désignées de n'importe quelle dictature s'appuyant sur une propagande bien faite.

A l'heure où l'humanité doit choisir entre deux voies, sa propre destruction dans une guerre atomique ou sa survie et la possession de forces pacifiques, de sources d'énergie merveilleuses, il est préférable de compter sur un petit nombre de gens qui réfléchissent plutôt que sur une foule de perroquets.

La seule mission du mouvement dit de nouvelle gauche est de favoriser, par les contacts et les discussions, la formation de ces têtes bien faites. Alors seulement nous pourrions espérer et dire avec Eluard, poète et non militant :

La lumière toujours est près de s'éteindre
La vie toujours s'appête à devenir fumier
Mais le printemps renaît qui n'en a pas fini
Un bourgeois sort du noir et la chaleur
[s'installe.]

Richard Boller.

SNACK-BAR
et Terrasse

Beaulac

L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

AUTO-ECOLE

ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE ET PRATIQUE

Voiture, moto, scooter

Roger Terreaux

NEUCHÂTEL

Chemin des Valangines 9 Tél. 5 61 96

Réflexions sur la Faculté des Lettres UNIVERSITÉ OU ÉCOLE PROFESSIONNELLE ?

Les différentes Ecoles ou Facultés de cette bonne Alma Mater — c'est là une vérité ultra-convenue — vivant par trop repliées sur elles-mêmes, en un vase clos qu'elles se gardent bien de briser, il m'a semblé souhaitable de faire connaître à d'autres les préoccupations d'un lettré. Puissent seulement cet article et ceux de mes détracteurs, s'il y en a, réveiller un tant soit peu la conscience doucement sommeillante, l'apathie proverbiale de l'étudiant de base. Puissent-ils aussi inciter d'autres étudiants à exposer les problèmes de leurs propres Facultés.

L'étudiant majeur.

On a coutume maintenant de considérer l'étudiant comme un être majeur. On lui reconnaît le droit de délibération, on le consulte (hélas ! pas toujours) et s'occupe de la gestion des services qui le concernent. Il semble donc lui être permis, sans pour cela sortir de sa condition d'étudiant, de donner son opinion sur les institutions universitaires auxquelles il doit se soumettre ; et il serait même justifié de dire que, puisque l'étudiant est un être majeur, il devrait avoir un rôle actif dans la gestion de ces institutions. Nous ne demandons évidemment pas à avoir voix au chapitre sur les problèmes touchant directement le corps enseignant, mais à pouvoir donner notre opinion sur tout ce qui nous concerne directement. Malheureusement, vouloir soutenir une telle opinion dans les conditions actuelles, serait aller au devant d'un échec certain. L'exemple pourtant couronné de succès des universités brésiliennes est encore trop lointain aux yeux des autorités cantonales pour qu'elles daignent enfin sortir de cet immobilisme béat, de cette politique de compromis qui leur sont si chers. L'idée d'une co-gestion de l'université, nous nous en apercevons, à encore bien des progrès à accomplir...

Réforme, quand tu nous tiens...

Elle a fait parler d'elle ; elle a ses farouches partisans comme ses détracteurs. Mais, depuis un an qu'elle est entrée en vigueur, elle s'intègre peu à peu au cadre de nos écoles secondaires. Les professeurs s'adaptent à ses nouvelles exigences et les petits génies prolifèrent de plus en plus grâce à cette méthode merveilleuse... Et pourtant, il existe une institution qui est restée superbement indifférente, enfoncée dans ses habits trop étroits, vieux de plusieurs dizaines d'années : il s'agit de l'Université, et plus particulièrement de la Faculté des Lettres. Appelée à fournir précisément les cadres de l'enseignement de ce canton, devant être tout naturellement à l'avant-garde des doctrines pédagogiques et susceptible de s'adapter à toute évolution de l'enseignement officiel, la Faculté est, bien au contraire, à la remorque : ses méthodes d'enseignement, le programme qu'elle nous propose ne correspondent plus à rien. Le travail collectif, d'équipe — qui, à mon avis, est essentiel pour l'étudiant — cède le pas au travail « individuel » (travail individuel qui, par contre-coup, agit sur la vie de toute la Faculté : aucune ambiance de cohésion, les étudiants ne se connaissent pas, chacun vit dans son petit cercle sans se soucier du voisin). Or, la nouvelle réforme insiste particulièrement sur un travail collectif ; il serait donc bon que la Faculté accorde ses violons au ton « réforme » et renonce à un enseignement strictement individualiste.

Des professeurs, « bonnes à tout faire ».

Il est certain que le programme de la Licence d'Etat est trop vaste.¹ C'est ici presque un lieu commun : l'étudiant appelé à partager son temps entre cinq branches différentes (dont deux mêmes se dédoublent), ne peut rien approfondir ; ses connaissances, faute de temps, resteront superficielles. Le goût de la recherche, que cet enseignement à la prétention de donner, se borne généralement à une compilation de manuels, pour ensuite procéder à un « travail de marqueterie » : c'est la négation de tout travail universitaire. La recherche personnelle, les connaissances approfondies sur un point particulier nous sont défendues : le spectre

d'une demi-licence ou d'une licence est toujours présent et nous force à ne travailler qu'en pensant à l'acquisition du diplôme et à employer les méthodes de travail les plus efficaces pour cette acquisition. (Il serait bon, une bonne fois, de revoir à ce propos la notion d'examens finaux ou demi-finaux et examiner la possibilité d'un travail plus régulier et taxé : travaux de séminaire avec notes, par exemple.)

L'Etat, par une telle structure, veut faire de nous de « bons » maîtres secondaires, possédant une « bonne » culture générale et auxquels on puisse, sans inconvénient, confier des classes de français ou d'histoire, de géographie, d'écriture ou de latin ; des maîtres donc interchangeable, sans trop grande personnalité, que l'Etat puisse déplacer comme des pions sur l'échiquier du programme.

Il est clair que nous ne saurions accepter cette manière d'envisager les études de lettres. Le remède, à mon avis, serait le suivant : réduire le nombre de branches exigées aux examens, ce qui reviendrait à rendre officielle la Licence d'université. Ce procédé nous permettrait enfin d'obtenir, sur quelques branches, des connaissances valables, fondées et non plus si superficielles. Il ne faudrait cependant pas instituer le système d'examens échelonnés de semestre en semestre — ce qui est le cas de la Licence d'université actuellement : la facilité, ou plutôt la spécialisation y est trop grande. Entre les vastes compilations qu'exigent les examens de la Licence d'Etat et cette trop grande spécialisation, nous pouvons trouver un moyen terme. Prenons exemple en cela sur ce qui se fait déjà ailleurs, à Genève ou en Allemagne par exemple.

Nous pourrions alors nous présenter dans l'enseignement avec des connaissances moins vastes peut-être, mais plus personnelles, plus honnêtement acquises...

Le stage : du personnel enseignant à bon compte ?

Par cette abondance de matière (licence d'Etat), l'Etat veut nous mettre, dès la Faculté, en présence de l'enseignement non spécialisé, général, qui nous attend et que j'ai esquissé plus haut. Intention louable peut-être, mais résultat opposé : la Faculté fait de nous des *inadaptés*. Le divorce entre la profession que nous allons embrasser et les études théoriques est manifeste. Les réformes proposées plus haut pourraient en partie combler ce fossé ; mais, plus encore, c'est le stage, et un stage « repensé » qui s'impose. Car, c'est à partir de l'analyse de notre milieu, des solutions à trouver aux problèmes quotidiens, et non à partir de la théorie ou des doctrines, que nous pourrions construire un mode de vie, et par là un enseignement placé dans une perspective humaniste. En effet, devant les transformations des techniques, des formes sociales, du contenu du savoir, nous rejetons tous les systèmes ou a priori que l'on veut nous proposer.

J'ai mentionné au début de cet article que l'étudiant était considéré actuellement comme un être majeur. Il me semble dans cette perspective, que l'Etat ait dernièrement, sans nous consulter, pris des dispositions plus qu'arbitraires à propos de ce stage : non pas que nous voulions présomptueusement mettre notre grain de sel partout, mais il faut que les autorisés se rendent compte que, si d'un côté l'étudiant dépend de l'aide de l'Etat par les bourses, ou de l'aide de sa famille, il n'en est pas moins, d'un autre côté, travailleur au même titre que n'importe quel jeune. Pour reprendre les termes du président de la Mutuelle nationale des étudiants de France : « Le travail de l'étudiant est un travail d'apprentissage intellectuel. En termes économiques, c'est un travail productif, de même qu'il y a des travaux d'équipement comme la fabrication des machines qui ne produisent pas des biens de consommation directs. »

Il est normal, nécessaire que cet apprentissage comprenne un stage, mais il serait normal aussi que nous puissions donner notre avis sur son organisation ; il serait normal encore qu'il soit honnêtement rétribué.

Le stage est une nécessité, mais nous nous révoltons contre la façon dont l'Etat veut nous l'imposer : une année de stage est excessif ; entre l'ancien système de deux mois et le nouveau, la disproportion est trop grande. C'est allonger des études qui sont déjà suffisamment longues.

Enfin, en tant que citoyen, l'étudiant réclame que ses besoins actuels soient satisfaits. Il n'est plus, comme l'étudiant d'autrefois, dans une situation d'attente, mais rempli dès le temps de ses études une fonction sociale définie. Il est donc juste qu'il revendique un salaire équitable pendant son stage. Si l'Etat veut faire preuve d'un peu de justice, il ferait bien de reconsidérer cette question...

Le stage intégré aux études et normalement payé permettrait d'autre part de résoudre en grande partie le problème du financement des cours. L'étudiant, plutôt que de dépendre de l'Etat tel un nourrisson de sa mère, fournirait au cours de ses études un travail effectif rétribué qui lui permettrait de poursuivre ses cours. Au début par exemple, trois quarts d'études pour un quart de travail productif en stage, puis après la demi-licence la proportion de ce dernier augmenterait.

... Ce long article pour tâcher de définir le malaise que tout « lettré » ressent à des degrés différents face à ses études. Les solutions proposées ne sont que des esquisses personnelles, il est clair ; mais j'espère que ces quelques lignes auront cependant suscité certaines réactions parmi les étudiants et montré à l'Etat la nécessité urgente d'une réforme à l'échelon supérieur. Je n'en demande pas plus...

Olivier Pavillon.

¹ Pour les non initiés, la licence d'université ne permet pas d'enseigner dans les écoles officielles du canton. Le programme en est libre.

Au pays de la Bible (suite)

Conclusions

Souhaitons à ces filles d'avoir appris le maniement des armes pour n'avoir pas à s'en servir. Tout juste réchappés des camps de concentration et entourés d'ennemis qui menacent leur existence et celle de leur patrie, jeunes gens et jeunes filles d'Israël n'oublient pas que le sort de leur pays repose sur leurs épaules. La volonté farouche de s'accrocher pour une fois à un pays et la grande espérance commune dans l'avenir leur font résolument oublier un passé si tragique.

En consultant son histoire, Israël sait très bien que, depuis les temps les plus reculés, la Palestine, lieu de passage de trois continents, point de rencontre de civilisations qui ne vivent pas à la même époque et champ de

Du Rififi chez les cinéphilés

Sous le titre « La grande illusion », Laurent Bosshard me fait l'honneur de citer à plusieurs reprises mon article paru dans un numéro antérieur des *Voix universitaires* et qui portait le titre « Censuré ». Bien qu'étant du même avis que M. Bosshard quant au fond du problème, il me semble qu'un certain nombre de mises au point s'imposent.

Tout d'abord, j'ai de bonnes raisons de croire que, contrairement à ce qu'affirme mon contradicteur, *Il Bidone* a été censuré. La séquence incriminée a en effet été projetée avec d'autres, comme illustration d'un débat sur la censure auquel participaient des personnes bien renseignées à ce sujet, comme M. Freddy Buache. Je maintiens donc tout ce que j'ai dit à ce propos.

D'autre part, je n'ai jamais prétendu que la censure était seule responsable des mutilations infligées à certaines bandes passant sur nos écrans. M. Bosshard croit, sans doute, s'élever au-dessus de ces soi-disant connaisseurs, qu'il paraît mépriser si fort, en nous révélant à grands coups de trompettes que chacun connaissait, j'ai nommé les coupures infligées à leurs films par certains directeurs de salle. Je lui ferai simplement remarquer que ces coupures ne peuvent en aucun cas être taxées de censure. Elles en

A deux pas de l'Université...

AUTO-ECOLE THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

Qui dit Sport dit

Mages SPORT S.A.

13, rue Haldimand - Lausanne

Bar à café



à côté du Théâtre

bataille du Judaïsme, de l'islam et du Christianisme, est et a toujours été un sujet de convoitise pour tous les conquérants et tous les impérialismes.

Que la diplomatie américaine, par souci de plaire aux pays arabes et pour accroître son influence, n'en arrive pas à tolérer un écrasement d'Israël et à considérer que cette nation est un obstacle à la paix. Ce raisonnement spécieux aurait, toutefois, le grand désavantage de ressembler à un peu trop à l'irrésolution et à la complaisance, il y a près de deux mille ans, d'un certain Ponce-Pilate...

Michel Gardaz.

Du Rififi chez les cinéphilés

différent tant par leur but que par le fait que ce sont des particuliers qui y procèdent alors qu'Anastasia n'agit qu'en vertu de pouvoirs à elle conférés par la collectivité publique. J'ai à dessein évité de mêler les deux choses, ne serait-ce que par souci de clarté et par répulsion pour la salade russe que M. Bosshard semble si fort apprécier.

Après avoir tenté de justifier ce que mon contradicteur appelle ma grande illusion, examinons un peu les siennes. Le titre se révèle particulièrement bien adapté à la fin de son article lorsque, indigné à juste titre, il préconise une « campagne d'opposition allant jusqu'à manifester devant certains cinémas ». On prétend que la foi soulève des montagnes ; je serai le premier à m'en réjouir mais il n'est un secret pour personne que les cinémas forment un des cartels les mieux organisés de la place, suffisamment puissants pour museler la presse en usant des moyens de pression que donne la qualité d'annonceur. Face à cette solide organisation, M. Bosshard n'a pratiquement rien de tangible à opposer, si ce n'est un bel enthousiasme. Attendons la suite qu'on nous promet et espérons que la grande illusion ne se transforme pas en une désillusion plus grande encore.

J.-M. Roulin.

Le Service du Tourisme Universitaire (STU) vous communique :

Voyage et vacances en Grèce

Après les expériences couronnées de succès de l'an passé, le STU organise à nouveau un voyage en Grèce du 22 mars au 14 avril.

Ce voyage sera agrémenté de cinq jours de vacances à l'île de Rhodes où les participants auront toute la liberté voulue pour sillonner l'île dans tous les sens. Ils visiteront en outre la Crète, Delphes, Mycènes, l'île d'Égine ainsi que la ville d'Athènes.

Prix : (y compris l'assurance ISIS, le voyage de Genève à Genève, le logement et la nourriture de Brindisi à Brindisi, ainsi que toutes les excursions effectuées en Grèce) Fr. s. 890.—

Inscriptions : **Au plus vite.**

Renseignements auprès du Service du Tourisme Universitaire, Université, Genève, ainsi qu'auprès de l'AGE de votre université.

Vol Bâle - Londres - Bâle

Il nous est possible de vous offrir les vols suivants :

Bâle - Londres	7 avril	Fr. s. 90.—
Londres - Bâle	18 avril	Fr. s. 93.—

y compris 5 shil. de taxe d'aéroport.

Nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite auprès du STU à Genève.

Voyage de Pâques à Berlin

Du 2 au 8 avril le STU organise, pour le prix de Fr. s. 240.—, un voyage à Berlin. Ce prix comprend tous les frais de voyage à partir de Bâle, le logement, la nourriture, le guide et l'assurance ISIS.

Non compris : le déjeuner du 2 et du 8 avril.

Inscriptions tout de suite au STU de l'UNES, Salle 50, Université, Genève.

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Mardi 4 mars :

Séance supplémentaire gratuite (400 places !) à 20 h. 15 à l'Aula du Belvédère :

A nous la liberté ! de René Clair.

Mardi 11 mars :

Le sang d'un poète, de Jean Cocteau et
Zéro de conduite, de Jean Vigo.

Exposition d'art étudiant

L'Association des Etudiants de l'Ecole Polytechnique Fédérale (VSETH) invite tous les étudiants, assistants et candidats au doctorat inscrits dans les universités et écoles supérieures suisses (membres de l'UNES) à participer à l'exposition suisse d'art étudiant qu'elle organise du 26 avril au 18 mai 1958 à la Collection d'Art Graphique de l'EPF. Pour plus de détails, consultez les panneaux d'affichage.

Règlements de participation et formulaires d'inscription sont à disposition au bureau de l'AGE. **Dernier délai d'inscription : 10 mars.**

A vendre magnifique jaquette pour toutes circonstances, drap de première qualité, taille moyenne, transformable. Au bénéfice de l'entraide. Prix à convenir avec la Commission d'entraide.
S'adresser au bureau de l'AGE, le jeudi, entre 12 h. 15 et 13 h. 30.

Rochat, imprimeur

BUREAUX PLATS

Teinte chêne clair et noyer 123 x 72 cm.

Fr. 165.—

ainsi qu'un grand choix de meubles et objets en tous genres neufs et d'occasion.

PRÊTS sur GAGES et MONT-de-PIÉTÉ

de LAUSANNE S. A.

Rue de la Louve 4 Tél. 22 84 54

BUCOLA

BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE

fera toutes vos copies de cours et thèses

Traductions :

Français - Allemand - Anglais - Italien
Allinges 3 Tél. 26 05 88/26 64 92

Centre dramatique de l'Est Réduction = 65%

En complément d'une saison classique assez peu fournie, la Commission d'Art et Culture organise, le samedi 22 mars en matinée, une représentation du

Mariage de Figaro

de Beaumarchais

Cette pièce sera interprétée par le CENTRE DRAMATIQUE DE L'EST. Il n'est plus besoin de présenter cette excellente troupe depuis le succès qu'elle a obtenu l'automne dernier à Lausanne avec HAMLET.

Le prix des places va de Fr. 2.50 à 9.—, avec demi-tarif pour les étudiants, les apprentis et les élèves des écoles. En outre, les étudiants bénéficient d'un avantage spécial : un certain nombre de places à Fr. 2.—, 3.— et 4.— (réduction d'environ 65%) sera mis en vente au bureau de l'AGE pendant les heures de secrétariat, dès le 26 février. Cette prélocation est réservée exclusivement aux porteurs de la carte d'AGE. Hâtez-vous d'en profiter : la réduction spéciale ne s'applique qu'à un nombre restreint de places.

Semaines universitaires lausannoises de ski 1958

I. Du 12 au 18 mars à Saint-Moritz

Prix Fr. 180.— comprenant : voyage collectif aller et retour — logement et pension à l'Hôtel du Lac, maison de tout premier ordre, abonnement à courses illimitées sur le funiculaire Saint-Moritz - Chantarella - Corviglia et sur le skilift Corviglia - Piz Nair — leçons de ski, etc.

Inscriptions et paiement jusqu'au lundi 3 mars 1958

II. Du 22 au 28 mars à Zermatt

Prix Fr. 180.— comprenant : voyage collectif aller et retour — logement et pension à l'Hôtel National-Bellevue, maison de premier ordre — abonnement à courses illimitées sur le chemin de fer Zermatt-Gornergrat — leçons de ski, etc.

Inscriptions et paiement jusqu'au lundi 3 mars 1958

III. Du 22 au 28 mars à Saint-Moritz

Prix Fr. 180.— comprenant : voyage collectif aller et retour — logement et pension à l'Hôtel du Lac, maison de tout premier ordre, abonnement à courses illimitées sur le funiculaire Saint-Moritz - Chantarella - Corviglia et sur le skilift Corviglia - Piz Nair — leçons de ski, etc.

Inscriptions et paiement jusqu'au lundi 3 mars 1958

Cette semaine est spécialement destinée aux étudiants de l'EPUL — Elle ne sera organisée que si elle réunit au moins 25 participants.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR LES TROIS SEMAINES

Suppléments : Fr. 5.— pour les étudiants qui ne sont pas inscrits au semestre d'hiver et qui n'ont pas la carte de l'AGE.

Fr. 10.— pour les anciens étudiants — les assistants — les élèves de l'Ecole de français moderne n'ayant pas la carte de l'AGE — les étudiants d'autres universités suisses ou étrangères.

Fr. 20.— pour les auditeurs et les non-universitaires.

Limitation du nombre des participants :

Le nombre des participants sera limité à 100 pour chaque semaine.

Assurance :

Obligatoire pour les participants qui n'en ont pas. — Fr. 8.— à ajouter à la finance.

Inscriptions et paiements :

Les inscriptions et les paiements doivent être effectués jusqu'au lundi 3 mars au moyen des formules officielles.

Demandez les formules d'inscription et les bulletins de versement au secrétariat de l'AGE — au secrétariat de l'Université — chez le concierge de l'EPUL — au réfectoire de l'Ancienne Académie.

Convocations :

Dès que le versement de la finance d'inscription aura été effectué, les participants recevront un programme détaillé.

Renseignements :

Les mardis et vendredis, de 11 à 12 heures, au bureau de l'AGE — Téléphone 22 35 40 — Il ne sera pas donné de renseignements au domicile du maître de sports.

*Le centre des achats
au centre de LAUSANNE*



Les grands magasins

la PLACETTE

RICKLI & Co - PLACE GRAND-ST-JEAN, RUE ST-LAUREN

Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Étudiants de Lausanne et de la Fédération des Étudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20 — Administrateur: Michel Kern, Av. J. Olivier 20 — Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1 — Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

13 9523

Le nouveau régime des finances de l'A.G.E.

Alors que M. Streuli attendra patiemment les conclusions incertaines d'un referendum, le nouveau régime des finances de l'AGE fêtera son premier anniversaire dans le cadre réjouissant d'un bilan « régénéré ». Ce sera pour nous l'occasion de rappeler cette émouvante minute du passé où l'AGE de Genève fut sur le point de lancer une action de secours pour sauver sa sœur lausannoise de ses difficultés financières à l'UNES. Et puis nous relirons le rapport Stoll — un chef-d'œuvre d'anticipation — relatif aux besoins d'une AGE active, sans oublier tous nos vœux de prospérité au fameux franc cinquante resté à l'EPUL.

Ce serait cependant faire preuve d'ingratitude que de passer le cap de cette première année d'expérience sous le nouveau régime financier sans mentionner les Autorités universitaires — Comité de patronage et Commission universitaire — qui ont consenti avec clairvoyance l'avenir de l'AGE en appuyant la demande d'augmentation des cotisations; la meilleure reconnaissance que nous puissions offrir est sans doute le fruit du travail de l'AGE pour un développement harmonieux de la vie estudiantine.

Il serait fort long et fastidieux d'énumérer toutes les améliorations rendues possibles par cet apport de moyens nouveaux; notons tout de même en passant l'audience accrue de la commission du travail, par une publicité adéquate et « payante » (à supposer que quelqu'un cherche un répétiteur ou un employé temporaire et qu'il s'adresse au No 11, eh bien! le 11 le renverra au 22 35 40). Et la carte internationale d'étudiant qui devient chaque jour une nécessité grâce au succès de la grande campagne de réductions (liste au bureau de l'AGE). Et le secrétariat, un vrai modèle du genre, à faire pâlir ceux qui ne peuvent en dire autant: aimable et gracieuse secrétaire, ordre dans les affaires de l'AGE, renseignements complets dans tous les domaines qui peuvent intéresser l'étudiant; en résumé, rien qui puisse valoir une excuse à ne pas y passer de temps à autre entre 13 h. 30 et 16 h. 30.

Et, comme tout compte rendu financier qui se respecte, nous ne saurions faire autrement que de nous tourner vers l'avenir et les bénéfices qu'il doit nous réserver; après l'augmentation des ressources financières, pensons à accroître les « profits » de l'AGE en y investissant nos intérêts d'étudiants.

Votre trésorier :
André Chaperon.

Le syndicalisme étudiant

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) que Michel de la Fournière et François Borella, respectivement ancien président et ancien conseiller juridique de l'UNEF, ont publié un livre retraçant l'histoire et le sens du syndicalisme étudiant français¹.

Cet ouvrage est à la fois historique, descriptif et doctrinal. Ce triple aspect a rendu sa construction difficile et l'ensemble ne paraît pas suffisamment charpenté. Le style est celui des journaux étudiants; un essai de cette importance aurait mérité d'être un peu plus soigné, la langue plus aisée. Mais peut-être ce léger défaut est-il la conséquence d'une rédaction hâtive?

Nous devons dire, en revanche, que les auteurs n'ont pas choisi la facilité, et il faut leur en être reconnaissant. Ainsi dès les premières pages tentent-ils de saisir la réalité du monde étudiant dans son ensemble et d'en donner une description d'après son comportement à l'égard d'événements extérieurs: gageure qu'ils ne tiennent que partiellement. Et ils concluent eux-mêmes: « La masse étudiante reste un monde insaisissable. Au terme de cette analyse sociologique, l'étudiant moyen reste à découvrir. »

Un « corporatisme » périmé

La partie historique décrit avec beaucoup de clarté l'évolution de l'UNEF et des AG françaises ces cinquante dernières années. Cette évolution est marquée par trois périodes: le stade folklorique (avant 1914), le stade corporatiste (l'entre-deux-guerres) et, enfin, le stade dit syndicaliste, auquel l'UNEF a accédé il y a dix ans. Borella et de la Fournière font une critique lucide et dure des deux premières périodes. C'est ainsi qu'ils analysent le stade corporatif de l'entre-deux-guerres:

« Les caractères de ce corporatisme étudiant et des activités qu'il suscite sont très divers. Il s'agit de répondre rapidement à un certain nombre de besoins des étudiants; ceci se fait de façon improvisée, l'initiative et la « débrouillardise » suppléant l'absence de tout plan d'ensemble. » (...)

« Mais surtout c'est le procès du système qu'il faut faire. La conception de l'UNEF, celle de ses meilleurs représentants, relève d'un corporatisme qui les fait se placer à un point de vue étroit. Mis en face de problèmes sociaux, on cherche à les résoudre mais sans remonter aux causes du mal. On se refuse, ou on ne songe pas à poser le problème d'ensemble, c'est-à-dire celui de la situation de l'étudiant dans le pays et de son statut. A des difficultés partielles, on trouve des solutions partielles: restaurants bon marché, cités, bourses d'études; pour cela on fait

¹ Michel de la Fournière et François Borella: Le syndicalisme étudiant. 1 vol. Ed. du Seuil, Paris.

appel à l'Etat ou à l'initiative privée pour qu'ils aident l'étudiant qui devient ainsi un assisté; mais on n'a pas résolu ni même posé la véritable question: celle de la condition de vie du jeune intellectuel. De plus, les méthodes revendicatives restent dans l'enfance: on

Un livre important

exprime des vœux, on demande poliment, mais on hésite à se servir de la masse pour forcer le succès. Cette mentalité, cette crainte des « troupes étudiantes », sont encore profondément ancrées dans l'esprit de certains dirigeants, et surtout de nombreux fonctionnaires ou personnalités ayant connu l'UNEF autrefois. On résoudre les problèmes, entre soi, et bien tranquillement, à condition que l'étudiant se tienne sage et demande poliment. (...) « Et, par dessus tout, les dirigeants des AG ont une crainte vraiment malade de « faire de la politique », ce qui, traduit dans leur langage, signifie l'interdiction d'aborder tout problème général. »

Prenons la peine d'une petite transposition, et cette description du mouvement étudiant français tel qu'il se présentait il y a trente ans prend une résonance singulière... Ce chapitre est certainement celui qui nous a touchés le plus directement.

La relation historique de la vie de l'UNEF « syndicaliste », c'est-à-dire depuis la guerre, est probablement ce qu'il y a de plus contestable dans l'ouvrage. Les auteurs ont été mêlés trop étroitement aux luttes internes de l'UNEF pour ne pas céder à la tentation de justifier toute leur action de dirigeants étudiants. La valeur historique de leur récit, sur ce point, s'en trouve compromise.

Vision moderne du monde étudiant

Après cette présentation de l'UNEF et de son histoire, les auteurs traitent deux sujets fondamentaux: l'étudiant et l'université, et l'étudiant et la nation. Ce sont là les cinquante pages qui donnent au livre sa valeur, celles qui fournissent une doctrine au mouvement étudiant français. La notion de l'étudiant « jeune travailleur intellectuel » est développée avec une grande maîtrise. Le rôle de l'université dans un Etat moderne est précisé avec netteté et rigueur. Cette double analyse amène de la Fournière et Borella à montrer pourquoi, selon eux, le travail intellectuel des étudiants a une valeur économique. Ils en arrivent ainsi à justifier la revendication No 1 du syndicalisme étudiant français, l'allocation d'études, sans recourir aux arguments de l'injustice sociale.

L'analyse des différences entre le syndicalisme étudiant et le syndicalisme ouvrier, la définition des relations entre les

organisations d'étudiants et les professeurs, sont remarquables. La nécessité de confier aux étudiants la gestion de services matériels est démontrée par des exemples convaincants, tels que la « Mutuelle nationale des étudiants » qui gère la sécurité sociale.

Un des mérites essentiels de cet ouvrage est de faire éclater le mythe de l'apolitisme des organisations d'étudiants. Il expose la façon dont cet apolitisme est utilisé par les adversaires du syndicalisme étudiant pour entraver son développement. Si le mouvement étudiant doit être aujourd'hui apolitain, il ne peut plus être apolitique sans perdre toute possibilité d'action efficace.

(suite page 2)

LA RÉGIE PROPOSE...

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le **Barbare**
Rendez-vous des étudiants
Esc. du Marché 27

PAQUES A PARIS

par train spécial
Départ : 3 avril
Retour : 7 avril
Prix : 1^{re} classe : Fr. 66.—
2^{me} classe : Fr. 44.—
Hôtel réservé sur demande
LAVANCHY 16, St-François - Lausanne
18, Rue Simplon - Vevey
Co S.A.

Qui dit Sport dit

Mages SPORT S.A.
13, rue Haldimand - Lausanne

Rochat, imprimeur



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



LAUREN

EN REVENANT DE L'A. G. E.

Arrête-toi, ô étudiant qui, superbe, allait ignorer ces quelques lignes. Médiante, ne serait-ce qu'un seul instant, sur la sage politique de tes édiles ; nimbés de la fumée d'or de leurs bouffardes, ils ont, en vrais Nestors, mené l'AGE à bon port !

Voici donc un bref compte-rendu de la dernière assemblée plénière des élus de la gent estudiantine, assemblée tenue le mardi 4 mars 1958 au FRU.

Fondation

L'assemblée a accepté la création d'une Fondation pour l'achat et la location de logements universitaires.

Vous savez tous que l'Exposition Nationale sera l'occasion, pour les logeurs de notre ville, de tenir la dragée haute au pauvre étudiant en quête d'un lit. La création de cette Fondation permet justement de parer à ce danger : en 1963, notre Fondation, alimentée par les contributions de chaque nouveau bureau et par des dons (!), sera libérée et destinée à financer une location massive de chambres avant la spéculation générale. Nous serons ainsi à même d'offrir à chaque étudiant une chambre à prix abordable.

Fonds extra-budgetaire

L'assemblée a également accepté l'affectation d'une somme extra-budgetaire de 1700 francs — jusque là immobilisée — à cette Fondation. Avec cependant la réserve suivante :

— L'AGE tient, dès maintenant, à apporter un remède au problème du logement. Il ne s'agit évidemment pas de commencer en grand (nos moyens, hélas ! ne nous le permettent pas), mais sur un pied modeste : la location d'un appartement, au début, serait de tout bénéfice pour les étudiants à bourse plate et nous permettrait, d'autre part, de nous familiariser avec l'auto-gérance. Le projet présenté par le premier vice-président nous montre que nous pouvons louer la chambre à 40 francs environ, prix tout ce qu'il y a de plus raisonnable ! En conséquence, si l'occasion s'en présente, le Bureau de l'AGE pourra affecter tout ou partie de ces 1700 francs

à la mise sur pied d'une telle auto-gérance. La destination première de cette somme restant cependant la Fondation.

Stage

L'assemblée a décidé de soutenir la Faculté des Lettres et celle des Sciences dans leurs revendications à propos du nouveau régime des études pédagogiques et du stage. L'AGE est chargée de présenter les rapports des deux Facultés aux autorités cantonales et universitaires, ainsi qu'à la Société Vaudoise des Maîtres Secondaires (SVMS).

Voilà une action qui, certes, ne touche que deux Facultés, mais que tout étudiant se doit de soutenir par solidarité (pour des renseignements supplémentaires, prière de s'adresser au Bureau de l'AGE où vous pouvez consulter les dits rapports).

Election

L'assemblée a élu Jean-Paul Chapuis au poste d'assesseur du président de l'AGE, chargé des questions sociales. L'éloge de notre légendaire Chapuis n'est plus à faire ; vous connaissez tous par cœur les résultats de son enquête sociale. Il ne fait donc pas de doute que ses précieux conseils de vieux « renard roublard » nous seront d'une grande utilité.

Bal de l'entraide

L'assemblée a acclamé la Commission du Bal et l'a déchargée avec tous ses remerciements pour le magnifique boulot accompli. Bénéfice : 12 028 francs. Merci à Robert Diserens et à tous ses collaborateurs !

Un souhait : que dans les années à venir les bonnes volontés se manifestent avec un peu plus d'entrain dans chaque Faculté !

Voilà, étudiant, le bilan de cette dernière assemblée des délégués... Question, critique ? C'est à toi maintenant de nous le faire savoir... A l'aube des vacances universitaires, le Bureau de l'AGE te souhaite un printemps fleuri et t'invite à y faire éclore quelque méditation sur le parlementarisme estudiantin...

O. Pavillon,

Premier vice-président de l'AGE

EN REVENANT DE L'U.N.E.S.

... quel rêve, quel joli rêve (sur une musique fort connue de Frank Jotterand).

Nous étions donc à Berne ce samedi 22 février, représentant Lausanne à la première Assemblée des sections suisses 1957-58. Climat heureusement différent de celui que nous connaissons trois mois plus tôt au Congrès de Zurich — où les questions de personnes dominèrent les débats.

De ces longues heures de délibérations bilingues, nous dégagerons deux constatations également importantes : la première est que l'UNES semble — enfin ! — avoir atteint l'âge de raison (c'est-à-dire l'âge où l'on commence à se faire entendre et où l'on consent à écouter son interlocuteur) ; la seconde constatation est que la recentralisation galopante est toujours à craindre et que les minorités, dès lors, doivent rester vigilantes.

L'UNES grande fille

Nous donnerons trois preuves de cette maturité bienvenue. Tout d'abord, il faut le rappeler, l'UNES a été consultée par les autorités fédérales au sujet de l'avant-projet de loi sur les allocations aux militaires pour pertes de gains, et si les desiderata que nous avons exprimés à Berne à ce sujet sont retenus, cela signifiera une augmentation sensible des sommes allouées aux étudiants en service. Ensuite, l'UNES a été l'objet de la générosité des pouvoirs publics, puisque le Conseil fédéral a décidé de lui attribuer un subside annuel de Fr. 4000.—, contre 1500.— précédemment. Enfin, l'UNES sort de sa torpeur folklorique pour s'attaquer à de gros problèmes, comme celui de la démocratisation des études sur le plan fédéral dont il est question en page neuchâteloise de la présente édition.

Cette démonstration n'est pas suffisante, et nous attendons des dirigeants de notre Union qu'ils la complètent. Mais soyons déjà réjouis que — pour la première fois depuis dix ans que les VU publient des bulletins de santé de l'UNES — l'on puisse noter un « léger mieux »...

Recentralisation galopante

En 1955, l'UNES était à un doigt de la scission entre Suisses-alsaciens et Romands. Grâce aux propositions lausannoises d'alors, on évita le désastre et l'entente se fit sur une décentralisation interne de l'Union. Mais voilà ! ce que l'on a admis en droit, on ne l'admet pas forcément en fait, et il y a quelques esprits

pleins de nostalgie qui regrettent les temps heureux où l'UNES c'était Zurich et où Zurich c'était l'UNES...

Nécessité donc de ramener les égarés sur la bonne voie. Nous l'avons fait à Berne en demandant une meilleure information sur les affaires de l'Union et une utilisation effective des bons services de l'Office de presse romand fixé à Lausanne. Il n'est pas question de s'accrocher à un régionalisme étriqué et bête ; il est seulement question de permettre aux sections — si diverses ! — de s'exprimer authentiquement.

Elections

Le vice-président interantional de l'UNES, Jacques Matthey-Doret (Neuchâtel), ayant démissionné pour des raisons personnelles, il a été remplacé à ce poste-clé du Comité central par Jean-Jacques Michel (Genève), jusqu'ici vice-président romand. Son successeur à cette fonction a été choisi en la personne de Jean-Pierre Reber (Lausanne). Nous saluons tout particulièrement sa brillante élection.

Le nouveau vice-président romand est connu dans notre Université pour y avoir gagné de remarquable manière deux licences — en droit et en sciences politiques — qu'il est en train de couronner d'un doctorat. Il est connu d'autre part à l'AGE pour avoir représenté les sciences politiques à l'Assemblée des délégués et avoir présidé notre Commission juridique avec compétence. Reber manifestera à l'UNES les mêmes qualités d'intelligences et de diplomatie que celles dont il a fait bénéficier l'AGE de Lausanne. C'est pourquoi nous l'avons choisi.

Rappelons, en conclusion, la composition du Comité central de l'UNES après les élections partielles intervenues à Berne :

Présidence :

Gottfried Weilenmann (St-Gall)

Vice-présidence romande :

Jean-Pierre Reber (Lausanne)

Vice-présidence alsacienne :

Elmar Koller (Bâle)

Vice-présidence internationale :

Jean-Jacques Michel (Genève)

Tésorerie :

Ralph Meier (Zurich)

Bel équipage ! Nous lui souhaitons des courants favorables.

Jean-P. Delamuraz,

Syndicalisme étudiant (suite)

Le livre contient encore quelques pages sur la coopération étudiante mondiale, sujet traité d'un point de vue exclusivement français (où les problèmes du colonialisme et des rapports avec les étudiants d'outre-mer tiennent beaucoup de place). Cette partie de l'ouvrage complète le panorama du syndicalisme étudiant français sans apporter des précisions, ni des idées qui puissent laisser entrevoir des solutions aux problèmes de l'« internationale étudiante », pour utiliser, comme les auteurs, cette expression nouvelle et « syndicaliste ».

Malgré ses imperfections, ce livre captive le lecteur, et cela pour deux raisons : il traite un sujet inédit et passionnant, d'une part ; et, d'autre part, les auteurs y ont mis toute leur vigueur de dirigeants « engagés ». Il ne s'agit pas d'une description objective : c'est la vision qu'ont de la Fourmière et Borella du syndicalisme étudiant. Mais nul doute qu'il influencera la politique de nombreuses organisations d'étudiants. Il dévoile au public, et aux étudiants eux-mêmes, tous les problèmes qui assaillent une union nationale, et leur communique dans une certaine mesure cette atmosphère de responsabilité, de volonté et d'enthousiasme qui est celle des organisations d'étudiants.

Etudiants qui ne vous êtes jamais sentis de responsabilités, lisez cet ouvrage, il vous révélera un nouvel aspect de ce que vous êtes !

J.-P. Chapuis.

BUCOLA
BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE

fera toutes vos copies de cours
et thèses

Traductions :

Français - Allemand - Anglais - Italien

Allinges 3 Tél. 26 05 88/26 64 92

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Au cours du semestre d'été, le CCU poursuivra son activité et présentera les cinq séances suivantes :

22 avril : *La Grande Illusion* (1938) de J. Renoir, avec J. Gabin, P. Fresnay, Eric von Stroheim...

6 mai : *Le dernier des hommes* et quelques extraits de *Tartuffe* de F. Murnau, avec E. Jannings et W. Krauss.

20 mai : *A l'ombre de Yohiswara* (1929) de T. Kinugasa (réalisateur de « La Porte de l'Enfer »).

3 juin : *Don Quichotte* (1933) de G. W. Pabst avec F. Chaliapine.

17 juin : *Nanouk* de R. Flaherty (documentaire) et un petit festival du film comique : H. Lloyd : *Plein aux as* (1925)

Ch. Chaplin : *Charlot joue Carmen* (1916).

Les cartes de membre (timbre-quitance à coller sur carte du semestre d'hiver ou nouvelle carte) seront en vente à la séance du 11 mars et à celle du 22 avril au prix de Fr. 6.—

Les cartes d'ami (3 entrées) : Fr. 5.—



Machines - Meubles
Papeterie
Agence : OLIVETTI
St-Laurent 32
Tél. 23 09 24
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

THEATRE DE L'UNIVERSITE

Aula du Belvédère : les 18 et 19 avril
L'ONCLE VANIA
de Tchekhov

BALLY :

élégance,
confort,
qualité.



BALLY
chic et
pratique

Les nouveautés 1958 sont déjà en magasin.

Profitez de notre grand choix du début de saison !



RUE CENTRALE / RUE DU PONT
LAUSANNE

AROLA S. A.

Jeune Allemande cherche famille qui pourrait l'accueillir comme **paying guest** pendant la première quinzaine d'avril ainsi que pendant les mois de juillet, août et septembre.
S'adresser au Chef du personnel, Usines de Selve Thoune

VOYAGES à BRUXELLES

Le Service du Tourisme Universitaire de l'UNES organisera sans discontinuer, du mois de juillet au mois de septembre, deux vols par semaine au départ de Bâle à destination de Bruxelles, les lundis et vendredis.

Prix : 4 jours env. Fr. 176.—
5 jours env. Fr. 190.—
8 jours env. Fr. 280.—

Ces prix comprennent : le voyage de Bâle à Bâle par avion ainsi que la demi-pension à Bruxelles (logement, petit déjeuner et dîner).

A part cette solution, le STU tient également à votre disposition le programme suivant :

Voyage en Belgique avec visite de l'Exposition, Anvers, Bruges, Ypres, Charleroi, Namur, Dinant, etc.

Durée : 10 jours. Prix : Fr. 395.—

Ce prix comprend : le voyage de Bâle à Bâle par avion et car ou chemin de fer ; la demi-pension à Bruxelles ; la pension complète lors du tour dans le pays.

Renseignements et inscriptions : Service du Tourisme Universitaire, Université, Salle 50, Genève.

S.

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

Le respect de la légalité

Vous avez tous entendu parler du procès de Djamilia Bouhired, grâce à l'action que l'Association suisse pour le service civil international a entreprise en faveur de cette Algérienne.

Il ne s'agit pas ici de se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence de Djamilia Bouhired. Ce droit n'appartient qu'à la justice française.

Cependant, lorsque la justice est rendue arbitrairement, au mépris des lois et des codes en vigueur, pour desservir des fins spécifiquement politiques, c'est un devoir pour chaque homme qui se prétend civilisé de protester et de demander le retour à la légalité. L'Occidental se targue souvent de la haute civilisation dont il a hérité, et du rayonnement de sa culture. Mais à quel titre, s'il admet que les principes fondamentaux de sa civilisation, issus de vingt siècles d'histoire, soient impunément violés. L'apathie, le refus de choisir et d'affirmer ses convictions permettent tous les abus et annoncent un retour au barbarisme.

Voici, très brièvement, les différentes irrégularités dont Djamilia Bouhired fut la victime :

L'instruction du procès : huit jours « d'interrogatoires » par les paras, alors qu'elle était à l'hôpital; neuf jours de tortures (coups, électricité).

Le procès : l'accusation reposait sur un soi-disant procès-verbal signé par Djamilia Bouhired (le tribunal a refusé de faire l'expertise graphique de la signature) et sur les accusations d'une déséquilibrée, Djamilia Bouazza (le tribunal a refusé la contre-expertise de celle-ci, malgré les rapports du médecin, du directeur, du gardien-chef et des gardiennes de la prison); la Cour interdit de plaider à l'avocat désigné par l'accusée, M^e Verges, premier secrétaire au Conseil des Avocats de la Cour de Paris, et elle donne de force

à Dj. Bouhired un autre avocat qui plaide coupable.

Le jugement : condamnation à mort de Djamilia Bouhired.

La plupart des journaux français sérieux ont donné des comptes-rendus détaillés de cette affaire (*Le Monde* en particulier) et plusieurs éditorialistes se sont violemment élevés contre ce jugement (Brussac, de *L'Aurore*, par exemple). Georges Arnaud, avec la collaboration de M^e Verges, a écrit à ce sujet une plaquette qui a paru aux *Editions de Minuit*.

C'est dans l'esprit et les limites qui ont été tracés ci-dessus que la FEN, jugeant impartiale la documentation qu'elle possédait, a adressé au Président de la République française la protestation suivante :

La Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel, considérant qu'il est de son devoir de rappeler à toute occasion le respect des libertés fondamentales de l'homme, parvenue à la conviction que la sentence de mort du Tribunal militaire d'Alger frappant Mademoiselle Djamilia Bouhired n'a pas été prononcée conformément aux principes de droits ancrés dans la Constitution française et dans la Déclaration des droits de l'homme,

proteste contre cet acte de violence à la vie humaine, contre le mépris du droit, de la liberté et de la justice,

et vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir faire casser ce jugement, afin que dans un nouveau procès les droits ci-dessus mentionnés soient scrupuleusement respectés.

La FEN a pris la décision d'envoyer ce texte pour protester dans une affaire particulièrement caractérisée, avec la pensée de faire de cette protestation isolée une prise de position face à toutes les illégalités qui se produisent en Algérie.

HPHC

Qu'il n'est pas sans importance de nommer les choses par leur nom

Dans un article intitulé *Associations d'étudiants et politique* paru dans les *Voix universitaires* du 14 février 1958, HPh Cart définit la liberté académique comme « la liberté d'exprimer toute opinion qui se veut scientifique; ainsi les réactions en faveur des étudiants de l'Allemagne de l'Est, de Cuba, d'Algérie... »

Cette définition me paraît peu satisfaisante. Je ne crois pas, en effet, qu'une réaction en faveur de quel'un puisse se réclamer valablement de la science. Celle-ci est à même de discourir de ce qui est; elle ne saurait sanctionner un jugement portant sur ce qui doit être. Certes, l'objectivité scientifique peut avoir à jouer en morale un rôle d'information: là s'arrêtent les compétences de la science. Imaginons qu'un Etat s'adresse en ces termes à un Etat plus faible: « Nous vous demandons de devenir nos sujets, car nous sommes les plus forts et le plus fort toujours l'emporte sur le plus faible. Si vous refusez, nous nous verrons dans la triste obligation de vous y contraindre par les armes ». Même si un tel Etat fonde son argumentation sur une information objective, cette argumentation est moralement sans valeur.

Peut-être trouvera-t-on cette mise au point bien pédante et d'un intérêt tout relatif. Il importe toutefois de souligner qu'elle ôte toute valeur à la définition de la liberté académique proposée par HPh Cart: à quoi bon en effet invoquer la science, quand ce dont on parle ne relève pas d'elle!

D'une façon générale, il est faux de croire vénielles les incorrections de vocabulaire. Elles sont le plus souvent le signe de confusions au niveau même de la pensée. Or, à ce niveau, toute confusion peut être redoutable. La méconnaissance des exigences propres de la morale, par exemple, n'a-t-elle pas permis de croire à certains psychologues que ce qui est doit servir de norme à ce qui doit être? C'est ainsi que M. Eysenck, dans *Us et abus de la psychologie*, reproche ironiquement aux moralistes de ne pas tenir compte du comportement de l'individu moyen, voire de l'animal, et de présenter ainsi aux masses des idéaux inaccessibles; c'est ainsi, et de façon plus nette encore, qu'un fameux rapport américain réhabilite la sodomie en alléguant qu'elle est moins exceptionnelle que d'aucuns se l'imaginent.

La correction du langage permet d'éviter de telles aberrations en dissipant les ténèbres de l'esprit. Elle seule de surcroît peut sauvegarder l'intégrité du langage. Or le langage permet aux hommes de communiquer entre eux. S'il s'altère, voilà du même coup tout dialogue compromis.

Notre époque, chacun le sait, souffre d'une crise du langage: les dialogues de sourds envahissent son théâtre lui-même. Ce devrait être un devoir pour les intellectuels de ne pas ajouter à la confusion présente. Il suffirait tout bonnement d'appeler les choses par leur nom. Cette humble tâche est d'ailleurs beaucoup moins aisée qu'il ne le paraît: elle exige de la vigilance. Mais c'est peut-être à ce prix seulement que nous échapperons à la confusion dont furent victimes les constructeurs de la tour de Babel.

P.-J. Berthoud.

Pour autant, ce système ne peut être assimilé aux notions de bourse ou de prêts d'honneur. C'est, de notre point de vue, un prêt très particulier; mais un prêt tout de même, car les sommes avancées sont remboursées par ceux seulement qui en ont profité. C'est donc un prêt dont le remboursement est pondéré par la réussite de ses bénéficiaires, puisqu'il est proportionnel au salaire. L'Etat n'intervient pas dans ce système, si ce n'est comme bailleur de fonds de départ, puis comme simple caissier.

Bien que préférant théoriquement l'allocation d'études dans le sens ci-dessus défini, la FEN a pris une position moyenne face à ces deux systèmes. Elle a proposé qu'une synthèse des deux solutions (allocations d'études et AVS inversée) soit envisagée, car il est évident que l'allocation d'études dans toute sa pureté irait pratiquement à l'encontre de la mentalité suisse actuelle.

Voilà, succinctement évoqué, un problème fondamental et vital pour nous. Il mérite une étude très approfondie de la part de nos associations et de l'UNES, mais aussi l'intérêt de tout étudiant.

HPHC

REPONSE A LA REPONSE ou de la difficulté de s'exprimer brièvement

Dans l'article ci-contre, P.-J. Berthoud pense que j'avais prétendu que nos réactions en faveur des étudiants opprimés trouvaient leurs origines dans une démarche d'ordre scientifique, appelée liberté académique.

Peut-être me suis-je mal exprimé, mais ce n'est point là ma pensée.

Ces réactions ne se justifient pas par la liberté académique, mais par la défense de cette liberté. Ce n'est pas nous qui nous prévalons d'un raisonnement scientifique; ce sont les étudiants de l'Allemagne de l'Est, par exemple, dont la liberté académique n'est pas respectée.

Il faut entendre le terme de scientifique dans un sens très large, comprenant aussi toute démarche rationnelle, en opposition à ce qui est sentimental, irraisonné.

Toutefois, cette définition de la liberté académique n'est pas complète, il faut encore y incorporer la faculté d'exprimer les valeurs humaines qu'ont apportées les différentes civilisations (j'y faisais allusion dans le paragraphe suivant de l'article incriminé).

En résumé, la liberté académique est la liberté d'exprimer toute opinion qui se veut scientifique, mais aussi la liberté de prendre la défense de l'homme en tant qu'individu, de faire respecter ses droits et ses libertés, au nom précisément des valeurs humaines dont nous parlions.

HPHC

COMITE DE REDACTION DES V.U.

- Henri-Philippe Cart (droit), rédacteur responsable
- Jean-Denis Vuilleumier (sciences)
- Michel Benoit (lettres)
- Paul-Jean Berthoud (lettres)
- Michel Corbellari (lettres)
- Guy Deluz (lettres)
- Jean Frey (lettres)
- André Jeanneret (lettres)
- Gérard Merkt (lettres)
- Raymond Spira (lettres)

Benkert & Co
Fleuristes
NEUCHÂTEL
Membre Fleurop Tél. 5 12 80

LE TEA-ROOM EN VOGUE
Radelfinger
Confiserie Place Purry

AUTO-ECOLE
ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE ET PRATIQUE
Voiture, moto, scooter
Roger Terreaux
NEUCHÂTEL
Chemin des Valangines 9 Tél. 5 61 96

au Bon Bar
Le bar café
Musique * Jeux américains * Billard

SNACK-BAR
et Terrasse
BEAUBAEE
L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

PERUCCHI, Tabacs
Rue du Bassin (à côté du Temple)
Pour l'achat d'une pipe
Toutes les pipes sont garanties
et réparées gratuitement (Atelier spécialisé)

L'UNES et la démocratisation de l'enseignement

Berne, 22 février 1958

Le problème de la démocratisation de l'enseignement était une fois de plus à l'ordre du jour de la dernière assemblée de l'UNES. L'Office social romand présentait une motion au sujet de laquelle les Sections auraient dû prendre position, mais seule une discussion eut lieu. Cette motion avait pour but de compléter le fameux *Manifeste de Grenet* que les VU ont publié dans le No 10 de l'an passé.

Cette motion apportait certains éléments nouveaux que nous allons examiner.

En particulier, les principes formulés apportaient une nouvelle notion, celle de la famille :

« La société a le devoir de donner à toute famille la possibilité d'offrir à ses enfants une instruction correspondant à leurs aptitudes. »

S'il peut paraître opportun de mentionner le rôle de la famille dans la société actuelle (quoique les opinions divergent fort à ce sujet; certains distinguent nettement entre éducation, qui appartient à la famille, et instruction, qui appartient à l'Etat), il faut toutefois rester logique: affirmer en principe le rôle de la famille et la considérer comme la cellule de base de la société, et placer en fait l'individu face à l'Etat sans plus se préoccuper de la famille, comme les propositions concrètes en vue d'une application des principes énoncés le font, dévoile une contradiction si profonde qu'elle stupéfie.

Les trois Sections romandes ont été unanimes à démontrer cette contradiction intolérable.

C'est à ce moment qu'une des principales faiblesses de l'UNES se révéla brusquement une nouvelle fois: la difficulté presque insurmontable d'approfondir un problème finalement très abstrait entre gens qui ne parlent pas la même langue.

La véritable discussion est-elle possible en assemblée de l'UNES? Nous le pensons, car sinon ce serait nier la faculté de l'UNES de tenir compte des différentes opinions de ses sections en vue d'une synthèse.

Parlons maintenant de la solution proposée: « La fondation d'une Caisse nationale d'allocations d'études dans le cadre des assurances sociales de la Confédération. La Caisse verserait à chaque étudiant de nationalité suisse et poursuivant ses études dans une Université ou Haute École de notre pays, une allocation mensuelle suffisante pour assurer son entretien complet.

La Caisse fonctionnerait selon un principe inverse à celui mis en œuvre dans l'Assurance vieillesse et survivants: l'étudiant recevrait les allocations d'études pendant son passage à l'université, puis il rembourserait les sommes reçues par une majoration de la cotisation AVS jusqu'à 65 ans. »

Cet essai de solution, encore très schématique et contenant même des assertions mal fondées, s'en tient donc au seul principe de l'AVS inversée, mais il prétend cependant s'intituler « allocations d'études ». Il ne faut à aucun prix se bercer de mots.

L'allocation d'études est une somme d'argent allouée par l'Etat à tout étudiant immatriculé, quelle que soit sa situation financière. Elle est suffisante pour assurer son entretien complet. Aucun remboursement, sous quelque forme que ce soit, n'est prévu. Bien sûr le taux de l'impôt sera adapté en conséquence, mais ce serait aller trop loin que d'y voir une forme de remboursement. Ainsi la collectivité tout entière participe au financement des études universitaires.

Maintenant, peut-on véritablement appeler « allocations d'études » le système proposé par l'Office social romand?

Ce serait donner de toute évidence une signification très nouvelle à la notion d'allocations d'études; cela créerait une confusion regrettable dans l'opinion publique.

Bruxelles: Capitale du monde en 1958

Dans un mois, Bruxelles reçoit le monde. Pour cela, la capitale belge a fait peau neuve, aménageant ses voies d'accès, construisant sans cesse de nouveaux bâtiments, des passages automobiles souterrains, étalant ses richesses. Il est difficile d'imaginer, de se représenter le travail énorme accompli. Aussi, quelques jours avant l'ouverture, il semble bon de donner aux étudiants romands un aperçu de ce qu'ils trouveront lorsqu'ils se rendront en Belgique.

L'Exposition Universelle dont les portes s'ouvriront le 17 avril pour se fermer le 19 septembre prochain, sera sans aucun doute un des événements les plus spectaculaires de ce demi-siècle. Ce sera la première exposition universelle depuis la guerre, la dernière ayant eu lieu en 1939 à New-York. Cinq continents, quarante-quatre nations et huit organisations internationales y seront représentés.

Le thème de l'exposition

Une exposition telle que celle de Bruxelles 58 n'aura aucun point commun avec les foires commerciales. Ces dernières ne s'adressent qu'à un public bien défini et réduit, et mettent en contact des hommes d'affaires du monde industriel et commercial. Au contraire, par le caractère universel qu'elle revêt, Bruxelles 58 s'adresse à tous les hommes sans distinction. Elle comprend tout aussi bien les activités humaines matérielles qu'intellectuelles, et constitue, par les confrontations qu'elle provoque, un véritable témoignage d'une époque. Son but est, comme l'ont dit ses organisateurs, d'établir « le bilan du monde pour un monde humain ».

Bruxelles 58 tourne donc autour de l'homme. Elle vise à exposer tout ce qui caractérise notre humanité, en essayant de placer l'homme devant son destin, à une époque où son psychisme ne semble pas évoluer au même rythme que les découvertes et l'application de la science. Elle témoignera ainsi de l'homme au milieu de notre siècle révolutionnaire, ne se contentant pas de faire un simple inventaire des réalisations modernes mais faisant comprendre la structure de notre époque, nous y habitant et nous rendant attentifs à l'évolution rapide de ce qui nous entoure. Pendant six mois, une occasion unique se présentera aux hommes en leur permettant de se côtoyer, de se montrer tels qu'ils sont et d'expliquer leur mode d'existence. Pendant six mois, nous assisterons à une confrontation continue, qui permettra à l'humanité de se mieux connaître et, par là-même, de se mieux comprendre.

C'est dans cet esprit que tous les participants, tant belges qu'étrangers, ont été invités à cette grande rencontre de 1958, et leur mode d'exposition devra s'adapter à ce thème.

Le plan de l'exposition et ses principales caractéristiques

Après avoir évoqué le thème de l'exposition, il est bon de connaître le cadre dans lequel elle se déroulera.

Superficie et emplacement

Les terrains alloués à l'Exposition sont situés au nord-ouest et à sept kilomètres du centre de Bruxelles. La superficie s'étend sur deux cents hectares, appartenant à la ville de Bruxelles, à l'Etat belge et à la Dotation royale. Elle est entièrement clôturée par des grillages qui courent sur une longueur de sept kilomètres. Dix entrées principales, toutes de même importance, et toutes étant desservies, au point de vue transports, de la même façon, conduiront directement dans des lieux aussi attractifs les uns que les autres.

Les terrains qu'occupera l'Exposition présentent en eux-mêmes des contrastes très harmonieux. Un vaste plateau, dominé par les Palais du Centenaire qui constituaient la toile de fond de l'Exposition de 1935, laisse apercevoir un vaste panorama sur la ville de Bruxelles tout entière. En-deça de ce plateau s'étend un immense parc laissé intact, qui permettra au visiteur de se reposer agréablement entre les visites qu'il fait dans les pavillons et les Palais.

Les différentes sections

Nous ne voulons pas ici analyser les unes après les autres les différentes sections qui forment l'Exposition. Sachons qu'en grandes lignes, nous pouvons diviser celle-ci en six parties.

Tout d'abord la section belge qui est, par sa superficie, la plus grande de toutes. Elle s'étend sur le plateau qui fait immédiatement face aux Palais du Centenaire. Ces derniers qui, comme nous l'avons déjà dit, avaient été construits pour l'Exposition de 1935 et qui servent encore tous les ans aux foires commerciales internationales de Bruxelles, ont été complètement transformés. Un des bâtiments de ce vaste complexe a été agrandi et sa superficie ancienne, qui était de 6000 m², a été portée à 22 000 m². Le grand hall central servira d'hôtel et sera consacré à la réception des visiteurs qui pourront y trouver tous les renseignements nécessaires, tant pour le logement, le transport et la visite de l'Exposition. Un Palais, situé à la droite du complexe, a été transformé en vaste auditorium d'une capacité de 2500 personnes.

Une deuxième section, celle du Congo Belge et du Ruanda Urundi, qui est entièrement indépendante de celle de la Belgique, occupe une surface de huit hectares. Sept palais y sont érigés, et abritent respectivement la participation gouvernementale, ainsi que les pavillons destinés à la construction, l'énergie et le transport, la faune, à l'agriculture, aux assurances, banques et commerce. Dans une partie de cette section, des jardins tropicaux seront créés, dans lesquels pousseront des plantes équatoriales, grâce à un procédé de réchauffement artificiel des terres.

Une troisième et une quatrième sections seront respectivement réservées aux attractions et à « Belgique 1900 ». Sur les cinq hectares que comporte cette dernière section s'élèveront environ cent-cinquante maisons. Les architectes qui en ont dressé les plans se sont attachés à reproduire fidèlement les vieilles maisons, les plus typiques, des anciennes villes belges. Une vieille tour romane, des logis de style gothique, une place garnie d'immeubles à colonnades ioniennes formeront la partie ancienne du complexe.

Une section étrangère, permettant de construire des pavillons sur une surface de 465 000 m², est réservée aux représentants des 44 nations invitées à Bruxelles. La configuration variée du terrain permet de construire les pavillons des différentes nations de façon que chaque bâtiment semble isolé de l'autre. Toute cette partie de l'Exposition étant située dans une large vallée, il a été construit une passerelle d'une longueur de huit cents mètres qui la surplombera. Grâce à cette initiative, le visiteur jouira d'une vue panoramique sur tous les pavillons étrangers.

Enfin, une sixième section sera réservée aux Organisations intergouvernementales et supranationales. En effet, et c'est ce qui distingue Bruxelles 1958 de toutes les expositions précédentes, les grands organismes internationaux ont été invités au même titre que les Etats souverains. Ceux-ci seront groupés dans un complexe de bâtiments dénommés « Cité de la Coopération internationale ». Une entrée monumentale donnera directement accès à un vaste bâtiment dénommé « Palais de la Coopération mondiale ». On y développera le thème de l'Exposition. Dans leurs palais respectifs, l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'OECE, le Benelux et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier appliqueront directement un aspect du thème : la coopération des peuples. Leur but sera d'exprimer, par des moyens visuels, les principales données des problèmes de coopération, sur tous les plans, de les localiser, d'en faire

percevoir les interdépendances et de faire mieux saisir la nécessité d'une solidarité toujours plus active entre les individus et les peuples.

Telles sont les six sections qui forment l'Exposition de Bruxelles. Mais il ne faudrait pas terminer ce bref aperçu sans mentionner ce qu'on pourrait appeler les Sept Merveilles de l'Exposition 1958.

Tout d'abord les deux expositions qui retraceront quatre mille ans d'art. Les chefs-d'œuvres de tous les temps et de toutes les nations, issus des musées et des collections du monde entier, seront réunis au Palais International de l'Art. L'une de ces expositions, qui aura pour titre « Cinquante ans d'art moderne » se tiendra du 18 avril au 21 juillet. La seconde, appelée « L'Homme et l'Art » (8 août - 19 octobre), présentera un panorama des chefs-d'œuvres depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Sur cinq hectares, au cœur de l'Exposition, sera aménagé une section dont nous avons déjà parlé : la Belgique 1900. Cinquante cabarets et cinq théâtres de vaudeville, des quartiers de boutiques pittoresques ramèneront les visiteurs plus de cinquante ans en arrière.

Une des merveilles de l'Exposition sera sans conteste le paysage architectural qu'offriront les différents pavillons. Nous avons dit que chaque bâtiment était construit de façon à paraître isolé. Toutefois, un thème général a été respecté. Sans s'être consultés, les architectes ont presque tous opté pour une forme d'architecture dont l'esthétique est basée sur la technique de construction plutôt que sur l'aspect extérieur. Etant donné les façades transparentes qui ont été adoptées par la grande majorité, le visiteur sera plus amené à admirer le système ingénieux de charpentes apparentes de l'édifice que les murs extérieurs dont le rôle est devenu secondaire. Il aura ainsi en face de lui une « cité de demain », en avance de vingt ans sur notre temps, qui lui révélera les possibilités futures de la construction.

Cependant, le clou de l'Exposition sera sans aucun doute le gigantesque « atomium ». Comme la Tour Eiffel symbolisait l'Exposition Universelle de Paris en 1889, l'Atomium sera le symbole de l'Exposition de Bruxelles 1958. Construit par la Fédération de la Métallurgie et des hauts fourneaux de la Belgique, il se présentera sous la forme d'un cristal élémentaire de métal, grossi environ 150 milliards de fois. Les neuf atomes de ce cristal seront représentés par des sphères d'acier de 18 m. de diamètre chacune. Le soir, elles seront illuminées par la rotation de points lumineux, donnant l'effet d'électrons tournant autour du noyau de l'atome. Haut de 110 mètres, cet atomium sera le point de mire de millions de visiteurs, d'une portée didactique certaine puisqu'il mettra l'infiniment petit et sa prodigieuse complexité à la portée de la compréhension de tous les visiteurs. Des expositions relatives à l'emploi pacifique de l'énergie atomique se tiendront dans les sphères inférieures, et un ascenseur ultra-rapide (5 mètres à la seconde) emportera les visiteurs dans l'axe central de l'édifice, vers le restaurant aménagé dans la sphère du sommet, trente étages au-dessus du sol. De plus, toutes les sphères inférieures seront reliées entre elles par un complexe d'escaliers roulants qui rendront la visite très aisée.

Les jardins et les plantations

Nous ne voudrions pas oublier de mentionner, parmi les merveilles de l'Exposition, les magnifiques jardins qui ont été aménagés. En effet, les organisateurs, s'inspirant des toiles de maîtres des XVI^e et XVII^e siècles, ont reconstitué un jardin du type « Renaissance », dit « des Quatre Saisons ». Ils ont en plus réalisé des modèles de jardins modernes.

Ainsi donc, les grandes traditions de l'art du jardinage issues du Moyen Age se trouvent parfaitement adaptées au goût moderne, un pavillon de style XVIII^e reliant de plus les deux sections, et présentant de rares spécimens de fleurs et de gravures sur l'art du jardinier.

Avant de terminer, signalons encore le Palais International de la Science, auquel collaboreront quinze nations. Des expositions consacrées à « l'Atome », « la Molecule », « le Cristal » et « la Cellule vivante » illustreront le progrès mondial réalisé dans le domaine de ces sciences.

Dans une salle de cinéma de 600 places seront projetés de façon permanente des films exposant les quatre disciplines scientifiques précitées.

Les perspectives pour 1958

Selon les statistiques, on évalue à 150 000 le nombre journalier de visiteurs à l'Exposition, avec des pointes atteignant un demi-million. On peut donc s'attendre à recevoir au cours des six mois d'ouverture 35 millions de visiteurs. Ces chiffres impressionnants ont amené, il y a plusieurs mois, le Gouvernement belge à prendre la décision de nommer, au sein du Conseil des Ministres, un comité restreint chargé d'épauler le programme du Commissariat général. Des travaux gigantesques ont été entrepris. Une large voie double contournera Bruxelles et amènera les visiteurs directement sur le lieu de l'Exposition. Un hélicoptère a été construit à proximité immédiate des Palais du Centenaire et pourra recevoir des hélicoptères à grande capacité de transport. Cet hélicoptère sera doté de services douaniers, ce qui permettra aux visiteurs venant de l'étranger d'arriver directement au cœur de l'Exposition.

Ainsi, pendant six mois, la Belgique sera le carrefour de tous les peuples de la terre, et Bruxelles, la capitale du monde.

Jacques Riedweg.

Vois Bâle - Londres - Bâle

Il nous est possible de vous offrir les vols suivants :

Bâle - Londres	7 avril	Fr. s. 90.—
Londres - Bâle	18 avril	Fr. s. 93.—

y compris 5 shil. de taxe d'aéroport.

Nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite auprès du STU à Genève.

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s. a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

CHAUSSURES
fessler
Tél. (021) 7 30 93 MORGES

De père en fils depuis

1843

BUREAUX PLATS

Teinte chêne clair et noyer 123 x 72 cm.

Fr. 165.—

ainsi qu'un grand choix de meubles
et objets en tous genres neufs et d'occasion.

PRÊTS sur GAGES
et MONT-de-PIÉTÉ

de LAUSANNE S. A.

Rue de la Louve 4

Tél. 22 84 54

Bar
à
café



à côté
du Théâtre



Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur: Michel Kernin, Av. J. Olivier 20

Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

B 9523

Lendemain qui chantent

Comme toutes les campagnes électorales, celles de mars dernier en pays vaudois ont eu leurs slogans. Plus ou moins harmonieux, plus ou moins percutants... nous n'en jugerons pas (apolitisme, que de crimes commis en ton nom). Chose nouvelle en tout cas — si nous nous référons à quelques campagnes antérieures — il n'y eut pas de slogans à l'usage exclusif de l'étudiant-électeur, pas de promesses flatteuses, ni d'appels envoûtants.

Notre conscience pointilleuse allait donc se trouver libérée des tortures atroces de la malhonnêteté, quand un quotidien publiâ, dans le « bilan d'une législature », ce paragraphe relatif au Département de l'instruction publique et des cultes :

« La situation matérielle des étudiants a fait l'objet d'un certain nombre de mesures. Signalons, parmi celles-ci, l'élévation du montant des bourses d'études et les facilités nouvelles à leur obtention ; la création du foyer universitaire où l'étudiant peut se procurer à bon marché des repas substantiels. »

Voilà qui était bien dit, mais qui était peut-être incomplet. Etant donné qu'il n'y a pas de bourses d'études cantonales (hormis quelques cas très particuliers), nous voyons mal comment on pourrait en élever le montant et en faciliter la procédure d'obtention ; c'est, bien sûr, de prêts d'honneur qu'il eût fallu parler. Quant au Foyer-restaurant universitaire, il est équitabile de rappeler que l'Etat n'en a pas été le seul réalisateur ; sans vouloir en rien minimiser l'importance de ses prestations, nous devons tout de même signaler que les trois-quarts de la charge financière ont été supportés par des communes vaudoises, des maisons et des associations privées, ainsi que des particuliers : autant de donateurs qui ont droit, eux aussi, à une citation au tableau des mérites.

Cette fois-ci, notre conscience est définitivement à l'aise (espérons-le du moins). Et nous pouvons passer enfin à un exercice positif. Sept magistrats ont été élus, qui auront à diriger la politique et l'administration de ce canton. Au nombre des problèmes importants qui se poseront à leur autorité, celui de la formation des cadres et de la démocratisation des études sera des plus urgents. Sa solution, pour être complète, réclamera l'appui de tous, puisqu'il s'agit bien d'une question de progrès ou d'atrophie pour l'ensemble de notre petit pays. Aussi prétendons-nous dès maintenant participer effectivement à cette œuvre d'envergure, dans un esprit de collaboration. A notre préten-tion, nous croyons que le Manifeste de Grenet confère la légitimité nécessaire. Et si, toutefois, telle n'était pas l'opinion unanime, nous sommes prêts à parfaire la démonstration: nous savons être des censeurs rigoureux, nous sommes — aussi — des interlocuteurs loyaux.

Jean-P. Delamuraz, Président de l'AGE.

ALGÉRIE Protester ou ne pas protester

Les Voix universitaires s'interdisent depuis toujours de traiter des problèmes de caractère politique, à moins qu'ils n'intéressent au premier chef une question universitaire. Nous nous sommes donc bornés depuis des mois à vous parler de bourses, de foyer, de cité universitaire, du manifeste de Grenet ; nous vous avons entretenu de sujets littéraires, nous avons ouvert un débat sur l'enseignement de la philosophie, mais nous avons ignoré ce qui, pour l'Europe, devient « le » drame de l'après-guerre, l'Algérie.

Et pourtant on nous presse de toute part : « Prenez position sur l'Algérie », « Parlez de Sakiet », « A tous ces anti-colonialistes sentimentaux, rappelez Melouzza », « En tant qu'intellectuel, vous avez le devoir... », « La défense des droits de l'homme... », « La défense de la civilisation occidentale... », « Protectez ! ».

Protectez ! Le grand mot est tombé, le mot qui connaît la plus grande vogue dans toutes les associations de jeunesse du monde entier. Comme rédacteur des V.U., j'ai reçu en quatre mois près d'une centaine d'avis de protestation émanant des associations les plus diverses, au sujet de la politique suivie en Algérie, en Hongrie, au Cameroun, en Arabie Séoudite, à Cuba, en Colombie, au Vénézuéla, et j'en passe. « Au nom de la jeunesse mondiale, nous protestons... », « Au nom des étudiants du monde entier ». Au nom des étudiants d'Europe, de Navarre et d'ailleurs, d'innombrables organisations nationales, internationales, supra nationales, sans doute à votre insu, mais indirectement en votre nom, tissent autour de notre planète un vaste réseau de protestations, reliant les endroits les plus inattendus, Oulan-Oudde en Mongolie avec Paris, Bobodioulasso avec Budapest. Il arrive d'ailleurs que la jeunesse ou les étudiants du monde entier se contredisent selon l'organisme qui exprime leur opinion ; tantôt ils sont pour... tantôt ils sont contre...

Est-il bien nécessaire que les V.U. mélangent leur modeste voix à ce concert discordant ? Est-il bien nécessaire d'élargir le fossé qui sépare les partis en Algérie de notre petit coup de pelle ? Je pense que

non. Certes, notre conscience exige que nous ne restions pas inactifs devant les horreurs du drame algérien ; mais ce serait faussement la tranquilliser et la tranquilliser à bon marché que d'envoyer en grande pompe une protestation. D'ailleurs, protester contre qui ? Je pense qu'en bon Suisse, pour ne froisser personne, nous devrions protester une fois contre les uns, puis, dans le numéro suivant, contre les autres.

A notre avis, toute protestation unilatérale est inutile. Ce n'est pas contre les uns ou contre les autres qu'il faut s'acharner, mais contre la guerre en tant que telle, car dans cette guerre comme dans toutes les autres — l'histoire l'a abondamment démontré — les responsabilités ne sauraient être endossées par un seul des belligérants.

Ceci dit, nous ne nous refusons pas à parler de l'Algérie dans les V.U., mais seulement dans un sens constructif, c'est-à-dire animé d'un esprit de conciliation. C'est difficile, je le sais pour avoir voulu faire une telle tentative avec deux camarades, l'un Algérien musulman, l'autre Français avec 27 mois d'Algérie comme militaire. On a l'impression que chacun se refuse à toute concession, même quelquefois à reconnaître le bien-fondé de la position de son antagoniste, du fait que chaque abandon qu'il concède à l'autre partie lui semble être une trahison vis-à-vis de ses camarades qui combattent. Peut-être faut-il encore ajouter à cette raison une sorte de pression sociale : on ne peut être objectif sous peine d'être traité de mou, voire même de lâche par ses congénères. Ainsi on fera plus volontiers des concessions orales qu'écrites, car « scripta manent ». Il y a encore une difficulté d'une autre nature : la différence d'essence, si j'ose m'exprimer ainsi, entre les deux thèses en présence ; il est plus facile, lorsque l'on parle de l'avenir de l'Algérie, de soutenir une thèse révolutionnaire qui prétend théoriquement abolir toute injustice, mais qui n'a pas affronté la dure épreuve de la réalité — évidemment en théorie c'est très beau — que de défendre la position conservatrice qui,

nécessairement, est critiquable à maints égards, injuste, améliorable comme tout régime, mais qui malgré tout n'est pas uniquement négative.

Tous ces facteurs rendent la discussion sur l'Algérie extrêmement périlleuse. Ce qui importe, pour arriver à une ébauche d'entente, c'est avant tout la volonté d'entente. Cette lapalissade semble être méconnue. D'une part on est bien d'accord que l'état actuel ne peut durer, mais, d'autre part, ni les uns ni les autres ne semblent vouloir rechercher une solution acceptable pour tous, une solution qui, un jour pourtant, sera inévitablement trouvée. On espère étouffer par la violence les ressentiments qui chaque jour, de chaque côté, ne cessent de croître du fait de son emploi. On imagine qu'une fois la force sera assez puissante pour cadencasser la haine qu'elle sécrète comme un poison. Ces espérances sont-elles bien fondées ? En attendant, le nombre des morts augmente.

J.-M. Graf.

Qui dit Sport dit



13, rue Haldimand - Lausanne

Transports internationaux
LAVANCHY CO S.A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne 16, St-François
Vevey, rue du Simplon 18

LA RÉGIE PROPOSE...

LIVRES ANCIENS
Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

BAL DU DROIT

Entrée : Fr. 2.— par personne ou par couple

Judi 22 mai Au Scotch (Ile St-Pierre)



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



L'Etudiant américain et la Suisse

L'Américain — des Etats-Unis comme de l'Amérique latine — chez lui n'a aucune idée précise de la Suisse, comme il peut l'avoir de pays tels que la France, l'Espagne ou l'Angleterre dont il doit au moins connaître la littérature. Il s'en tient uniquement aux opinions générales formées par des rumeurs et de ce qu'il observe de quelques rares Suisses autour de lui. La Suisse est conçue comme un pays montagneux où l'on fabrique des montres et où tout doit marcher aussi régulièrement que celles-ci. Des cartes postales et des photographies ainsi que la vie ordonnée et méthodique de ces quelques Suisses dans son pays confirme à sa satisfaction cette vague notion.

Son arrivée en Suisse va naturellement bouleverser beaucoup de conceptions. Les premières impressions, toujours les plus frappantes, vont guider la pensée du « nouveau » pendant une longue durée. A la douane, il commence par être un peu intimidé par le grand officier en uniforme gris qui, procédant avec patience et détachement, lui demande s'il a quelque chose à déclarer. Telle politesse d'un officier douanier est aussi rare à la douane de New-York qu'à celles de beaucoup de pays de l'Amérique du Sud. Le voyageur fait ses comparaisons. N'étant pas habitué à cette politesse — politesse qu'il va trouver chez tous les Suisses — il peut ou bien se méfier de la sincérité des gens ou bien prendre cette politesse pour une qualité rare. Mais il ne manque pas de sentir que dans beaucoup de cas, particulièrement dans le commerce, ce ne sont que des formules conventionnelles exagérées.

Après quelques semaines en Suisse se développe inévitablement chez l'Américain l'impression qu'il y a trop de lois pour trop de choses. Cela vient de la jouissance dans son pays d'une liberté personnelle plus étendue. Pour le Sud-Américain, cela veut dire que l'on réussit souvent à détourner les autorités ; pour l'Américain du Nord, les lois ne sont souvent qu'un guide général de conduite publique. Rien de tel en Suisse. Il faut se taire à 10 heures du soir, des affiches sur les trottoirs exigent qu'on n'y crache pas et, ce qui lui semble encore pire, tous les Suisses paraissent se préoccuper expressément de voir ces règles respectées. En somme, il se sent dans une camisole de force.

Eventuellement l'étranger pourra s'habituer aux exigences civiques qu'il ne connaît guère chez lui, mais il lui reste à comprendre les Suisses. Voilà une tâche ardue. Il doit tout d'abord combattre la tentation de s'enfermer dans le groupe de ses compatriotes ou de ceux qui parlent sa langue maternelle. Plus il se cantonne dans son groupe national,

plus il reste hostile à une vie au fond très différente de la sienne.

Les difficultés de langage ne sont pas un obstacle insurmontable. La preuve en est que, parmi les étrangers, même entre ceux qui ne parlent pas de langue dans laquelle ils peuvent se comprendre clairement, il y a une camaraderie plus amicale qu'avec les Suisses. Cela est dû en grande partie à des raisons psychologiques : le fait d'être étranger constituant un dénominateur commun.

Cette communauté est d'ailleurs favorisée par l'attitude des Suisses qui, derrière leur politesse, font preuve d'une grande réserve. Il faut avouer que les relations s'établissent plus facilement avec les Suissesses qu'avec les Suisses. Parmi d'autres raisons, il faut certainement inclure les efforts plus grands fournis par les étrangers dans la prospection dans cette direction.

La situation peut comprendre encore d'autres points de vue. Beaucoup d'étudiants d'Amérique — surtout d'Amérique latine — font, chez eux, partie de la haute société. La Suisse, elle aussi, connaît également cette sélection dans chaque ville, mais ces sociétés n'admettent pas facilement des personnes d'autres cantons, à plus forte raison des étrangers. Or, l'étranger membre chez lui de la haute société, ne voit pas pourquoi il devrait faire des efforts pour être accepté dans une société d'un pays d'outre-mer. Il a d'ailleurs l'idée que son stage en Suisse n'est que temporaire, et quelquefois il pense qu'il ne doit pas se plier aux notions de la bonne éducation, car peu lui importe une société qui ne le connaît pas.

L'étranger utilise aussi parfois l'argument que la Suisse vit des ressources du tourisme que lui et d'autres comme lui apportent, et qu'en conséquence il mérite des libertés spéciales. Il oublie souvent que le Suisse est chez lui, que les règles et les lois qui sont appliquées au public en général ne comprennent pas d'exceptions pour les étrangers, que c'est lui, étranger, qui doit s'assimiler, tout au moins quant aux actes, habitudes et coutumes du pays.

Les différences d'opinions et de manière de vivre qui existent entre les étrangers et les Suisses peuvent se trouver aussi dans presque tous les autres pays. Faire de cet état de choses un problème serait exagéré et peu souhaitable ; il y a d'ailleurs de nombreuses exceptions. Cependant, il faut que l'on s'en rende compte en espérant que chacun trouve une manière personnelle de s'arranger sans froisser les sentiments des uns et des autres.

E. Alvarez Correa.

LE GALA DE L'ENTRAIDE

sont enfin bouclés, ce qui permet de tirer des conclusions totalement objectives :

Il y a eu environ 500 personnes de moins cette année qu'en 1957, mais cela se décompose en 600 étudiants de moins et 100 non-étudiants de plus. Ceci est dû au fait que les bals des sociétés ont tous eu lieu dans les jours précédant et suivant le bal de l'entraide. Mais, et c'est là l'important, les recettes sont du même ordre de grandeur que l'année précédente, et le bénéfice net se monte à Fr. 12 030.—, soit Fr. 500.— environ de moins qu'en 1957. Ces chiffres témoignent d'une réalité fort agréable : le bénéfice par participant a passé de Fr. 8.95 en 1957 à Fr. 10.— en 1958. Cette augmentation tient pour une part à la hausse des prix d'entrée, et aussi au fait que le coulage décevant des années précédentes a été muselé.

Le Gala de l'entraide évolue donc dans la direction nécessaire : faire de ce bal, non un bal d'étudiants, mais un bal où se retrouve toute la bonne société lausannoise et du canton, formule propre à amener le bénéfice le plus grand possible.

Que dire de l'organisation elle-même du bal ? D'abord qu'il est très difficile d'avoir l'aide bénévole de quelques gars. L'esprit de dévouement n'existe plus chez les étudiants

financièrement solides, dont l'égoïsme est ahurissant. Aucun ne pense qu'il pourrait peut-être avoir besoin d'une partie de ce bénéfice, en cas de coup dur.

Pour cette année, on peut souligner la difficulté d'obtenir du vin des vigneron, durement touchés dans leurs récoltes précédentes. Pour 1959, il faudra probablement faire appel aux caves familiales des étudiants. Par contre, les commerçants de la ville de Lausanne se sont montrés très généreux ; grâce à eux nous avons pu approvisionner les bars et la tombola. Ils méritent donc nos remerciements les plus vifs.

Robert Diserens,
Président du Bal de l'entraide.

CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne

La démocratisation des études supérieures en Suède

Nous avons vu dans un article publié l'an passé l'organisation et l'importance des AGE et des cités universitaires suédoises¹. Il nous restait à dire quelques mots des mesures prises par les autorités pour populariser l'enseignement supérieur.

La base du système suédois est la gratuité totale de l'enseignement secondaire et universitaire. L'inscription aux cours et aux examens se fait donc sans frais pour l'étudiant. Cette gratuité est complétée par des bourses accordées dès l'école secondaire et des prêts d'honneur.

Les bourses universitaires sont attribuées dès le premier semestre et pour trois ans à tous ceux qui les demandent et qui remplissent les conditions requises (faibles ressources financières). L'étudiant qui désire bénéficier d'une de ces bourses doit présenter une demande écrite qui est examinée par une commission des bourses formée à parts égales de fonctionnaires de l'Etat et d'étudiants. Le président de la commission est généralement un étudiant.

Une fois la bourse attribuée, elle est versée pendant trois ans puis supprimée. Son montant est suffisant pour vivre et les boursiers ont l'interdiction d'exercer une activité rémunératrice, les autorités partant de l'idée que l'étudiant doit consacrer tout son temps à ses études.

Après trois ans l'étudiant, qui n'a généralement pas terminé ses études, se voit privé de sa bourse. Il peut alors, si sa situation financière ne s'est pas améliorée, contracter un emprunt de l'une des deux manières suivantes, à choix :

1. L'Etat peut lui accorder un prêt d'honneur, semblable à ceux qu'accorde l'Etat de Vaud, sans intérêt, et remboursable dans un certain délai. Comme chez nous, ce système n'est guère apprécié des étudiants.

2. L'étudiant peut également emprunter de l'argent à bas intérêt, auprès d'une banque ; ce prêt est alors garanti par l'Etat. Cette seconde possibilité est de loin la plus en faveur, car il s'agit d'un contrat entre une banque et l'étudiant, qui n'a ainsi pas le sentiment désagréable d'être le débiteur de la collectivité.

Chaque année, le ministère de l'instruction publique prévoit à son budget une certaine somme pour les bourses, d'après les propositions de l'Union nationale des étudiants (SFS). Les revendications de l'Union nationale ne sont généralement pas entièrement prises en considération. Mais l'Etat se montre tout de même assez généreux puisque, cette année par exemple, 26% des étudiants suédois sont boursiers.

Inefficacité relative

Un tel système comporte un certain nombre d'avantages et d'inconvénients. L'avantage essentiel est la sécurité donnée au boursier et à ses parents : enseignement gratuit, aide dès l'école secondaire, et assurance de recevoir la bourse pendant trois ans. La famille de condition modeste aura ainsi la certitude de

¹ Voir V. U. du 13 juin 1957.

trouver l'appui de l'Etat pendant plusieurs années. De plus, le montant de la bourse est assez élevé pour permettre l'entretien complet de l'étudiant, puisque tout travail rémunéré lui est interdit.

En outre, chose très importante à nos yeux, la liberté individuelle de l'étudiant est garantie efficacement par une organisation judicieuse de gestion, appliquée à la distribution des bourses. La commission paritaire où le 50% des membres sont des étudiants assure à chaque individu son indépendance à l'égard de l'Etat. L'orientation autoritaire des études est impossible.

Deux graves inconvénients enlèvent, à notre sens, une partie de son efficacité à ce système, qui n'atteint pas entièrement son but :

1. La bourse n'est pas attribuée automatiquement, des démarches sont nécessaires, qui font reculer certains parents ou certains étudiants.

2. La bourse est supprimée après trois ans dans toutes les facultés. Pour les jeunes gens dont les études durent plusieurs années, le système inefficace et haïssable entre tous des prêts d'honneur ne peut y suppléer.

Au cours de cette brève relation de la vie des études en Suède, nous avons souvent fait l'éloge de ce que nous avons vu. Il ne faut pas en conclure pourtant que nous proposons qu'une telle organisation soit appliquée en Suisse. Les conditions régnant dans les deux pays sont trop différentes. En nous inspirant seulement des expériences faites à l'étranger, nous pouvons trouver à nos problèmes des solutions originales et adaptées à l'organisation de notre vie nationale. C'est ce que nous avons fait en élaborant le *Manifeste de Grenet*.

J.-P. Chapuis.



Machines - Meubles
Papeterie
Agence : OLIVETTI
St-Laurent 32
Tél. 23 09 24
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

A deux pas de l'Université...

AUTO-ECOLE THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

BUCOLA

BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE

fera toutes vos copies de cours et thèses

Traductions :

Français - Allemand - Anglais - Italien
Allinges 3 Tél. 26 05 88/26 64 92



A l'Ombre de la Cathédrale

Lausanne-Cité

Rochat, imprimeur
saura vous satisfaire

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare
Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le Barbare

Rendez-vous des étudiants

Esc. du Marché 27

Neuchâtel

Page de la Fédération des Étudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

Cogestion

La notion de cogestion est très à la mode. Chaque association d'ouvriers, d'employés pense que son application sera la panacée de tous les conflits sociaux qui les opposent à leurs employeurs. Sans croire a priori à l'universalité de cette solution, il faut reconnaître qu'elle rend souvent d'utiles services, et même dans des situations où la moindre opposition sociale n'existe pas.

Ainsi la gestion du Foyer des étudiants. Le comité en est formé pour moitié d'étudiants. Ils représentent directement les intérêts des usagers du Foyer ; mais, face à la compréhension qui règne au sein de ce comité, leur tâche se résume plutôt à exposer les problèmes qu'une fréquentation journalière du Foyer permet plus facilement de saisir que des rapports ou des contacts espacés.

Pourquoi ne pas étendre à toutes les relations entre administration de l'Université et étudiants ce système qui s'est révélé très judicieux ? Bien sûr, il ne s'agirait là nullement de cogestion paritaire.

Les professeurs membres des Conseils de Faculté s'occupent de nombreuses questions qui ne touchent les étudiants que de très loin (doctorats par exemple). Toutefois d'autres problèmes les concernent très directement : établissement des horaires de cours, organisation générale des cours, modification des plans d'études, acceptation des rapports des boursiers... Il va sans dire que les décisions prises le sont en grande partie en fonction des intérêts des étudiants. Alors pourquoi ne pas leur donner la possibilité d'exprimer leur point de vue en Conseil de Faculté ?

Cette nouvelle structure de l'administration de l'Université nécessiterait l'élection de représentants étudiants. La prochaine réorganisation de la FEN prévoit la création de comités étudiants de faculté. Les étudiants élus seraient tout désignés pour représenter leurs camarades aux Conseils de Facultés.

De même en ce qui concerne le Sénat : pour une partie des décisions que cette autorité est habilitée à prendre (ainsi le renvoi d'un étudiant, l'organisation du dies académique), il serait logique que l'opinion de la F. E. N. puisse se faire entendre.

Un courant se fait sentir aussi bien parmi les professeurs que chez les étudiants en faveur d'une communauté plus étroite au sein de l'Université. La cogestion y contribue.

Le comité des V. U.

Echange de correspondance avec des étudiants tunisiens

L'Union générale des Étudiants de Tunisie cherche à établir des relations amicales et culturelles entre les étudiants tunisiens et ceux de l'étranger. A cet effet, les étudiants de Neuchâtel et de Lausanne qu'un échange de correspondance avec un étudiant tunisien intéresserait, voudront bien faire parvenir leur adresse à l'Office romand des affaires culturelles (Neuchâtel, case postale 444), qui les transmettra.

Echange d'étudiants suisses et espagnols

Les étudiants qui auraient l'intention de passer un cours de vacances en Espagne et qui seraient disposés à accueillir un étudiant espagnol en échange, sont priés d'entrer le plus rapidement possible en contact avec l'Office romand des affaires culturelles (Neuchâtel, case postale 444).

Cours de vacances à l'étranger

Une documentation assez complète est à la disposition des étudiants à la Salle de lecture de la FEN (à côté du Bar), dans le casier prévu à cet effet. Si les renseignements désirés ne s'y trouvent pas, le bureau de la FEN les donnera à qui le veut bien.

Les étudiants français et l'Algérie

Le 47^e Congrès de l'Union nationale des Étudiants de France s'est tenu à Marseille du 10 au 13 avril ; il rassemblait 300 délégués représentant 80 000 étudiants (soit le 50 % de tous les étudiants français, car il ne faut pas oublier qu'en France l'adhésion aux A.G. est facultative). Les problèmes à l'ordre du jour étaient les bourses (à la rentrée d'octobre, le quart des étudiants sera boursier), l'allocation d'études, la modernisation et la démocratisation de l'enseignement, et surtout le problème de l'Algérie. Comme l'a dit M. Cossé dans son discours inaugural : « Nous avons rencontré le problème de l'Algérie au détour de chaque question... Une organisation syndicale comme la nôtre s'y heurte forcément, et il serait puéril de le nier. Le fossé continue d'ailleurs de s'élargir entre les étudiants français et ceux d'outre-mer. L'Université n'est plus un lieu privilégié de dialogue. Celui-ci devient hypothétique dans la perspective actuelle de la guerre d'Algérie. »

Au début du Congrès, le problème était donc posé, et avec courage. Malheureusement, après un débat de 28 heures consécutives consacré à l'Algérie, le Congrès renonça à prendre position : il mit l'Algérie « dans le tiroir » pour retrouver l'unité du mouvement. Cette unité constituait précisément la deuxième préoccupation de l'UNEF. Pour comprendre l'alternative — Unité ou Algérie — il est nécessaire de faire un sommaire historique.

« La scission de Pâques »

Le Congrès 1957 de l'UNEF se tint à Pâques, à Paris. La question de l'Algérie fut tout d'abord débattue en commission. Celle-ci soumit à l'Assemblée générale trois motions et le texte d'une lettre au Président de la République : en substance, l'UNEF considérait qu'elle avait un rôle spécifique à jouer dans le phénomène historique de la décolonisation, rôle qui l'amena à « combattre le racisme sous toutes ses formes et à défendre et respecter les libertés d'opinion et d'expression des étudiants d'outre-mer. Les solutions de force ne conduisent à rien... seule la méthode du dialogue, qui est dans l'ordre politique la négociation, est à la fois conforme aux traditions de la France et de son Université. »

Certains délégués, emmenés par ceux d'Alger, refusèrent de souscrire à ces textes : ils accusèrent l'UNEF d'être au service « d'une politique de trahison infâme », et, au nom d'un soi-disant « devoir patriotique », exigèrent que l'UNEF renoncât à toute politique.

Malgré leurs déclarations hypocritiques, ces étudiants ultras opposaient à la politique de l'UNEF, non pas de l'apolitisme, mais une autre politique, qui méprisait d'ailleurs la liberté et le respect de la personne humaine, valeurs fondamentales de l'Université.

C'est pourquoi la majorité de l'UNEF maintint ses textes. Dès lors la scission était inévitable : 17 AG quittèrent l'UNEF, mais seules six d'entre elles se regroupèrent dans un mouvement d'opposition, le « Mouvement des Étudiants de France ».

L'unité au prix de l'Algérie

À Marseille, cette année, les délégués votèrent tout d'abord une motion sur l'Algérie, qui énonçait entre autres : « la prolongation de la guerre d'Algérie est responsable de la détérioration des liens d'amitié et de coopération avec les étudiants tunisiens, marocains et africains, et compromet le prestige et le développement de la culture française dans le monde et particulièrement dans les pays d'Afrique et d'Asie... Les étudiants estiment que la politique de leur pays doit être fondée sur les enseignements traditionnels de leur Université et particulièrement sur la volonté de compréhension, de dialogue, de libre expression. »

Les associations dissidentes annoncèrent qu'elles refuseraient de réintégrer l'UNEF si ce texte, pourtant bien timide, était maintenu. Et alors cette motion — bien que votée par les délégués, et donc valable — fut retirée pour un délai de trois mois. Si, après ce délai, ces associations réintégraient, cette « charte du silence » serait prolongée d'une année.

De la contingence de la méthode

(suite)

C'est au niveau de cette première abstraction que pourra s'engager la dialectique entre méthode et objet, celui-ci étant, à travers l'abstraction, l'intuition d'une essence, donc d'une nécessité (qui peut très bien être unie dialectiquement à l'ensemble de la nécessité). Cette intuition de l'essence est à la source de la dialectique de la connaissance, c'est d'elle que découle le provisoire, dans les sciences qui appartiennent à ce degré d'abstraction : les sciences naturelles — en tant qu'elles ne sont pas mathématisées. Cela fait comprendre le rôle considérable des théories « explicatrices », et également la tentation des sciences physiques, lors même qu'elles se contentent dans la formulation de rapports quantitatifs, d'exprimer l'essence ou de nier l'existence des essences. C'est qu'alors elles confondent l'intuition et la méthode, l'intuition étant ce qui marche au-devant de la méthode et jette des ponts, et qui n'appartient pas à la méthode en tant qu'elle est faite, mais en tant qu'elle se fera peut-être. L'intuition, dès qu'elle prend forme, est subjective. Comme telle, elle a certes une très grande valeur mais, étant d'un autre ordre, il faut bien veiller à ce qu'elle ne se mêle pas aux conclusions d'une méthode objective, et ainsi ne jouisse indûment de la contrôlabilité et de la transmissibilité de celle-ci. Les sciences naturelles ne peuvent donc pas prétendre à la même certitude pour leurs théories et leurs lois que pour les faits d'expérience qui sont à la base de celles-ci. Elles doivent aussi décrire leurs expériences avec assez d'exactitude pour que la description ne ressemble pas déjà à la formulation d'une loi.¹

La philosophie de la nature, elle, considère l'être matériel sous le seul aspect de changeant (puisque'il ne saurait y avoir d'être matériel qui ne change pas, et n'aurait ainsi ni commencement, ni devenir, ni fin). L'abstraction est donc ici plus grande que dans les sciences naturelles, mais elle reste au stade de l'abstraction de la particularité. La cosmologie recherchera quelle doit être la nature du réel matériel pour qu'il puisse changer, par exemple si la dialectique ontologique est possible, et ses limites. Son degré d'abstraction plus grand lui interdit cependant de se pencher sur les problèmes plus particuliers des sciences ayant un moindre degré d'abstraction.

Comme nous avons vu le principe de la limitation de la méthode selon son degré

¹ Si je dis : le fer se dilate à la chaleur, j'énonce une loi. Si je dis : j'ai mesuré un allongement de tel morceau de fer lorsque je l'ai chauffé, j'indique une expérience. Seul un grand nombre d'expériences justifie la loi, car sa valeur est toujours proportionnelle au nombre et à la qualité de celles-ci. Lorsque les expériences sont suffisamment nombreuses et précises, on attribuera à la nature du fer ce qui a été remarqué dans les morceaux de fer a, b, c... Il n'appartient pas tout autant à la méthode utilisée pour découvrir les lois du fer de conclure à l'existence d'une nature du fer, ou, contrairement, de la nier. Le simple bon sens pourra peut-être le faire, et alors il ne faudra pas accorder à ses dires plus de valeur qu'à lui-même, mais c'est à la philosophie de dire en quoi consiste une nature. Inversement, elle ne saura rien de chaque nature particulière, s'il en existe.

Telles furent les décisions du Congrès. Que faut-il en penser ? Le problème posé est celui de la conception du lien politique-syndicalisme étudiant. Dans le cas particulier, il est évident que l'unité du mouvement étudiant représente un avantage certain du point de vue des revendications syndicales. Mais toute la France, et les étudiants en particulier, sont dominés par le problème de l'Algérie. L'unité qui se ferait sur tous les points sauf sur celui-là est donc factice. C'était le mérite de l'UNEF de l'avoir compris en 1957. Mais aujourd'hui, l'UNEF s'est condamnée au silence sur l'Algérie, alors que l'impasse se resserre chaque jour. Vraiment, cette charte du silence est un prix trop élevé pour l'unité du mouvement étudiant.

L'UNEF a-t-elle été prise de vertige devant l'immensité du problème algérien, au point de renoncer à sa fermeté passée ? Aujourd'hui, nous considérons la décision intervenue à Marseille comme une lâcheté ; mais nous croyons aussi avec confiance que l'activité future de l'UNEF viendra démentir ce jugement sévère.

Gérard Viatte.

d'abstraction, nous pouvons passer plus rapidement sur la métaphysique et les sciences des êtres de raison (logique et mathématiques). La métaphysique considère l'être « en tant qu'être », donc en tant qu'il ne pourrait s'opposer qu'au néant (mais le néant n'existe pas, sinon il serait de l'être). Son objet ne peut donc en aucune façon participer à une dialectique ontologique. (L'être en tant qu'être ne peut changer qu'au profit de l'être encore.) Elle seule peut poser, et peut-être résoudre, les problèmes de ce qu'est l'être (sans présumer qu'il soit nécessairement matériel) et de ce que comporte l'existence. À ce titre, elle est juge suprême de toutes les autres sciences.

La logique étudie l'être sous le seul aspect de non-contradictoire. Elle ne recherche aucunement sa « vérité ». Son objet n'existe que dans la pensée, mais la pensée elle-même ne possède d'autres certitudes que celles acquises analogiquement dans l'être extérieur. Les mathématiques étudient la quantité comme telle, qui est également un être de raison. Comme la logique, elles échappent à toute critique de la part des autres sciences, mais inversement elles ne sauraient leur imposer leurs découvertes. C'est à celles-ci de s'en servir si cela leur est utile dans leurs recherches. Les sciences qui ont pour objet l'être de raison peuvent limiter cependant la liberté des autres sciences puisque celles-ci ne doivent pas aboutir à des contradictions, ni logiques ni mathématiques. (Dans la mesure où une impossibilité mathématique est démontrée.)

Ces considérations nous ont fait voir la « contingence » des méthodes scientifiques, leur mutuelle limitation. Elles risquent cependant d'avoir trop simplifié le problème de l'unité de la connaissance. L'homme y est supposé être un pur réceptacle de la vérité ; ces intuitions mêmes y sont présentées comme de simples hypothèses de travail, alors qu'en fait elles sont peut-être la partie la plus enrichissante de sa connaissance. Il semble donc qu'une tentative d'unifier le savoir (c'est-à-dire de pouvoir étudier selon toutes les méthodes sans aboutir à un déchirement intérieur et le découvrir diversement à travers toutes celles-ci toujours d'autres aspects d'un même être) ne sera possible que lorsqu'on aura pu légitimement élargir la notion de silence, qu'on aura pu y intégrer vraiment les sciences de l'homme, de la liberté, lorsque le « subjectif » ne sera plus opposable à l'« objectif ». Il n'y aura, semble-t-il, un nouvel humanisme qu'au prix d'un tel effort, bien que ce résultat puisse paraître encore lointain. Car, si la science écrase l'homme, c'est qu'elle l'ignore.

M. Freytag.

Quels journaux mettre à la salle de lecture ?

Le bureau de la FEN envisage de compléter la collection de journaux qui se trouve à la salle de lecture. Pour répondre au désir de ses usagers, le bureau demande que ceux qui auraient des propositions à faire les transmettent le plus rapidement possible à un membre du bureau.

Benkert & Co

Fleuristes

NEUCHÂTEL

Membre Fleurop

Tél. 5 12 80

LE TEA-ROOM EN VOGUE

Radelfinger

Confiserie

Place Purry

au Bon Bar
Le bar café
rue de l'Église

Musique * Jeux américains * Billard

SNACK-BAR et Terrasse

Beaulac

L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

Le drame des personnes déplacées

Nous tenons à publier ce témoignage parce qu'il est des drames devant lesquels personne ne peut dire « ça ne me concerne pas » l'étudiant moins que quiconque.

Douze ans après la guerre, un quart de million de réfugiés innocents vivent encore en Europe, que ce soit en Allemagne, en Autriche ou en Italie. Ils étaient 8 millions en 1944. Certains retournèrent chez eux et plusieurs millions émigrèrent. Ceux qui restent sont, en majorité, des gens privés de possibilités économiques : vieillards, tuberculeux, invalides... Leur mentalité est noire et désespérée ; il faut faire quelque chose pour ces abandonnés.

UNE CROISADE POUR LES REFUGIES D.P. ET POUR UNE « EUROPE DU CŒUR » est née à Bruxelles le 27 février 1949. Ses réalisations — et ses desseins — sont les suivants :

1^{re} réalisation :
PARRAINAGES A DISTANCE.

Actuellement 15 000 parrainages. Ce service met en rapports des familles D.P. se trouvant en Allemagne, en Autriche et en Italie avec des familles ou des personnes de 24 pays de tout l'Occident. Le Parrainage est avant tout un échange humain, fraternel, une source de courage. Ce fut dès février 1949 le premier *Service de parrainage du monde entier*. On peut calculer que les parrains et les marraines ensemble accordent à leurs filleuls une aide équivalente à 6 millions de francs belges par an.

2^e réalisation :
HOMES DE VIEUX REFUGIES.

Dès 1950, ouverture à Huy (Belgique) du premier home pour vieux réfugiés. Aucun pays, aucun organisme n'avait tenté cette expérience à cette époque-là. En 1951, deuxième home ouvert à Esneux (Belgique). En 1953, troisième home ouvert à Aertselaer-les-Anvers (Belgique). En 1954, quatrième home ouvert à Braine-le-Comte (Belgique).

Le contrat avec l'Etat belge donne à l'Oeuvre la charge complète des vieux réfugiés (nourriture, vêtements, médicaments, etc.). Il est interdit de demander l'aide de l'Etat, des Provinces, des Communes, des Mutuelles ou de l'Assistance publique. La somme annuelle dépensée actuellement pour ces homes est de l'ordre de trois millions et demi de francs belges.

3^e réalisation :
3^e VILLAGES EUROPEENS.

6 mai 1956 : pose de la première pierre du premier « Village européen » à Aix-la-Chapelle (Allemagne). 23 septembre 1956 : pose de la première pierre du deuxième « Village européen » à Bregenz (Lac de Constance, Autriche). 7 mai 1957 : pose de la première pierre du troisième « Village européen » à Augsburg (Bavière, Allemagne).

Trois nouveaux « Villages européens » prévus, dont le « Village européen Albert Schweitzer » dans la Sarre, en souvenir d'un homme qui a donné toute sa vie à ses malades d'Afrique, et le « Village européen Fridtjof Nansen » en souvenir du grand explorateur norvégien qui fut le père de réfugiés après la guerre de 1914-18.

Ici encore, expérience très neuve et encore tentée par personne. Il s'agit d'une réintégration humaine complète de familles entières (parents et enfants) retenues dans les camps par suite de la présence d'un ou de plusieurs membres gravement handicapés, tels que tuberculeux, invalides, etc... Il ne s'agit pas du tout d'un simple programme de construction, mais d'un vaste programme de rééducation de l'homme, en partant de l'idée qu'après douze ans de vie anormale le réfugié n'est plus un homme comme les autres.

Quelques détails du programme :

- construction de maisons (par des dons privés ;
- mobilier ;
- cours de langue du pays où est situé le « Village », et cours de langue maternelle (polonais, hongrois, etc...) pour les enfants ;
- aide d'un assistant social suivant de près les familles ;
- accueil des enfants pour les vacances dans des familles belges.

Les trois premiers « Villages européens » ont coûté plus de 18 millions de francs belges.

4^e réalisation :

UNE « EUROPE DU CŒUR ».

Le problème des réfugiés D.P., comme problème humain à résoudre en commun, permet l'union de toutes les bonnes volontés humaines européennes. C'est un pas vers une Europe humaine, base de toutes les autres Europes. Les sociologues disent qu'à la base de toute société stable il faut un « vouloir-vivre collectif ». Un travail profond fait en commun unit plus que tous les congrès.

Aide aux personnes déplacées.

En conclusion :
Que pouvons-nous faire dans le cadre de l'Université ?

Personnellement : vous pouvez entreprendre un parrainage.

Dans le cadre des sociétés ou des Facultés : il faut mettre à profit les bals, les soirées, toutes les réunions enfin où vous pouvez faire appel aux étudiants.

Que chaque étudiant participe à l'édification de l'Europe du Cœur, ne donnerait-il que le prix de quelques briques...

Le Bureau de l'AGE est là pour vous donner tous renseignements, ou mieux adressez-vous directement à la Section suisse :

Mme Juillard de Cocatrix, Florastr. 9, Berne, C.C.P. Berne, III. 1910.

L'Aide aux Personnes déplacées et ses villages européens, mouvement animé par un dominicain belge, le R.P. Pire, mérite notre soutien à tous et nous sommes certains que chaque étudiant se sentira personnellement touché par ce drame du XX^e siècle.

CONFIANCE

On sait que, depuis des années, on envisage de construire à Paris deux bâtiments pour la Faculté des Sciences au-dessus de la Halle aux Vins. Depuis des années également, les marchands de vins, qui sont gens puissants, réussissent, par des artifices de procédure, à retarder l'ouverture des chantiers.

Il y a quelques semaines, l'hebdomadaire parisien *L'Express* écrivait notamment, au sujet d'une réunion des professeurs de la Faculté des sciences :

« L'un après l'autre, une vingtaine de professeurs se levèrent pour exprimer leur point de vue.

Les plus pondérés, les plus âgés, qui jusqu'alors avaient laissé agir leurs cadets, intervinrent pour demander qu'il soit décidé de fermer la Faculté des sciences tant que les travaux, à la Halle aux Vins, ne seraient pas commencés.

Certains voulaient que cette fermeture fût immédiate.

Deux délégués des étudiants qui s'étaient joints à leurs professeurs proposèrent d'organiser une manifestation dans la rue dès le lendemain.

« L'avenir de la France n'est-il pas en jeu à travers celui de son Université ? demandèrent-ils. »

Nous reprenons ce texte pour faire deux constatations : 1. Les professeurs de la Faculté des sciences de Paris ont invité deux délégués des étudiants à participer à leur assemblée. — 2. Professeurs et étudiants envisagent une action commune pour défendre les intérêts de l'Université.

Triomphe de la confiance, mais aussi du bon sens. Chp.

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

20 mai : « A l'ombre de Yohiswara », de T. Kinugasa (réalisateur de « La Porte de l'Enfer »).

3 juin : « Don Quichotte », de G.W. Pabst.

17 juin : « Nanouk », de R. Flaherty (documentaire) et un petit festival du film comique : H. Lloyd : « Plein aux as »
Ch. Chaplin : « Charlot joue Carmen ».

Dans le courant du mois de juin, le CCU aura le plaisir de vous présenter quelques-uns des films, inédits en Suisse, les plus fameux des cinémas d'Extrême-Orient (Chine, Japon, Inde...).

BIBLIOGRAPHIE

Parodiant un grand quotidien lausannois, nous allons titrer « Plaisir de lire » ; c'est que nous sommes particulièrement heureux d'ajouter à la liste des ouvrages traitant en tout ou en partie du problème de la formation des cadres, deux titres significatifs :

— Pierre Jaccard, Président de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne : **Politique de l'emploi et de l'éducation**, 1 vol. de la « Bibliothèque économique et politique », Payot, Paris, 1957 ;

— Henri Rieben, Professeur à l'Ecole des H.E.C. de l'Université de Lausanne : **La Suisse et l'Europe** (leçon inaugurale), en vente en nombre limité chez l'auteur.

Les deux titres indiquent bien deux ordres de préoccupation différents. Mais il est remarquable de noter la convergence identique de l'une et de l'autre de ces études vers le secteur capital de la formation des élites. Ceux qui n'auraient pas encore saisi l'ampleur du sujet, qui auraient résisté même à Gawronski, trouveront là une documentation (une documentation statistique notamment) inépuisable... et convaincante.

Par ailleurs, nous signalons que les résultats principaux de l'enquête sociale de 1956 sur les étudiants de notre Université, le « Manifeste de Grenet » et les commentaires s'y rattachant ont fait l'objet d'un **Mémoire de l'Association générale des étudiants sur la condition sociale de l'étudiant dans le canton de Vaud, nécessité d'une réforme**, qui reprend et développe les articles parus à ce sujet dans différents numéros des V.U.

On peut obtenir cette brochure au Bureau de l'AGE (l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30, sauf le samedi), en nombre limité. J.-P. Dz.

N'OUBLIEZ PAS

que l'assistante sociale de l'Université est toujours à la disposition des étudiants. Elle peut vous aider à résoudre des problèmes de tous ordres, et faire en votre faveur les démarches les plus diverses.

Adresse :
M^{lle} Rindlisbacher,
6, Pl. de la Cathédrale,
Téléphone 23 27 81

Les affaires extérieures communiquent...

Avec les beaux jours les projets de vacances se précisent et les offres d'échanges émanant de l'étranger et plus précisément d'Allemagne affluent à l'AGE. En voici quelques-unes :

Freiburg in Br. : Etudiant, 18 ans, recevrait étudiant lausannois de mi-juillet à mi-août et viendrait à Lausanne de mi-août à mi-septembre.

Stuttgart : Etudiant, 19 ans, idem que supra.

Bretten - Baden : Etudiante désire accueil à Lausanne du 4 au 23 août et offre équivalent à étudiante ou écolier de 11 à 13 ans.

St-Georgen-Schwarzwald : Etudiante 17 ans recevrait étudiante de langue française pendant le mois de juillet et viendrait en Suisse romande pendant le mois d'août.

D'autre part, signalons encore pêle-mêle quelques demandes :

Correspondance : Etudiant espagnol, 23 ans, désire perfectionner son français par « correspondance amicale ». Il précise que seule une personne du sexe féminin entre en ligne de compte...

Angleterre : Place au pair à 80 miles de Londres. Travaux légers le matin, après-midi libres. 10 sh. d'argent de poche par semaine. Engagement minimum 6 mois.

Etudiante allemande désire être reçue en tant que paying-guest dans bonne famille de langue française, lui offrant la possibilité de faire du tennis et de la natation.

Etudiante italienne cherche place au pair en Suisse romande pour période placée entre la mi-juin et la mi-octobre.

Pour tous détails ou autres renseignements s'adresser au Bureau de l'AGE, de préférence le mardi de 12 h. 15 à 14 h., où l'on se fera un plaisir de vous aider à résoudre vos problèmes de vacances.

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

COMITE DE ZOFINGUE pour le semestre d'été 1958

Président : Dominique Thomas (HEC)
Vice-présid. : Eric Bulliard (Pharmacie)
Fuchs-mayor : Jean-François Leuba (Droit)
Cassier : Jean-Claude Rosset (Epul)
Secrétaire : Michel Kernod (Droit)
Archiviste : Claude Nicod (Arch.)



En face de l'Ancienne Académie

« LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants



BUREAUX PLATS

Teinte chêne clair et noyer 123 x 72 cm.
Fr. 165.—
ainsi qu'un grand choix de meubles et objets en tous genres neufs et d'occasion.

PRÊTS sur GAGES
et **MONT-de-PIÉTÉ**
de LAUSANNE S.A.

Rue de la Louve 4 Tél. 22 84 54

Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur : Michel Kernen, Av. J. Olivier 20

Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

PARLONS FRANCS

Comme le Gérard Philippe des placards publicitaires, tout étudiant dévore des livres. A Lausanne, il peut satisfaire son appétit à la Bibliothèque cantonale climatisée — cela coûte dix francs par année — ou auprès des libraires. Lesquels lui accordent un rabais de 5%, suivant le gentlemen's agreement conclu avec les AGE romandes.

Or voici la bonne nouvelle. Peuple et cantons suisses ayant décidé, un beau dimanche de mai, d'accepter le nouveau régime des finances fédérales, ils ont du même coup signifié son arrêt de mort au trop fameux impôt sur le chiffre d'affaires frappant les bouquins neufs. Arithmétiquement parlant, cela signifie que, toutes conditions égales d'ailleurs, les prix en librairie tomberont allègrement de leur 3,6%...

... Pour autant, bien sûr, que des commerçants astucieux ne découvrent pas immédiatement une « justification » au maintien de l'ancien tarif. Mais cela, semble-t-il, n'est pas à redouter de nos libraires, qui ont toujours su reconnaître l'importance de la clientèle estudiantine et lui consentir de justes compensations. Aussi attendons-nous avec confiance l'annonce de la baisse, en grosses lettres dans les vitrines lausannoises. Et cela au plus tard dès janvier prochain.

Affaires de gros sous et de petits sous, préoccupations constamment matérielles, je conçois que ces sujets soient peu grisants. Mais, qu'on le veuille ou non, l'actualité les impose, les nécessités forcent à s'y intéresser et, lorsqu'on a choisi de porter le poids d'une action dans un certain secteur, on ne se lasse pas des répétitions et des insistances. Jusqu'au moment où les buts essentiels étant atteints, il sera loisible de bien montrer que l'AGE est autre chose qu'un pur réflexe de défense économique.

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE.

LA RÉGIE PROPOSE...



Le Manifeste de Grenet au Grand Conseil

Il y a une année que tous ceux qui ont rédigé le Manifeste de Grenet, qui ont participé à sa diffusion, attendaient le jour où ce titre couvrirait la une des VU.

C'est pour nous, à la fois une récompense et un nouvel encouragement.

La journée « historique » fut celle du 20 mai 1958. La tribune du public avait été prise d'assaut par les étudiants, le président Delamuraz en tête. Un député socialiste d'Yverdon, M. Julien Mercier, présenta une motion qui demande au Conseil d'Etat de préparer un décret d'application des propositions contenues dans le Manifeste de Grenet, qui, on le sait, a été voté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués de l'AGE en date du 5 juin 1957.

Dans le développement de sa motion, M. Mercier a cité de nombreux passages significatifs des études publiées par MM. les professeurs Jaccard et Rieben, sur la pénurie de cadres et la nécessité d'une nouvelle orientation de la politique en matière d'enseignement universitaire. Après avoir donné lecture du Manifeste de Grenet, M. le député Mercier a conclu : « Le but de ma motion est de vous faire voter, Messieurs les députés, les conclusions du Manifeste de Grenet, afin que le Département nous prépare un décret d'application qui reprenne ces propositions. Je vous rappelle, Messieurs, le besoin qu'ont l'Europe, la Suisse et le canton de Vaud de matière grise. Je vous rappelle la pénurie d'étudiants ; il nous

fait 50% d'ingénieurs de plus. Je vous rappelle le barrage financier d'accès à l'université. »

Immédiatement, M. le conseiller d'Etat Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, a pris la parole pour demander le renvoi de la motion à une commission. Il a souligné que son Département s'occuperait très activement de l'affaire en faisant remarquer que de telles études prenaient du temps. Il a rappelé que l'AGE l'avait nanti du Manifeste de Grenet, et a rendu hommage à l'esprit constructif dont nous avons fait preuve.

Puis, sans qu'aucun autre député n'utilise la discussion, la motion a été renvoyée à une commission.

NOTRE POSITION

Quelques remarques et commentaires s'imposent :

Tout d'abord, il faut constater que le Manifeste de Grenet est au centre des discussions sur le développement de la démocratisation de l'enseignement. Ses propositions sont prises pour base d'étude dans les milieux politiques et syndicaux les plus divers. Des personnalités appartenant à tous les horizons politiques lui sont favorables. C'est déjà un succès.

La politique qui consiste à éviter des prises de positions partisans à son égard a porté ses fruits, et nous la poursuivrons.

C'est ainsi que nous avons pris contact avec tous les partis politiques, de nombreux syndicats tant ouvriers que patronaux, et, bien entendu, les autorités cantonales, communales et universitaires. Partout le manifeste est en discussion, partout les études préliminaires se développent sur cet objet. Fidèles aux traditions de l'AGE, nous ne jetons aucune exclusive contre aucun parti, aucune organisation; de même nous sommes et nous ne serons en collusion avec personne. Au moment où le Manifeste est parachuté sur l'arène parlementaire, cette détermination devait être rappelée sans équivoque.

Nous avons noté avec un plaisir tout particulier que la motion a été déposée par un député de « province ». Les quelques échos à nos propositions en dehors de Lausanne ont été en général assez positifs. Il est clair, en effet, que l'application du Manifeste de Grenet favoriserait dans une large mesure la population du canton, pour qui l'entretien d'un étudiant pose des problèmes notablement plus ardues que pour les habitants de la capitale.

Notre espoir le plus ferme est que la commission recommande au Grand Conseil la prise en considération de cette motion et que, sans attendre la fin des procédures parlementaires, le Département mène ses études dans le sens des réalisations que nous proposons. Non point que nous voulions absolument un succès pour l'AGE, mais parce que nous sommes profondément persuadés qu'elles seules permettront la mise sur pied d'un système efficace pour l'élargissement du recrutement des universitaires.

Un autre point doit être précisé. Le Manifeste de Grenet n'a pas pour but de venir en aide aux étudiants actuellement à l'Université. Il est évident que même si, aujourd'hui, l'Etat prenait la décision de l'appliquer, tous nos camarades auraient terminé leurs études lors de la distribution des premières bourses. C'est un gage d'objectivité, puisque aucune préoccupation électorale interne ne peut entrer en ligne de compte. Seul l'intérêt du recrutement futur de nos élites a été pris en considération.

Certes, tout est loin d'être gagné. Les soutiens d'une politique paternaliste des bourses ont encore des positions solides, mais elles sont de plus en plus attaquées de toutes parts, et l'on peut prévoir, sans grands risques d'erreur, leur effacement final.

Nos vues sont claires. Nous attendons du gouvernement l'application du Manifeste de Grenet, compte tenu des possibilités du canton, dont les difficultés financières, quoi qu'en disent certains, ne nous ont pas laissés indifférents.

Nous désirons une revision clairvoyante de la hiérarchie des valeurs dans nos investissements. Les investissements intellectuels nous paraissent être, à notre époque, les plus importants. C'est l'avenir même de ce pays qui est en jeu.

Jean-Paul Chapuis.

Elections générales 1958

L'Assemblée des délégués de l'AGE est convoquée pour le mardi 10 juin 1958, à 18 h. 15, au FRU (premier étage), afin d'élire les autorités suivantes :

I. Bureau de l'AGE

Président d'honneur
Président
Premier vice-président
Deuxième vice-président
Trésorier
Rédacteur des « Voix universitaires »
Président de la commission d'entraide
Président de la commission du Travail
Président de la commission d'Art et Culture
Président de la commission des Affaires intérieures
Président de la commission des Affaires extérieures
Président de la commission sportive

II. Commissions

Vice-président de la commission d'entraide
Commission de vérification des comptes (trois membres)
Président de la commission du Bal de l'entraide
Délégué de l'AGE au Sanatorium universitaire
Commission juridique (trois membres, un suppléant)

Commission des Assurances

(deux membres, un suppléant)

Nous vous signalons également que des élections ont lieu au sein de certaines facultés pour le renouvellement du comité.

Etudiants, participez à ces élections. Si les tâches accomplies par l'Office du Travail, par l'Office du Logement, celui d'Art et Culture, la commission d'entraide (qui distribue chaque année plus de 30 000 francs à nos camarades en difficulté), la commission sportive et les Affaires extérieures, ne vous ont pas encore convaincu que l'on doit s'intéresser aux activités de l'AGE, prenez connaissance de l'article de Jean-Paul Chapuis (ci-dessus), et voyez à quels résultats peut aboutir une action efficace. Jugez sur pièces. Et souvenez-vous que les abstentionnistes s'enlèvent tous droits à la critique.

Qui dit Sport dit



13, rue Haldimand - Lausanne



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



Le SAVANT et l'ETAT

Drame moderne
en plusieurs tableaux

L'acte d'accusation

Le professeur Oppenheimer est accusé d'une part d'avoir caché le rôle que joua son ami Chevalier dans une affaire d'espionnage qu'il avait pourtant aidé à découvrir — cet aspect présentant un intérêt moindre restera ici dans l'ombre — et d'autre part d'avoir retardé la fabrication de la bombe H. Il s'exprime lui-même sur sa façon de voir de la manière suivante :

Gray. — Docteur Oppenheimer, vous rappelez-vous la date de la première explosion atomique russe, celle que nous nommons Joe One?

Oppenheimer. — Août 1949, monsieur.

Gray. — L'aviez-vous prévue ?

Oppenheimer. — Non, monsieur, absolument pas. Je pensais, comme la plupart des Américains, qu'il n'y avait aucune menace atomique du côté russe. J'avoue que je me suis complètement trompé.

Gray. — Et cela ne vous a pas empêché de déconseiller la fabrication de la bombe à hydrogène ?

Oppenheimer. — Au contraire, monsieur, l'explosion russe rendait miraculeusement possible le désarmement atomique en égalisant les sacrifices à faire de part et d'autre.

Gray. — Vous reconnaissez que là aussi vous vous êtes trompé ?

Oppenheimer. — Non, monsieur. Si nous avions pu éviter de part et d'autre la fabrication de la bombe H, j'estime que nous serions aujourd'hui dans de moins vilains draps.

Premier témoin :

Général Roscoe C. Wilson.

Le général commence sa déposition disant qu'il avait beaucoup d'admiration pour Oppenheimer, mais que ses sentiments ont changé. Il poursuit :

Wilson. — Il faut vous dire d'abord que je suis un homme de l'air. Un homme voué à l'air. Je ne viens pas ici mettre en doute la loyauté de quelqu'un, mais...

Robb. — Mais ?

Wilson. — Mais, vous comprenez, Maître, la Russie, pour un homme de l'air, c'est une puissance de terre. Elle est pratiquement indépendante du reste du monde. Elle n'est pas vulnérable à une attaque par mer. Elle n'est pas non plus vulnérable à une attaque par terre. N'oublions pas que la Russie est le siège du communisme international. A mon point de vue, le Kremlin ne peut pas risquer de perdre une base pareille ; il dispose d'au moins 500 divisions prêtes à affronter le champ de bataille. Alors ? A quel genre d'attaque cette base est-elle vulnérable ? A l'attaque par l'air, uniquement. C'est pourquoi je vous dis, moi, homme de l'air, que la stratégie américaine devrait toujours être axée sur la puissance aérienne.

Robb. — Et tel n'était pas l'avis du docteur Oppenheimer ?

Wilson. — D'abord je dois souligner le prodigieux intérêt du docteur Oppenheimer pour l'internationalisation de l'énergie atomique. Au moment où nous avions le monopole, et où la plupart d'entre nous, y compris votre serviteur, croyions ferme que la bombe resterait le privilège des U.S.A., déjà le docteur Oppenheimer s'opposait au principe du monopole. Il prétendait que la science était universelle !

Robb. — Général, avez-vous quelque information prouvant que le docteur Oppenheimer n'a pas favorisé comme il se devait la puissance aérienne des U.S.A. ?

Wilson. — C'est-à-dire que le docteur Oppenheimer insistait sur le fait qu'il était techniquement prématuré de vouloir construire des moteurs d'avions atomiques, et en même temps il préconisait la construction de chaudières atomiques pour les navires !

Robb. — D'après vous, cela constituait une erreur ?

Wilson. — Pour la raison précitée : l'URSS n'est pas vulnérable à une attaque par mer.

Robb. — Continuez.

Wilson. — Ensuite il y eut les discussions sur la Super. Pour des raisons techniques, le docteur Oppenheimer était contre. J'ai fini par penser que vraiment on n'exploitait pas toutes les ressources de notre potentiel militaire. C'était encore une fois une question de jugeote. Seulement, monsieur, j'admirais tellement le docteur Oppenheimer, et puis un homme si brillant, qui parle si bien l'anglais, avec un tel prestige, un si grand pouvoir de persuasion ! Ou bien je me trompais, ou bien l'intérêt du pays était réellement menacé. J'ai fini par aller trouver le chef du Deuxième Bureau, et je lui ai avoué à quel point j'étais malheureux !

Evans. — Général, avez-vous entendu parler du projet Vista ?

Tout le monde se rappelle encore l'affaire Oppenheimer qui eut, il y a quelques années, un grand retentissement. En mars 1955, Réalités publia les débats de la commission qui prononça l'exclusion du savant des centres de recherches gouvernementaux.

Grâce à l'amabilité de Réalités, nous reprenons à notre tour des extraits de ce débat que certains connaissent sans doute déjà, mais qui constitue à notre avis un document remarquable sur une nouvelle variation de l'éternel conflit entre l'idéalisme et le réalisme politique. Jadis l'Etat avait coutume de s'opposer à la religion — le mythe d'Antigone, les contingences politiques se heurtant aux contingences spirituelles — aujourd'hui le conflit prend un nouveau visage, l'Etat s'oppose à la science, ou plutôt aux savants.

C'est uniquement pour présenter ce nouvel aspect que nous publions ce débat, et non avec des arrière-pensées politiques quelles qu'elles soient. La scène se déroule aux USA, mais elle pourrait aussi bien se passer ailleurs. Evidemment les faits révélés, les arguments avancés sont tirés de l'actualité, mais ceci en fin de compte contribue à donner à cette pièce un caractère plus poignant.

Les personnages sont :

Le Docteur Oppenheimer, l'accusé,
G. Gray, président de la commission,
W. Evans, professeur, membre de la commission,
T. Morgan, industriel, membre de la commission,
M^e Robb, avocat-conseil de la commission,
M^e Garrison, avocat-conseil de Oppenheimer,
Les témoins.

Wilson. — Evidemment. Je suis un homme de l'Air.

Evans. — De quoi s'agissait-il ?

Wilson. — D'un groupe d'études créé par le Pentagone pour examiner la possibilité d'utiliser des armes atomiques tactiques sur les champs de bataille européens.

Evans. — Le docteur Oppenheimer a-t-il pris part à ce projet ?

Wilson. — La part prépondérante comme toujours.

Evans. — Et quelles étaient ses recommandations ?

Wilson. — Eh bien ! justement. Il proposa la division de notre stock de matériaux fissibles en trois parties : l'une pour le S.A.C., l'autre pour l'aviation tactique, la troisième étant gardée en réserve.

Evans. — Qu'appellez-vous S.A.C. ?

Wilson. — Le Strategic Air Command, l'aviation de bombardement.

Evans. — Et vous avez vu un inconvénient à ce projet ?

Wilson. — Autant vous dire tout de suite, monsieur, que moi, je suis un homme grosses-bombes. Le S.A.C. avait toujours eu le monopole du stock. De quel droit, brusquement, le privait-on des deux-tiers ?

Evans. — Et, finalement, le docteur Oppenheimer a obtenu satisfaction ?

Wilson. — Il est allé en France, au Shape, voir le général Eisenhower. Et celui-ci a, paraît-il, accueilli le projet avec enthousiasme.

Evans. — Mais pourquoi ce projet vous paraissait-il suspect ?

Wilson. — Voulez-vous connaître le fond de ma pensée ?

Evans. — Volontiers.

Wilson. — Eh bien ! l'animosité des savants contre le S.A.C. ne date pas d'aujourd'hui.

Evans. — Expliquez-vous.

Wilson. — Comme je vous l'ai dit, la Russie a un talon d'Achille : son ciel. Donc toute la puissance des U.S.A. devrait normalement être concentrée entre les mains du S.A.C. Tel n'est pas l'avis de messieurs les savants.

Evans. — Général, il me semble que nous piétinons. Pouvez-vous préciser votre pensée de façon un peu moins elliptique ?

Wilson. — Messieurs les savants sont contre le S.A.C., parce que le S.A.C., c'est l'offensive atomique. Sans le S.A.C., les Russes si pacifiques ne se seraient pas crus obligés de développer leurs armes contre-atomiques. Sans le S.A.C., c'est-à-dire si on retirait la bombe des mains des militaires, on pourrait aisément donner une fin à toutes les guerres.

Evans. — Et vous estimez cette hypothèse absurde ?

Wilson. — Absurde.

Morgan. — Si j'ai bien enregistré les témoignages précédents, les savants se sont opposés à la fabrication de la bombe H. Les mêmes savants s'opposent maintenant au développement de l'aviation de bombardement. Mais que souhaitent donc nos savants ?

Wilson. — La paix.

Morgan. — La paix ?

Wilson. — Si vous voulez mon avis, monsieur, les savants essaient d'expier le péché de Los Alamos.

Morgan. — Quel péché ?

Wilson. — La bombe atomique a été inventée en Amérique par des Américains. Avec l'idée fixe d'abattre Hitler et le nazisme. Quand a-t-elle été utilisée ? Après la mort

d'Hitler. Contre qui ? Le Japon. Vue sous un certain angle, elle était inutile. Et il y en a que cela empêche de dormir.

Robb. — Vous avez lorgné du côté du doreur Oppenheimer. Est-ce lui que vous visez en particulier ?

Wilson. — Le docteur Oppenheimer est considéré comme le père de la bombe atomique.

Robb. — Et vous pensez que...

Gray. — Un moment, voulez-vous ? Je veux interroger moi-même le docteur Oppenheimer. (Le docteur Oppenheimer se lève.)

Gray. — Docteur Oppenheimer, vous avez contribué à désigner l'objectif sur lequel devait tomber la première bombe atomique ?

Oppenheimer. — C'est vrai.

Gray. — Vous saviez, je suppose, que la chute de cette bombe sur l'objectif choisi par vous tuerait des milliers de gens ?

Oppenheimer. — Pas autant que l'expérience l'a prouvé.

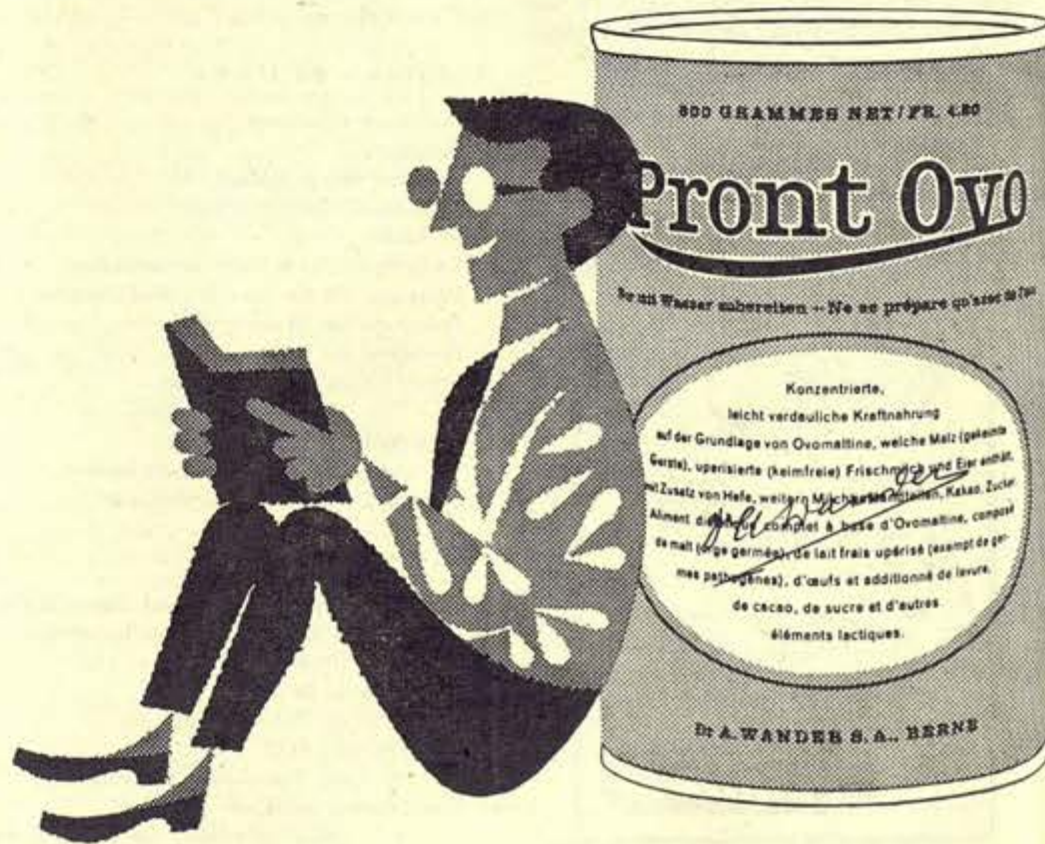
Gray. — Combien y eut-il de morts ?

Oppenheimer. — 70 000.

Gray. — Avez-vous éprouvé des scrupules ?

Oppenheimer. — Atrôces.

Dans ma chambre...



...aucune envie de cuire et de laver des casseroles ! C'est pourquoi Pront Ovo m'est précieux.

Le Pront Ovo, chaud ou froid, peut être préparé à n'importe quel robinet.

Dr A. Wander S.A., Berne

Buvez du

Pront Ovo

au petit-déjeuner pour vous donner des forces, durant la lecture pour vous rafraîchir.

(suite page 4)

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

MYTHE ET RÉALITÉ DE L'HOMME DE GAUCHE

Les V.U. ont toujours essayé, à côté des questions spécifiquement étudiantes, de faire entendre la voix des étudiants à propos de problèmes dont la discussion présente un intérêt pour chacun. Ainsi le problème de la position politique. Les pages lausannoises ont passé plusieurs articles traitant de ce sujet. Un article publié dernièrement en pages neuchâteloises donnait l'opinion d'un étudiant sur la situation actuelle de la gauche.

Aujourd'hui, c'est une définition de l'homme qui se dit progressiste que vous propose l'article ci-dessous. Les V.U. aimeraient aussi recevoir l'exposé d'autres tendances, afin que les problèmes de la prise de position politique bénéficient d'un éventail d'opinions le plus large possible, qui permette à chaque lecteur une honnête confrontation des idées.

Le philosophe français Henri Lefebvre, dans son dernier livre¹, écrit ceci : « La recherche de la vérité sur les hommes et leurs actes consiste d'abord en une recherche sur leurs illusions, sur les limites — ignorées par eux — de leurs horizons et de leurs possibilités. »

C'est en nous inspirant de ces principes que nous aimerions tenter ici l'esquisse d'une « situation » de l'homme de gauche contemporain. Cette brève étude, sans être une réponse à l'article de Richard Boller paru dans les VU du 1er mars dernier, s'en voudrait cependant le prolongement et, peut-être, l'amorce de ce « grand » débat sur la « Gauche » que réclament un certain nombre d'étudiants.

La Gauche est une attitude

Qu'est-ce que la Gauche ? En vérité, ni secte, ni parti, ni religion, c'est avant tout une attitude, c'est-à-dire une manière d'être, de se comporter et de réagir aux événements. On n'est pas *de* la Gauche, on est *à* gauche.

Cette attitude est essentiellement dialectique. On veut dire par là qu'elle est faite aussi bien de refus que d'acceptations, de réflexion que d'action, de choix que d'abandons. C'est d'autre part une attitude dynamique, constamment confrontée à la praxis et aux réalités changeantes du monde. Qui plus est, c'est une attitude de *dépassement*, impliquant toujours une finalité ontologique qui par définition est *progressiste* (au sens strict), ce qui signifie qu'elle est surtout critique et revendicatrice.

De là vient, en grande partie, que l'antagonisme Gauche-Droite se confond souvent avec un conflit de générations. Ce serait pourtant ne rien comprendre à l'éthique de la Gauche que d'en faire une morale pragmatique résumée dans le fallacieux slogan « place aux jeunes ! ». Il faut ajouter en effet à ce qui précède une remarque essentielle : l'attitude de gauche implique la *volonté constante et consciente de ne jamais considérer le monde autrement que dans sa totalité*. Il s'agit, pour l'homme de gauche, de ne jamais dissocier dans sa réflexion comme dans son action la trilogie fondamentale : nature-homme-travail.

Autrement dit, l'homme de gauche est d'abord celui qui ne se contente pas d'une vue limitée de la réalité. Certes, il peut et il doit choisir un type d'action défini en fonction de son tempérament, de ses aptitudes et des circonstances. Il n'y a pas si longtemps, c'était surtout un penseur, voire un philosophe. C'est qu'aussi bien à la base de tout mouvement révolutionnaire on trouve la réflexion d'hommes qui ont aspiré à un changement décisif de leur situation et de celle de leurs semblables. C'est à ces hommes qu'incombe la tâche de tirer des enseignements économiques et sociologiques d'une époque une conception du monde assez nouvelle et assez puissante pour qu'elle engendre, fut-ce un siècle plus tard, un renversement définitif du système social.

La conscience politique

Aujourd'hui, l'homme est plongé dans la politique. C'est là sans doute la caractéristi-

que sociologique la plus remarquable de notre époque. On peut regretter cette présence de la politique jusque dans nos attitudes les plus quotidiennes, mais l'on ne peut en refuser les conséquences. On ne peut que redire, après tant d'autres, que celui qui ne choisit pas la politique est choisi par elle. Tout un courant de la pensée moderne n'a-t-il pas mis au premier plan le problème de l'engagement ? Mais l'homme de gauche, s'il a toujours une conscience politique, n'est pas a priori un politicien. Ce qui revient à dire que la Gauche — surtout moderne — plus que de Partis est constituée d'hommes et de groupes qui, chacun à sa place dans la communauté humaine, se rejoignent dans une aspiration politique commune.

La Gauche, on le répète sans cesse, doit s'entendre sur un programme minimum ou, comme le veut la terminologie moderne, sur une « plate-forme politique ». Cela est bel et bon, mais nous nous demandons dans quelle mesure on ne fausse pas le problème en prétendant d'abord unir pour ensuite définir. Il est clair, pour nous en tenir à cet unique exemple, que prétendre réunir les hommes de gauche autour du socialisme — ce mot qu'il faudra bientôt se résoudre à bannir de notre vocabulaire tant notre époque, à force de le galvauder, en a corrompu la signification originelle — est très insuffisant. En effet, comme le souligne justement J.-L. Bellenot dans un article de la revue *Points de Vue* : « Le danger le plus grave qui menace aujourd'hui la Gauche, c'est de se complaire dans la généralité vague d'idéaux qui n'arrivent plus à se cristalliser dans une doctrine positive et constructive. » Or, il est évident que si nous n'arrivons pas à élaborer une doctrine ou, si l'on préfère, une idéologie qui corresponde aux aspirations de la Gauche *actuelle* — et non pas à celle d'il y a cinquante ans — jamais nous ne pourrions prétendre former une « nouvelle » Gauche. Cela suppose, pour commencer, une révision complète des idées qui, aussi bien à travers le dogmatisme communiste qu'à travers l'impérialisme social-démocrate, ont tenu lieu jusqu'à présent de base à la réflexion des gens de gauche. Bellenot le dit exactement : « Plus qu'à tout autre cause, le caractère périmé de l'idéologie de gauche dans notre monde occidental remonte au fait qu'elle ne s'appuie plus sur une connaissance objective de la société où l'on vit. »

Les fondements d'une attitude

De manière très schématique, l'homme de gauche peut se définir par un certain nombre de composantes fondamentales, à la fois négatives et positives :

1. L'homme de gauche est contre le capitalisme. Dans l'ensemble, et pour autant qu'il la connaisse, il admet l'essentiel de la critique qu'en ont fait Marx et Engels, critique que d'ailleurs aucun économiste sérieux ne met en cause.
2. Il se déclare en lutte contre le « désordre établi », expression qui lui semble parfaite-

Le Grand Conseil vote un crédit pour la décoration de l'Université et du Gymnase

Dans sa session ordinaire de printemps, le Grand Conseil a donné suite à un projet de décret consacré à la décoration du Gymnase cantonal, de l'Université et de l'Institut de biologie. Une somme de 85 000 francs a été prévue à cet effet ; elle représente 1 1/2 % du coût total des travaux entrepris ces dernières années pour la construction et la rénovation de ces bâtiments.

Nous ne pouvons que saluer avec plaisir cette façon de faire qui, dans le canton, est en train de devenir une heureuse coutume que plusieurs communes ont faite leur. Le fédéralisme si cher à bien des Suisses n'implique pas seulement une décentralisation des pouvoirs, mais aussi une vie propre et particulière à chaque canton, une vie artistique et culturelle aussi qui permette à l'esprit romand de s'exprimer sous tous ces aspects. Tout est loin d'être encore parfait dans ce domaine, mais la décision du Grand Conseil marque un chemin qu'il faudra poursuivre.

Le Conseil d'Etat n'a pas encore pris position sur la méthode qu'il entend suivre pour le choix des œuvres qu'il achètera. Nous souhaitons qu'il envisage la création d'une commission qui réunisse, à côté des délégués de l'Etat, des critiques d'art (les conservateurs de nos musées, les critiques de nos journaux) et des représentants des intéressés (professeurs et étudiants). En effet, ce sont ces personnes qui sont le mieux à même de discerner la valeur des œuvres qui seront proposées, et de tenir compte des goûts des usagers de l'Université et du Gymnase.

Plusieurs députés ont émis à cette occasion des vœux concernant les conditions d'enseignement ; nous nous permettons d'en exprimer un aussi : si l'amour de l'art qu'éprouve chaque étudiant va se trouver comblé, il en existe un autre qu'il ne faudrait pas sous-estimer : celui qui passe par l'estomac. Nous espérons que le Conseil d'Etat continuera à s'en préoccuper. HPhCart

ment définir l'état actuel de la société démocratique occidentale.

3. Il s'oppose à toute conception idéaliste du monde, d'où son opposition constante à toute espèce de « cléricisation » de la société.
4. Il se veut enfin opposé à toute immobilisation des institutions et de la pensée. C'est par là, répétons-le, qu'il est essentiellement un *progressiste*.

D'autre part :

1. L'homme de gauche veut promouvoir une réforme complète des structures de la société. Deux courants s'opposent à ce point : celui des « révolutionnaires » et celui des « réformistes ». Les uns prônent un changement immédiat et radical de ces structures. Les autres prétendent partir d'un état de choses donné et l'infléchir progressivement dans le sens souhaité. Théoriquement donc, partant du même point, révolutionnaires et réformistes devraient aboutir au même résultat : l'avènement d'une société restructurée et fondamentalement modifiée. En règle générale, le révolutionnaire préconise pour arriver à ses fins l'emploi de la force (un coup d'Etat par exemple), alors que le réformiste déclare se contenter des institutions mêmes de la société qu'il combat (le parlementarisme, par exemple).
2. L'homme de gauche s'affirme convaincu de l'égalité entre les hommes et comme tel est l'adversaire de toutes les formes de gouvernement et de pensée qui tendent à établir une hiérarchie autre que strictement « fonctionnelle ». Par conséquent il sera autant opposé au racisme, par exemple, qu'à l'injustice sociale. Dans ce sens on peut même dire que son rêve lointain est le règne de l'égalité parfaite entre tous les êtres humains, l'abondance matérielle rendant vaines les luttes d'intérêts antagonistes engendrés par le dogme de la loi du profit. Il y a, quoi qu'on en dise, en chaque homme de gauche une secrète nostalgie de l'âge d'or.
3. Il veut instaurer une société où l'autonomie de la volonté sera telle que chacun pourra agir comme il l'entend et faire ce qui lui convient. Mais il corrige ce que cette idée a d'excessif — outre son caractère utopique — en affirmant que l'homme de ce temps sera à tel point pénétré de sa « conscience sociologique » qu'il appliquera naturellement le principe qu'une liberté n'existe qu'en tant qu'elle n'entrave pas celle des autres.

Nouveau panneau d'affichage de la FEN

Ce panneau, situé à côté du bar, contient toutes les communications et les informations susceptibles d'intéresser les étudiants. Il est aussi à la disposition de ceux qui auraient des offres de chambres à louer ou de travail rémunéré ou qui désireraient vendre quelque chose à un autre étudiant, à condition que l'avis soit agréé par le bureau.

4. Sur le plan moral, l'homme de gauche vise à une société essentiellement « pure », c'est-à-dire où la spiritualité, débarrassée des concepts prétendus idéalistes, atteindra son plus haut niveau. C'est en quoi d'ailleurs les plus virulents contempteurs du « matérialisme » sont les philosophes matérialistes...

Que cette description soit trop sommaire et qu'elle puisse ressembler ici ou là à une caricature, nous ne le nierons pas, mais elle ne se veut pas autre chose qu'une peinture de l'homme de gauche « absolu », c'est-à-dire dans ce qu'il a à la fois de plus pur et, sans doute, de plus haïssable.

(à suivre) Raymond Spira.

- 1 Henri Lefebvre : *Problèmes actuels du marxisme* (PUF Paris 1958), p. 75.
- 2 Jean-Louis Bellenot : *Pour le renouvellement d'une gauche démocratique*, in *Points de Vue*, No 3, février 1958.

NOUVELLES DU MONDE DES ETUDIANTS

Autriche : Après la Norvège, l'Irlande, la Grande-Bretagne et la Turquie, l'Autriche vient de ratifier à son tour la Convention européenne sur l'équivalence des années d'études passées à l'étranger. Les Etats signataires de cette convention étaient la Belgique, le Danemark, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède.

(Unesco, Paris)

Déjà 15 pays, et toujours pas la Suisse !

aw Bon Bar
le bar café
à côté de l'Université

Musique * Jeux américains * Billard

SNACK-BAR
et Terrasse

Beaulac

L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

LE TEA-ROOM EN VOGUE

Radelfinger

Confiserie Place Purry

Benkert & Co
Fleuristes
NEUCHÂTEL

Membre Fleurop Tél. 5 12 80

Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20 — Administrateur : Michel Kernen, Av. J. Olivier 20 — Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1 — Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

LE MÉTIER DE PILOTE

Comme nous pensons qu'il est dans les attributions des VU de donner aux étudiants une information aussi large que possible sur les possibilités professionnelles qui s'offrent à eux, nous nous proposons de dresser ici un tableau du métier de pilote. En effet, on sait que la Swissair rencontre actuellement les plus grandes difficultés dans le recrutement de pilotes suisses, en raison, entre autres, de l'extension de son réseau. Il y a donc là un débouché — fort intéressant comme on verra — pour les étudiants.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas rêvé un jour de devenir pilote ? Eh bien, le développement de l'aviation moderne, et la forte demande de pilotes qui en est la conséquence, permet aujourd'hui de faire de ce rêve une réalité. Mais, ne devient pas pilote qui veut et cette profession, si elle est très riche en satisfactions tant matérielles que spirituelles, a ses exigences. Voyons donc d'abord quelles sont les conditions que doit remplir un candidat-pilote. Celles-ci sont assez

importantes, ce qui se comprend sans peine si l'on considère qu'un pilote assume la responsabilité de mener à bon port 70 passagers et un appareil de 15 à 20 millions.

D'entrée de cause, débarrassons-nous d'une fiction : celle du pilote-aventurier. En effet, vu la complexité ahurissante des avions modernes, véritables laboratoires volants, le pilote est dans une large mesure un technicien. Donc, si aventure il y a, elle est intérieure, et il est indispensable que le candidat-pilote ait une tournure d'esprit et une formation qui lui permettent, par exemple, de maîtriser la navigation ou la météorologie, sciences devenues fort complexes, ou encore de détecter le cas échéant une défectuosité d'un des nombreux et compliqués circuits, dispositifs automatiques, etc., des avions modernes. Ceci nous fait comprendre pourquoi les étudiants, et surtout ceux d'entre eux qui possèdent une formation technique ou un sens certain de la technique, sont susceptibles d'être de bons candidats-pilotes.

Mais il est bien évident, d'autre part, que

l'on ne saurait installer devant un manche à balais un intellectuel poussiéreux ou une carrière chétive. Non, en plus du sens de la technique, il faut que celui qu'intéresse le métier de pilote possède à un haut degré ces qualités-clés : la présence d'esprit, le sens de l'action. En effet, il doit être capable de penser « en avant de son avion » et il faut qu'il soit en mesure de faire face à des situations imprévues qui exigent dans un temps minimum la décision juste. Par ailleurs, on imagine sans peine quelle est l'importance capitale que revêt, dans un avion en vol, la bonne entente entre les membres de l'équipage. Pour que celle-ci règne, il est indispensable que le commandant de bord ait de plus une personnalité bien affirmée, de l'autorité en même temps que du tact.

Enfin, outre qu'il va sans dire qu'une bonne santé est une condition sine qua non, une connaissance approfondie de l'anglais est indispensable. Donc, la possession du « basic English », assaisonné de quelques notions de jargon technique, ne saurait suffire.

Quant aux avantages qu'offre le métier de pilote, ils sont à la mesure de ses exigences et de ses responsabilités.

Tout d'abord, le pilote est socialement un homme considéré. Ensuite, son métier est probablement l'un des plus intéressants qui soit, l'un de ceux qui, s'ils exigent un don total de soi-même, rendent au centuple la mise initiale. Enfin, outre le plaisir de porter une casquette à galons, il y a la question, importante entre toutes, des « phynances » : disons brièvement qu'un co-pilote gagne, la première année, quelque chose comme Fr. 16 200.—, sans compter les heures supplémentaires, alors qu'un « pilot in command » touche, bon an mal an, une somme supérieure à Fr. 40 000.—. Ainsi, le salaire d'un pilote est à peu près équivalent à celui d'un haut fonctionnaire ou de ceux qui perchent haut dans la hiérarchie des entreprises commerciales. Ajoutez à cela que l'organisation sociale de notre compagnie nationale (assurances, caisse de retraite et d'entraide) est parmi les plus poussées de Suisse, et l'on conviendra que les avantages de la profession ne sont nullement à dédaigner.

Disons encore quelques mots sur les différentes étapes que doit parcourir un candidat-pilote avant d'accéder au rang de commandant de bord : tout d'abord, il lui faudra subir avec succès l'examen d'admission aux cours de la Swissair — examen auquel il ne pourra se présenter que s'il a satisfait aux conditions dont nous avons parlé plus haut. Toutefois les candidats qui seraient pilotes militaires ou qui détiendraient la licence de pilote professionnel, sont dispensés de cet examen — comme ils sont dispensés de l'écolage de base qui vise à l'obtention de la licence de pilote professionnel. La Swissair organise à cet effet chaque année des cours à Granges. Les candidats suivront ensuite toute une série de cours à Kloten, cours dont le but est de leur donner une formation technique approfondie et de les familiariser avec la pratique. Il est tout spécialement à remarquer que c'est la Swissair qui assume

les frais d'instruction et qu'en outre les aspirants reçoivent, suivant le degré, une indemnité mensuelle de 575 à 850 francs. Au terme de cette période d'instruction, le candidat-pilote sera engagé comme co-pilote, d'abord sur DC-3, puis sur des avions plus grands. Puis, après trois ans environ, et, bien entendu, s'il donne toujours satisfaction, il passera commandant.

En conclusion, disons que si la carrière de pilote exige une certaine envergure, c'est bien le terme, ce métier est également l'un des plus intéressants, à tous les égards. Il mérite donc l'attention de tous ceux d'entre nous qui hésitent sur le choix d'une carrière.

(Le Bureau du personnel, Département des Opérations, Swissair, Aéroport de Zurich-Kloten, reçoit les inscriptions, soit pour le cours de Granges, soit directement pour celui de Kloten et fournira volontiers tout renseignement complémentaire.)

NON AU FESTIVAL

« Un Festival mondial de la Jeunesse sans arrière-goût politique, sans propagande, sans embrigadement coloré, bref, un Festival pas comme les autres, voilà ce que nous vous offrons pour 1958 ». Tel est (en substance) le propos engageant des organisateurs de la grande rencontre. Remarquons-le vite : en reconnaissant ce que les entreprises antérieures eurent de tendancieux, ces généreux organisateurs légitiment précisément tous les refus de participation qu'opposèrent en leur temps les étudiants de ce pays ; seule cette caution manquait encore...

Mais enfin, la marchandise correspond-elle au prospectus ? Y a-t-il vraiment un changement si profond qu'il puisse bouleverser notre opinion ? Hélas non. Car même si le Festival se tient hors de l'aire communiste, même si l'estrade est allégée de quelques fanfares et même si le programme se raccourcit d'un ou deux numéros, cela restera une manifestation propagandiste. Le fait que l'Union internationale des étudiants — dont on sait l'obédience — soit parmi les plus actifs soutiens de l'Organisation le marque suffisamment. Et puis les conclusions de la conférence d'information tenue il y a quelque temps à Stockholm parlent la démonstration : l'an prochain comme l'an passé, ce sont les relents politiques qui feront toute l'atmosphère du Festival, ce sont des positions marquées d'avance que l'on y défendra. Au nom, bien sûr, de l'honnêteté intellectuelle et de la générosité spontanée.

De cela, l'AGE de Lausanne ne veut pas. Son assemblée des délégués a fermement décidé de ne dépêcher aucune délégation officielle. Pour la seule raison que l'apollitisme (indispensable) de notre association a pour base le respect de toutes les opi-

nions personnelles. Ce qui nous interdit d'aller brandir, dans une manifestation politique, l'étendard de tous les étudiants lausannois. Mais ce qui nous interdit aussi — et impérieusement — d'exercer une pression quelconque sur ceux de nos camarades qui désireront participer au Festival à titre individuel : il ne saurait y avoir de représentation officielle, il ne saurait y avoir non plus de pierres ou d'injures.

C'est encore du même point de vue que nous nous plaçons pour répondre à une brochette de contradicteurs habiles, lesquels argumentent que si le Festival est une manifestation propagandiste, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à aller y jouer la contre-propagande ; et de rétablir ainsi l'équilibre compromis. L'AGE dit non, là aussi ; car indépendamment des opinions de ses dirigeants, et même probablement de l'écrasante majorité de ses membres, ce n'est pas au Festival communiste, mais bien au Festival politique (de quelque couleur qu'il soit) qu'elle en veut.

Telle est la seule position que peut rigoureusement défendre notre AGE, fondée sur le respect absolu de la liberté individuelle. Nous espérons fermement que si toutes les AGE suisses et l'UNES parviennent aux mêmes conclusions que nous, que si elles refusent aussi l'invitation au Festival, ce sera au nom du même principe que nous. Il serait si tentant, pour certains, d'en utiliser un autre...

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE.

Voir en page 2 le compte rendu que Muriel Jaques donne de l'Assemblée des délégués.

Concours

de la

Banque Cantonale Vaudoise

ouvert aux étudiants de l'Université de Lausanne sur les sujets suivants :

- Conséquences que pourraient avoir le Marché commun d'une part et la Zone de libre échange d'autre part
 - sur une industrie suisse d'exportation
 - sur une industrie suisse travaillant pour le marché interne.
- Raisons de favoriser l'épargne et les moyens modernes de la promouvoir.

Prix : jusqu'à Fr. 2000.— suivant la qualité des travaux.

Demander les conditions au Secrétariat général de la Banque cantonale (siège central) 14, place Saint-François, Lausanne (1^{er} étage).

Transports internationaux

LAVANCHY CO S.A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences : Lausanne 16, St-François
Vevey, rue du Simplon 18



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



L'Eglise et les Etudiants

A l'occasion de la semaine pour l'unité des Eglises, l'A.C.E. (Association chrétienne des étudiants protestants) et le F.U.C. (Foyer universitaire catholique) se sont réunis pour essayer de définir leur raison d'être au sein de l'Université et la tâche qu'ils avaient à y accomplir.

Nous pouvons dire que nos deux groupements représentent l'Eglise parmi les étudiants. Nous n'avons pas d'autres raisons d'être. Avec les aumôniers des étudiants comme prêtre ou pasteur, nous formons le noyau d'une sorte de paroisse, catholique ou protestante, de l'Université, ainsi que le montrent l'ensemble de nos activités. Paroisse de caractère très spécial cependant, puisque nous ne nous adressons qu'à une catégorie de personnes, les étudiants. Toute notre activité s'en ressentira. Elle sera, par exemple, plus poussée sur le plan intellectuel que dans tout autre paroisse. En effet, et cela est réjouissant, le mérite des jeunes et des étudiants en particulier, est d'avoir la franchise et le courage de leurs opinions. Beaucoup d'agnostiques et d'athées, mais peu de chrétiens occasionnels, venant une à quatre fois par année à l'Eglise. Si donc l'opposition est plus vive, du moins savons-nous à qui nous avons affaire. Un franc dialogue peut s'établir. D'autre part, critiques et attaques nous obligent à rester toujours éveillés.

C'est aussi pour nous une école où nous apprenons à nous comporter en chrétiens non seulement dans nos actes, nos décisions, nos jugements présents, mais surtout dans ceux que nous aurons à prendre ou à porter dans notre future carrière. C'est là une des tâches principales de nos aumôniers, de nous guider, de nous éclairer grâce à leur expérience, de nous faire connaître les problèmes que nous aurons bourgeoisement et confortablement ignorés, sans cela, jusqu'à la fin de notre vie. Cette formation spirituelle est peut-être tout aussi importante que la formation technique que nous acquérons à l'Université. Là aussi interviennent l'expérience et les connaissances de chaque compagnon.

Enfin, nos mouvements ont une portée mondiale. Au delà de tous les racismes, ils accueillent tous les étudiants chrétiens quels qu'ils soient. Notre effort actuel tend à supprimer dans l'Eglise et parmi les étudiants ce dernier « racisme » séparant protestants et catholiques.

Nos devoirs

Ils sont en grande partie impliqués par le texte ci-dessus. Devoirs de la communauté envers l'Université : qu'elle se montre plus active et inventive, prenant part à la vie de l'Université. Devoirs de la communauté envers chaque étudiant quel qu'il soit : accueil et compréhension. Enfin, devoirs de chaque membre de la communauté envers tous ses camarades étudiants. Bien sûr, l'étudiant chrétien doit être assidu au travail, bon camarade, serviable, dévoué et compréhensif ; large de vue, il doit cependant prendre dans toute discussion une position de chrétien. Mais, pour nous étudiants et intellectuels chrétiens, il y a une chose très importante : nous sommes libres et nous devons le montrer. Liberté de celui qui met sa confiance en Dieu, libération des impératifs d'un mode de vie et d'une morale bourgeois et « convenables », libération qui nous permet de tout comprendre.

Nous croyons que la liberté du chrétien est la seule vraie liberté. Est-il besoin de dire qu'il nous faut le montrer, surtout à des intellectuels ?

Liberté, et en même temps disponibilité entière pour toutes les tâches qui nous réclament, nonobstant notre confort personnel et notre désir de prendre des loisirs ou de nous reposer. L'étudiant chrétien doit s'intéresser à toutes les activités de l'Université et y participer, tout en ne négligeant pas son travail.

Quant aux devoirs des membres de la communauté à l'intérieur de celle-ci, ils sont clairs : participation à toutes les activités de la communauté, entraide, soutien et compréhension mutuels. Chaque compagnon a besoin des autres pour vivre sa vie de chrétien. Devoirs vis-à-vis de l'aumônier aussi : chacun doit le soutenir dans sa tâche, lui signaler les cas où il pourrait intervenir, parler avec lui des questions qui le préoccupent. De son côté l'aumônier est le véritable chef de la communauté et ses devoirs envers nous seront aussi ceux d'un chef, d'un conseiller et en même temps d'un compagnon mieux armé que nous.

Connaissance réciproque et témoignage commun

Alors que le Christ décrivait l'Eglise comme l'unique bergerie sous la houlette d'un seul pasteur, et qu'il pria pour que tous

ses fidèles soient un de l'unité même de la Trinité, nous voyons que les chrétiens sont divisés et que leurs divisions sont un scandale pour le monde qu'ils prétendent ramener à Dieu. La réalité de nos divisions est un phénomène douloureux, d'autant plus douloureux que les dissidences qui ont affaibli l'Eglise ont retenu d'authentiques valeurs chrétiennes. La prise de conscience de cette réalité doit être le point de départ de notre effort commun de compréhension et d'amour. Ce serait trahir le Christ que de se résoudre à l'existence d'Eglises séparées. Le premier pas doit se faire avant tout dans le souci d'une information objective des positions propres à chacun, et cela par des contacts personnels et communautaires. L'amour qui doit nous habiter est incompatible avec les préjugés qui d'ailleurs devraient répugner à une simple probité intellectuelle. Les postulats d'ordre sentimental (et même quelquefois passionnel) qui trop souvent nous dressent les uns contre les autres devraient avoir moins de prise sur les intellectuels. C'est ainsi que, soit sur le plan personnel, soit sur le plan communautaire, nous devons être animés d'un véritable souci d'information objective. Tout cela non pas pour une tolérance au nom d'une paix confessionnelle quelconque, mais au nom d'un profond amour d'un même Seigneur. La charité qui doit nous animer ne sera pas seulement cette trop facile gentillesse naturelle et occasionnelle, elle sera l'amour même que Dieu nous demande d'avoir les uns pour les autres, à l'exemple de celui qu'il a eu pour nous.

De plus nous ne saurions nous contenter d'un échange en vase clos. Le message du Christ doit se répandre partout et il est de notre devoir de le répandre à l'intérieur de notre université. Nos différents groupements seront largement ouverts à tous les étudiants suisses et étrangers, chrétiens et non chrétiens. Chrétiens, nous éloignerons tout racisme et tout nationalisme outrancier. A chaque occasion nous devons montrer qu'il n'y a pas d'opposition entre la foi et la science, et qu'une conception laïciste de la profession est profondément inhumaine. En somme nous devons nous efforcer de démontrer l'inanité de toute idéologie contraire à la primauté du spirituel. Les valeurs chrétiennes sont trop souvent bafouées pour que nous ne nous unissions pas résolument afin d'en affirmer, par notre témoignage commun, la réalité profonde.

Devoirs et responsabilités de l'étudiant chrétien

Antoine de Saint-Exupéry écrivait au général X... : « Il n'y a qu'un problème, un seul de par le monde : rendre aux hommes une signification spirituelle, des inquiétudes spirituelles. »

Au matérialisme dialectique qui règne sur la moitié de la population du globe, ceux qui se réclament de la civilisation occidentale (dont le fondement est le christianisme) opposent trop souvent un matérialisme égoïste et jouisseur. Les diverses activités de l'homme semblent se distancer de ce qu'il y a d'humain en elles, en ne s'accomplissant pas en conformité avec la fin dernière de l'homme. Un étudiant qui se dit chrétien a le devoir non seulement d'acquiescer une formation professionnelle excellente, mais il doit encore en connaître la déontologie chrétienne. La religion ne doit pas seulement être une attitude que l'on revêt à certains moments de l'existence, mais elle doit être vraiment ce qui nous relie (religere) à Dieu et à tous les hommes à travers toutes nos activités. Avons-nous confiance en une civilisation authentiquement chrétienne, dans son inspiration et dans sa réalisation évangélique, qui correspond pourtant aux exigences de notre temps ? Les événements semblent prouver le contraire et montrer que les chrétiens ne sont pas assez préoccupés de donner une orientation chrétienne aux différentes activités humaines. Le caractère et l'intelligence de trop de chrétiens ne forment plus ce creuset dans lequel doivent passer toutes les activités temporelles. Ce n'est certes pas un luxe que de connaître la déontologie chrétienne se rapportant à la profession que nous étudions et que nous pratiquerons plus tard ; que d'avoir de profondes connaissances religieuses. C'est un grave péché d'omission, disons-le, que de ne point s'en préoccuper assez. Cette formation chrétienne, nous l'acquerrons d'une façon systématique dans nos différents groupements, séminaires et cercles organisés.

Ce n'est pas chose superflue que de tirer profit des différents moyens mis à notre disposition pour éclairer de la vraie lumière chrétienne nos professions respectives.

A. Widmer et M. Gross.

QUE FAIT-ON A L'A.G.E. ?

C'est le 27 mai que l'Assemblée des délégués a tenu son avant-dernière séance (la dernière fut consacrée aux élections, dont vous trouverez les résultats dans ce numéro). Voici, en bref, ce qui s'est passé :

Festival de la Jeunesse

Après un rapport du vice-président international de l'UNES et un débat intéressant, l'Assemblée se prononce à une grande majorité contre une participation officielle de l'UNES au Festival de la Jeunesse, qui aura lieu à Vienne en 1959. Notre président, J.-P. Delamuraz, commente cette décision en première page de ce journal.

UNES (Union nationale des Etudiants de Suisse)

L'Assemblée apprend le désir du président de l'UNES de réorganiser cette dernière en instituant un poste de secrétaire général. Mais, à Lausanne, on estime qu'il faut commencer par le bas : l'UNES ne pourra véritablement être « organisée » qu'au moment où les AGE le seront elles-mêmes. C'est à quoi vous tous, étudiants et étudiantes, devez vous employer.

De plus, l'Assemblée accorde sa confiance au Bureau pour la désignation d'un nouveau président de l'UNES ; il n'y aura vraisemblablement pas de candidat romand.

Manifeste de Grenet

(Si vous êtes l'un des rares qui ne le sache pas encore par cœur, la gracieuse secrétaire de l'AGE vous en remettra un exemplaire.)

J.-P. Delamuraz signale les réactions favorables que suscite notre Manifeste dans la presse, les différents partis politiques et les syndicats patronaux et ouvriers. D'autre part, comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro des V.U., un député a proposé au Grand Conseil l'application des conclusions du Manifeste.



A l'Ombre de la Cathédrale
Lausanne-Cité
Rochat, imprimeur
saura vous satisfaire

Etudiants

Voyagez avec Swissair!

25 % de réduction

SWISSAIR accorde cette réduction aux étudiants et écoliers sur le prix du passage aller et retour entre le lieu d'études et le lieu de domicile ou vice-versa.

Celle-ci s'applique à toutes les lignes Swissair, à l'exception de celles à destination des U.S.A.

Renseignements et réservation auprès des agences de voyages ou des bureaux de Swissair.

EUROPE — PROCHE ET EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU SUD - USA.



SWISSAIR

banque cantonale vaudoise

Cité Universitaire :

un projet qui se précise !

J.-P. Chapuis apprend aux délégués qu'un symposium d'étudiants travaille à élaborer la doctrine de l'AGE sur ce point, doctrine à laquelle l'Assemblée devra conférer l'officialité.

Par ailleurs, l'Université populaire, qui a lancé l'initiative d'une Cité des Jeunes, a invité l'AGE à prendre une part active aux études qu'elle entreprend. L'Assemblée des délégués accepte cette participation à l'unanimité. Enfin, deux motions

L'Assemblée demande au Bureau d'étudier les possibilités :

1. de créer pour les étudiants des moyens de parfaire leur culture générale (mot. des SSP);
2. d'aider financièrement les comités des facultés et écoles (motion du Droit).

C'est à la rentrée d'automne que le Bureau livrera le fruit de ses réflexions estivales sur ces deux objets.

Muriel Jaques.

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets
et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne

PAPETERIE de ST LAURENT

Charles Krieg

RUE ST LAURENT, 21
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Visitez avantageusement

la BELGIQUE et l'Expo de BRUXELLES

Tournée en Belgique : deux jours à Bruxelles, visite d'Anvers, de Bruges, de Charleroi, de Dinant, de Liège.

16 au 26 juillet

Prix : Fr. 280.—

(voyage, logement, excursions, entrée à l'Expo, petits déjeuners)

Inscriptions et renseignements au plus vite : STU, Université S. 50, Genève (022) 2515 45

Le cinéma relève de la politique : urbanité, séduction, malignité. Sacrifiant en apparence à la vision du grand nombre, il séduit pour duper. Comme tout art, il est l'expression d'un choix, mais d'un choix atténué, climatisé. Comme tout art, il joue sur deux cordes, conjugant l'individuel et l'universel, le subjectif et l'objectif, mais le plus souvent il prend un son fausset. Il a son style, sa symbolique, son éthique, il témoigne de constance dans la création artistique, mais il n'a point de spectateurs. Cinéma, triomphe de la forme, maître de l'illusion.

Le spectateur entend ce qu'on lui dit, mais ne voit pas ce qu'on lui montre. Le tâcheron compte avec ce crétinisme. Entre le bailleur de fonds, le faiseur de film et le glouton optique, il y a collusion spontanée, naturelle, organique. Les uns désamorcent, l'autre avalise.

La cervelle pressurée, annihilée, s'effondre, se liquéfie devant l'écran. La pornographie, la morale étriquée, l'hoplomachie, l'héroïsme, la virginité, le pouding sentimental, le manichéisme, la mythologie, l'altruisme, l'histoire des religions, l'algèbre et le cynisme : vaste merée déferlante. Les images investissent, assaillent jusqu'à une nécessaire

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

La Caméra et le Mélo : du coq à l'âne

La chose cinématographique, nul ne l'ignore, est tripotée par les magnats et les marchands de soupe. Parler du cinéma, c'est donner dans l'ambiguïté. Seul, en effet, le dix pour cent de la production mondiale atteint à l'éclat et à l'audace que l'on réclame d'un art. Au demeurant, là encore, une économie restrictive fait la loi, visant à la standardisation. Le réalisateur se soumet, concédant à Sa Majesté pour survivre. Et plus il concède, moins il meurt. L'intégrité va de pair soit avec le dénuement — Flaherty — soit avec la luxure — Stroheim — soit avec l'orgueil et la mégalomanie — Gance — mais toujours avec le silence.

indigestion, opilation, saturation, jusqu'au mépris, jusqu'à l'indifférence souveraine. Le remugle persiste, flotte opiniâtement, il rappelle, il fait nappes, poids et mesure. Le grand retour, la plate-forme du mélodrame.

Hérissante fécondité. Le cinéma, sous-sol des littératures, boyau creusé dans les infrastructures ; comme un cancer, il prolifère et ravale le verbe.

La caméra et le mélo (théorie)

Revenons à la gravité. Le théoricien titre « la caméra et le mélo » non sans intention. Le cinéma, pense-t-il, travaille sur une matière et débouche sur une forme. La matière est triple et réfractaire — divisée en un élément pelliculaire, mécaniquement impressionnable, en un élément verbal, et en un élément humain : la bande filmique, le scénario, l'acteur — ensuite hasardeuse et fuyante, et comme véhiculant l'échec. Cette matière, il la nomme le mélo, car il se rend compte qu'en rester à tel ou tel de ces éléments confine à la basse tragédie de boulevard, au ridicule d'une vaine ambition : ni l'acteur, ni le scénario ne peuvent être et ne seront le centre d'un film. La pellicule, elle, s'offre

virgine, il n'est besoin que d'une possession systématique. L'art exige un dépassement, le contrôle de cette aveugle prolifération. Eléments matériels, contraignants assurément, accidentels en somme. Fugitif échafaudage derrière lequel se construit l'image, cette image passante et durable que l'on nomme le plan. Le théoricien considère la caméra comme le réceptacle de l'image et comme l'instrument de la forme. Avec le plan, lui semble-t-il, quelque réalité supérieure est atteinte, quelque abstraction, vocable ou signe, une disponibilité, un fragment de durée. Peu à peu, en ce voyage de circumnavigation, les cercles se resserrent, la substance se dévoile, le pur filigrane qui court d'un bout à l'autre du film transparait, maintenu sur deux axes parallèles. Le théoricien touche là aux modalités, à l'essence même de l'animal. Les fragments de durée s'ajoutent les uns aux autres pour se fondre, et font fuir le temps. Au sein même de cette dérobade vers le futur, des mouvements s'ébauchent, poussant sur le côté, en avant, en arrière : vaste labeur d'exploration et d'analyse. C'est tout à la fois la continuité et la discontinuité. Notre homme s'aperçoit alors qu'il a devant lui un ensemble espace-temps, d'où surgit le mouvement. Le plan est un signe, l'ensemble des plans (sé-

Passez agréablement vos vacances :

STAGE d'ETUDES à CAP D'AIL

au bord de la mer, près de Monaco

Conférences et discussions en plein air le matin, excursions l'après-midi :

« La France contemporaine »

deux stages : 7-26 juillet

1-20 septembre

Prix : Fr. 365.—

(voyage Genève et retour, pension, logement en bungalow, finances de cours, excursions)

Inscriptions et renseignements au plus vite : STU, Université S. 50, Genève (022) 2515 45

quence) une signification ; le plan, en tant que tel, un signifiant virtuel ; le plan inclus dans une structure, un signifiant autorisé. Le montage se révèle alors créateur de continuité, car les plans s'enchaînent, et préserveur de discontinuité, car le plan conserve son autonomie au sein même de la continuité.

Il importe de ne confondre le temps cinématographique ni avec le rythme de déroulement de la pellicule ni avec la durée de l'action. Le temps cinématographique n'est que dans la succession des plans. Le plan apparaît donc comme une attente, comme un repos, comme une coupe pratiquée dans le temps. C'est alors qu'intervient la caméra elle-même. Profitant du délai, elle explore le champ et donne à la durée son épaisseur. Il faut considérer qu'elle projette sur l'action un faisceau encadreur et stabilisateur. Ce qui entre dans le champ est, pour un temps, le temps du plan, éternisé, climatisé et planifié. A ce pouvoir de fixation s'ajoute un pouvoir d'observation et même d'exploration. La caméra, mobile, circonviert son objet et le dissèque. A la suspension du temps correspond, par transfert, une activité spatiale accrue. C'est ainsi que le temps se perpétue dans l'espace.

On voit par là que l'auteur du film est avant tout un styliste, un dévoreur de temps et d'espace, un magicien des formes. Le reste est mélodrame.

Jean Frey.

Mythe et réalité de l'Homme de gauche (suite)

Les tâches actuelles de l'homme de gauche

Le plus dangereux écueil que l'homme de gauche risque de rencontrer se définit d'un mot : le dogmatisme. Sans doute est-ce l'avant-garde qui guette toute pensée. Toute l'histoire des idées n'est-elle pas, en un certain sens, un enchaînement de dogmatismes ? Lefebvre souligne ce danger avec force — et cela d'autant plus qu'il est marxiste : « Seul le dogmatisme, écrit-il¹, expression d'une pensée vulgarisée et schématisée, supprime les problèmes parce qu'il les croit éternellement résolus. » C'est dire que l'on ne peut fixer une fois pour toutes les tâches de l'homme de gauche. Elles varient avec les circonstances, et telle qui nous paraît essentielle aujourd'hui ne le sera peut-être plus dans vingt ans.

Aujourd'hui cependant, les tâches de l'homme de gauche sont claires : il doit démystifier, critiquer et proposer.

Démystifier, cela signifie établir, pour commencer, une information lucide et objective, c'est-à-dire comparée ; confronter jour après jour les données qu'offrent les techniques d'information dont le rôle, on le sait, est chaque jour plus important. De cette confrontation doit naître une opinion qu'il s'agit ensuite d'exprimer par tous les moyens. Mais nous ne pensons pas seulement à la presse, à la radio ou au cinéma. Seuls les contacts

humains peuvent créer le climat nécessaire à un véritable échange d'idées. Il ne faut pas oublier que l'on n'agit pas avec les mots mais avec les faits. Certains réveils pénibles de ces dernières années — et singulièrement de ces derniers mois — ne nous enseignent-ils pas qu'à trop vouloir leurrer les peuples on finit par engendrer une réaction telle que rien ne peut l'arrêter ? L'ignorance — et l'information « dirigée » n'en est que le système — est un instrument à double tranchant. En jouer est parfois le départ des grandes catastrophes. Rappelons-nous Giraudoux :

« Quand vous voyez un immense visage emplir l'horizon et vous regarder bien en face, d'yeux intrépides et purs, c'est cela un peuple. » Et ces yeux-là ne se ferment jamais !

Critiquer ensuite, car tout doit être remis en question. Cette vertu dont Montesquieu faisait la clé de la démocratie, où trouverait-elle son fondement, sinon dans l'attention perpétuellement éveillée des citoyens ? On croit trop aujourd'hui — et dans notre pays plus qu'ailleurs — que la démocratie et ce qu'on nomme avec fierté les « conquêtes sociales » sont inaltérables. C'est qu'on a la mémoire courte... Il ne faut pas craindre de dire que nous refusons de nous extasier devant ce prodigieux ratage que l'on prétend nous léguer. Car il est plus facile de reconstruire le monde avec des « si » que de l'accepter dans sa totale imperfection avec la volonté d'en faire une chose nouvelle. Les questions « inutiles » et les remarques « déplacées » sont les moteurs du renouveau. Que penser d'une jeunesse qui ne saurait qu'obéir et faire ce qu'on lui dit de faire (ses études, son service militaire, son métier...) parce qu'elle y trouverait ce confort borné qui n'a jamais satisfait que les imbéciles et les lâches ?

Proposer enfin, car la nouveauté n'est pas, comme tentent de l'accrediter les bien-pensants de tous bords, synonyme d'illusion ou de naïveté. En effet, l'homme de gauche doit avoir constamment à l'esprit sa tâche essentielle qui est de préparer, tant sur le plan des idées que sur celui des institutions, le processus qui permettra la concrétisation de son idéal. Il peut s'agir aussi bien, de convaincre les autres du bien-fondé de cet idéal que d'établir, sous la forme d'une organisation partisane par exemple, les bases de la nouvelle société.

Mais cela suppose une attitude quasi exemplaire faite aussi bien d'humilité que de courage, impliquant le respect inconditionné de tout homme et de toute pensée, surtout lorsqu'elle est adverse. Il s'agit — et c'est peut-être le plus difficile — de voir au-delà des étiquettes et des partis pris, de rejeter les formules simplificatrices dont le langage politique fourmille. C'est une force et non une faiblesse de savoir reconnaître derrière le plus « sale communiste » ou le plus « ignoble bourgeois » un homme de chair et de sang en proie à ses problèmes, à ses doutes et à ses peurs, et un mot un homme en situation. C'est de ce climat de confiance et de compréhension réciproque qu'a besoin, par dessus tout, la Gauche moderne. Car en définitive la rencontre des forces d'une Gauche débarrassée de ses mythes ne peut être que le regroupement de tous ceux qui, dans et par le monde où ils vivent, veulent retrouver le chemin des espérances.

Raymond Spira.

Nous serions de mauvaise foi si nous ne reconnaissons ce que cet article a de fauchement « idéaliste » et d'abstrait. Les uns nous reprocheront de nous satisfaire de vœux

pies, les autres de nous complaire dans un humanisme « béat ». C'est qu'il est sans doute plus malaisé, en une page de journal, de définir l'homme de gauche sous l'angle de sa morale et de ses principes d'action qu'à la lumière des journaux politiques qu'il est sensé lire ou des maîtres à penser qu'il se choisit. La Nouvelle Gauche, si elle existe un jour dans ce pays, sera, nous l'espérons, autre chose qu'une formation politique de plus dont l'ambition se limitera à « être » détachée de Moscou, mais résolue à ne pas se laisser manœuvrer par la droite » ainsi que l'affirme avec profondeur M. Boller...

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne

TOLERANCE...

Le Rédacteur en chef du journal des étudiants de Fribourg-en-Brigau, Heinz Walter, a été destitué pour s'être rendu au « Festival mondial de la Jeunesse », à Moscou, contrairement aux décisions adoptées par l'AGE de Fribourg et l'Union nationale des étudiants d'Allemagne.

Belgique OFFENSIVE POUR LE PRÉSALAIRE

Par la voie de l'« Etudiant socialiste », organe des étudiants socialistes wallons, ceux-ci demandent que soit inscrite dans le programme du Parti socialiste belge la revendication du présalaire. On estime le coût du présalaire à 50 millions de francs belges. A noter que les fils d'ouvriers ne représentent que le 5 % de la population étudiante.

SNACK-BAR et Terrasse

Beaulac

L'assiette soignée de l'étudiant chaude et froide depuis Fr. 2.-

¹ Henri Lefebvre : *Problèmes actuels du marxisme* (PUF, Paris, 1958), p. 14.

aw Bon Bon
le bar café
Musique * Jeux américains * Billard

Suisse et intégration européenne

L'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales organise à nouveau cette année, du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 1958, un cycle d'étude consacré à l'examen des problèmes que l'intégration européenne pose aujourd'hui à la Suisse.

Pour ne pas être inéduit, ce sujet n'en est pas moins très peu connu. Mal informée, se contentant de généralités sans intérêt, l'opinion publique est loin de se rendre compte de l'actualité et de l'ampleur des problèmes que l'intégration européenne soulève.

Au cours de cette semaine, les conférenciers s'efforceront d'approfondir les questions traitées et, dépassant les déclarations de principe, chercheront à dégager les incidences de l'intégration européenne sur la vie économique et l'équilibre politique de la Confédération.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion au cours de laquelle les participants pourront librement exprimer leurs opinions et poser des questions aux orateurs.

Un déjeuner, organisé par l'Institut, donnera, chaque jour, aux conférenciers l'occasion de faire plus ample connaissance avec leurs auditeurs et permettra de fructueux échanges de vues.

Destinée à des Suisses, étudiants ou déjà engagés dans la vie pratique, cette semaine d'étude ne veut pas être un cycle de conférences de plus. Son but est de créer, pendant ces quelques jours, un centre de rencontre où des hommes, qui agissent isolément dans leur vie quotidienne, pourront dans des entretiens privés échanger leurs vues sur des problèmes importants auxquels notre pays devra faire face dans un très proche avenir.

Les conférenciers sont, dans l'ordre :

M. Jacques Freymond, directeur de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (I.U.H.E.I.).
M. Milorad Drachkovith, professeur au Collège de l'Europe à Bruges.
M. Paul Guggenheim, professeur à l'U.H.E.L.
M. Wilhelm Röpke, professeur à l'U.H.E.I.
M. Michael A. Heilperin, professeur à l'U.H.E.L.
M. Robert Triffin, professeur à l'Université Yale.
M. Jean Royer, Secrétaire exécutif-adjoint du GATT.
M. Jacques L'huillier, professeur à l'Université de Genève.
M. Olivier Long, Ministre plénipotentiaire, délégué du Conseil fédéral suisse aux accords commerciaux.
M. Gérard Bauer, Président de la Fédération suisse des Associations de Fabricants d'horlogerie.

M. André Mottu, Directeur technique de la Société genevoise d'Instruments de physique.

M. Jean Egli, Secrétaire de la Société suisse des industries chimiques.

M. François Bonnard, Secrétaire romand de l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

M. Emile Giroud, Secrétaire central et Vice-président de la F.O.M.H.

M. Victor Gautier, Conseiller aux Etats.

Conditions d'admission

Cette semaine est destinée à des étudiants finissant leurs études, capables d'entreprendre des travaux personnels, et à des personnes déjà engagées dans la vie pratique. Les conférences et les discussions garderont un caractère privé. Les participants, dont le nombre est limité, doivent être de nationalité suisse.

Modalités d'inscription

Les étudiants désireux de participer à la semaine d'étude sont priés de s'inscrire au bureau de l'AGE, avant le 27 juin.

Participation financière

La finance d'inscription est de Fr. 50.— (Fr. 40.— pour les étudiants inscrits dans une université suisse.)

Le jumelage a 1 an

Si le jumelage n'a été jusqu'à présent que l'apanage de quelques élus, son premier anniversaire marquera son entrée dans une phase au goût du jour : la démocratisation.

En effet, notre Bureau, recevant les émissaires dijonnais à l'occasion de cette première bougie, proposa d'élargir le champ des échanges. Aussitôt décision fut prise d'organiser, lors de la Foire gastronomique (début novembre), un voyage de deux jours à Dijon auquel tout étudiant lausannois pourrait prendre part pour le prix de Fr. 30.— à 40.— (repas pantagruéliques compris). D'autre part, le Chœur universitaire se produira à Dijon au début de décembre ; au programme : la Passion selon St-Jean, de J.-S. Bach. Enfin, chez les sportifs, les équipes se préparent à s'affronter.

Mais ce que nous ignorions, et que nous sommes heureux de vous annoncer, c'est que presque simultanément nos commissions universitaires respectives décidaient d'augmenter sensiblement le nombre d'échanges occasionnels de professeurs. C'est à M. le recteur Grin que revint l'honneur d'ouvrir les feux en donnant le 20 mai, à la chaire de la Faculté des Lettres de Dijon, une leçon intitulée : *Un penseur lausannois d'hier et d'aujourd'hui* : Alexandre Vinet.

Nous sommes heureux de voir nos autorités universitaires chaperonner en l'amplifiant le jumelage des étudiants et lui donner ainsi un lustre nouveau.

Corinne Mojonner

Naissance

Une société nouvelle est née dans notre Université : c'est IFRIKYA, qui groupe tous les étudiants d'Afrique du Nord. L'AGE et tous les étudiants lausannois saluent avec joie cette naissance et souhaitent longue vie à un groupement qui, en quelques heures, a su gagner leur sympathie.

Le premier Comité, porteur d'écharpes tricolores resplendissantes (et que quelques thunes terniront bientôt) est celui-ci :

Président : Abdelhamid Douik
Vice-prés. : Claude Guetta
Secrétaire général : Abdou Mazighi
Trésorier : Amor Lasram
Affaires culturelles : Abderrahmane Fekih
Sports : Kheirredine Guellouz

COMITE DE BELLES-LETTRES pour le semestre d'été 1958

Président : F. Landgraf
Vice-prés. : A. Bloch
Porte-cierge : Jules-Henri Regamey
Secrétaire : F. Paschoud
Phynances : B. Schenk
Concierge : Henri-Jules Regamey
Chorégos : Wavre
Maître de chapelle : Martin II
Délégué F.I.F.A. : J. Cornu

LEÇONS DE DROIT

données par chargé de cours
Spécialités : procédure civile et droit de la société anonyme

RECHTSUNTERRICHT

erteilt Hochschuldocent
Insbesondere im Zivilprozessrecht und Aktienrecht
Dr E. Steiner, Av. Druey 11
Tél. 24 53 28

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez

se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

Un disque ?

chez

DISCO S.A.

38, Petit-Chêne
(face de la Gare)

*Un très grand choix
Un service agréable*

Si vous aimez le sport
Si vous aimez
l'exploration
sous-marine

adhérez au

Centre suisse
de sports sous-marins

qui met à votre disposition son matériel, ses scaphandres autonomes et son expérience.

Plongées collectives — Préparation à la chasse sous-marine — Recherches archéologiques

Renseignements :

Centre suisse de Sports sous-marins
Cravavars 13 Lausanne

Des fleurs toujours fraîches par :

Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements
Dépôts d'épargne et par obligations
Garde et gérance de titres
Safes
LAUSANNE
36 agences dans le canton

56



Bally
Comptoir
de la chaussure

Lausanne - Rue du Pont 22

Chez-soi,
au jardin,
en vacances!

**Modèles
aérés et légers**

Mule gracieuse
montée sur talon
en liège naturel.

17.80

Jolie combinaison
de plastique
noir
et blanc

En filet
coton blanc ou noir,
à semelle caoutchouc
légère et flexible

13.80

Etudiants!

Dans votre chambre un peu de confort!
Tapis modernes unis ou avec dessins
de Hesselbarth.

Vous les trouvez chez **JORDAN** 31, r. de Bourg





Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur : Michel Kernen, Av. J. Olivier 20

Annonces : Zanchi & Rochat, Barre 1

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

Entente cordiale

Expression qui a fait fortune, et dont on abuse, « Entente cordiale » caractérise fort bien les rapports intérieurs actuels de l'Union nationale des étudiants de Suisse.

La dernière assemblée de l'UNES, qui s'est tenue à Berne le 28 juin, semble avoir apporté une nouvelle orientation de notre Union sur plusieurs points. Une fois de plus, on a constaté que les Romands, et Lausanne tout particulièrement, sont les éléments les plus dynamiques des étudiants de Suisse, dans les affaires sociales surtout. Sur presque tous les objets en discussion, Genève, Lausanne et Neuchâtel ont présenté une motion constructive, et aucune n'a été repoussée.

L'événement de cette session fut un véritable réveil des étudiants d'outre-Sarine en matière sociale. Il est hors de doute maintenant que les études vont être menées rondement sur le développement du recrutement universitaire et la popularisation de l'enseignement supérieur dans tout le pays.

Mais il ne faut se faire aucune illusion : l'UNES agit sur le plan fédéral, en une matière qui n'est pas de la compétence de la Confédération. C'est assez dire que les réalisations ne sont pas pour demain. Mais nous poursuivrons cette tâche avec persévérance : l'avenir n'est assuré qu'à ce prix-là.

La situation des étudiants algériens en Suisse a été examinée avec une vive attention. L'UNES a décidé de ne pas accorder d'aide directe à l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA), dissoute par le gouvernement Gaillard ; cela en raison d'un défaut total de moyen de contrôle. Mais elle s'occupera activement des étudiants algériens en difficulté. Ces étudiants résidant presque exclusivement en Suisse romande (et principalement à Lausanne) le geste que feront les AGE alémaniques à leur égard n'en sera que plus apprécié.

De nouvelles voies s'ouvrent pour le renforcement de l'UNES. Les Romands, qui ont été les premiers à s'engager, doivent conserver leur leadership social, sans tomber dans un activisme inutile. C'est à nous encore de faire preuve d'imagination et de dynamisme réfléchi.

Jean-Paul Chapuis,
Ancien assesseur à l'AGE.

Parmi les autres décisions de l'UNES, il faut relever la très brillante élection de Balz Hatt à la présidence de l'UNES. Balz Hatt appartient à l'Université de Zurich, il était jusqu'alors président du Travel Board. Sa personnalité exceptionnelle s'est imposée immédiatement à l'ensemble de l'assemblée qui l'a élu à l'unanimité.

L'élection, également à l'unanimité, d'un nouveau caissier, de l'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall.

Tous vos amis, après les vacances, vous poseront la même question : « Etes-vous allés à l'Expo ? » ; puis, aussitôt après : « Avez-vous vu l'Atomium ? ». Question parfaitement oiseuse d'ailleurs, car il est aussi difficile d'aller à l'Expo sans voir l'Atomium que de passer sur le Pont d'Iéna sans apercevoir la Tour Eiffel.

Et si vous répondez que vous n'êtes pas allés à Bruxelles, vous perdrez l'estime de ceux qui éclatent de fierté pour avoir mangé un sandwich au caviar au pavillon russe. Parce qu'on vous prendra pour un fauché. Car les gens bien renseignés le disent partout, les prix sont exorbitants, une spéculation effrénée s'est donnée libre cours en Belgique.

Dans ce cas, vaut-il la peine d'engager tant de frais pour la visite d'une exposition ? Ne vaut-il pas mieux passer de plus longues vacances dans la douceur d'un village de Provence ?

Non. Car l'Expo est un spectacle extraordinaire et une fête qui n'usurpe pas son nom d'universelle.

Petit guide du fauché

Vous pouvez engager vos économies, vous ne serez pas déçus ; et cela d'autant plus qu'il est parfaitement possible de s'en tirer relativement à bon compte. Mais à condition de noter ces quelques remarques :

1. Si vous n'avez pas de véhicule, ou si vous aimez les voyages qui sont organisés, inscrivez-vous au bureau de l'AGE pour un des voyages de l'UNES.
2. Si vous n'aimez pas les voyages organisés, trouvez un véhicule et partez avec des amis, pour partager les frais.
3. Un seul système de logement : le camping. Une nuit coûte 25 FB par personne. Les chambres d'hôtel sont à des prix inabordable pour une bourse d'étudiant. Si vous ne possédez pas de matériel de camping, ne désespérez pas, un « Motoile » coûte 240 FB par nuit pour 4 personnes. Le prix est encore dans des normes décentes. Mais attention : réservez assez tôt votre « motoile » à Logexpo, surtout pour les mois de juillet et août. Ajoutons encore des possibilités peu onéreuses de logement en dortoirs.
4. L'entrée à l'Exposition est de 30 FB. Il n'y a pas de cartes valables pour plusieurs entrées. Vous devrez donc rester toute la journée dans l'enceinte de l'Expo.

RECTIFICATION

Une erreur de transmission — dont nous disons très haut qu'elle n'a pas pour cause l'ombre complice du carnet de notre imprimeur — une erreur donc nous a fait dire dans l'éditorial du numéro précédent que le Festival mondial de la Jeunesse se tiendrait en 1958. En fait, ses organisateurs l'annoncent pour 1959.

5. On peut manger à des prix raisonnables à l'intérieur de l'Exposition. Caractéristique du restaurant bon marché : self-service. Au restaurant du Vatican, le repas coûte, avec une bière, 70 FB tout compris. Vous pouvez manger pour 50 ou 60 FB dans deux restaurants situés au centre des « concessions » commerciales, à côté du pavillon Kodak. Vous avez pour ces prix un repas de la qualité de ceux du Foyer universitaire. Un conseil : allez déjeuner à 11 h. ou 11 h. 30 pour éviter une longue attente.

Quant aux restaurants chic, il est préférable d'y boire une bière entre les heures de repas. Le restaurant russe fixe son menu à 125 FB ; avec une bière moscovite (excellente) et le service, l'addition se monte à 175 FB. Le restaurant suisse (le meilleur selon certains avis), celui des USA, et le restaurant du pavillon de Paris servent des menus à des prix encore plus élevés. Un autre restaurant très coté, le « Matadi », au pavillon du Congo, est moins cher. En prenant le menu et une bouteille de Mont-sur-Rolle (on n'y trouve que des vins blancs suisses) pour trois personnes, l'addition se monte pour chacune à 150 FB environ.

6. La bière est partout très bonne et coûte en général 10 FB. C'est le seul moyen de lutter contre une soif qui ne vous quitte pas.

7. Cela vaut la peine de payer 60 FB pour monter à l'Atomium. Il est préférable de s'y rendre de nuit pour deux raisons : il n'y a plus la grande foule ; le spectacle de l'Exposition illuminée est prodigieux. En tenant compte des quelques constatations ci-dessus, un voyage à Bruxelles n'est pas plus onéreux que n'importe quel autre.

Ce qu'il faut voir

Peut-on tout voir ? Non. J'ai passé cinq journées entières à l'Expo et il y a de nombreux pavillons que je n'ai pas visités. Toutefois, même si vous ne disposez que de peu de temps, vous pouvez prendre le « climat » de l'Expo.

Un certain nombre de pavillons doivent être vus : les Etats-Unis (parfait), sans manquer cette attraction étonnante qu'est le Circarama (gratuit) ; la France (panorama complet des activités françaises), audacieux par sa présentation, le plus beau pavillon avec celui des USA ; l'URSS (succès de curiosité, mais mauvaise présentation), en consacrant une soirée à voir l'excellent film russe « Vaste est mon pays » au cinéma du pavillon (25 FB d'entrée) ; la Suisse (goût et élégance), le Royaume-Uni (non-conformiste), les Pays-Bas (original), la Tchécoslovaquie.

Ce choix est évidemment arbitraire, tous les pays ont présenté quelque chose d'attachant, tous ont fait preuve d'ingéniosité.

Ne négligez pas les petits pavillons, qui sont presque toujours pleins d'intérêt :

Japon, Israël, Etats arabes, Maroc, Tunisie, Liechtenstein, Ordre de Malte, etc.

Les organisations internationales méritent une visite rapide, en s'arrêtant toutefois à la CECA, qui présente une mine reconstituée avec beaucoup de réalisme.

Dans la section belge il convient de choisir les sujets qui vous passionnent, entre le Palais de la science, les Beaux-Arts, le pétrole, le Congo, les textiles (qui méritent une mention particulière pour l'élégance raffinée de leur présentation), les transports, les télécommunications (où vous pouvez téléphoner gratuitement en Suisse par un central entièrement automatique), etc. Chacun de ces pavillons est passionnant. Mais vous devrez faire un choix déterminé par vos principaux centres d'intérêt personnel.

Ne manquez pas de passer une soirée à la Belgique joyeuse, fort bien nommée, tant l'ambiance y est entraînant.

Mais surtout, malgré les moments de fatigue, conservez toujours une belle humeur ; ce n'est d'ailleurs pas difficile, car vous vivrez sous le règne de l'amabilité et du charme, instauré par les délicieuses hôtesses qui vous accueillent dans tous les pavillons, chaque pays ayant délégué ses jeunes filles les plus exquises.

Chp.

LA RÉGIE PROPOSE...



Transports internationaux LAVANCHY CO S.A.

Tous billets :
Chemins de fer · bateaux · avions
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences : Lausanne 16, St-François
Vevey, rue du Simplon 18



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



A PROPOS DU MATERIALISME

Lettre ouverte à Messieurs Gex et Nicollier

Dans un article paru le dimanche 8 juin dans la *Gazette de Lausanne*, M. Nicollier rend compte d'un livre qu'Evelyne Mahière a intitulé *Je jure de m'éblouir*. Cet article, qui a le grand mérite de ne pas prétendre à une impartialité difficile à observer si l'on songe à la nature du livre critiqué, se termine ainsi : « Eh bien, qu'est-ce que vous voulez, même si une époque a la littérature qu'elle mérite, il y a un moment où la nausée vous prend ».

Ce que j'aurais voulu, Monsieur, puisque cette phrase me le demande indirectement, ce que j'aurais voulu si j'avais écrit un roman assez bon pour que vous en fassiez la critique, c'est peut-être cela : que la nausée vous prenne pour qu'ensuite vous réfléchissiez. TROP de critiques à mon avis oublient que la réaction qu'un livre provoque en eux est en général voulue par l'auteur. A cause de cela, il me semble que le genre de réflexion que je viens de citer devrait être le point de départ d'une critique plutôt que son aboutissement. Ceci dit, fallait-il vraiment impliquer le communisme et le matérialisme dans une critique littéraire ? Pourquoi pas, si c'est dans votre libéralisme ou dans votre spiritualisme ou idéalisme que vous vous trouvez atteint ? Cette manière de procéder ne me déplaît nullement. Laissant de côté le communisme qui, personnellement, ne m'inquiète pas beaucoup, j'aimerais pourtant savoir pourquoi le matérialisme se trouve ici incriminé dans une phrase où sont mis en cause « les dissertateurs habiles des plaisirs variés d'une existence dont la raison d'être est le matérialisme, agressif, cinglant, moqueur, fait du mépris mille fois accumulé de la vie normale dont l'équilibre serait l'une des vertus ». Quel est le matérialisme dont vous vous faites ici l'accusateur ?

Matérialisme et philosophie

Sans doute le saviez-vous, Monsieur, la mauvaise opinion que vous avez du matérialisme peut s'appuyer sur l'autorité des dictionnaires de philosophie et des manuels.

Le matérialisme est, en philosophie, la doctrine qui consiste à nier qu'il existe quelque chose en dehors de la matière.

Traitant de ce sujet, le professeur Gex, dans son *Initiation à la philosophie*, écrit : « Ce qui caractérise le matérialisme, comme le dit Auguste Comte, c'est l'explication du supérieur par l'inférieur, l'effort pour ramener les réalités les plus riches et les plus complexes aux réalités les plus pauvres et les plus simples ». Vous me donnez là, Monsieur le professeur, un enseignement qui me choque et que je ne puis accepter. Vous distinguez entre un matérialisme antique et un matérialisme moderne dont vous affirmez page 62 qu'il est en nette régression à notre époque. Puisque vous parlez ainsi en historien de la philosophie, c'est un point de vue que j'adopterai à mon tour.

Le matérialisme de Démocrite

Si beaucoup de gens peuvent vous raconter toutes sortes de charmantes fariboles sur les atomes ronds ou crochus, mobiles ou immobiles, la signification à mon avis première du matérialisme est d'affirmer qu'il n'est rien en dehors de la matière et que par conséquent la crainte d'un au-delà absurde et menaçant

ne doit pas hanter nos cœurs. Ce premier matérialisme, qui date du IV^e siècle avant J.-C., ne s'oppose pas à la croyance chrétienne en un Dieu incarné, mais aux croyances religieuses en un Dieu méchant. « Les larmes sont réservées aux hommes, le rire aux dieux », disait Homère. Mais, par Démocrite, la fatalité qui pesait si fort sur certaines familles maudites, Atride ou Labdakide, se trouve dénouée d'un coup : il n'y a pas de fatalité et les dieux n'ont aucun pouvoir sur nous. Prométhée peut donner le feu aux hommes, Zeus ne l'enchaînera pas sur le Caucase, et si Oedipe, après avoir eu connaissance de ses crimes, se crève les yeux, qu'il ne s'en prenne qu'à lui seul. Mieux que cela encore, ce que Démocrite nous promet c'est que nous ne serons pas malheureux après notre mort parce que nous n'existerons plus, que rien de nous ne survivra. Pour Démocrite, je ne cours pas le risque après ma mort de m'incarner dans le corps d'un âne ou dans celui d'un cochon, ce que le Pythagorisme à la mode du IV^e siècle pouvait me faire craindre, et jamais non plus mon âme n'errera désespérément à travers le monde à la recherche d'un corps perdu pour toujours.

Mais peut-être cet aspect-là du matérialisme plus religieux (ou antireligieux) que physique ou métaphysique vous intéresse-t-il moins que moi. Mais si c'est à l'aspect scientifique du matérialisme que vous vous intéressez plutôt, pourquoi ne dites-vous pas que le système de Démocrite, si facile à réfuter au XX^e siècle, fut il y a 2000 ans un moyen d'échapper « au monisme immobiliste des Eléates aussi bien qu'au pluralisme d'Héraclite », comme le dit Léon Robin ?

Le matérialisme moderne

Le matérialisme moderne est sans doute bien difficile à défendre en philosophie, puisqu'ainsi que vous le remarquez les matérialistes contemporains sont en général des savants plutôt que des philosophes. La parution récente des ouvrages de Norbert Wiener ne change pas grand-chose au problème, je crois. De ces trois positions, idéalisme, spiritualisme et matérialisme, il doit pourtant bien y en avoir une juste, si je tiens pour le moment à les examiner toutes c'est que je n'ai pas encore choisi. J'en veux beaucoup, pourtant, à l'idéalisme platonicien. Ou plutôt, j'en veux à la scolastique qui me semble parfois avoir défendu au nom de l'Eglise un Dieu qui me semble avoir été bien souvent le Dieu aristotélicien des Philosophes plutôt que le Dieu de la foi. Ce qui m'ennuie surtout est que ces questions de Dieu et l'âme ont formé un complexe philosophico-théologique tel que si on en méconnaissait l'existence on serait tenté d'affirmer que c'est au nom d'une philosophie que la doctrine janséniste de la grâce est rejetée par les théologiens, et inversement, lorsque Descartes attribue à l'homme la liberté d'indifférence, nous ne savons pas toujours s'il le fait au nom de la philosophie, à cause de la logique interne de son système, ou parce qu'il a peur d'être hérétique (ce serait donc ici la théologie qui brimerait la philosophie). En extrapolant jusqu'à nos jours, lorsque je constate avec vous qu'aucun philosophe ne se prétend matérialiste, et qu'à l'intérieur même de la science le matérialisme fait figure de parent pauvre et honteux, je me demande s'il ne faut pas voir là les conséquences d'un interdit d'origine

religieuse et chrétienne, mais qui aurait oublié ses origines.

Ne serait-ce pas là la véritable raison qui vous fait accepter la critique d'Auguste Comte ? Ramener les réalités les plus riches et les plus complexes aux réalités les plus pauvres et les plus simples, c'est ce que font tous les scientifiques, matérialistes ou pas, lorsque, par induction et déduction, ils s'efforcent d'expliquer. Du reste, vous ne le leur reprochez pas, puisque vous reconnaissez que leur méthode est une généralisation de la méthode scientifique en général. Lorsque vous voyez dans la notion actuelle de la matière un argument contre le matérialisme, je ne peux pas partager ce point de vue car, même s'il était vrai (ce que je ne crois pas) que notre notion de la matière se soit « dématérialisée » comme vous l'affirmez, ce sont l'idéalisme et le matérialisme qui en tireraient des arguments, tandis que le spiritualisme paierait, je crois, les frais de l'opération.

Non seulement je ne crois pas que l'on puisse faire de l'indéterminisme quantique, des lois de la statique et de la complexité des atomes un argument contre le matérialisme, mais encore je soupçonne ceux qui le font de le faire pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la science, et qui sont :

- a) un certain snobisme destructeur des systèmes : dire, moi je suis partisan de l'idéalisme ou du matérialisme, c'est avoir l'air un peu ridicule ;
- b) l'habitude que nous avons de donner à ce mot un sens religieux ou moral.

Avant même d'avoir raisonné, l'honnête homme sait implicitement que les matérialistes sont des méchants qui nient l'existence de l'âme et celle du Bon Dieu ; il cherchera donc à les réfuter avant même de les avoir compris. C'est, je crois, l'attitude de M. Nicollier, lorsque vous parlez, Monsieur, d'un matérialisme fait du mépris mille fois accumulé d'une vie normale dont l'équilibre serait l'une des vertus ; vous vous attaquez à une attitude morale qui n'est défendue par personne, mais c'est au matérialisme métaphysique et scientifique que vous risquez de faire tort.

Matérialisme et psychologie

Le matérialisme honni auquel s'adresse la critique d'Auguste Comte, c'est celui des psy-

chologues. Que l'on se permette d'expliquer l'âme humaine, si belle chez Aristote et Platon, à l'aide d'un système simple ou complexe de connexions sensori motrices, voilà qui est bien méchant ! Ce jugement n'empêchera sans doute pas la psychophysologie de se faire, elle se fera en se défendant d'être matérialiste, et c'est peut-être dommage.

Avant de terminer, je voudrais, Messieurs, vous présenter mes excuses pour m'être adressée à vous d'une façon aussi directe, alors que j'aurais pu me contenter d'esquisser une défense du matérialisme. Mais s'adresser à tout le monde c'est ne s'adresser à personne, et c'est pour cela que je me suis permis de donner à cet article la forme d'une lettre.

Jacqueline Brossy.



L'ami des étudiants

BALLOR

GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le Barbare

Rendez-vous des étudiants

Esc. du Marché 27

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Dans ma chambre...

...aucune envie de cuire et de laver des casseroles ! C'est pourquoi Pront Ovo m'est précieux.

Buvez du

Le Pront Ovo, chaud ou froid, peut être préparé à n'importe quel robinet.

Pront Ovo

au petit-déjeuner pour vous donner des forces, durant la lecture pour vous rafraîchir.

Dr A. Wander S.A., Berne

LIVRES ANCIENS

Maurice BRIDEL s.a.

Beaux livres anciens et modernes Editions originales - Beaux-Arts Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1

A deux pas de l'Université...

AUTO-ECOLE THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie

vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

En face de l'Ancienne Académie

«LA BUTTE»

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

Qui dit Sport dit

Mages SPORT

13, rue Haldimand - Lausanne

Neuchâtel

Synthèse de l'actualité

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

Les étudiants, la F.E.N. et l'Etat

I.

L'activité d'une association d'étudiants telle que la FEN pourrait se décomposer en deux phases :

1. Travail interne de création d'une communauté étudiante vivante et responsable, donc organique.
2. Travail externe de représentation de cette communauté, d'insertion de celle-ci dans la Nation.

Il est évident que ces deux tâches sont dans un rapport d'interdépendance absolue. Une communauté étudiante repliée sur elle-même ne peut vivre ; elle a besoin d'une part d'un apport extérieur, et d'autre part elle sent la nécessité d'apporter elle-même quelque chose à l'extérieur. Ces « liaisons externes » se présentent sous deux aspects d'essence différente : rapports avec des personnes, groupements et associations privés ; — rapports avec l'Etat. Nous ne parlerons du premier point que pour constater que l'Université tend de plus en plus à sortir de son isolement dit « splendide ». (cf. les Journées Industrielles qui viennent de se dérouler dans le cadre de la Section des Sciences économiques et qui ont permis aux professeurs et étudiants d'engager avec les industriels un dialogue que nous voulons croire durable). Afin d'étudier les rapports qui peuvent s'instituer entre une association d'étudiants, représentant une communauté d'étudiants en voie d'édification, et l'Etat, il nous faut d'abord déterminer la place de l'étudiant dans la Nation.

II.

Distinguer la Nation de l'Etat est nécessaire ; sans entrer dans le détail de considérations juridico-philosophiques, je vous propose les sommaires définitions suivantes :

- la Nation est le lien social qui unit les citoyens d'un pays ; le droit de la Nation est « un droit de communion et de collaboration, un droit d'intégration » ;
- l'Etat est l'incarnation du politique, c'est-à-dire d'un lien de subordination ; c'est un organe de domination, ayant le monopole de la contrainte.

Etudions la position de l'étudiant et de son association face à ces deux phénomènes.

III.

« L'Université est un lieu de passage et non un monde clos. Ouverte à sa base sur l'Ecole où elle s'alimente, l'Université est ouverte au sommet sur le monde professionnel où elle conduit... Le monde étudiant n'est donc pas une classe sociale au sens strict du terme ; il est un groupe social original et autonome défini par sa fonction et non par l'origine des individus qui le composent... L'unité du monde étudiant est fondée non plus sur un sentiment de classe, mais sur des intérêts communs actuels et le souci de mettre le travail universitaire au service du pays » (de la Fournière et Borella, in *Le Syndicalisme étudiant*).

Quelles sont les composantes de la fonction de ce groupe social ainsi défini ? La fameuse « Charte de Grenoble » (qu'il nous faudra une fois étudier) définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel. Par ces trois biais, l'étudiant participe, selon des données déterminées, à la Nation.

IV.

Face à l'Etat, la FEN a d'abord un devoir, et un droit, de représentation. Elle doit être consultée lorsque sont prises des décisions qui concernent les étudiants ; et plus encore,

elle doit pouvoir participer à ces décisions. Précisons que nous ne réclamons pas de participer à des débats qui ne nous concernent en rien ; nous adoptons sur ce point la même position qu'au sujet de la cogestion interne de l'Université.

Telles sont, en bref, nos tâches ; quels seront nos moyens ? En d'autres termes, il s'agit, après avoir déterminé le contenu de nos relations avec l'Etat, de les qualifier. Nous sommes devant la question dont la commission des statuts de la FEN débat depuis quelques mois : la FEN doit-elle être une association de droit public ou de droit privé ? Aujourd'hui, elle est dans une situation ambiguë qui ne peut plus durer ; elle a un caractère de droit public parce que tous les étudiants doivent y adhérer et y payer des cotisations ; mais elle est de droit privé en ce sens que nous sommes absolument libres envers les autorités universitaires et le Conseil d'Etat, que nos élections et nos décisions n'ont pas à être ratifiées par ces organes.

En France, les associations d'étudiants sont de droit privé ; elles ne comprennent donc que les étudiants qui s'y engagent volontairement. En Allemagne et dans les autres universités suisses, elles sont de droit public, donc subordonnées aux autorités. L'avantage de cette dernière solution consiste dans le fait que l'AG est plus représentative, l'adhésion étant obligatoire. Autre avantage : nos relations avec les autorités sont officielles, elles peuvent ainsi devenir plus fréquentes et plus sérieuses. Mais vous percevez aisément l'inconvénient : étant subordonnés directement à l'Etat et aux autorités universitaires, nous risquons de nous faire diriger, de perdre autonomie et souveraineté. Oserons-nous courir ce risque ? La commission chargée de rédiger les statuts, qui vous seront présentés à la rentrée d'octobre, y est actuellement favorable.

Si nous vous avons soumis ce problème dans nos colonnes, c'est pour que vous nous donniez votre avis. Cette question peut vous sembler très théorique ; mais de sa solution dépend le contenu même de l'activité de la FEN durant ces prochaines années ; la question devait donc être posée, à vous d'y répondre aussi.

Définitions

« L'ascenseur : une machine qui bougonne toujours, marche quelquefois, et ne revient jamais.

L'escalier : un subterfuge de l'homme pour faire croire qu'il s'élève.

L'auto en général : une garce qui fait bien rigoler les chevaux — ceux qu'elle n'a pas encore tués — et qui, malgré son nom, serait bien incapable de marcher toute seule.

Le taxi en particulier : une chose qu'on prend pour mettre les accidents sur le compte d'autrui.

L'administration des téléphones : un asile de sourds et muets.

Le vestiaire : un endroit où l'on vous rend quelquefois le vêtement que vous y avez déposé, un peu plus vieux que lorsque vous l'y avez mis.

Les transports en commun : un endroit où les gens se regardent avec l'expression de la commune rancune qu'ils ont contre ceux qui ont des moyens de transport particuliers.

Les squares : des lieux où la nécessité oblige les enfants à montrer leur derrière à leur mère, où la mode oblige les femmes à montrer le leur aux enfants à titre inconscientement documentaire et où les convenances obligent les hommes à faire semblant de n'avoir rien vu.

Les arbres des villes : des prisonniers qui se meurent de chagrin.

Les rues : des endroits où les hommes essaient d'oublier la tristesse de l'existence, la clôture de leurs maisons, et la peur de la mort.

La vie : une rue à sens unique.

La mort : une impasse »

Tiré de *Nous les Chiens*, de Paul Achard.

Les éditorialistes de toute espèce aiment à caractériser l'ère contemporaine d'une part par l'accélération de l'histoire, d'autre part par la « planétarisation » des problèmes. Cette idée, très largement reçue, nous ne songeons pas à la contester, d'autant plus que les événements de ces derniers mois viennent la confirmer ; toutefois, il est évident qu'elle ne donne qu'une vision partielle de la situation, et qu'elle est dangereuse dans la mesure où elle nous dispenserait d'une réflexion plus précise et plus large. De l'accélération et de l'universalisation de l'histoire actuelle, nous ne dissertons pas plus longtemps ; mais nous aimerions ici en dégager l'influence sur les moyens d'information, et en définitive sur notre connaissance.

Radio et journaux

La radio reste le moyen le mieux adapté à un rythme rapide, mais aussi en est-elle plus ou moins l'esclave. Et encore les cinq bulletins journaliers de l'ATS ne nous suffisent plus depuis le 13 mai ; nous recherchons les bulletins horaires de la RTF, malgré la censure qui les frappait !

Quant aux journaux, qui demeurent le moyen d'information le plus répandu, ils doivent aussi, pour conserver leur clientèle, se soumettre à l'impératif de la dernière actualité. Y réussissent-ils, et d'ailleurs est-ce vraiment là leur tâche ? Je répondrais négativement, pour deux raisons : 1) jamais la presse ne sera instantanée, en dépit des progrès techniques en matière de communications et de distribution ; 2) en essayant de poursuivre ce but irréalisable, ils manquent à leur devoir essentiel, qui est celui de la réflexion, de la critique, et de la synthèse. Si nous comprenons à la rigueur que les bulletins radiodiffusés nous livrent les informations en vrac, nous exigeons du journal qu'il interprète, commente, ordonne. Comme nous n'avons pas en Suisse romande d'hebdomadaires d'information et d'opinion dignes de ce nom, cette tâche est dévolue à nos « grands » quotidiens. Malheureusement, seule, à notre connaissance, la *Gazette de Lausanne* a fait quelque effort systématique dans ce sens : son « Bilan hebdomadaire » du samedi mériterait d'être encore développé.

Retour au livre

Face à cette carence des journaux¹, certains éditeurs ont pris conscience de la nécessité d'une information réfléchie et critique, qui ne soit pas soumise à l'obsession de la « dernière nouvelle ». La collection « Tribune libre » de Plon a innové, dès 1957, dans ce sens ; excellente par le but qu'elle s'est fixé, inégale dans son contenu (on ne saurait lui en faire grief, car n'est-ce pas la loi du genre ?), elle a permis à des hommes tels que Philip, Mitterand, Schumann, Djalil, Nagy, Jaspers, de s'exprimer sur des problèmes d'actualité, mais avec plus de réflexion, de critique, de liberté et d'esprit de synthèse qu'ils ne pouvaient le faire dans un journal. Il est bon que le livre se mette ainsi au service de l'actualité.²

C'est dans la même perspective que s'inscrit le dernier livre de Tibor Mende, *Entre la Peur et l'Espoir*³. Esprit clairvoyant et critique, grand voyageur, spécialiste des questions de l'Amérique du Sud et de l'Asie, Mende a essayé de faire une synthèse de l'actualité, gageure qu'il a brillamment tenue.

ENTRE LA PEUR ET L'ESPOIR

« Deux géants dominant le monde contemporain : la peur de la puissance destructrice de l'homme, qui s'accroît rapidement, et l'espoir mis dans le développement de la solidarité internationale, dont les progrès sont plus lents. Le thème central de l'existence de notre génération est ce périlleux cheminement dans l'étroit couloir qui sépare la peur de l'espoir... Notre société occidentale a dû s'habituer à n'être plus qu'une minorité entourée de pays, de civilisations et de races jusqu'ici sous-estimées ou négligées et avec lesquels elle est désormais obligée de traiter sur un pied d'égalité. La tâche de réadaptation est donc à la fois urgente et immense. » Et, de cette tâche, le livre de Mende nous aide à prendre conscience.

Après une description, objective et bien documentée, des faits, l'auteur en démonte le mécanisme, en découvre les contradictions, et nous fait déboucher sur les probabilités, sur le « monde des possibilités ». Le maître de Mende, l'historien Toynbee, définissait la grande puissance comme une « force politique

exerçant un effet coextensif au champ d'action le plus large de la société dans laquelle elle opère ». De cette définition, il ressort que les grandes puissances actuelles doivent être des puissances mondiales. Or celles-ci sont peu nombreuses (USA, URSS, Chine et, sous réserves, l'Europe occidentale, le Japon, l'Inde et le Brésil), elles s'efforcent donc de se faire des alliés par « l'exportation consciente de la révolution émancipatrice ; elles exportent leurs propres modèles de développement à l'usage des masses désireuses de changer leur statut dans le monde ». Mende voit dans cette formulation, par chaque puissance, d'une utopie d'exportation la caractéristique essentielle de la politique mondiale contemporaine. Il en étudie les nombreuses conséquences sociales, économiques, militaires, et dresse de celles-ci un bilan précis et concis (peut-être trop sommaire sur certains points).

Information et connaissance

L'analyse de Mende nous aide à voir plus clair, à ordonner, à organiser, à hiérarchiser la suite chaotique des événements ; autrement dit, à prendre de ceux-ci une véritable « connaissance », dont les informations courantes ne nous donnent que les éléments. Cette connaissance étant « réelle », elle débouche automatiquement dans l'action, car « l'Occident doit viser à un ordre mondial... Il ne s'agit plus d'une tâche d'abord militaire. C'est plutôt une question de révision d'attitudes sociales et économiques... Loin d'être un acte de charité ou un effort altruiste, cette politique aiderait à satisfaire l'urgent besoin du monde occidental de trouver dans la paix un but noble et constructif capable de réveiller ses forces créatrices découragées. »

C'est à ce prix en effet que l'Occident sortira du chaos ; ses sursauts incohérents, s'ils font augurer à certains d'une mort prochaine, peuvent aussi être le signe d'un nouveau départ.

Nous avons voulu montrer l'importance déterminante des moyens d'information sur la connaissance et, en conséquence, sur l'action. Le livre de Mende nous a paru être un bon exemple d'information sur l'histoire que nous sommes en train de vivre, et que nous connaissons généralement si mal.

Gérard Viatte.

¹ Nous ne parlons pas ici des excellents hebdomadaires et revues français que vous connaissez tous. Il va sans dire que leur rôle est essentiel.

² D'autres éditeurs travaillent aussi dans ce sens. Citons, sans prétendre à être exhaustif :

— les collections *Esprit* aux Ed. du Seuil.
— la collection *Les Idées et la Vie*, chez Arthème Fayard, en particulier l'essai de Jacques Fauvet : *La France déchirée*.

³ Ed. du Seuil, 1958.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

LA TERREUR CONTINUE

Ramon Prendes Varela, l'ancien vice-président, maintenant président de la FEU (Fédération des étudiants de Cuba), est actuellement détenu à la prison du Service de l'Intelligence militaire de Cuba et, jusqu'à présent, bien qu'il ait demandé l'Habeas Corpus, il n'a pas encore été traduit devant le tribunal. Prendes Varela avait remplacé Fructuoso Rodriguez lorsque celui-ci, en même temps que d'autres étudiants, avait été tué par la police. Rodriguez lui-même remplaçait José Antonio Echeverria qui fut également tué par la police à La Havane. En dépit de tous ces « contre-temps », la FEU a réorganisé ses cadres pour la quatrième fois en l'espace de trois mois, dans la clandestinité la plus complète. Le président actuel de la FEU est Omar Fernandez Milanes, qui est aussi dans la clandestinité. Tous les dirigeants étudiants sont recherchés par la police et, lorsqu'ils sont arrêtés, ils sont jetés en prison et soumis au plus sévère des régimes policiers. La répression menée contre les étudiants est devenue, chaque fois, de plus en plus grave.

SNACK-BAR
et Terrasse

L'assiette soignée de l'étudiant
chaude et froide depuis Fr. 2.-

au Bon Bar
le bar café
1, rue de la Ville

Musique * Jeux américains * Billard

Modigliani

38 ans après sa mort, Modigliani vient de se révéler au grand public par deux événements de portée internationale. Une exposition de six semaines à la galerie Charpentier (du 16 avril au 27 mai derniers) et un film à gros effet (interprété magistralement, paraît-il, par Gérard Philp) lui donnent une célébrité que de loin il n'avait pas connue pendant sa vie.

Arrivé à Paris en 1906 de l'Académie de Florence, immédiatement il s'immergea dans les milieux de l'avant-garde artistique. C'était une réaction à l'académisme outrageux qui régnait alors en Italie et que Modigliani détestait cordialement. Réaction violente tout à fait conforme à son caractère, qui le fit adversaire acharné de la sculpture de Rodin et du modelage, auxquels il imputait la déchéance de la sculpture moderne. Il faut tailler directement la pierre dure, soutenait-il, voilà le seul moyen de sauver ce bel art. Et, pour prouver ce principe, il exécuta toute une série de cariatides. Ces sculptures ne figurent pas parmi ses œuvres majeures.

C'est dans la peinture qu'il devait trouver son véritable moyen d'expression. Tout en fréquentant les milieux d'avant-garde, il ne s'en laissa pas beaucoup influencer. Il emprunta quelque procédé au cubisme. On le décèle surtout dans ses premières œuvres. Mais son souci est de remonter à la source de l'expression artistique, la dépouiller de toutes les pollutions dont la civilisation est responsable.

Il ne voit pas de meilleurs maîtres que les vrais primitifs (il en existe aussi de faux), encore vierges de toute influence néfastes. C'est à l'art nègre qu'il recourt et dont il se laisse le plus sensiblement influencer.

Dans ses sculptures d'abord, dans ses toiles ensuite, on retrouve la simplicité de la ligne, ces figures allongées et arrondies, ces plans simplifiés et ces volumes commis non sans une certaine rigidité propre à l'art nègre.

Cependant, plus sa peinture évolue, plus il s'éloigne de son premier idéal pour aboutir à un mode d'expression de plus en plus personnel.

Il est possible de lui trouver encore quelques points communs avec un Toulouse-Lautrec et un Boldini; mais c'est surtout l'originalité profonde de Modigliani qui apparaît dans

chacune de ses œuvres. La première observation qui vous frappe, lorsqu'on visite une exposition de Modigliani: il n'y a que des portraits. Il est le seul peintre moderne qui n'ait peint que des portraits. En effet, l'intérêt constant, profond de sa vie, fut l'être humain, les hommes qui l'entouraient. Il mettait toute sa fougue en les peignant, transporté par l'intensité de ses sentiments et de son imagination, se fiant à son instinct d'une finesse et d'une subtilité extrême.

Au premier contact, Modigliani paraissait distant et d'un caractère ombrageux, mais ce n'était qu'une façade qu'il se donnait pour couvrir sa générosité, prête à se manifester en toutes circonstances, et sa sensibilité dont il avait un peu honte. Fier, courageux, il était d'une remarquable fermeté de conviction, ce qui explique le peu d'influence qu'eurent sur lui les mouvements esthétiques contemporains.

Il trouva à Paris des amis fidèles, tel Zborowsky, un des premiers contemporains à comprendre la valeur des œuvres de Modigliani. Il l'aidera de tout son pouvoir: organisa des expositions, prenant les risques à sa charge, réussit au prix de lourds sacrifices à lui offrir un séjour à Nice en hiver 1919 pour essayer d'améliorer la santé de son ami désormais sérieusement compromise. Hélas, ce fut peine perdue; au mois de janvier de l'année suivante, Modigliani, âgé de 36 ans, usé par une vie déréglée, décédait dans un hôpital de Paris, en murmurant dans son délire: «Italia, cara Italia».

Jeanne Hébuterne, enceinte du deuxième enfant de Modigliani, se jetait du toit de la maison paternelle, d'où elle avait été chassée à cause de ses relations avec l'artiste.

Une grande tristesse se répandit parmi tous ses amis qui l'aimaient sincèrement: Lipchitz, Kisling, Picasso, Max Jacob pour n'en citer que quelques-uns, Chaîne et Soutine, les plus dévoués à l'assister pendant les dernières années de sa vie.

Fin tragique et prématurée. Cependant le destin, qui semblait se plaisir à être dur envers le «peintre maudit», voulut bien exaucer un désir qu'il avait souvent exprimé à ses amis, à savoir: une vie brève, mais intense.

A. Parola.

M. Henri Rieben au Comité directeur de l'EXNAL

Membre du collège des experts de l'exposition nationale, où il a joué un rôle très actif par ses travaux d'études notamment, M. Henri Rieben, titulaire de la chaire d'«Intégration européenne» à l'école des H.E.C. de l'Université de Lausanne, vient d'être nommé, par le comité d'organisation, membre du comité directeur de l'exposition nationale. Il sera donc l'un des sept sages chargés, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Gabriel Despland, de susciter les initiatives, de coordonner les travaux de préparation et de diriger l'administration de la future exposition nationale qui se tiendra à Lausanne en 1964.

Ceux qui le connaissent pour avoir suivi ses cours trouveront cette nomination toute naturelle et s'en réjouiront. Quant à ceux, d'autres facultés, qui ne le connaissent pas, ils doivent savoir que M. H. Rieben est l'auteur d'un monumental et admirable ouvrage, consacré à la communauté européenne du charbon et de l'acier (*De l'entente des Maîtres de forges au Plan Schumann*) et d'une petite brochure, *La Suisse et l'Europe*, parue l'automne dernier. Dans celle-ci, que tout étudiant, quel qu'il soit, devrait avoir lue et qui s'adresse à un vaste public, il a l'immense mérite de montrer, avec une certaine audace mais avec un sens de la réalité incontestable, où se trouve l'unique chance de la Suisse de ne pas devenir un pays sous-développé, en manquant la révolution scientifique et industrielle la plus grande de l'histoire: c'est-à-dire dans une perspective d'intégration européenne.

En dehors de ses compétences purement techniques et professionnelles, M. H. Rieben a l'inestimable supériorité des gens doués d'une très grande ouverture d'esprit, ce qui lui permet d'avoir une sensibilité aiguë des problèmes et des exigences actuels, et une remarquable compréhension de la jeunesse. Est-ce le fait de son séjour à l'étranger, où il semble avoir tiré les plus amples profits du contact stimulant de grands esprits et de la confrontation d'idées les plus variées et les plus diverses, laquelle, il faut bien le reconnaître, est, dans la vie de tout homme,

ce que sont les courants d'air dans une pièce sentant le renfermé et le moisi. En tous cas, son indépendance de jugement, son sens aigu de la réalité et du concret sont d'un précieux secours pour l'étudiant; ils lui permettent de sortir un peu de cette sorte de ghetto que constitue l'université et ils l'aident à comprendre ce monde du réel que cette même université a parfois la prétention d'expliquer...

Les Voix universitaires.

Les cours suivants sont en vente à la bibliothèque des Sciences Sociales et Politiques (3, rue Vuillemer):

- Droit administratif**
de M. le prof. Zwahlen.
- Institutions économiques**
de M. le prof. Borle.
- Economie politique nationale**
de M. le prof. Borle.

A PROPOS...

(n'engageant en rien la responsabilité du Rédacteur des VU et encore moins celle du Bureau de l'AGE.)

● Esprit est là

«... En Suisse..., l'apprentissage même d'un langage de culture est pratiquement interdit aux ouvriers et aux paysans. Les bourses d'études sont insignifiantes, sinon inexistantes, et le peuple se voit exclu d'un monde qui lui paraît inaccessible. Ainsi se voit-il refusé le moyen d'émerger de son profond silence, victime d'une injustice dont on commence heureusement à s'émouvoir. Mais quand passera-t-on de la parole aux actes?» (*La Suisse démocratie-témoin?*, par Philibert Secrétan dans *Esprit*, N° 254, octobre 1957.)

● Chroniques de Saint-Jeanet

«Les mots «instruction publique, gratuite et obligatoire» ne représentent pas la réalité actuelle; il faudrait en modifier

le sens de la manière suivante: «Instruction publique limitée, gratuite et obligatoire». Le sens des mots change en effet avec le temps, et ce qui était bon au siècle dernier ne l'est pas forcément de nos jours, où l'on considère qu'un ingénieur est un citoyen normal, et non un savant; qu'il ne suffit plus de savoir lire et écrire pour être capable de se débrouiller dans l'existence; que l'instruction «publique» atteint des domaines plus étendus, et plus spécialisés, donc plus coûteux à acquérir.» (*Gazette littéraire* des 14-15 juin 1958, par Franck Jotterand.)

● Chronique de Saint-Jamais

Entendu, dans les corridors, cette question d'un jeune bachelier, et la réponse d'un aîné:

— Quelles sont les études les plus longues? — Ce sont celles qu'entreprend le Département de... (ici une bousculade a empêché le reporter de saisir le nom incriminé, que l'humanité ne connaîtra donc jamais).

M. Bouchard, président des recteurs de France, à Lausanne

M. Bouchard, recteur de l'Université de Dijon, qui est de surcroît le président des recteurs de France, a donné une conférence sur *l'Enseignement dans l'ancienne France et son influence sur les esprits*. Malgré la relative vague de chaleur qui sévissait le 17 juin dernier, l'auditoire XVI ne parut point trop dégarni.

Parmi les personnalités, on notait la présence notamment de M. Marcel Bridel, ancien recteur, et Madame, de MM. Schmidt, doyen de la faculté des lettres, Philippe Meylan, Mercanton, Guisan, Christoff et Chatelanat, secrétaire général.

En guise de présentation, M. le recteur Grin eut d'aimables paroles à l'égard du conférencier. Il rappela que, dans le cadre du jumelage survenu entre les deux universités, il avait eu la grande joie, il y a quelque temps, de parler devant les étudiants dijonnais.

La place nous manque pour donner un compte rendu détaillé de cette conférence particulièrement intéressante. Disons brièvement que l'enseignement dans l'ancienne France est essentiellement l'œuvre des Jésuites. Leur influence fut immense, large et profonde, et, à quelques exceptions près, ils ont formé tous les auteurs classiques. M. Bouchard a encore très bien montré que, grâce à un système d'études et des méthodes de travail tout-à-fait au point et dont nous sommes largement tributaires, ils ont formé le goût et la raison, répandu la clarté et finalement ont été les précepteurs de deux grands siècles d'histoire. Ils ont surtout eu l'immense mérite de bien comprendre et de bien mettre en pratique la pensée de Montaigne, lequel préférait «une tête bien faite à une tête bien pleine» (les *Essais*, chap. XXVI).

G.

COLLEGE DE LA FACULTE DE THEOLOGIE pour le semestre d'été 1958

- Préteur: Jacques Kropf
Vice-préteur: Guy Chautems
Questeur: André Perrin
Légit à l'AGE: Roland Campiche
Assistant du Légit: Jean-M. Donzel

BUREAUX PLATS

Teinte chêne clair et noyer 123 x 72 cm.

Fr. 165.—

ainsi qu'un grand choix de meubles et objets en tous genres neufs et d'occasion.

PRÊTS sur GAGES et MONT-de-PIÉTÉ

de LAUSANNE S.A.

Rue de la Louve 4

Tél. 22 84 54

BUCOLA

BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE

fera toutes vos copies de cours et thèses

Traductions:

Français - Allemand - Anglais - Italien

Allinges 3

Tél. 26 05 88/26 64 92

Chez-sol,
au jardin,
en vacances!

En filet
coton blanc ou noir,
à semelle caoutchouc
légère et flexible



Modèles
aérés et légers

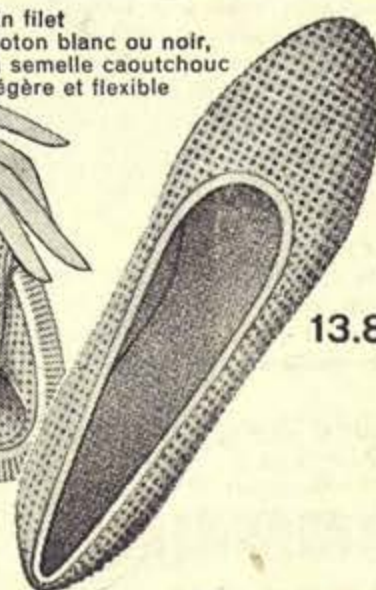
Mule gracieuse
montée sur talon
en liège naturel.

17.80

Jolie
combinaison
de plastique
noir
et blanc

Bally
Comptoir
de la chaussure

Lausanne - Rue du Pont 22



13.80

Lausanne

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Novembre 1958

1958 - 62

M. le Recteur Matthey nous écrit...

Un journal étudiant

Quelle sera la réaction du lecteur quand il recevra ce premier numéro de la nouvelle année universitaire ? Il sera, nous l'espérons, au moins sensible à un certain souci de renouveler les basses eaux habituelles de notre journal tant par la qualité du contenu que par le désir d'améliorer la présentation, amélioration limitée toutefois par nos possibilités financières. Mais son scepticisme n'aura pas entièrement disparu et il pourrait s'exprimer par cette phrase de Gide : « Il y a tant de gens qui écrivent et si peu qui lisent ». S'interrogeant sur l'utilité d'une telle entreprise, il se demandera sans doute : pourquoi un journal étudiant ?

Sans assimiler à une réalité sociologique le fait de passer quelques années à « faire des études », nous pensons que cette réalité fait naître parmi nous des préoccupations semblables, une certaine communauté, fondée à l'origine sur des objets de curiosité que chacun peut partager.

Les « Voix Universitaires » se proposent donc tout d'abord d'en évoquer quelques-uns. Les sujets proposés reflèteront souvent des préoccupations intellectuelles ou culturelles différentes, voire opposées, mais l'unité sera donnée par notre volonté de servir la communauté étudiante, en essayant de la rendre vivante et active.

Nous lançons donc un appel pour que des suggestions nous soient envoyées d'abord par les étudiants, par ceux, ensuite, qui désireraient rester en contact avec leur Université et qui souhaiteraient se tenir au courant de notre vie étudiante et de certains problèmes à l'aide d'une documentation sérieuse.

Enfin, c'est un fait reconnu que, pour avoir une institution où règne un esprit universitaire, une association dynamique d'étudiants est un élément indispensable. Les « Voix Universitaires » n'ont d'autres prétentions que de continuer à aider l'AGE au service de cet esprit universitaire.

Michel Gardaz.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez demandé, pour les « Voix Universitaires », une brève déclaration : volontiers je réponds à votre requête, encore que celle-ci me rende plus tangible la fuite des années qui ont changé tant de choses. Je m'explique : c'est en vain que j'agite le contenu de ma mémoire, il m'est impossible de parvenir à ce que surnage le nom d'un seul des Recteurs du temps de mes études. J'en déduis que, il y a quarante ans, le Recteur n'entraînait pas dans le monde mental des étudiants et que ceux-ci avaient, de son existence, à peu près la notion qu'un Peau-Rouge peu évolué pouvait avoir du Grand Manitou. Le directeur du collège de première où je fis mes études secondaires était pour nous une réalité, d'ailleurs redoutable. Le directeur du Gymnase classique dispensait les billets de suspension et nous lui savions gré, sans doute, d'être dépourvu de toute faculté d'indignation morale (car nous étions las des sinistres prédictions de notre ancien directeur de collège, lequel, pour la moindre pécadille, nous promettait à un futur échafaud), mais surtout d'être un excellent professeur d'Histoire et de Latin. Mais, plus tard, du Recteur de l'Université, nul ne parla jamais. Les choses ont-elles changé ? Le Recteur, jadis vague entité, a-t-il accédé à la réalité concrète ? Je suis tenté de répondre affirmativement et je me demande quelles sont les raisons de cette métamorphose.

Je pense pouvoir les donner : l'Université a cessé d'être ce qu'elle était, une école supérieure, un centre de recherches. Ou plutôt, à ces fonctions premières, elle en a ajouté toute une série : Les étudiants réclament d'elle des prestations variées : restaurant économique, assurances, facilités financières. Pour satisfaire à ces exi-

gences, l'Université veut des garanties, examens radioscopiques, vaccinations, octroi de dispenses aux éléments les plus intéressants, encore que l'on puisse se demander si ce sont bien les notes obtenues qui représentent le critère le plus valable de cette qualité. Le milieu social où se recrutaient traditionnellement les étudiants s'est beaucoup élargi et vous désirez qu'il s'élargisse encore.

Le temps est loin, où la République n'avait pas besoin de savants : la Suisse qui laissa passer l'ère de l'Électronique entend ne pas rater l'épopée nucléaire : elle réclame des ingénieurs, des physiciens, des chimistes, des techniciens. Il y a beaucoup de médecins et de juristes, mais le recrutement des patients et des maîtres secondaires est insuffisant. L'Étudiant sollicite l'Université et celle-ci l'État ; mais les charges du Canton sont écrasantes et l'aide de la Confédération ne pourra se limiter toujours à l'action du Fonds National, laquelle ne porte que sur la recherche. Voici que se dessinent alors les conséquences prévisibles d'une intervention financière accrue de l'État interférant avec la pléthore ou la carence des effectifs dans les diverses facultés : « qui paie, commande », le spectre du dirigisme apparaît.

Bref, l'évolution de la situation démographique, économique et sociale suscite des problèmes toujours plus vastes et toujours plus complexes. Le Recteur n'est plus ce qu'il était, le point marquant le sommet de la pyramide universitaire ; il n'a plus à regarder seulement « au dessous » de soi, mais, tel ce prince médiéval dans la bataille, il doit se garder de tous les côtés.

Et alors, étudiants, mes administrés, je vous propose un pacte : vous m'adresserez certainement, dans les deux années qui viennent, des requêtes

(Suite en page 2)

Les « Voix Universitaires » ont dix ans

par J.-P. Delamuraz, Président de l'AGE

Les « Voix Universitaires » entament aujourd'hui, gaillardement, leur onzième année d'existence. Selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas là d'un événement capital dans l'histoire de la presse contemporaine. Et pourtant, à notre échelle, cette fidélité (je dirais presque : cette régularité, si ce n'étaient les quelques licences que l'on prit parfois avec les programmes de parution) de dix ans suppose pas mal de dévouement et une dose inhabituelle d'optimisme ; car enfin, rédiger les VU, cela signifie que l'on élabore, plus que merveileusement, un journal dont la mission est : a) d'intéresser chacun ; b) selon certains, de n'être fait que de considérations de politique sociale, de syndicalisme ; c) selon d'autres, de ne rien contenir de revendicateur ou d'audacieusement engagé... ; d) malgré tout, d'intéresser chacun (voir sous a). Et cela, sans qu'il soit possible de payer une seule fois les « fidèles collaborateurs »... ou même l'imprimeur (toujours, pas d'inquiétude : la situation s'est modifiée heureusement sur ce dernier point !)

Aussi bien, tous ceux qui ont concouru au succès des « Voix Universitaires », sacrées le plus ancien journal étudiant de Suisse, ont-ils droit à notre reconnaissance et notre admiration. Quant à moi, je les leur décerne d'autant plus volontiers que je sais combien resteront indispensables leur intelligence et leur dévouement pour mener à bien ce journal, œuvre des étudiants de Lausanne.

* * *

Le cadre étant tracé, il me fait plaisir d'y insérer un premier mot de déférente bienvenue. Il sera à l'adresse de Monsieur le Professeur Robert Matthey, auquel les autorités académiques ont confié les honneurs — et les charges — du rectorat pour la période 1958-1960.

Si « l'étudiant de base » ne mesure probablement pas toute l'empreinte que le Recteur peut laisser à l'Alma mater, en revanche ses représentants, membres du Bureau de l'AGE, savent qu'elle en est l'importance pour leurs

(Suite en page 2)

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.—

Publicité : Daniel Jacquinet, 5, rue des Amis. Tél. (021) 24 19 55.

Rédacteur en chef responsable : Michel Gardaz (droit), 1, rue de la Barre

Rédacteurs : Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)

Gérard Viatte, case postale 44, Neuchâtel

Administrateur : Jean-Pierre Hocké (H.E.C.), 133, chemin du Levant

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25



Mon Oncle

de Jacques Tati.

Malgré le succès d'affluence qu'il obtient dans toutes les salles où il est projeté, le dernier film de Jacques Tati n'aura certes pas emporté l'adhésion complète et enthousiaste de tous les spectateurs. On peut les partager en deux clans.

Ceux qui ont joué le jeu avec Hulot — parmi eux tous les enfants — et qui ressortent du cinéma émerveillés ; ceux qui s'ennuient, ou du moins ne marchent pas à fond, ressortant avec un contentement mitigé, parce que Tati n'est pas ce qu'ils attendaient, c'est-à-dire un guignol qui nous fait rire aux larmes pendant 90 minutes, et nous courbature les muscles abdominaux.

Le nouveau comique Tati.

Le personnage de Hulot n'a rien de commun avec ceux qu'on avait l'habitude de voir dans les films comiques. Chez Charlie Chaplin, par exemple, le monde est normal et le personnage comique. Et si le rire se déclanche, c'est que Charlot a fait quelque chose d'insolite, une grimace, une pirouette, une fausse manœuvre. Chez Hulot, rien de tel, et le personnage déclanche rarement le rire par lui-même. Le principe du comique chez Tati est à l'opposé de celui de Chaplin : c'est le personnage qui est normal, et le monde comique. A ce sujet, Tati lui-même s'est expliqué. Il admet qu'il pourrait faire faire à Hulot pendant le film, quelques « numéros » : pourtant il s'y refuse et essaie de le placer au même niveau que les Arpel. « On peut me reprocher — explique Tati — de ne pas pousser mon comique, mais maintenant que je suis lancé dans cette voie, chaque fois que je vais un peu plus loin, on n'y croit plus (...). Je voudrais que l'on sente que le personnage de l'oncle n'est pas un personnage venant du cirque, mais qu'on le prenne pour un véritable oncle. » D'où naît donc le comique ? Hulot est un homme équilibré, c'est-à-dire, libre, spontané, ami des enfants, sachant prendre la vie du bon côté et respirant la joie de vivre (qu'on se rappelle la séquence du canari, la sortie de l'école).

Mais chaque fois qu'il tombe au milieu de gens auxquels manque cet équilibre, il y a impossibilité de correspondre, à cause de la différence foncière entre Hulot et ces gens-là. C'est de cette dissonance que jaillissent des situations éminemment comiques. Chez son beau-frère, Hulot

(Suite en dernière page)

Paris-Lausanne

Ouragan sur le Caine

de notre correspondante particulière à Paris, Anne Bovon (lettres)

(Réd. Les 4, 5 et 7 décembre les Lausannois pourront assister au Théâtre Municipal aux représentations de la pièce *Ouragan sur le Caine*, d'Hermann Wook. Les VU, toujours à la pointe de l'actualité, sont heureuses de publier à cette occasion un article introductif à ce spectacle.)

Le Théâtre en rond de la rue Flochot à Montmartre, donnait cet été la 300^e représentation d'une pièce américaine d'Hermann Wook, *Ouragan sur le Caine*. C'est dire que les Lausannois auront le privilège d'assister ces prochains jours à un spectacle « rodé » et parfaitement au point. A vrai dire il s'agit moins d'assister à un spectacle que de participer à un drame, de le vivre en trois heures haletantes et tendues.

La scène circulaire de ce théâtre, en effet, est transformée en une salle de tribunal : procureur, avocat, témoins viennent tour à tour présenter devant les juges leur version d'un drame de la mer mettant en cause le Commandant et le Second d'un bateau de guerre américain. Quel est ce drame ?

L'exposé des faits

En 1944, un typhon s'abat dans la mer du Japon avec une violence peu commune. C'est au plein cœur du danger que, sur le navire le *Caine*, le Second communique à tout l'équipage que le Commandant Queeg est placé sur la liste des malades et que lui, Maryk, prend le commandement ; des ordres sont alors donnés, contraires à ceux du Commandant Queeg et destinés à sauver le *Caine* du typhon. Il est effectivement sauvé, mais au prix de l'usurpation par Maryk du pouvoir que le Commandant était seul à détenir. Accusé par le tribunal militaire, Maryk est devant nous pour répondre de son acte.

Le procès : l'action, les personnages

La pièce va se dérouler en trois temps : audition des témoins, réquisitoire, plaidoirie. De plus, chacun de ces actes est séparé par une brève conversation entre le prévenu et son défenseur. Or, ces entretiens sont d'une importance capitale pour la compréhension psychologique du drame. La personnalité de l'avocat s'y révèle d'une complexité qui fait de lui le pivot de la pièce : avocat désigné pour la défense de Maryk, ne pouvant se soustraire à cette tâche, il comprend bien vite que le vrai coupable est le Commandant Queeg, dont la faiblesse morale, la nervosité, l'inaptitude au commandement justifient l'acte de Maryk. D'ailleurs, l'attitude incohérente et les dépositions contradictoires de Queeg, cités au nombre des témoins, viennent corroborer le jugement de l'avocat. De même celui que nous sommes peu à peu amenés à porter sur le Commandant Queeg, aussi complaisant pour lui-même que dur pour ses inférieurs.

Dès lors, c'est-à-dire dès que nous comprenons qui est le vrai accusé, l'intérêt du drame se déplace : la vérité des faits nous est apparue (Maryk a sauvé le *Caine* qui risquait de sombrer par suite de l'incompétence de Queeg). Reste maintenant à en comprendre la motivation psychologique. Nous avons devant nous non plus un seul prévenu, mais deux accusés à la même barre : entre eux deux, l'avocat, grand psychologue et déceleur des torts de chacun ; de plus, homme de cœur, il comprend que défendre et faire acquitter son client, c'est du même coup ruiner la carrière et la vie de Queeg. Voilà ce que dans les brefs entretiens avec son client il tente de lui expliquer, cherchant à lui faire accepter aussi une part de responsabilité. Car justifié par l'inaptitude du Commandant, l'acte de Maryk n'en a pas moins été dicté par l'ambition et le désir de sauver lui-même le *Caine* ; ambition soutenue par tous les camarades de Maryk, hostiles à Queeg et vite disposés à le juger inapte. Il faudrait parler longuement de ces amis (cités comme témoins). Disons simplement qu'ils représentent chacun un des aspects de la personnalité de Maryk, tantôt fougueuse, tantôt lâche, souvent sujette à la fiction et au romanesque. Chacun d'eux porte moralement une part de responsabilité dans l'acte de Maryk. La déposition de l'ami romancier (écrivain à grand tirage) et celle de l'ami psychiatre nous montrent quelle part de fiction et de mythe il y eut dans le jugement de ces hommes sur leur chef : avec une assurance de pseudo-psychologues, ils firent de lui un déséquilibré, un « complexé » ; et sans plus de scrupule, ils le privèrent de son pouvoir de chef.

Voilà le vrai ouragan : ouragan de passions et d'ambitions, conflit d'influences livré autour du jeune Maryk.

Le jugement

Que dire du dénoûment ? Les juges, convaincus par l'avocat, n'hésitent pas à acquitter Maryk. Cet acquittement coûtera au Commandant sa carrière ; mais l'humanité de l'avocat et sa sympathie pour le drame de ce chef déchu amèneront Maryk à mesurer la gravité de son acte et à le regretter. Apaisement des passions, telle est la conclusion de ce drame.

Je ne dirai rien de ses interprètes. Nul doute que Jean Servais, à Lausanne, sera aussi juste et vrai que Jean Mercure à Paris.

Disons pour terminer que cette pièce, originale par sa composition et son développement formel, est une étude profondément humaine des problèmes soulevés par la discipline.

A. B.

M. le Recteur Matthey...

(Suite de la page 1)

tes nombreuses. Je vous promets de les examiner avec sympathie et de leur consacrer, chaque fois, l'attention dont elles seront dignes. En contrepartie, j'aimerais que vous vous rappeliez que je suis, avant tout, un homme de sciences et que mon travail de recherche, qui fatalement va subir une éclipse, est mon bien le meilleur. Dès lors, ne vous attendez pas que j'assiste à toutes vos manifestations, à toutes vos réjouissances. Ma présence n'ajouterait rien à votre plaisir et j'ai le devoir de garder du temps pour mon travail et pour mes propres loisirs !
Le Recteur : Robert Matthey.

Mercredi 15 octobre 1958 est entré en fonctions le nouveau recteur de l'Université de Lausanne, M. Robert Matthey, professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée, qui succède, pour deux ans, à M. Ed. Grin, lequel devient prorecteur.

M. R. Matthey, qui a 58 ans, est d'origine neuchâteloise et né à Nyon ; c'est le frère du poète Pierre-Louis Matthey. Après avoir obtenu à Lausanne son doctorat ès sciences, il travailla à Genève, dans le laboratoire du professeur Guyénot, puis fit des stages dans les laboratoires maritimes de Wimereux et de Banyuls. Privat-docent à l'Université de Genève, il fut nommé, en 1929, chef de travaux au laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, le 17 mars 1931, professeur extraordinaire et, le 21 octobre 1938, professeur ordinaire. Il a été le doyen de la Faculté des Sciences de 1950 à 1952. Il a reçu, en 1945, le prix Marcel-Benoist. Membre du Conseil national de la recherche, il est docteur *honoris causa* des Universités de Rennes et de Genève. A. T.

Les « Voix Universitaires » ont dix ans

(Suite de la page 1)

relations avec l'Université. Aujourd'hui plus que jamais, tant ce dialogue est nourri. C'est en sachant l'intérêt qu'il lui vouera que j'apporte ici à M. le Recteur Matthey, au nom du Bureau et des membres de l'AGE, notre témoignage de respectueuse allégeance comme aussi l'expression de notre volonté de collaborer loyalement, pour le bien de l'Université et de ceux qui l'habitent.

Pour sa part, Monsieur le Professeur Edmond Grin endosse la toge prorectorale, après deux ans passés à la tête de l'Université. Deux ans durant lesquels le Recteur fut d'une sympathie et d'une réceptivité souriantes à l'égard de l'AGE, ce dont les étudiants lui savent gré. Je le remercie tout particulièrement de la cordialité qu'il a montrée tant à mon prédécesseur qu'à moi-même et je forme à son égard des vœux pour les nouvelles fonctions dont il est investi.

L'année académique s'ouvre donc sur des perspectives heureuses. Il dépend des anciens et des nouveaux étudiants, de leur enthousiasme, de leur intérêt, d'en faire un exercice fécond pour l'AGE, à l'exemple des deux précédents.

Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: M. Gérard Viatte — Case postale 444, Neuchâtel

Edito

Présentation

Parmi les nombreux organismes auxquels se heurte le nouvel étudiant qui entre à l'Université, il en est un qui lui deviendra vite familier, puisque c'est sa propre société. Nous voulons parler de la « Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel », que les initiés — et vous en serez bientôt — appellent plus brièvement « F.E.N. ».

Vous en ferez la connaissance en versant au secrétariat, lors de votre inscription, une modeste cotisation. Cela vous semblera peut-être de mauvais augure, mais détrompez-vous. Vous n'avez pas affaire à une obscure bureaucratie à but fiscal. La FEN est VOTRE organe, puisque vous en êtes obligatoirement membres. Ainsi donc, son comité peut vous représenter valablement, tant auprès des autorités universitaires que de l'Union Nationale des Etudiants Suisses (UNES) dont la FEN est membre, ou de toute autre association. Nous espérons que la « cogestion », dont nous avons lancé le mot l'année passée, trouvera une possibilité de réalisation dans un proche avenir; par là, nous entendons la participation des étudiants aux décisions prises par les autorités universitaires (d'une Faculté ou de l'ensemble de l'Université) ou étatiques, dans la mesure où ces décisions nous touchent directement.

Mais cette action extérieure doit être doublée d'une action interne. D'aucuns se plaignent de l'individualisme, de la « désintégration », qui caractériseraient les études universitaires. Soit, nous ne sommes plus groupés dans une classe, nos études prennent une orientation personnelle, propre à chacun. L'Université en est elle pour autant réduite à n'être qu'un assemblage d'individus qui ne se connaissent point, et dont le seul contact est l'assistance aux cours, dans les mêmes auditoires? Non. Nous pouvons faire aboutir les chances d'une communauté organique, vivante. Plus encore, c'est un devoir strict. Il dépend de nous de « faire réussir » notre Haute Ecole.

Quels moyens sont-ils mis en œuvre pour atteindre ces deux buts?

Il m'est impossible de vous les citer tous aujourd'hui. Une importante réforme de structure interviendra au début de ce semestre, lors de l'assemblée générale de la FEN qui se tiendra dans les premiers jours

de décembre. Cette réforme, que nous vous présenterons avec plus de détails en temps voulu, poursuit un double but: d'une part, augmenter l'efficacité de notre action, par une organisation plus rationnelle; d'autre part, permettre une participation plus effective de tous les étudiants à l'activité de la FEN, en particulier par l'instauration d'assemblées de faculté et d'un Conseil groupant les représentants de chaque faculté.

Je vous signale l'essentiel des services que nous mettons à votre disposition, et qui ne seront pas modifiés profondément par la réforme projetée:

— le Foyer des Etudiants, d'abord, qui vous offre des repas et des chambres à des prix très favorables. Les étudiants participent à sa gestion, ce qui est une sûre garantie! Son adresse: 41, Faubourg de l'Hôpital. Et c'est dans le même bâtiment que vous trouverez le nouveau bureau de la FEN, qui, au moment où ces lignes paraîtront, aura été solennellement inauguré (nous l'avons tant attendu!). Dans ce bureau, un des responsables vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

— un office du travail et un office du logement vous aideront à trouver soit une occupation accessoire rémunérée, soit une chambre.

— d'autres offices divers: Ciné-Club, Club Universitaire du Disque, Sports, Caisse-maladie...

— et enfin, last but not least, les « Voix Universitaires », l'organe officiel de la FEN. Il paraît tout les mois, vous renseigne sur l'activité de la FEN, et veut être surtout une possibilité de dialogue, un lieu de rencontre. Vous comprendrez que ce journal doit être fait par vous et que votre collaboration est indispensable. Déjà, nous attendons vos « papiers ».

Mais tout cela ne servira de rien si vous ne participez pas tous activement à la vie de votre Université et de la FEN. La FEN ne peut pas être un comité restreint, mais elle doit grouper réellement tous les étudiants. De son succès ou de son échec, VOUS êtes responsables. Portez intérêt à la préparation de l'assemblée générale dont je vous ai parlé, et participez-y. Ce sera un premier pas, et le gage de la réussite de notre travail l'année prochaine.

ad interim: Gérard Viatte.

« La lettre au Père » de Kafka

rapport entre la vie et l'oeuvre

En novembre 1919, Kafka rédige « sa lettre au père ». Le Journal, particulièrement pauvre de renseignements cette année-là, ne contient aucune allusion à cette lettre. Il en est fait cependant trois fois mention dans la correspondance avec Milena (Milena Jesenská), cette femme dont il fit connaissance en 1920 et qui venait de traduire en langue tchèque quelques-uns de ses premiers essais littéraires, de courts morceaux en prose. « Demain je t'enverrai ma lettre au père, lui écrit-il six mois environ après l'avoir terminée, garde-la soigneusement car il se pourrait que je la donne quand même un jour à mon père. Fais en sorte que personne ne la lise. Saisis bien en la lisant toutes les subtilités dignes d'un avocat (die advokatorischen Kniffe), c'est un plaidoyer (ein Advokatenbrief). » La lettre fut finalement envoyée aux parents; cependant la mère de Kafka ne la transmit pas à son destinataire mais la rendit à Franz, sans doute, nous dit Max Brod, avec des paroles rassurantes.

A vrai dire il s'agit là d'un document autobiographique extrêmement précieux sur la jeunesse de Kafka et les grands conflits intérieurs qui l'ont tourmenté sa vie durant. Le désir d'objectivité, l'absence de toute passion et de toute animosité, la profondeur, l'intelligence et la sincérité de cette auto-analyse en font un document humain doublé d'une œuvre littéraire.

Quelles sont les raisons qui ont poussé Kafka à écrire une lettre d'une envergure si considérable? (elle ne compte pas moins de 60 pages). Ce fut avant tout pour Kafka l'occasion d'être au clair avec ses sentiments, de justifier à ses propres yeux cette hostilité à l'égard de son père, d'essayer peut-être d'exorciser le mal en l'objectivant, en l'explorant dans ses origines les plus profondes. Il est vrai que la justification s'adressait premièrement au père, mais l'hésitation de Franz à lui envoyer la lettre fait penser que ce document avait avant tout une valeur strictement personnelle. Kafka attachait une grande importance aux recherches auto-biographiques. Dans un des fragments publiés dans le volume intitulé « Préparatifs de noces à la campagne » (Hochzeitsvorbereitungen auf dem Lande), Kafka, qui constate un fléchissement de son pouvoir créateur, songe à entreprendre non pas une biographie mais des enquêtes portant sur des points très délimités. « C'est là-dessus que je m'édifierai ensuite, tout comme un homme dont la maison est branlante veut en construire une à côté, si possible en se servant des anciens matériaux ». Toute sa vie Kafka a livré un combat épuisant pour se connaître et se faire, combat qui parfois menait plus à une destruction qu'à une édification. « Connais-toi toi-même ne signifie pas: observe-toi. Observe-toi est le mot du serpent. Cela signifie: transforme-toi en maître de tes actes.

Or tu l'es déjà, tu es maître de tes actes. Le mot signifie donc: Méconnais-toi, détruis-toi... »

Un père despote et un fils chétif

Venons-en à l'analyse de cette œuvre dont la longueur est justifiée par le souci de vérité. Selon les dires de ceux qui ont connu Hermann Kafka, le portrait qu'en trace son fils est exact. Un tel homme caractérisé par les traits suivants: « la force, la santé, l'appétit, la puissance vocale, le don d'élocution, le contentement de soi-même, le sentiment d'être supérieur au monde, la ténacité, la présence d'esprit, la connaissance des hommes, une certaine générosité », n'avait absolument rien de commun avec ce fils chétif, craintif, timide et hypersensible, qui fut dès sa plus tendre enfance frustré d'une affection dont il aurait eu grand besoin. Tout jeune déjà, Franz éprouve le sentiment d'être écrasé par son père, physiquement tout d'abord mais surtout spirituellement. Avec sa « souveraineté spirituelle », sa confiance sans bornes en son opinion », ce père despote gouverne: « de ton fauteuil tu gouvernais le monde ». « Tu pris à mes yeux ce caractère énigmatique qu'ont les tyrans dont le droit ne se fonde pas sur la réflexion mais sur leur propre personne ». « Tout ce que tu me criais était positivement un commandement du ciel, je ne l'oubliais jamais, cela restait pour moi le moyen le plus important dont je disposais pour juger le monde, avant tout pour te juger toi-même ». Ce tyran ne se tient cependant pas aux conseils qu'il donne; il se rend coupable de ce qu'il interdit à son fils. Franz ne comprend pas les raisons de cet arbitraire; il ne songe pourtant pas à se soustraire à l'autorité paternelle. Il souffre en silence. « Il s'ensuivit que le monde se trouva partagé en trois parties. L'une, celle où je vivais en esclave, soumis à des lois qui n'avaient été inventées que pour moi et auxquelles par-dessus le marché je ne pouvais satisfaire entièrement, sans savoir pourquoi; une autre, qui m'était infiniment lointaine, dans laquelle tu vivais, occupé à gouverner, à donner des ordres, et à t'irriter parce qu'ils n'étaient pas suivis; une troisième enfin, où le reste des gens vivaient heureux, exempts d'ordres et d'obéissance. J'étais constamment plongé dans la honte ». Alors naissent chez l'enfant ces sentiments de peur, d'infériorité et de culpabilité qui ne tarderont pas à dégénérer en complexes et viendront empoisonner sa vie et ses rapports avec autrui. « Par ta faute j'avais perdu toute confiance en moi, j'avais gagné en échange un infini sentiment de culpabilité (en souvenir de cette infinité j'ai écrit fort justement un jour au sujet de quelqu'un: « Il craint que la honte ne lui survive »). « Parce que son père méprise et critique parfois d'une façon ignoble et systématique tous les amis de Franz (« Nomme-moi une seule personne ayant eu quelque im-

6^e Festival Culturel International Etudiant

Plus de 600 étudiants appartenant à plus de 20 nations se sont réunis du 22 au 28 septembre à Strasbourg pour le « 6^e Festival Culturel International Etudiant, organisé par l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF).

Ce Festival, placé sous le haut patronage de M. Coty, Président de la République Française, fut une manifestation pleinement réussie où l'on put applaudir des spectacles de grande qualité, notamment du folklore et des chants slaves, écossais et vietnamiens, des danses populaires polonaises, bulgares, tchèques et russes, des orchestres allemands, des chorales d'Italie et des pièces de théâtre tirées du répertoire français.

La Suisse était représentée par la compagnie de théâtre « Salamalec » de Neuchâtel, qui jouait « Les fourberies de Scapin ». Ses interprètes ont apporté à cette comédie de Molière tout l'esprit et toute la vivacité qu'elle exige et ont remporté un grand succès auprès des représentants étudiants venus de tous les coins du monde. Cette troupe sympathique fut fondée, il y a six ans et a donné depuis ses débuts avec le « médecin voleur », également de Molière, chaque hiver, cinq à six pièces d'auteurs classiques et modernes.

L'année dernière, au cours du même festival à Paris, son interpréta-

tion « d'Ondine » de Giraudoux obtint un succès étonnant. Elle est malheureusement peu connue en Suisse pour des raisons matérielles : ayant peu d'argent, ses possibilités d'organiser des tournées sont très limitées. D'autre part beaucoup de pièces, surtout modernes, exigent un grand nombre d'acteurs, des costumes luxueux et une mise en scène assez coûteuse. Il est néanmoins à souhaiter qu'elle poursuive ses efforts et ne se laisse pas décourager par ces difficultés matérielles.

Le public strasbourgeois s'est montré quelque peu réticent au début du festival, croyant sans doute à des productions relevant de l'amateurisme, mais il est vite revenu de son erreur devant la qualité des spectacles offerts et ce sont des salles chaleureuses qui ont applaudi ces étudiants qui s'efforcent ainsi d'établir des liens entre les peuples au moyen de la culture.

Régula Steiner

Chef de l'Office de Presse
allemande de l'UNES

portance pour moi dans mon enfance que tu n'aurais pas, au moins une fois critiquée jusqu'à la réduire à néant), l'enfant en vient à douter de lui-même et à craindre les autres. Il n'est qu'un domaine, qu'une activité où Kafka ait pu se soustraire (partiellement seulement) à l'emprise de son père, c'est la création littéraire. « Là je m'étais effectivement éloigné de toi tout seul sur un bout de chemin, encore que ce fût un peu à la manière du ver, qui, le derrière écrasé par un pied, s'aide du devant de son corps pour se dégager et se traîner à l'écart ».

Malgré l'énorme responsabilité du père, Kafka ne l'accuse pas. Chez lui la crainte accompagne l'admiration ; il reconnaît à son père plus d'une qualité. Son but premier est de se disculper, de prouver à son père que si la mésintelligence et l'incompréhension ont troublé et troublent encore leurs rapports, ce n'est pas de sa part caprice ou malignité. Tu n'es pas responsable, écrit-il, « mais absolument innocent, je le suis aussi. Si je pouvais t'amener à le reconnaître, il nous serait possible d'avoir, je ne dis pas une nouvelle vie, nous sommes tous deux beaucoup trop vieux pour cela, mais une espèce de paix, — d'arriver non pas à une suspension, mais à un adoucissement de tes éternels reproches. »

Telle est cette lettre. D'autres problèmes y sont soulevés, notamment celui du mariage de Kafka et celui du judaïsme.

Une pénétrante auto-psychanalyse

On ne peut manquer d'être frappé par la pénétration exceptionnelle de cette auto-psychanalyse. Le drame de Kafka, c'est d'avoir souffert toute sa vie de ces complexes d'infériorité et de culpabilité tout en en connaissant pertinemment l'origine. Qu'ils soient la cause de ses échecs amoureux est peu probable ; qu'ils y aient contribué est évident. Prenons les lettres à Milena : « Je suis répugnant (schmutzig), Milena, je suis répugnant », lit-on quelque part ; ailleurs, Kafka s'exprime en ces mots : « Moi, bête des forêts, à vrai dire j'étais autrefois à peine dans la forêt, je gisais quelque part dans une fosse (dégoûtante (dégoûtante par suite de ma présence, naturellement) quand je te vis au dehors, toi, ce que j'avais jamais vu



Les étudiantes et la mode !

Cette photo n'a d'autre but que d'aérer la page

de plus admirable, et j'oubliai tout, je m'oubliai tout à fait, je me levai, je m'approchai(...), j'étais si heureux, si fier, si puissant, si à l'aise — mais au fond j'étais toujours une bête (...), cela ne pouvait pas durer. « Ne prenons pas Kafka à la lettre et faisons la part de l'exagération. Si le complexe d'infériorité est évident il n'en est pas moins compensé. Kafka était conscient de sa valeur.

L'œuvre de Kafka :

« Une fuite devant le père »

Comme dans la vie de Kafka le conflit avec le père comporte de graves conséquences et occupe une place essentielle, il n'est pas étonnant qu'on en retrouve des traces dans l'œuvre tout entière. La connaissance de ce conflit ne saurait servir à « expliquer » cette œuvre. Elle jette cependant une lumière plus juste sur certains de ses aspects et sert surtout à montrer l'influence du conflit jusque dans la pensée même de l'auteur, influence dont il ne devait pas être entièrement conscient. Le Verdict (das Urteil) nous montre à quel point le père peut avoir d'ascendant sur le fils si bien que celui-ci ne peut lui résister, cédant ainsi comme à une condamnation divine à cette sentence de mort par la noyade (Tod des Ertrinkens), tout en proférant dans sa chute ces paroles que personne n'entendra « Chers parents, je vous ai pourtant toujours aimés ». Le père représente donc l'autorité suprême ; une autorité dont on ne comprend pas les décrets mais à laquelle il faut se soumettre. Le père devient une sorte de transcendance, il représente un monde sans commune mesure avec celui du fils. La vie de celui-ci dé-

pend entièrement du père, qui en décide souverainement.

C'est une des affirmations classiques de la psychanalyse que l'homme dérive sa propre représentation de Dieu de l'idée qu'il se fait de son père. Et quoi qu'en pense Max Brod, je suis d'avis qu'il en va de même pour Kafka. En effet, le château, dans le roman du même nom, symbole de Dieu, de la Loi, présente les caractères que nous venons d'énumérer : un abîme le sépare de l'homme, ses lois paraissent absurdes, de ses décisions dépend la vie de l'homme. Dans le Procès l'autorité, c'est-à-dire le tribunal, décidera d'un jour à l'autre de la mort du héros K.

Dans ce dernier roman toutefois le sentiment prédominant est celui de la culpabilité. K. est coupable bien que sa faute ne soit pas nommée. D'ailleurs c'est moins par une décision extérieure que par une sorte de conscience confuse que K. est finalement amené à se rendre compte de sa culpabilité. Le tribunal n'existe en quelque sorte que comme une objectivation de cet obscur pressentiment.

L'importance de la responsabilité de la famille dans le destin d'un homme est soulignée dans le roman de jeunesse « Amérique ». Par une décision impitoyable de ses parents, le jeune Karl Rossmann se voit chassé de la maison, châtiement d'une faute dont il n'est pas responsable. Les rapports qui unissent Kafka à sa famille sont évoqués dans toutes leurs nuances avec précision sans la Métamorphose (die Verwandlung). Il ne faut pas oublier que le conflit ne concerne pas seulement le père et son fils mais aussi la mère. Et si cette dernière nous est représentée par Kafka dans

la Lettre et dans le Journal comme une femme d'une grande bonté, son attachement et sa soumission à son mari contribuèrent à lui aliéner le cœur de son fils. « Ma mère était infiniment bonne pour moi, c'est vrai, mais ce n'était que relativement à toi, c'est-à-dire pour moi, dans un mauvais rapport. Sans le savoir elle jouait le rôle du rabatteur à la chasse. Pour le cas bien improbable où, en engendrant le défi, la répulsion, voire la haine, ton éducation aurait pu me permettre de marcher tout seul, ma mère de son côté compensait ce risque par sa bonté et ses paroles raisonnables (dans le gâchis de mon enfance elle était l'idéal même de la raison), par son intercession, et j'étais encore une fois rejeté dans ton cercle d'ouï, sans cela, je me serais peut-être échappé pour notre bien commun. Ou encore les choses étaient telles que nous n'en venions pas à une vraie réconciliation, ma mère se contentait de me protéger en secret contre toi, me donnait, me permettait quelque chose en secret, et j'étais de nouveau la créature sournoise, le tricheur qui se sentait coupable et qui, du fait de sa nullité était incapable d'obtenir autrement que par des chemins détournés même les choses auxquelles il pensait avoir droit. Plus tard, bien sûr, je m'habituai à prendre également ces chemins pour rechercher ce que ne me revenait nullement de droit, même à mes propres yeux. La conscience de ma culpabilité s'en trouve encore aggravée. »

Pourquoi Kafka ne s'est-il pas détaché de l'emprise de ses parents ? N'avoue-t-il pas dans son Journal leur être totalement étrangers ? Sans doute était-ce chez lui manque de volonté, faiblesse. Peut-être aussi n'avait-il pas perdu tout espoir de réconciliation. D'ailleurs, si son père était incapable de le comprendre, lui-même était capable de comprendre son père. Aussi étonnant que cela paraisse, Kafka avait besoin dans une certaine mesure de l'assentiment de ses parents. C'est à son père qu'il dédia les nouvelles rassemblées sous le titre du Médecin de campagne (der Landarzt).

La seule fuite qu'il ait pu trouver, nous l'avons déjà mentionnée, fut celle de la littérature. Max Brod rapporte que Kafka songeait à grouper ses œuvres sous le titre général de « Tentative de fuite devant le père » (Fluchtversuch vor dem Vater). A certains égards, Kafka est resté toute sa vie un enfant. Indépendamment du fait qu'il garda toujours une physiologie d'adolescent, ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il avait conservé une certaine naïveté. En 1921 il écrit à Max Brod : « J'erre dans les forêts de l'âge mûr ». Je n'attendrai jamais l'âge d'homme ; d'enfant, je deviendrai un vieillard ».

Qu'on ne se méprenne pas ! Ce serait réduire la portée métaphysique de l'œuvre de Kafka que de la ramener tout entière à des données purement psychologiques ou pathologiques. On ne peut cependant s'empêcher de constater qu'elle refète, parfois avec une fidélité étonnante la vie intime de Kafka. M. C.

Le sentiment de la responsabilité de la presse en considération particulière de la presse des étudiants

par Bernard BÉGUIN

Rédacteur politique étrangère au « Journal de Genève »

Président central de l'Association de la Presse Suisse



Le journal dans lequel je travaille depuis 10 ans est un journal d'opinion, par opposition aux journaux dits d'information. Cela signifie que les lecteurs du *Journal de Genève* s'attendent à y trouver non seulement une information générale sur le plan local, suisse et international, ils s'attendent à y trouver des opinions, des prises de position, sur les problèmes qui se posent dans la cité, dans le pays et dans le monde. Il y a là une institution, et cette institution a, avec son public, une sorte de contrat moral. Le public compte que son journal prendra position, il sait dans quelle direction générale cette position sera prise. La fidélité du public d'un journal d'opinion est fonction de la fidélité de ce journal à un certain nombre de principes, d'idées générales, d'engagements.

Journal d'opinion et journal de parti¹

Il convient ici de faire une différence très nette entre le journal d'opinion et le journal de parti. Le journal d'opinion est une institution en soi, son contrat de fidélité est passé avec son public, et ce public peut fort bien déborder le cadre de plusieurs partis politiques, même si traditionnellement un parti donné se trouve avec le journal en état d'affinité plus étroite que les autres partis. Dans le cas du *Journal de Genève* par exemple, les affinités traditionnelles avec le parti libéral sont un fait connu.

Ces affinités s'illustrent en ce moment dans le fait que notre directeur est conseiller national du parti libéral, et que le président du Conseil d'administration est député libéral au Grand Conseil genevois. Mais ce n'a pas toujours été le cas, et ce n'est, ni d'un côté ni de l'autre, une obligation absolue. Les affinités seront maintenues, mais les relations organiques peuvent varier. En un mot, nous ne sommes pas un journal de parti.

Dans un journal de parti, la rédaction reçoit ses directives de la direction du parti. Elle est responsable devant le parti. Le parti est à son tour responsable devant ses électeurs. C'est au parti que le public s'en prendra s'il n'est pas d'accord ou s'il estime que le contrat de confiance est violé. C'est le parti qui en supportera les conséquences, de même qu'il bénéficie de l'action positive de son journal. Le journal de parti n'est pas une institution en soi, c'est un instrument au service d'une institution. La responsabilité de ses rédacteurs est

donc différente, c'est une responsabilité d'exécutants.

Dans le cas du journal d'opinion, cette responsabilité est différente. La rédaction d'un journal d'opinion a une existence propre, cela fait partie de son contrat avec son éditeur et avec son public que d'avoir ses idées propres. Ce n'est pas un hasard si l'article 322, ch. 2 du code pénal suisse prévoit, pour les journaux, l'obligation de publier outre le nom de l'éditeur et de l'imprimeur, celui du rédacteur responsable. C'est ce rédacteur qui, dans le contrat moral avec le public, incarne l'institution du journal. C'est à lui et de lui que l'on se plaint en premier lieu si le contrat est violé. Dans le cas d'un journal de parti, le rédacteur responsable est tout simplement un fonctionnaire du parti. Dans le cas d'un journal d'opinion, c'est une personnalité indépendante, responsable devant son public et devant son éditeur.

Responsabilité et liberté

Cette responsabilité primordiale étant définie, celle de la rédaction se définit d'elle-même. Le rédacteur qui signe son article prend une responsabilité directe devant le public, et doit en rendre compte à son rédacteur en chef et — à travers ce dernier — à son éditeur. J'ouvre ici une brève parenthèse sur la question de la liberté. On nous dit souvent, à nous rédacteurs de journaux d'opinion : « Vous n'êtes pas libres, vous devez vous conformer à la ligne de votre journal ». C'est mal poser le problème. Notre liberté, comme toutes les libertés, est conditionnée par notre responsabilité. Nous sommes responsables envers une institution qui a un contrat moral avec son public. Ce contrat, je vous l'ai dit tout à l'heure, est fondé sur une fidélité à un certain nombre de principes, qui constituent, si vous voulez, la ligne du journal. Si, fondamentalement et systématiquement, un journaliste n'est pas d'accord avec ces principes, avec cette direction générale, il faut reconnaître de bonne foi qu'il n'est pas à sa place dans l'institution. Le cas est prévu dans notre contrat collectif : lorsque l'orientation générale du journal se modifie, le rédacteur a droit à un licenciement honorable. Si c'est lui qui change d'avis, il peut toujours s'en aller avec les préavis légaux.

Mais, me direz-vous, il doit arriver que dans le cadre des lignes générales, vous ne soyez pas toujours du même avis. C'est vrai, mais cela ne

doit pas provoquer de crise insoluble, si l'on applique simplement la règle suivante : la liberté d'opinion individuelle du rédacteur consiste à ne pas lui faire écrire ce qu'il ne pense pas.

Je ne trahis aucun secret en vous disant que ce droit s'est exercé de temps à autre à notre rédaction. Il peut arriver qu'avant une votation, par exemple, le chroniqueur ne soit pas du même avis que l'éditeur. L'éditeur confie alors à un collaborateur extérieur l'expression de ses idées, et le chroniqueur n'est pas contraint d'exprimer un avis qu'il ne partage pas. Le plus souvent d'ailleurs, la tradition de notre journal veut que l'on donne le pour et le contre, de sorte que le chroniqueur aura même l'occasion d'exprimer son avis. Ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les journaux d'opinion. Mais si vous avez gardé à l'esprit la nature du contrat moral qui crée l'institution du journal d'opinion, vous conviendrez qu'elle ne peut pas comporter l'expression sans condition de n'importe quel avis.

Les principes fondamentaux du journalisme sont ceux de la recherche académique

Le journaliste d'opinion est donc engagé. Non pas encore une fois envers la ligne d'un parti, mais envers l'institution de son journal, et envers son public.

Cet engagement est la conséquence d'un choix, et c'est dans ce choix que se trouve certainement la part la plus exaltante de notre profession. Car dans un contrat moral avec notre public, il y a plus que la défense inconditionnelle de principes immuables. Nous ne sommes pas les grands prêtres d'une vérité révélée. Nous sommes patiemment, chaque jour, dans le dédale des informations contradictoires et des propagandes antagonistes, à la recherche d'une vérité temporaire et fugitive. Dans cette recherche, il faut une méthode, il faut des critères d'objectivité, il faut apprendre à comprendre ce que les autres veulent dire.

Une telle méthode s'apprend, se perfectionne dans la pratique, mais ses principes fondamentaux sont ceux de la recherche académique, et je considère pour ma part que c'est un privilège inestimable, pour un journaliste que d'avoir pu connaître et pratiquer les normes de la recherche académique avant de se lancer dans le tourbillon des nouvelles quotidiennes, de l'éditorial quotidien.

Je viens d'utiliser un mot que je

dois défendre, et qui va nous mener au cœur de notre entretien. J'ai parlé de privilège. Oui, l'étudiant est un privilégié, quel que soit le régime où il se trouve. Privilégié d'une classe aisée, dans le système des « fils à Papa ». Privilégié d'une organisation sociale, dans le système des bourses. Privilégié du régime, dans les systèmes totalitaires qui forment leurs étudiants comme on élève une écurie de course, en vue de la coexistence compétitive.

Privilèges et responsabilités de l'étudiant

Ce privilège va nous permettre de définir la responsabilité de l'étudiant. Le fait de pouvoir poursuivre des études au-delà de l'âge où les autres sont jetés sur le marché du travail est en soi un privilège qui comporte une responsabilité particulière. Il ne s'agit pas seulement de rendre comptes à ceux qui paient vos études. Certains d'entre vous feront valoir qu'ils les paient eux-mêmes et que sur ce plan-là ils ne doivent rien à personne.

D'autres estimeront qu'ils ne peuvent lier leur conscience au sort de la classe sociale dont ils sont issus, aux conceptions de la famille aisée qui a les moyens de payer leurs études. D'autre enfin me diront que s'ils doivent leurs études au régime, ce n'est pas une raison pour qu'ils se transforment en instruments dociles de ce régime.

Si donc l'étudiant est un privilégié, mais si en même temps nous admettons qu'il n'est pas aveuglément responsable envers ceux qui lui paient ce privilège, où donc est sa responsabilité ? Je pense qu'elle est dans l'idéal de la recherche académique qu'ils ont le privilège de pratiquer pendant ces années de répit qui précèdent leur entrée dans la vie active.

L'idéal de la recherche académique, c'est le loisir — au sens le plus riche du terme — le loisir de considérer librement tous les facteurs qui déterminent une situation. C'est de considérer librement tous les facteurs qui déterminent une situation. C'est de considérer les valeurs subjectives pour ce qu'elles sont, de les tenir à leur place sans se laisser submerger par l'une d'elles. C'est d'exercer souverainement, librement son intelligence sur toutes les données d'un problème avant d'en définir la solution. Cette souveraineté, cette liberté de l'intelligence, elle ne doit pas s'exercer seulement à l'égard des passions des autres, de ceux qui cherchent à faire pression sur notre jugement. La re-

¹ Les sous-titres sont de la rédaction.

cherche académique doit nous apprendre à surmonter nos propres mouvements passionnels. J'en ai fait pour ma part l'expérience, un jour, à la fin de mes études secondaires. Nous avions un maître de littérature française de tempérament classique, et nous savions qu'il n'avait aucune affinité pour la morale de Jean-Jacques Rousseau. Je partageais ses réserves, mais avec la fougue que l'on peut y mettre à 18 ans. Sachant — ou croyant que cela répondait aux sentiments de mon maître, je me livrai donc, dans une composition, à une démolition en règle de Rousseau. Je m'attendais à un succès. Je reçus la critique la plus sévère et la plus profitable de mon année scolaire. Ecartant ce qui pouvait répondre à ses penchants, mais qui lui paraissait injustement soutenu, mon maître me fit voir, à l'entrée de mes études universitaires, que tout n'est pas bon pour défendre une cause.

C'est cela, la responsabilité de l'étudiant. C'est de garder vivante la tradition de la recherche académique, et de la faire sienne au point de continuer à la respecter ensuite, comme journaliste, dans sa quête quotidienne de vérité.

L'étudiant face à l'engagement politique

J'en arrive à la question posée : « La responsabilité de la presse des étudiants est-elle de s'engager dans la politique ? » Je crois que j'ai le droit de vous dire maintenant, sans passer pour un Normand, que cela dépend. Cela dépend de la place qui est faite dans votre société, par votre société, à la liberté de la recherche académique.

Là où cette liberté est entière, je dis que l'étudiant, privilégié entre les privilégiés, est responsable avant tout d'exercer cette liberté dans toute sa plénitude. Dans une démocratie qui respecte intégralement la liberté de recherche des universités — et Dieu merci il en existe quelques-unes dans le monde — l'étudiant qui s'embriague prématurément dans un journalisme militant, se prive à tort de l'enrichissement que lui vaudrait l'exercice d'une recherche objective, sereine, désintéressée. Il s'en prive à tort et ce qui est plus grave, il la menace dans son existence même. Car si personne ne l'exerce, elle mourra. Le jour où le corps politique d'une société ne sera plus composé que de militants animés par les slogans du comité central de leur parti, cette société n'aura plus aucun égard pour la liberté de la recherche académique.

La situation est différente dans les pays où cette liberté est déjà menacée. Là, l'étudiant est responsable avant tout devant l'institution idéale que devrait être son université, et on ne le blâmera pas de lutter pour que la réalité s'approche de cet idéal. Cela ne signifie pas nécessairement que l'étudiant trahit cet idéal en ne militant pas dans l'opposition. C'est sa conscience qui décidera s'il protège mieux la flamme dans le secret de ses recherches, ou en témoignant publiquement. Ce qu'il a de sûr, c'est que personne, jouissant de sa liberté académique, n'a le droit de blâmer ceux qui, sous une dictature, choisissent de

Programme

CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE

Saison d'hivers 1957/1958

- Mardi 25 novembre (Belvédère, 20 h. 15) : *La Terre tremble, de Visconti.*
- Mardi 9 décembre (Bourg, 17 h.) : *Les Vitelloni, de F. Fellini.*
- Mardi 20 janvier (Belvédère, 20 h. 15) : *Le Million de R. Clair.*
- Mardi 3 février (Belvédère, 20 h. 15) : *Le Cassinet du Docteur Caligari, de R. Wiene et Suwarow, de V. Poudovkine.*
- Mardi 17 février (Belvédère, 20 h. 15) : *Le journal du Curé de campagne, de R. Bresson.*
- Mardi 3 mars (Belvédère, 20 h. 15) : *Le dernier des hommes et Tartuffe, de F. Murnau, plus un grand film comique.*

En cours de saison seront aussi présentés plusieurs courts-métrages et en particulier des films de N. Marc Laren.

Cartes de membre et cartes d'ami en vente à l'entrée.

se taire ou choisissent de parler. Car ils ont mieux que nous, souvent, conscience de leur responsabilité, et surtout ils risquent de la payer beaucoup plus cher.

J'admets qu'il y a parmi vous des tendances divergentes. Mais je pense qu'il n'y a pas un de vous qui ne se sente fier, personnellement fier, lorsque quelque part dans le monde des étudiants sont associés à la notion de liberté. S'il est un cri qui vous convient, c'est celui de « Vive la Liberté ! » Soyez-en fiers, mais soyez-en dignes. Que ce cri ne devienne pas un slogan hurlé. Que ceux qui ont cette liberté vivent dignement, et inclinons-nous devant ceux qui, sous l'oppression, choisissent de vivre et de mourir pour elle. Bernard Béguin.

Les Tricheurs !

Mais quels sont les véritables tricheurs ?

Ainsi donc, les Vaudois ne verront pas « Les Tricheurs » de Marcel Carné !

Les VU s'en voudraient de mêler leur voix, c'est bien le cas de le dire, au concert de clameurs indignées qui ne manquera pas de saluer ce haut fait. Il y a cependant un tout petit détail que nous voudrions relever : dans le canton de Vaud existe un certain droit d'initiative mis à la disposition des citoyens pour qu'ils puissent, entre autre, faire un sort aux situations qu'ils jugent scandaleuses.

Seulement voilà ! S'indigner et jacter, c'est parler, tandis que lancer une initiative, c'est agir.

Et on sait bien qu'entre parler et agir... JLt.

Prochaines parutions

No 2	15 décembre 1958
No 3	20 janvier 1959
No 4	15 février 1959
No 5/6	10 mars 1959

Délaï d'envoi des manuscrits :
15 jours avant pour articles de fond
10 jours avant pour nouvelles brèves

veut plus seulement nous montrer Hulot trouble-fête, il le place aussi parmi les siens, des gens normaux comme lui. Dès lors, plus de situations abracadabrantes, Tati devient poète, l'évocat d'un quartier, d'une vie douce et joyeuse (cf. Le marché, la montée dans l'appartement, le dimanche matin, l'équipée en cariole). C'est le côté positif de l'œuvre.

Tati chante avec humour une vie plus humaine, celle qu'il voudrait pour tous les gens qui ont perdu leur âme dans la quête d'un aléatoire confort matériel.

Le rythme binaire de « Mon Oncle » est indiqué par la facture elle-même du film. C'est un véritable diptyque qui se déroule petit à petit sous nos yeux. L'évocation du vieux quartier est caractérisé par le thème musical, mélodie charmante que l'on entend chaque fois que Hulot réapparaît parmi les siens ; par des couleurs tendres et chaudes, par une absence presque totale de paroles. La caméra se promène lentement, flâne un peu partout, nous offre de nombreux tableaux d'ensemble (cf. le marché, le dimanche matin, la montée à l'appartement). Elle est à l'image des chiens et des enfants qui hantent le quartier. C'est tout le contraire quand Hulot surgit dans le milieu de sa sœur. Les événements se précipitent, la musique cesse (ou s'il y en a, elle est syncope, donnant l'impression d'une clause rapide et désordonnée), des bruits (le grincement d'une porte, le ronflement d'une machine, le glouglou du jet d'eau), des paroles banales la remplacent, les plans se succèdent à une allure plus rapide, — Tati ne s'attarde plus, il préfère même nous laisser deviner la fin d'un gag plutôt que d'appuyer — les couleurs sont froides, le tout donnant parfois l'impression d'un mauvais rêve, comme à l'usine, comme chez le président du conseil d'administration, comme au dialogue de sourds entre Monsieur et Madame Arpel.

Tati veut-il rescuser la querelle des Anciens et des Modernes ?

Après tout ce qui vient d'être dit, on pourrait juger Tati réactionnaire. Pourtant, gardons-nous de le prendre pour un « Laudator temporis acti ». Simplemment il regrette que le bourgeois moderne ait perdu la bonhomie et la joie de vivre qui fait le charme de son quartier. Et s'il oppose les deux mentalités, c'est pour mieux faire ressortir l'absurde d'une vie sans poésie, pour donner un coup mortel à la stupidité de tous les Arpel, à leur confort inconfortable, à la froideur de leurs foyers. Mais on pouvait tout aussi bien imaginer Hulot dans une maison ultra-moderne (avec cependant des chaises qui soient des chaises, des divans sur lesquels on puisse s'étendre), une de ces maisons exubérantes et un peu « huluberlu », où la liberté et un peu de désordre ne seraient pas défendus.

Enfin « Mon Oncle » n'est pas un condensé de la philosophie de Tati. C'est simplement un hymne à la joie et à la fantaisie.

Pierre-Claude Gardaz.
(Architecture.)

Mon oncle

(Suite de la deuxième page)

détraque tout, et cela finit même assez mal, puisqu'à la fin on se résigne à éloigner l'oncle inadapté et inadaptable.

Il existe une conséquence remarquable de ce nouveau comique. Monsieur Hulot, à travers deux films, est devenu une nouvelle silhouette caractéristique de l'écran. Mais on peut constater que nous n'avons pas l'impression, devant lui, d'un nouveau « monstre du cinéma », d'un phénomène comme Charlot, comme Fernandel, comme Julietta Masina. Hulot est un être exquis, discret, que l'on aime, parce qu'il n'effraie pas, et cela n'est pas tellement étonnant, si l'on se rappelle les déclarations de Jacques Tati.

Film à deux temps : à côté du rire, le sourire et la poésie.

Il existe une nette différence de rythme entre « Les vacances » et « Mon Oncle ». Mais le premier film, c'est un jaillissement continu de gags et de situations drôles, qui engendre un fou-rire presque permanent. Le film est tout d'une pièce. Dans le second, les gags sont beaucoup plus espacés, et il se glisse de longs moments où il ne se passe plus rien, où le fou-rire fait place au sourire, à l'émerveillement. C'est certainement à cause de ces séquences apparemment vides, que certains appelleront des longueurs superflues, que beaucoup de spectateurs seront déçus du film. « Les vacances » étaient plus amusantes, penseront-ils et Tati est à bout de souffle. Hélas, ces gens n'ont pas vu que « Mon Oncle » n'était pas simplement l'exploitation d'un succès, que Tati s'était approfondi, et qu'en plus de la critique acerbe et humoristique d'une certaine société, il voulait apporter quelque chose, ne serait-ce qu'une simple joie poétique. Dans les vacances, Hulot vit pendant tout son séjour dans un milieu qui n'est pas le sien. D'où la cascade de catastrophes que l'on sait. Mais dans son dernier film, Tati ne

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 11^e année - Décembre 1958

Le Grand Conseil vaudois dévoze le manifeste de Grenet !...



Nous ne désirons pas nous plaindre ni grogner, nous ne demandons qu'à construire.

Laurent Schwartz,
Professeur à la Sorbonne.

Le spectacle d'un Parlement en séance a quelque chose de prodigieux et d'inquiétant. Prodigeux parce qu'au long de certains débats, ressurgit la fièvre qui a dû faire vibrer les

grandes assemblées révolutionnaires. Inquiétant, parce qu'il nous y est aussi donné de voir à quel point des problèmes essentiels peuvent être traités avec légèreté et indifférence dans la lassitude qui accompagne la fin d'un ordre du jour. Ainsi en a-t-il été du débat sur le Manifeste de Grenet, le 18 novembre dernier au Grand Conseil vaudois.

Du Manifeste (voir son texte en page 2) presque dévoré par la com-

mission qui devait l'étudier, il ne reste rien, ou si peu qu'il en devient ridicule.

Nous n'en éprouverions aucun regret si la commission avait, dans son rapport, esquissé le projet d'une solution constructive et rationnelle. Mais hélas, l'imagination et la clarté dans les idées n'en sont pas toujours les traits dominants. Voyons tout de même ce qu'il contient, en soulignant que la commission avait eu la courtoisie d'inviter l'AGE à deux de ses séances.

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles le député Julien Mercier avait déposé sa motion soutenant le Manifeste de Grenet, la commission émet un certain nombre de considérations générales, comme celles que l'on a lues dans tous les journaux, et déclare qu'il faudra (nous résumons):

- « faire le diagnostic de la situation »...
- « examiner les remèdes possibles »...
- « procéder à un examen critique de l'efficacité probable de ces remèdes ».

Excellent programme. Et la commission ajoute: « Sans cette étude complète, nous ne mettrons sur pied que des palliatifs, des mesures insuffisantes, voire dangereuses ». Ce n'est pas nous qui le lui avons fait dire!

Puis le rapporteur donne un exposé succinct mais remarquablement objectif des opinions de l'AGE, au cours duquel le Manifeste de Grenet

est cité intégralement. La commission admet les constatations de fait de l'AGE, et se livre à la critique du Manifeste. Mais est-ce vraiment de la critique...?

Signalons tout d'abord une omission: en tête du Manifeste de Grenet se trouvent quatre principes que nos parlementaires ont ignorés. Ils ne sont pourtant pas tous des vérités premières. L'affirmation que « la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes » n'est pas admise par tout le monde. Mais on a peut-être trop pris l'habitude dans ce pays, de faire de la politique sans principes, pour attacher de l'importance à ceux que d'autres pourraient énoncer.

L'AUMONE CONTRE L'AUTOMATISME

Quant aux propositions mêmes du Manifeste elles sont démantelées, la commission admettant l'accès et repoussant le principal. Mais reprenez l'ensemble point par point:

I. Création d'un système de bourses

« La commission se rallie au droit à la bourse dès le premier semestre, mais elle n'est pas d'accord avec l'attribution sans formalité qui, selon les étudiants, substitue à la solution empirique que l'on donne aujourd'hui au problème social de l'étudiant une solution systématique plus efficace. Cette manière de faire crée l'auto-

SOUS-PRODUITS

Il y a six mois, le Manifeste de Grenet faisait son entrée remarquée dans l'arène politique vaudoise, il la quitte aujourd'hui, complètement éreinté. Il y a six mois, les étudiants et les étudiants saluaient l'événement avec enthousiasme, aujourd'hui quelques-uns s'affigent, la majorité en est au stade suprême de la déception: l'indifférence. Il y a six mois, l'on pouvait espérer une solution véritablement neuve au problème lancinant du recrutement universitaire, aujourd'hui, dans le canton de Vaud, l'on ne peut plus parler que de replâtrages.

La motion Julien Mercier et consorts — développée le 20 mai dernier devant le Grand Conseil — demandait l'application des propositions de notre Manifeste. A une touchante unanimité, la commission chargée d'étudier cet objet (et dont le motionnaire lui-même faisait partie), a décidé de ne pas le prendre en considération, tout en transmettant au Conseil d'Etat le fruit de ses réflexions besogneuses sous la forme d'un rapport de 6 pages dactylographiées. La majorité du parlement (mais non l'unanimité: la nuit porte conseil, grand ou petit) a emboîté le pas.

Que disent les 6 pages dactylographiées? On le découvrira ci-contre, avec beaucoup d'intérêt. Une chose est claire: l'« automatisme » dans l'attribution des bourses, disposition capitale du Manifeste de Grenet, est condamné sans appel. L'unique moyen permettant une prospection systématique et efficace des ayants droit, le Grand Conseil vaudois n'en veut pas. Il lui préfère le geste à faire, l'initiative même de l'étudiant, vivants symboles de la conscience personnelle et de l'intérêt de l'individu: triomphe des solutions partielles, de l'empirisme tâtonnant, au nom des principes tabous.

Pourtant, le carnage n'est pas si

complet qu'il n'ait laissé de restes. Si minimes soient-ils, reconnaissons bien qu'en les apprêtant tous, l'on parviendrait à une situation certes beaucoup moins brillante que celle que nous voulions, mais progresser par rapport à l'état actuel: des bourses seraient attribuées dès le premier semestre, une commission comprenant des étudiants serait instituée, une Cité universitaire édiflée. Or, c'est précisément là que se pose la question: donnera-t-on suite complète aux suggestions de la commission parlementaire, saura-t-on — comme la chimie moderne — utiliser ses sous-produits? Nous le souhaitons ardemment. Sans oublier toutefois que certains antécédents sont de nature à contenir tout optimisme délinant. Qu'on en juge: en matière de démocratisation de l'enseignement, ces toutes dernières années, MM. les députés Etter (radical), Petit (popiste), Martin (popiste), Martin (radical), Schopfer (socialiste), Brawand (socialiste) déposèrent successivement devant le Grand Conseil motions ou interpellations; il y eut chaque fois — comme aujourd'hui — déclarations claironnantes sur la gravité du problème et son urgence, jamais aucune solution pratique ne lui fut apportée; n'y aurait-il pas de quoi ébranler les patientes les plus angéliques.

Notre amour-propre n'est pas entamé: il ne s'agissait pas de faire triompher le Manifeste de Grenet pour lui-même, mais bien de réaliser une réforme efficace, quel qu'en fût le nom. Cela n'a pas été fait, cela n'a peut-être même pas été voulu. Nous regrettons que notre canton doive prolonger une expérience aussi coûteuse qu'inutile et que ses autorités ajoutent sans sourciller un nouveau chapitre à la longue histoire des occasions perdues.

Jean-P. Delamuraz,
Président de l'AGE



- Où est le manifeste de Grenet?
- Il est déjà classé!

(Dessin de Constant Gounaris)

matisme, supprime le geste à faire, l'initiative même de l'étudiant. »

« Le geste à faire », voilà à quoi l'on ne veut finalement pas renoncer, cette main timidement avancée, dans laquelle la Société laissera tomber le pain d'un semestre.

« Nous pensons que ce n'est pas à l'Université de se charger de prospecter les ayants droit, mais aux bénéficiaires (étudiants dont la situation le justifie) d'en faire eux-mêmes la demande. »

La commission se fait de très sérieuses illusions : quel que soit le système que l'on adopte, la prospection existe. Ceux qui distribuent le peu de bourses que nous avons actuellement s'y sont livrés, parce qu'ils se sont rendu compte que les étudiants qui faisaient les demandes n'étaient pas toujours ceux qui méritaient le plus d'être aidés. Le Manifeste de Grenet donnait des chances à peu près égales à tout le monde, alors que le système traditionnel des bourses, et celui que propose la commission, laissent une large part aux erreurs et à un éventuel favoritisme.

« Pour ne pas créer d'inégalités entre les étudiants domiciliés à Lausanne, chez leurs parents et ceux de la province qui doivent prendre pension et logement, la commission propose un système d'aide différent de celui de l'AGE. »

L'un des avantages du Manifeste était précisément de supprimer les inégalités qui existent actuellement entre les étudiants lausannois et ceux de la province. Où donc la commission a-t-elle pu trouver dans notre projet matière à cette déclaration ? Nulle part.

(PRÊT D') HONNEUR A L'ÉCOLE NORMALE

Et la commission propose :

« Bourse à fonds perdu qui couvrirait les frais d'entretien et de logement. »

« Prêt d'honneur remboursable qui couvrirait les frais d'études proprement dits. »

Les raisons de l'adoption de cette « solution » hybride apparaissent mal dans le rapport de la commission. Peut-être faut-il en chercher une cette phrase :

« Nous savons que nombreux sont les cas où des étudiants remboursent à leurs parents l'avance faite pour leurs études. Les nombreuses expériences faites à l'École

Normale prouvent aussi que le système des prêts d'honneur n'a nullement dévalorisé la profession d'instituteur. »

Personne n'a jamais prétendu que le prêt d'honneur dévalorisait une profession. Nous disons simplement, parce que c'est un fait établi, que le prêt d'honneur est un système impropre à assurer un bon recrutement des élites universitaires. C'est largement suffisant pour qu'il soit écarté.

La proposition nouvelle est cette bourse à fonds perdu ; mis à part en effet les nouvelles bourses pour futurs maîtres de sciences, il n'existe pas de bourses cantonales. Il s'agirait donc pratiquement de l'adoption par le canton d'un système semblable à celui qui est appliqué depuis plusieurs années par la Ville de Lausanne.

Une constatation s'impose alors, que le lecteur aura déjà faite : la commission ne propose au fond que l'élargissement du système actuel — c'est-à-dire rien de nouveau — après avoir pourtant reconnu qu'il était inefficace. En effet, l'étudiant qui, aujourd'hui, obtient une bourse, jouit également de la dispense provisoire des finances de cours, qui est remboursable ; c'est exactement le « prêt d'honneur remboursable (Réd.: S'il n'était pas remboursable serait-ce un prêt ?) qui couvrirait les frais d'études proprement dits » dont parle la commission.

PETITE CUISINE

« Une meilleure information du public au sujet des facilités qui peuvent être faites à ceux qui voudraient faire des études est souhaitable, elle favoriserait certainement le recrutement. »

Peut-être, mais alors pourquoi ne l'a-t-on pas déjà fait ?

« L'inefficacité des systèmes actuels semble provenir du fait que les démarches doivent être faites auprès du Secrétariat de l'Université ; secrétariat surchargé spécialement au début des semestres, ne pouvant dans une ambiance favorable examiner les cas, d'où découragement qui va jusqu'au renoncement d'obtenir une aide financière, de la part de nombreux étudiants. »

Et la commission de suggérer la création d'un bureau spécial.

Mais qui peut donc vraiment croire, après toutes les expériences faites, que la simple création d'un bureau résoudra un problème aussi complexe ?

II. Constitution d'une commission paritaire.

Manifeste de Grenet

Résolution pour une démocratisation de l'enseignement

L'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, se fondant sur les principes suivants :

- un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritable,
- la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes,
- la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession,
- cette liberté doit être garantie par un système de gestion en commission paritaire,

considérant que la situation présente se caractérise comme suit :

- une très large fraction de la population n'est presque pas représentée à l'Université, cela pour des raisons financières,
- les quelques étudiants à ressources insuffisantes bénéficient rarement des avantages, si minimes soient-ils, qui leur sont offerts,
- les effets de l'absence de bourses cantonales sont encore aggravés par l'inefficacité du système des prêts d'honneur,

propose à l'Etat de Vaud l'adoption des mesures suivantes :

I. — Création d'un système de bourses.

L'Etat attribuerait une bourse sans formalités, dès le premier semestre, à tout étudiant immatriculé dont la situation financière justifierait une telle mesure, à condition que les parents payent leurs impôts dans le canton de Vaud. Leurs revenus et leurs charges détermineraient le montant de cette bourse, qui devrait suffire à assurer l'entretien de l'étudiant sans qu'il soit dans l'obligation d'exercer une activité rémunératrice.

II. — Constitution d'une commission paritaire.

Celle-ci connaîtrait des suspensions de bourses pour cause d'échecs, des litiges et des cas limites.

Elle serait composée par moitié d'étudiants et par moitié de représentants de l'Etat de Vaud (haut fonctionnaire, professeur, assistante sociale, etc...)

III. — Construction d'un Cité Universitaire.

Celle-ci offrirait aux étudiants de l'extérieur des chambres à bon marché.

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués de l'AGE, le 5 juin 1957.

La commission propose de la remplacer par une commission tripartite : Etat - Université - AGE.

III. Création d'une Cité universitaire.

La commission s'y montre favorable et signale notamment : « Des déclarations faites devant la commission par M. le Chef du Département, nous relevons qu'il étudierait la possibilité de cette réalisation dans le cadre de l'Exposition nationale 1964. » Déclaration très intéressante et que nous ne manquons pas de noter avec soin.

IMMOBILISME ET VELLÉTÉS

Avant de proposer le rejet du Manifeste, le rapporteur proclame :

« La commission se rend parfaitement compte de la complexité des problèmes que pose de nos jours la question du recrutement et de la formation des élites. » (sic.)

Il semble qu'il y ait eu, à la base de toute cette affaire, un malentendu. La commission a étudié le Manifeste de Grenet comme une proposition d'améliorations techniques faite dans le cadre de notre politique actuelle en matière d'enseignement supé-

rieur. Elle a donc répondu par d'autres propositions techniques, et s'est acheminée à des détails d'application.

Dans notre esprit le Manifeste était une sorte de loi-cadre définissant les principes et les moyens d'une politique nouvelle en matière de recrutement des universitaires. Elle se limitait certes à un secteur, celui de l'enseignement supérieur, mais son application aurait déterminé des modifications dans d'autres secteurs.

C'est la nécessité de cette nouvelle politique que le Grand Conseil n'a, en fin de compte, pas reconnue. Le président Delamuraz explique dans son éditorial quelles améliorations pourrait tout de même apporter l'application du « projet » de la commission. Ces recommandations seront-elles suivies ? Les nouvelles bourses créées en faveur des futurs maîtres de sciences (bourses dites « au mérite ») laissent prévoir une orientation encore différente. Nous examinerons prochainement quelles perspectives sont offertes à notre canton si l'évolution actuelle se confirme.

Jean-Paul Chapuis

Vous devez le savoir

Curriculum vitae de Grenet

- 18 juin 1956 : L'Assemblée des délégués adopte une motion de la facultés des lettres demandant l'établissement d'un programme social de l'AGE.
- 5 juin 1957 : Après un an d'études diverses, l'Assemblée des délégués adopte à l'unanimité le texte du Manifeste de Grenet.
- Juillet 1957 : Présentation du Manifeste de Grenet à M. le Conseiller d'Etat Oguey, Chef du Département de l'Instruction publique et des cultes.
- 20 mai 1958 : Développement de la motion Mercier et consorts, demandant l'adoption des conclusions du Manifeste par le Grand Conseil.
- 18 novembre 1958 : Après rapport d'une commission, le Manifeste de Grenet est rejeté par une très large majorité du Grand Conseil.

Composition de la Commission qui a étudié le Manifeste de Grenet et approuvé le rapport à l'unanimité :

MM. Fazan Edouard, président de la commission, Intendant des casernes de Bière, Ballens (rad.) ;
Anex Louis, agriculteur, Ollon (PAI) ;
Besson Marcel, directeur des écoles, Vevey (rad.) ;
Jordan Henri, contremaître SI, Lausanne (pop.) ;
Lavanhy Edouard, instituteur, Lausanne (soc.) ;
Loup Maurice, agriculteur, Cudrefin (lib.) ;
Maison Marc, agent général d'assurances, Lausanne (rad.) ;
Mercier Julien (motionnaire), architecte, Yverdon (soc.) ;
Pahud Claude, dir. Centre f. éduc., Lausanne (lib.) ;
Pittet Fernand, agriculteur, L'Isle (rad.) ;
Rupp Emile, retraité postal, Lausanne (chr.-soc.) ;
Thélin Marc-Henri, prof univ., Lausanne (rad.) ;
Schneiter Paul, viticulteur, Begnins (rad.)
(Les noms de lieu n'indiquent pas la commune de domicile, mais le cercle d'élection.)

BUCOLA

BUREAU DE CORRESPONDANCE
LAUSANNE
fera toutes vos copies de cours
et thèses
Traductions :
Français - Allemand - Anglais - Italien
Allinges 3 Tél. 26 05 88 / 26 64 92

Transports internationaux LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :
Chemins de fer - bateaux - avions
aux prix officiels
Réduction pour étudiants
Agences : Lausanne, St-François 16
Vevey, rue du Simplon 18

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge et
vous le rapporte dans les 48 heures
lavé et repassé
10% sur présentation de la carte
d'étudiant

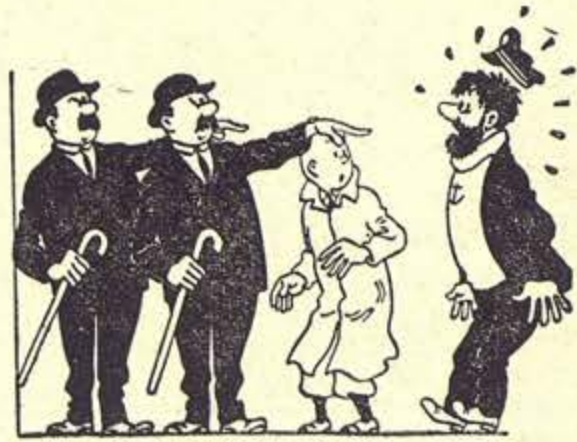
Livres anciens

Maurice BRIDEL s. a.

Beaux livres ancien et modernes
Editions originales - Beaux-Arts
Ouvrages sur le cheval
et l'équitation
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Les aventures de Tintin ou... L'ENFANT TRANSCENDANT

par Jean-Paul Poirier



TINTIN? C'est un garçonnet d'environ treize ans aux cheveux blonds faisant la houppie, qui porte des pantalons de golf et est accompagné partout d'un nommé Milou. Oui bien sûr ! Mais c'est aussi et surtout le héros des temps modernes. Tintin, c'est sous les apparences d'un petit garçon, une adaptation à notre époque de tous les purgeurs de monstres, les grands voyageurs, les créateurs de féerie. C'est une synthèse de Thésée, de Siegfried et de Magellan, avec un peu de Sherlock Holmes. Il est d'ailleurs difficilement dissociable de son contexte graphique et surtout de tous les personnages connexes qui gravitent à ses côtés dans un univers qui ressemble dans ses plus infimes détails à celui que nous vivons.

Nous allons néanmoins tenter d'isoler d'abord le personnage central : Tintin, quitte à le remplacer après au milieu de tous ses comparses.

UN ADULTE DE QUINZE ANS

On ne peut surprendre d'être la proie de la plus grande surprise lorsqu'on se laisse aller à considérer de près Tintin.

Voilà un gamin qui n'a pas 15 ans et qui ne les atteindra sans doute jamais, car il est insensible à l'action du temps. Ceci est probablement dû à ce qu'il appelle à faire parler de lui avant l'âge d'homme ; d'Artagnan ou Sherlock Holmes meurent ou partent en retraite — ce qui ne risque de lui arriver. Nous aurons sans doute jamais les « Aventures du Fils de Tintin ». Il est en effet dans un état de pérennité où l'on peu seulement concevoir un enfant de moins de quinze ans ou un adepte de Lao Tsen qui aurait absorbé du cinabre d'immortalité et qui serait infiniment vieux comme Soueu Sing Tchô, le singe représentant de l'Épopée chinoise. Tintin représente l'accomplissement du rêve héroïque des enfants qui se voient accomplir les plus grandes choses mais sans pourtant s'imaginer plus vieux.

Il se remarque à ce rici aucune envie de se retirer à ce qui est un acte de civilisation, pas de parents, il est célibataire, vit dans un appartement, respecté de ses voisins et de sa concubine : il est reporter, activité qui laisse le champ libre à toutes les imaginations ; des policiers moustachus le consultant sur de graves affaires. Il côtoie les plus grands personnages, et les malfaiteurs, bien que voyant en lui un gamin, ne mésestiment pas ses capacités, qui sont d'ailleurs immenses. Il sait piloter un avion, possède une résistance physique à toute épreuve, des dons de gymnaste, un esprit lucide et fertile comme celui d'Ullyse, associé à la pureté de cœur d'un Lohengrin.

On voit donc que Tintin, incarnation du rêve et accomplissement des vœux d'un enfant, a développé jusqu'à la transcendance toutes les qualités de l'âme enfantine et y ajoutant les facultés physiques et intellectuelles indispensables pour qu'elles soient opérantes dans le monde réel et dont manquent justement les enfants.

L'incohérence fondamentale qui naît du spectacle d'un enfant agissant comme le fait Tintin dans notre monde moderne est purement et simplement éliminée. Cela ne

pose pas de problèmes, un point, c'est tout. Le lecteur de Tintin s'identifie totalement au héros (et les buts que celui-ci se propose ne sont pas indignes de personne), il part avec décision à l'aventure sans s'étonner a priori de quoi que ce soit.

On pourrait croire que c'est la grave objection : tout ceci est fort bien, mais Tintin n'est pas un enfant, il lui manque tout un côté important du naturel enfantin, la spontanéité, la naïveté, l'espièglerie même. Après tout, Tintin tel qu'il se présente à nos yeux ce n'est ni plus, ni moins qu'un surhomme nietzschéen sous les espèces physiques d'un enfant.

DES ENFANTS DE QUARANTE ANS

C'est ici qu'il convient d'examiner les personnages secondaires car, peut-être paradoxalement, c'est en eux que nous trouverons le complément de race indéterminé de Tintin, à savoir les traits enfantins qui lui manquent.

L'ingénuité, tout d'abord, est l'apanage de Pr. Tournesol qui joint une distraction incroyabile, dérivée sans doute du savant Cosinus et de leur illustre prédécesseur Ampère, une surdité tenace qui prête à de multiples effets comiques.

Le capitaine Haddock n'est pas moins enfantin par de nombreux côtés, il se passionne pour tout ce qui est aventureux et recrée pour son propre compte, la poésie et la féerie qui ont environné l'existence de son ancêtre le chevalier de Hadoque. Ce serait le lecteur idéal des « Aventures de Tintin ».

Même son ivrognerie a quelque chose d'enfantin et d'attendrissant : il aime le whisky comme un enfant, les bonbons. Sa faitaisie et sa véhémence se libèrent dans toute une série de jurons hétéroclites et injustifiables dont il ignore certainement le sens qui vont de « troglodyte » à « gyroscopie », « technocrate » ou « anacoluthe », ou « pacte à quatre » (il possède à ce jour exactement 201 invectives différentes, toutes aussi savoureuses et ce n'est pas fini !)

Comme dans le monde enfantin de ces jurons, quoique déroutants pour les autres ont certainement pour lui une signification bien précises qui ressortit peut-être à la nature d'une formule magique et incantatoire.

En fait le Capitaine Haddock joue perpétuellement à la grande personne.

Prompt à se dérouter comme à s'enflammer, il faut toujours que Tintin soit là pour le galvaniser en faisant appel au besoin à l'esprit de contradiction ou au whisky.

Quant aux défauts enfantins qu'il était impossible d'attribuer aux personnages précédents, c'est Abdallah qui en hérite ; le fils de l'Emir Ben Kalish Ezab est en effet la plus belle petite peste que l'on puisse imaginer : espiègle, coléreux, farceur, méchant comme seuls savent l'être les enfants, il est de la race de ce jeune héros d'une nouvelle de d'Henry, qui, ayant été kidnappé avait rendu la vie impossible à ses ravisseurs au point que ceux-ci excédés, payèrent un rançon aux peaux-ci seule fin qu'ils acceptassent de le reprendre.

Bien que ces divers personnages n'aient fait leur apparition dans les albums de Tintin qu'à des dates différentes, on voit qu'on se trouve actuellement en présence d'une sorte d'égalité : Tintin, enfant héroïque et transcendant, plus Tournesol, charmant et naïf, plus Haddock, enthousiaste et avide de merveilleux, plus Abdallah espiègle et méchant, égalent le lecteur de Tintin avec ses défauts réels et ses qualités exaltées capable, comme Tintin, des plus beaux exploits.

Milou, par contre, n'est en rien supérieur à un chien normal, il est d'ailleurs fort anthropomorphisé ; il a l'allure d'un chien très classique de race indéterminée, peut-être Ric et Rac, mais ce n'est pas sûr, dévoué à son maître.

Il parle « homme sur, encore que rarement, mais il pense « chien ». Ses préoccupations les plus graves ne dépasseront guère la quête des os : un musée de Paléontologie n'est pour lui qu'un garde-manger bien fourni et les tibias croisés des plaques qui mettent en garde contre les dangers de la haute tension, lui mettent l'eau à la bouche.

UN HEROS BIEN DE CHEZ NOUS

C'est donc la Trinité Tintin-Haddock-Milou qui depuis dix albums affronte avec décision tous les dangers et tous les monstres qui guettent les gens de bien à notre époque.

Les monstres qui, de nos jours, attirent les voyageurs dans leur repaire pour se repaître de leur chair, sont d'une autre espèce. Ce sont eux qui nous montrent Zavattini dans « Miracle à Milan » et Gérau-

doux dans « La Folle de Chaillot », les présidents, les administrateurs, les dictateurs, les faux barons, les escrocs de haut-vol... Ces « bornes de la ruse humaine, de l'avidité, de l'obstination humaine. Elles sont plantées le long de toutes les routes du jeu, de l'acier, de la luxure, du phosphate, elles jalonnent la réussite, la crime, la bague et le pouvoir ».

Il lui faut lutter contre les malfaiteurs de toutes sortes : les riches trafiquants internationaux d'opium dans « Le Lotus bleu » ou d'esclaves dans « Coke en stock », les faux monnayeurs dans « L'île Noire », les trafiquants de diamants qui terrorisent les Noirs dans « Tintin au Congo ».

Il lutte contre la domination de Mammon, personnifié par le richissime et malhonnête banquier Blumenstein, par Rastapoulos, producteur puissant et crapule de classe internationale qui n'hésite pas à déclencher la guerre entre pays voisins pour s'assurer le marché de l'Or Noir — Le Lotus Bleu — L'Oreille cassée).

Dans le « Sceptre d'Ottokar » il empêche le putsch d'un apprenti-dictateur et le régime qui sévit en Bordurie ressemble bien à certain régime totalitaire national-socialiste... ou autre.

Ces aventures sont toujours relatées avec le plus grand scrupule et la plus grande vraisemblance. (Les enfants aiment le féérique mais rarement l'in vraisemblable).

Ce souci de précision et de vraisemblance fait que les images doivent être décortiquées avec attention, et le texte étudié. Après : les Dupont commettent des lapsus énormes certes, mais ne faut-il pas un peu d'attention pour reconnaître comme tel le « Pr Laubépin c'est inouï » (7 boules de Cristal p. 18).

Hergé réussit fort bien par ailleurs dans le fantastique : les cinq rêves que l'on trouve dans ses albums sont des modèles du genre et vaudraient la peine qu'on les analysât sérieusement (1).

C'est peut-être, en fin de compte, cette honnêteté intrinsèque dans les héros, comme chez l'auteur qui fait dans les albums « Tintin » une somme psychologique, graphique, dynamique et morale digne de retentir l'attention de l'honnête homme ».

(1) Les cigares du Pharaon, p. 9 ; Les 7 boules de cristal, p. 32 ; Le Crabe aux Pinces d'Or, p. 32 ; Le temple du soleil, p. 23 ; l'Étoile mystérieuse, p. 9. (Avec la bienveillante autorisation de « l'Étudiant de France ».)

Prêts hypothécaires et sur nantissements
 Dépôts d'épargne et par obligations
 Garde et gérance de titres
 Safes
 LAUSANNE
 36 agences dans le canton

Le Barbare Le Barbare Le Barbare

le Barbare

Rendez-vous des étudiants
 Esc. du Marché 27

Bureaux plats
 Teinte chêne clair et noyer 123x72 cm.
 Fr. 165.—
 ainsi qu'un grand choix de meubles et objets en tous genres neufs et d'occasion

Prêts sur GAGES et Mont-de-Piété
 de LAUSANNE S. A.
 Rue de la Louve 4 Tél. 22 84 54

A deux pas de l'Université...

AUTO-ÉCOLE THORNHILL

Cité-Devant 2 - Face Anc. Académie
 vous apprendra à conduire entre vos heures de cours
 Voiture - Moto - Scooter

PAPETERIE de ST LAURENT
 Charles Krieg
 RUE ST LAURENT 21
 LAUSANNE

MOTS CROISÉS

Problème N° 1

Horizontalement : 1. Vous oblige à regarder les gens en face. 2. Une histoire de soupe. 3. Artiste contemporain. 4. Mit les ondes à profit - Cardinaux. 5. On y fait aussi du charme. 6. Unité - Se préoccupe des ressorts - Consonnes. 7. Début de prière - Symbole de la sagesse à ce qu'on dit. 8. S'efforcer d'obtenir un plan - Dans tout bon instrument. 9. Cardinaux - Unités.

Verticalement : 1. Ses coups ne portent qu'à distance. 2. Invisible support - Se sert généralement glacé. 3. Consonnes - Rapport inversé - Vient de la côte. 4. Destin à récompenser une bonne action. 5. Pronom - Abréviations - Patron. 6. Affecte un vieux chef. 7. Ne se reconnaît pas toujours au nombre de ses pieds - Suit l'habit quand elle est en force, mais

à rebours du bons sens. 8. Malencontreusement privé d'assiettes. 9. Peut-être le produit d'un bombardement. 10. Offre des garanties - Prêdement britannique.

9x10 grid for crossword puzzle with some numbers pre-filled

Envoyez vos réponses jusqu'au 10 janvier 1959 à la Rédaction des « V U » (1, rue de la Barre) 1er prix : 2 entrées de Ciné-Club universitaire.

Neuchâtel

Page de la Fédération des
Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Gérard Viatte — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221



Armand Abplanalp, de la Compagnie des Faux-Nez, dans « Fin de Partie ».
(Cliché aimablement prêté par la Gazette de Lausanne)

A PROPOS D'UN

« La culture en Suisse romande » : voilà qui a déjà servi de titre à plus d'une dissertation, à plus d'une discussion, dans notre petit pays. Des gens cultivés et bien intentionnés se penchent depuis longtemps, et avec beaucoup de sollicitude, sur ce problème. Et néanmoins, ces efforts nombreux n'aboutissent à aucun résultat tangible — ou presque. Le bilan reste négatif ; les conclusions demeurent pessimistes. Que faut-il en penser ?

D'abord, réjouissons-nous que le problème soit posé : c'est le signe qu'une « culture romande » existe bel et bien, et qu'elle est susceptible de développements heureux. Que de revues ont été créées pour « résoudre » ce problème ! Mais un destin implacable exige qu'elles soient éphémères ; « Pays du Lac », « Domaine Suisse » (pour ne citer qu'elles) ont disparu ; le flambeau fut vaillamment repris par « Présence » à Genève, « Miroirs » dans le Jura bernois, « Points de Vue » et la « Revue neuchâteloise » chez nous. Cette instabilité même découvre une vie intellectuelle réelle, jaillissante, et quelque peu désordonnée (de ce dernier fait, notre « régionalisme » bien connu est responsable pour une grande part).

De cette situation résultent deux dangers qui menacent sans cesse l'intellectuel romand. D'une part, le complexe de l'échec, dont les conséquences sont contradictoires : ou bien, le découragement, ou bien, une morbide complaisance. D'autre part, le complexe d'infériorité du provincial.

Après tant d'autres, nous avons, nous aussi, ouvert le dossier ; sans prétentions, mais persuadés que le point de vue de l'étudiant devait être exprimé.

Et ce n'est pas par hasard que nous inscrivons sur la première page de ce dossier « Le Théâtre ». Cet art est sans doute le plus préterité de tous en pays romand : la littérature a trouvé dans nos revues l'ébauche d'un moyen d'expression, la musique et les arts plastiques jouissent d'une situation enviable. Le théâtre a d'énormes difficultés ; et pourtant, les bases d'une réelle vie théâtrale existent, des possibilités s'ouvrent ; que manque-t-il donc pour les mettre en œuvre ? L'auteur de l'article que vous allez lire analyse cette question, en partant du spectacle de Bernard Liège, « Au Bout du Monde », monté récemment dans le canton de Neuchâtel.

« Culture romande » : par notre double qualité d'étudiant et de jeune, nous devons manifester une attention particulière à ce problème, et l'envisager dans une optique originale. Le dossier est ouvert ; à vous, amis lecteurs, d'y verser votre contribution.
(La Rédaction)

Où allons-nous ?

Il y a quelques jours, en acceptant les nouveaux statuts de la FEN, vous lui avez donné une structure nouvelle qui lui permettra enfin d'élargir le cadre de ses activités en s'appuyant sur un plus large représentation estudiantine.

Mais quelle sera la ligne essentielle, fondamentale qui présidera aux activités de la FEN, cette année et bien longtemps encore ? Le préambule des statuts la définit clairement :

« La FEN poursuit la réalisation des principes fondamentaux suivants :

La culture la plus étendue doit être offerte à tous sans autre limitation que les aptitudes de chacun. »

Cette première proposition est aujourd'hui généralement admise, en principe du moins. D'ailleurs, elle n'est pas nouvelle : au Moyen Age l'idée de l'égalité de chacun au début de l'apprentissage était appliquée. Maintenant il s'agit bien sûr d'aller plus loin. Les barrières de classes qui, de féodales, sont devenues financières, doivent éclater ; elles empêchent le développement harmonieux de notre civilisation, elles restreignent le champ de recrutement de nos élites.

Ces brèves considérations justifient la seconde proposition de base du préambule :

« Devoir de l'Etat, l'enseignement doit être rendu accessible à tous par une aide matérielle à ceux qui, sans elle, ne pourraient poursuivre leurs études. »

Ce n'est pas là opter pour un quelconque système — bourse, allocation d'études, présalaire —, c'est répéter une fois de plus que l'Etat ne doit pas laisser aux fluctuations de la générosité privée le soin d'un intérêt vital de la nation, qu'il doit avoir des vues d'ensemble qui tiennent compte des réalités économiques et sociales et du « droit subjectif » de chacun à la culture. Que les parents, dans la mesure de leurs moyens, pourvoyent aux études de leurs enfants, c'est essentiel si on ne désire pas amoindrir la famille. Mais l'enjeu est beaucoup trop considérable pour que l'Etat ne s'en préoccupe pas très activement.

Toutefois cette aide étatique risque d'entraîner des inconvénients, des abus même ; c'est pourquoi le troisième principe a sa place ici :

« Le libre choix d'une profession doit être assuré à chacun. Toute préférence ou discrimination dans l'attribution de l'aide étatique irait à l'encontre de l'intérêt de la société. »

Il est primordial de le rappeler : le danger est réel. En France, où la démocratisation de l'enseignement est un peu plus avancée que chez nous, on a vu se dessiner ces dernières années une discrimination entre étudiant en sciences pures ou appliquées et étudiant en sciences morales. Les dirigeants étudiants ont à juste raison réagi violemment contre ces méthodes. Chez nous, cette tendance commence à se manifester très légèrement en faveur des scientifiques que l'initiative privée

soutient plus facilement que les autres. Si l'industrie poursuit là ses intérêts, ce qui est tout à fait légitime, il est nécessaire que l'Etat ne tente pas d'orienter les études par quelques pressions que ce soit. D'ailleurs le marché du travail et les goûts de la jeune génération provoquent déjà cette orientation vers la science, sans que pour autant les chances au départ soient inégales.

Si un jour ces principes deviennent réalités — ce qui sera — l'Etat se verra obligé de prévoir des institutions, une procédure aussi. Le quatrième principe joue ici un rôle important :

« La cogestion des institutions étatiques chargées d'appliquer les principes précédents ne peut être assurée avec succès que par des commissions paritaires. »

C'est une revendication à la mode, mais parfaitement à sa place. La parité des commissions permet généralement d'atteindre plus facilement le juste milieu par la discussion, en évitant les crises ouvertes ou latentes. La meilleure volonté d'une partie ne remplace pas l'expérience et le point de vue de l'autre.

Voilà broyée à grands traits la ligne de force de l'action de la FEN. C'est beau, c'est utopique, diront certains. Mais c'est à nous tous, qui sommes étudiants, de leur montrer leur pessimisme. Par notre action, si elle est continue, par notre esprit de corps, si nous en sommes bien conscients, nous pouvons faire beaucoup pour la promotion de ces idées.

Henri-Philippe Cart.

C'était hier. La chose se passait au Théâtre d'une ville de ce canton. L'auteur était suisse, le metteur en scène, les acteurs, le décorateur étaient suisses et le public — je suis tenté d'écrire « hélas ! » — l'était aussi.

Se fuir pour ne pas se haïr

Un quart de salle pour un Suisse ? Cela aurait pu être pire. Mais voilà où nous en sommes. Cette espèce d'impuissance que nous avons, je ne dis pas à aimer mais à porter de l'intérêt à ce qui se fait chez nous, on la ressentait plus que jamais dans cette salle morne où le public venait méfiant ou désabusé et d'où il est reparti déçu.

Le problème n'est pas de savoir ce que valait ce spectacle. Il aurait pu être bien meilleur mais aussi bien pire et de toute façon cela n'eût rien changé à l'affaire. Voici l'œuvre d'un homme de trente ans, né au Locle et professeur à Neuchâtel, donc « bien de chez nous », trop, justement. C'est le signe d'une société décadente de n'aimer que ce qui est frappé du sceau de l'exotisme. C'est l'aveu d'un grave manque de confiance en soi, d'une impuissance, je le répète, à se retrouver, à s'interroger. On se fuit pour ne pas se connaître, pour ne pas se haïr. Car en matière de théâtre l'indéterminé n'existe pas. Si Liège a écrit « Au bout du monde », s'il l'a choisi parmi plus de vingt autres ouvrages pour le monter, c'est qu'il avait ses raisons, c'est qu'il sentait nécessaire — du moins je le crois — d'exprimer

SPÉCTACLE NEUCHÂTELOIS

ce cri que tous nous avons au fond de notre cœur. Il l'a fait à sa manière, discutable c'est entendu, mais il l'a fait.

Or voilà bien le tragique. Il faudrait dix, vingt essais de ce genre par année et non par siècle, pour que sortît la vérité de ce petit pays, pour que prît corps l'informulé. Mais est-ce possible ? Le seul aspect matériel de ce spectacle nous renseigne sur l'une des plus grosses difficultés. Il a coûté, je crois, une dizaine de milliers de franc (« pour du théâtre ? » diront les « réalistes », et pourtant c'est quatre ou cinq fois moins que ce que coûte un spectacle moyen monté à Paris. C'est un chiffre ridicule en regard du prix d'un film, tourné « en amateur » — au point de vue financier s'entend — comme le « Beau Serge » de Claude Chabrol. Cet argent qu'on ne pouvait, évidemment, espérer retirer des recettes, il a fallu le demander à droite et à gauche. On imagine sans peine ce que cela représente de démarches et, peut-être, d'humiliations.

Et même si ce n'était pas le cas, ce serait encore trop. Car un artiste qui doit se faire payer par des industriels que tente le mécénat n'est plus un artiste libre. Or, que l'on excuse ce préjugé, la liberté est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour réussir une œuvre d'art. Mais voilà, vous ne voyez tout de même pas Jean-Paul Sartre proposant à Monsieur X, industriel connu et « ami des arts », de commanditer « Nekrassof » ? Ceci n'est que le premier obstacle mais combien arrivent à le surmonter ?

Du canton de Neuchâtel à la Suisse romande

Si encore « Au bout du monde » était un chef-d'œuvre. Ce n'est bien sûr pas le cas. Et les pessimistes en déduisent qu'on est bien bête d'espérer qu'un jour il sortira quelque chose, quelqu'un, de ce coin du pays. Mais pourquoi, je vous le demande, voudrait-on qu'un dramaturge neuchâtelois, le premier depuis Zimmermann à avoir tenté une œuvre originale, fût d'emblée l'égal des plus grands ? Paris, Milain, New York voient chaque année des dizaines de jeunes auteurs tenter leur chance et l'on sait bien le nombre d'échecs, parfois injustes mais échecs quand même, que cela représente. Et pourquoi nous, serions-nous meilleurs que les autres ? Car tout revient à cela, à cet orgueil — pire, à cette vanité — qui fait des Suisses les « m'as-tu-vu » du monde. Ce pays des bonnes montres, des bons fromages, de la plus-ancienne-démocratie-du-monde a toutes les qualités, sauf une : l'humilité. Et l'artiste est celui qui sait se faire humble.

Charles Apothélos, directeur de ces « Faux-Nez » qui sont l'honneur du théâtre romand, écrivait il y a trois ans dans la « Gazette Littéraire » ces lignes qui n'ont rien perdu de leur actualité : « Nous avons la certitude

que si le théâtre romand n'est encore hélas qu'une bataille d'auteurs trop souvent sans talent et faibles démarqueurs du théâtre parisien dans ce qu'il a de plus commun, c'est qu'il n'y a pas d'écrivains de théâtre sans scène organisée pour leurs œuvres et sans troupe capable de les jouer. Mieux que cela, on n'écrit valablement que pour un groupe donné, un metteur en scène qui vous est familier, pour un public que l'on peut définir. Autant dire que le théâtre s'écrit le plus souvent sur commande ou à la demande. Les œuvres se suscitent par ceux qui les défendent et ne peuvent vivre sans elles. » Mieux qu'une dissertation cette dernière phrase explique ce perpétuel essoufflement dont se meurt notre théâtre.

Réalité du théâtre romand

Pour plusieurs raisons je ne crois pas à la « crise du théâtre », mythe aussi vieux que le théâtre lui-même. A plus forte raison je m'en voudrais de parler ici d'une crise du théâtre suisse romand. Car, en fait, ce théâtre n'existe que depuis la guerre. Certes, il y eut de tout temps de louables efforts tentés sur les scènes romandes (celles de notre canton y ont surtout brillé... par leur absence) ; Lausanne, Genève, Mézières ont entendu maintes fois retentir les voix de nos poètes et de nos acteurs. Mais, hélas, on sait trop ce qu'il en est advenu.

Pourtant le théâtre romand existe. « Faux Nez » et « Petit Chêne » à Lausanne, « Vieux Quartier » à Montreux, « Poches » à Genève où depuis une année brille l'enseigne du « Théâtre de Carouge » de François Simon et, depuis quelques semaines, celle du « Théâtre Poétique » de Richard Vachoux. Cet effort durera-t-il ? Je pense que oui et je crois même qu'il ira s'amplifiant.

Nous avons donc déjà l'instrument sans lequel il n'est pas de théâtre possible : des scènes et des troupes. Et le public existe aussi, forcément. Mais à y regarder de plus près les choses paraissent moins roses. Tous les théâtres cités plus haut sont ce qu'on appelle des « théâtres de caveau » ou des « théâtres de poche », c'est-à-dire des salles excédant rarement la centaine de places, des plateaux trop exigus pour un spectacle requérant un nombre élevé d'acteurs et d'accessoires, des installations techniques souvent rudimentaires, des dégagements insuffisants. Cette formule de théâtre a d'autres désavantages : les recettes sont limitées, le public, pris dans son ensemble, est peu nombreux et a tendance à former des chapelles, enfin, et cela me paraît le plus grave, le comédien est « déformé » par les conditions dans lesquelles il travaille, il s'habitue à jouer, respirer, articuler petit. Transplanté sur un plateau de grandeur normale ou dans un « vaisseau » à la Chaillot, il aura besoin d'une complète réadaptation.

C'est pourquoi certains comédiens ont voulu « sortir » de chez eux. Il y eut les deux belles expériences de Daniel Fillion aux arènes d'Avenches, le « Théâtre dans la rue » des « Faux Nez » (sans parler du cirque de Jack Rollan, expérience beaucoup plus discutable), les spectacles de J.-P. Stemmer et de ses camarades montreusiens dans la cour intérieure du château de Chillon, sans oublier le « Théâtre du Monde » monté il y a deux ans à Neuchâtel.

Une situation qui peut devenir meilleure

Ces expériences et celles que je n'ai pas citées furent, avec des fortunes diverses, les premiers pas dans la voie d'un théâtre populaire romand. Mais, faute de moyens, ce furent presque toujours des tentatives sans lendemain. C'est qu'il n'y a point encore chez nous un vrai public de théâtre. Les raisons de cette « absence » ont déjà fait l'objet de cent analyses. On incrimine tantôt la radio, le cinéma ou la télévision, tantôt la « centralisation » française ou notre petit nombre d'habitants. Cela est réel mais n'explique pas tout. Car enfin comment se fait-il que la Suisse allemande possède des dizaines de troupes, un public nombreux et fidèle, des auteurs de réputation mondiale et d'une façon générale plus d'artistes de valeur que nous ? La radio, le cinéma, la télévision y existent aussi (et même avec une autre vigueur qu'en Suisse romande) et l'Allemagne y a retrouvé une grande influence culturelle.

On a l'impression qu'il nous manquerait peu de choses pour avoir un théâtre dont nous n'ayons pas à rougir. Serions-nous moins sensibles,

moins cultivés que les Belges ou les Canadiens d'expression française ? Je n'en crois rien. Nous avons des acteurs, quelques promesses d'auteurs, l'ébauche d'un public. Il suffirait d'un effort de reconquête sur notre paresse intellectuelle, d'une politique intelligente des subventions (certes, en théâtre plus qu'ailleurs l'argent ne fait pas tout, mais il y aide !) et surtout d'une volonté de création et pas seulement d'admiration pour que s'élève l'édifice dont sont déjà bâties les fondations. Et ce n'est pas qu'une métaphore car un théâtre de qualité exige des salles qui en soient dignes.

Ce bref tour d'horizon ne se voulait ni un plaidoyer ni un réquisitoire. Je n'ai voulu, après bien d'autres, que poser la question de notre attitude devant le théâtre — et devant la culture. Et si je pense qu'il faut s'élever contre l'indifférence dans laquelle se battent ceux qui croient en un théâtre romand, c'est que je me souviens de cette phrase de Lorca : « Un peuple qui n'aide pas son théâtre est un peuple moribond. »

En sommes-nous arrivés là ?

Raymond Spira (droit).

Jeunesses théâtrales

Une équipe de Neuchâtelois du Haut et du Bas, envisage la possibilité de créer sur le plan cantonal un mouvement de « Jeunesses théâtrales ». Elle espère donner aux jeunes l'occasion d'approcher sous un angle concret les divers problèmes techniques et artistiques que pose la mise sur pied d'un spectacle et maintenir d'autre part une information aussi ouverte que possible sur tous sujets concernant le théâtre.

L'assemblée constituante est prévue pour mi-décembre. En attendant d'autres détails, adressez-vous pour tous renseignements à :

Christine WITSCHI,
18, chemin des Brandards, Neuchâtel.

Le jazz en deux cents pages

Les livres sur le jazz sont rares et plus rares encore ceux qui dépassent le stade de la biographie romancée ou de l'histoire anecdotique. Le livre de M. André Francis¹⁾ est de ceux-là. Bien fait, dans les limites d'une collection déjà célèbre, cet ouvrage est certainement le meilleur vade-mecum de l'amateur de jazz paru en français. Non seulement parce qu'il est le plus récent (on y trouve cités des enregistrements faits jusqu'en 1957) mais encore parce qu'il explicite avec soin les principales caractéristiques de la musique de jazz, de sa brève histoire et de ses nombreuses tendances.

Il faut espérer qu'il permettra à l'amateur de jazz — et qui, parmi les jeunes, ne l'est peu ou prou ? — de se reconnaître dans le dédale d'une production phonographique très abondante en raison du caractère même du jazz, où l'improvisation a un rôle important. Qu'il lui permette aussi de classer les centaines de musiciens qui se sont illustrés dans le jazz et de se retrouver parmi les multiples nuances de jeu ou de tonalité qui donnent son individualité à chaque « jazzman ».

Certes, le livre n'est pas exhaustif. On n'y trouve pas la profondeur des analyses d'André Hodeir dont le livre « Hommes et problèmes du jazz »²⁾ est, jusqu'à présent, l'ouvrage le plus sérieux qui ait été consacré à cet art. Mais on y lit du moins l'essentiel de ce qu'un mélomane averti n'a plus le droit d'ignorer d'une musique qui est par excellence celle de notre temps (pour le meilleur et pour le pire). Jalonnant les quelque cinquante ans de l'histoire du jazz enregistré, le lecteur découvre les « phares » de cette musique : Morton, Armstrong, Ellington, Lester Young, Charlie Parker, Gillespie et John Lewis autour desquels se groupent, selon des rapprochements et des parentés plus ou moins précis, les très nombreux artistes, Noirs ou Blancs, qui ont servi le jazz.

En outre, ce livre donne une bonne discographie de base, des définitions techniques précieuses et l'inévitable lexique qui permet aux « fans » de jouer aux connaisseurs. On y trouve même une liste des endroits où l'on peut entendre du jazz, idée originale d'un guide des « trois étoiles » du jazz qui existent à Paris et dans les grandes villes des Etats-Unis. Itinéraire alléchant qui nous conduit du célèbre « Club Saint-Germain » au « Birdland » de New York en passant par la Nouvelle-Orléans, Los-Angeles ou Chicago.

Ce que l'on peut reprocher à ce livre, c'est d'une part, l'abondance des énumérations de musiciens et de disques qui alourdisent encore un style où prolifèrent les adjectifs (défaut commun, hélas, à la plupart des critiques de jazz) et, d'autre part, certains partis pris et jugements trop rapides qui, s'ils colorent le livre, risquent aussi de fausser l'opinion de plus d'un lecteur. Par ailleurs, sans être chauvin je regrette que dans son analyse du jazz européen, M. Francis n'ait pas cru devoir citer une seule formation, voire un seul musicien de notre pays. Pourtant, s'ils sont moins nombreux qu'en France, en Suède ou en Allemagne, plusieurs de nos « jazzmen » ne sont certainement atteints une classe internationale. Ces critiques mineures réservées, je ne puis que louer un ouvrage de très bonne qualité.

¹⁾ André Francis : « Jazz », collection « Solfège », éd. du Seuil, Paris, 1958.

²⁾ André Hodeir : « Hommes et problèmes du jazz », éd. Flammarion, Paris, 1954.



La critique chez nous

Comme le temps passe ! Le dernier accord des grands festivals s'est évaporé ; dans notre ville, le rideau est tombé sur le dernier héros mort en mesure. C'était un héros d'opéra italien. Bien. (Mais c'était aussi le rideau de notre scène de Beaulieu. Beaucoup moins bien. Ailleurs, il y a un vrai théâtre, une troupe, un orchestre.) Bref, ici, la saison d'hiver s'installe. Au menu de la saison on nous propose des plats importés, des mélanges douteux, de goût indéfinissable. On nous les propose à grand renfort de publicité, il est vrai. Bien sûr, comment pouvais-je l'oublier, la valeur d'un spectacle se mesure évidemment à la grosseur des titres et à la dimension des affiches. Ces étoiles, pourvu qu'elles viennent d'assez loin, allez ! on les mettra en vedette et le bon public les gèrera bien. En cas de tirage il y a toujours les critiques. Voyons !

Et qu'en est-il de l'homogénéité du spectacle, de l'équilibre, des proportions ? Le public s'en passera. Ce public qui réclame à grands cris de la vedette, du nom, du certificat d'origine, eh bien il l'aura. Tant pis pour le reste.

Domage. Car même en France le spectacle bénéficie aujourd'hui d'une décentralisation au profit des petites troupes permanentes et bien rodées. Mais enfin, nous dira-t-on, et nos critiques ? Nos critiques ? Ils sont en train d'encenser, ne les dérangez pas. Ces grands prêtres du snobisme local sont les premiers à chasser l'escarpin verni des grandes occasions ; évidemment, puisqu'ils sont là pour avertir et guider l'opinion. Et tout en cherchant leur bouton de col sous la commode, ils composent mentalement leur éloge dithyrambique de la soirée. Ah ! le beau métier sans surprise que voilà !

Que voulez-vous, le public est tellement sollicité de toutes parts qu'il faut bien l'éclairer un peu. Alors l'envoyé de tel quotidien filtre les spectacles et administre sa décoction pour l'édification des lecteurs. Il saura démolir sans pitié (mais c'est si rare !), aussi bien qu'élever aux nues (presque toujours, c'est là le hic). Mais sans jamais dire pourquoi. Le procédé reste secret. Enfin, ne lui en demandons pas trop, pauvre homme ; le saurait-il, d'abord, pourquoi ?

Et puisqu'il faut aussi cultiver le goût des lecteurs, nous retrouvons notre critique en agréable mission à

Bayreuth, à Salzbourg ou à Lucerne. Et le lecteur-estivant sur sa plage ensoleillée lira que Sawallitsch a gâché Tristan et que Cluytens, « ambassadeur français à Bayreuth », a enfin révélé les Maîtres Chanteurs. Puisque cela s'est dit, notre critique le dira aussi.

Mais, sérieusement, que devrait faire le critique ? Le critique émet un jugement de valeur sur l'œuvre qu'il a vue et que d'autres iront voir. Rares sont les jugements circonstanciés, bien motivés. Certes le « papier » fourmille de clichés navrants, « remarquable interprétation », « merveilleux toucher », « virtuosité éblouissante », etc. Que reste-t-il de ces mots ? Ils ne nous disent pas pourquoi telle interprétation nous touche plus que telle autre, pourquoi certaines nuances arrivent à ressortir différemment sous les doigts d'interprètes différents. L'artiste nous transmet une vision intérieure de l'œuvre. Et on oublie que si le seul critère pour juger une œuvre est le critère du beau, la beauté n'est pas une valeur absolue, elle est subjective, résultante de l'œuvre et fonction du spectateur. Le critique jugera donc lui-même, en tant que homme, avec ses qualités et ses défauts. C'est lui que nous voulons lire, et non sa bibliothèque ; c'est lui que nous voulons entendre, et non les cancanes des couloirs. C'est d'une impression première, et à force de comparaisons, que se dégage la critique. C'est pourquoi les critiques s'y prennent de diverses manières. Il y a d'abord celui qui dit « je », qui présente son propre jugement, sans prétendre l'imposer à qui que ce soit. Exemple : M. Robert Kemp, du Monde. Mais précisément, il se nomme Robert Kemp et son nom est le garant d'une tradition, d'un goût, d'une forme. Voici : « Les délicats sont malheureux, dit La Fontaine. Tel est aujourd'hui son sort », au « Je peux me tromper, et j'aimerais autant cela que maigrir ». Ce « je », qui fait pousser des hauts cris à notre modestie, représente déjà une valeur ; je n'ai pas dit un absolu. Il y a aussi le critique qui dit « nous ». Le roi dit nous voulons, aussi, mais pour d'autres raisons. Le critique qui dit « nous » fait appel à la prétendue objectivité de Monsieur Tout-le-monde ; or le critique artistique doit être éminemment personnel et subjectif. On s'en moque, de Monsieur Tout-le-monde, on sait que ce sera

mesquin. On veut savoir son avis à lui, critique. Il y a enfin le troisième critique, celui qui ne sort jamais de l'ombre, celui qui garde l'anonymat épique et qui se contente d'enregistrer et de mesurer le succès d'un spectacle en faisant le décompte des rappels.

Rien de vrai, chez ces derniers, rien qu'un verbiage prétentieux et pompeux. Puisqu'il faut bien dire quelque chose, nos grands prêtres éviteront l'écueil de l'appréciation personnelle en bourrant leur « papier » d'une documentation savante puisée dans les encyclopédies musicales. (Tout de même, messieurs, n'oublions pas dans notre hâte d'adapter un tant soit peu le texte !)

On évoque la genèse de l'œuvre, les dates de la composition, les pièges de l'interprétation, que sais-je encore, de la petite anecdote historique. De toute façon ce hors-d'œuvre n'apporte rien à la critique qu'on attend. On découvre trop souvent, au lieu d'une appréciation, une compilation. Notre grand prêtre le sait bien, lui qui escamote son jugement en deux paragraphes microscopiques, en allongeant la sauce le plus possible. Cela finit par devenir un bouillon clair. Et nos juges de la forme ont souvent beaucoup de peine à dompter leur propre prose ; rares sont les articles construits, équilibrés, ordonnés. Et puis que de fautes de goût, quelles horreurs de style ! Ah, ces articles écrits tard et à la sawvette, on y jette quelques impressions, une cuillerée d'historiette, une pointe de bluff, un rien d'encens, on brasse et le tour est joué. Et le langage ! Les uns usent du parler populaire ; inoubliable cocasserie de ce papier signalant le passage de Harald Kreuzberg et de l'autre sur Tartuffe. L'excès contraire aussi, se pratique. Langage ampoulé et précieux, parsemé d'adjectifs ronflants et vides, du genre « ce bel interprète », « Pétonnante diversité ». Nous ne résistons pas au malicieux plaisir de citer au sottisier quelques tournures qu'un éminent critique local n'hésite pas à nous faire subir : « Un triomphe ? C'est là un bien grand mot, me direz-vous... Et pourtant il caractérise aussi clairement le résultat de l'initiative divonnaise, dont les distingués promoteurs... » (TdL 20.7.58). « Mais, une fois encore, le dernier mot de la belle aventure que nous allons vivre dès jeudi prochain appartiendra au public lausannois, qui, par son adhésion enthousiaste, assurera en quelque sorte... » « Messieurs XX déterminent l'importance artistique... et touristique que revêt aujourd'hui l'organisation d'un cycle, grâce auquel la capitale vaudoise intervient, durant quelques semaines, parmi les hauts lieux rayonnants du théâtre et de la musique. » (TdL 5.10.58). Que nous sommes loin de la critique musicale. C'est bien plutôt ce que dit au client le magasin qui solde ou la ville d'eau qui se recommande. Exagérations, formules creuses, banalités à chaque ligne. Quand je lis, à propos d'opéra, « Lausanne la ville la plus privilégiée de Suisse », je souris à tant de candeur. Non, à d'autres ! Et je songe avec mélancolie au snobisme payant qui marque ces manifestations lausannoises dites Festivals (quoi, Festival ces dix opéras, ces représentations

de juin ?). Et j'invite les critiques grandiloquents à assister une fois aux Juni-Festwochen de Zurich. Ah non, qu'on ne vienne pas me parler des plus grands interprètes de l'Opéra italien ; on aurait donc vu chez nous Barbieri, Stignani, Simionato ? Je ne parle pas des deux grandes rivales, pour ne pas être taxé de snobisme. Mais Zurich a bien eu, pour la seule Walkyrie de juin, Varnay, Aldenhoff, Frantz.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. En fait il me semble que la critique est souvent un instrument publicitaire entre des mains habiles. Nous trompons-nous ? Alors, qu'un chroniqueur s'avise de dénigrer tel film qui gagnerait à être charitablement soutenu ; la direction de la salle retirera sa publicité. Or, le journal, comme tout le monde, doit bien vivre.

Ces quelques remarques sur notre presse romande ne prétendent pas à une valeur absolue. Peut-être y a-t-il erreur ? Mais un critique, homme de goût, honnête homme, s'il a les compétences nécessaires, peut certainement faire fi de toutes les contingences extra-artistiques. Son action, alors, serait bénéfique. Et ce sera pour quand ?

Raymond Voyat (lettres).

Affaires extérieures

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons pu obtenir une petite place dans les VU, où vous trouverez régulièrement des renseignements sur les affaires extérieures.

La Commission des Affaires Extérieures de l'AGE est à votre disposition pour :

- Echanges avec étudiants d'autres pays ;
- Correspondants à l'étranger ;
- Adresses de pensions et hôtels d'étudiants pour vos vacances à l'étranger ;
- Programmes d'activités des Universités de Suisse et de l'étranger : cours de vacances, conférences, etc. ;
- Camp de travail en Suisse et à l'étranger ;
- Voyages d'études ;
- Toutes autres activités de l'office des affaires étrangères de l'UNES (Charterflights, European Flights, voyages, etc.).

La permanence : tous les mardis (12 h. 30-14 h. 00), et secrétariat de l'AGE aux heures d'ouverture du bureau.

La Commission des Affaires Extérieures de l'AGE :

Le Président : A. Korff (SSP)

La commission d'entraide universitaire communique :

Mlle Rindlisbacher, assistante sociale de l'Univeristé, est à la disposition de tous les étudiants et étudiantes, le mardi de 12 h. 30 h 14 h., au 2^e bureau de l'AGE. (Il s'agit du bureau qui se trouve au 2^e étage du « Fru », porte N° 4.)



HAUTES CRÉATIONS MASCULINES

CH. SÜTTERLIN - PETIT-CHÊNE 34 - TÉL. 23 33 42



Appel du président du Bal de l'entraide 1959

Le traditionnel gala de l'ENTRAIDE aura lieu le 31 janvier 1959 au Lausanne-Palace. Comme chacun le sait, le montant des recettes réalisées à cette occasion sert à aider quelques étudiants ayant des difficultés financières au cours de leurs études.

Son organisation a déjà commencé depuis longtemps, mais le moment est arrivé où il est absolument nécessaire d'étendre le cercle des collaborateurs. Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés disponibles. En effet, il nous faut :

1. des gars débrouillards pour nous seconder dans l'énorme travail de préparation et prendre une partie des responsabilités ;
2. des collecteurs de bouteilles et de marchandises pouvant disposer de voiture ;
3. des bricoleurs et des décorateurs pour agencer les lieux et des jeunes filles pour préparer le buffet.

Nous attirons l'attention sur le fait que nous désirons avant tout des personnes qui fassent jusqu'au bout la tâche qu'elles ont acceptée. Faites donc ce geste en faveur de la cause étudiante et venez nombreux vous inscrire au bureau de l'AGE.

* * *

Quant aux étudiants de toutes les facultés qui ne seraient pas directement engagés dans cette course aux préparatifs, leurs devoirs et leurs obligations ne sont pas, pour autant, inexistantes. Ils doivent :

1. bien inscrire dans leur mémoire la date du 31 janvier 1959 et s'y préparer religieusement ;
2. faire tout le tapage utile pour attirer à notre gala les personnes susceptibles d'y laisser des espèces sonnantes et trébuchantes ;
3. enfin, comme la saison viticole passée s'est terminée sur des résultats assez minces, nous demandons à tous et à toutes de nous faire don d'une bouteille de vin diligemment extraite de la cave paternelle. Ces bouteilles seront apportées au secrétariat de l'AGE. Merci d'avance à chacun.

Votre participation massive sera la récompense de nos efforts et vous aurez à cœur de faire de ce gala, comme par le passé, le plus brillant événement de la saison lausannoise. Nous sommes en pourparlers pour nous assurer le concours d'une attraction sensationnelle dont je ne puis malheureusement vous dévoiler le nom, afin de ne pas gêner les négociations en cours.

Vive le Bal de l'Entraide du 31 janvier 1959.

Le président du Bal de l'Entraide :
Robert DIDERENS (EPUL)



(Cliché aimablement prêté par la Gazette de Lausanne)

La censure *Triche* mais ne se rend pas !

Ce slogan, qui décorait les cars du Ciné-Club Universitaire en route pour Genève, explique bien notre position à propos de l'interdiction du dernier film de M. Carné, *Les Tricheurs*. « Film malsain, démoralisant à l'extrême... », telle sont les conclusions de la Commission cantonale de Contrôle des Films Cinématographiques ! La seule explication d'un tel jugement est que nos censeurs se sont laissés prendre au réalisme apparent de ce film, alors qu'en fait le style du metteur en scène lui a permis, comme l'a écrit le plus grand critique français A. Bazin, peu de temps après sa mort, de réaliser « son plus beau poème cinématographique ». Espérons, sans trop oser y croire que le recours déposé aura été admis.

L'interdiction de ce film permet de reposer le principe même de la censure officielle pour les adultes ; quels en sont les critères ? Il est extrêmement difficile de le savoir, car cette commission est parvenue ces dernières années à interdire des films aussi divers que *Manège* et *Dédé* d'Anvers, *d'Y. Alléret*, *Touchez pas au Gribsi*, de J. Becker, *Asphalt Jungle*, de J. Huston et *Et Dieu créa la femme*, de R. Vadim. Il est intéressant de constater que sur le plan national, des raisons politiques entrent aussi en ligne de compte ; ainsi les films produits par les pays de l'Est sont « fortement déconseillés » et il faut la caution d'une distinction internationale comme le Grand Prix du Fes-

tival de Cannes pour que nous puissions voir par exemple *Quand passent les cigognes*, de Kalatozov. Prenons un autre exemple : pour ne pas déplaire à nos amis français qui ont interdit le film américain de S. Kubrick *Les sentiers de la gloire*, les commissions de censure des cantons limitrophes, Genève et Bâle, ont aussi interdit ce film.

La censure engendre une manifestation encore plus grave : la pré-censure. De quoi s'agit-il ? Les producteurs et les distributeurs, de peur que leurs films ne trouvent pas grâce aux yeux de la censure, les coupent eux-mêmes avant de les présenter, ce qui vaut au public de visionner des œuvres gravement mutilées comme *Les amants*, de L. Malle. Où cette pratique devient franchement intolérable, c'est quand cette pré-censure se manifeste au stade de la réalisation : le cinéaste français A. Cayatte voulait réaliser un film sur l'erreur judiciaire dont a été victime Szeznec ; ce sujet lui a été purement et simplement interdit.

Pour conclure, constatons que si le public est complice et ne réagit pas, la production des navets cinématographiques continuera à être toujours aussi florissante ! Citons pour terminer et sans commentaires le fait suivant : un des films qui a eu depuis deux ans le plus grand succès commercial a été : *Le Chanteur de Mexico*, de R. Pottier, avec A. Cordy et L. Mariano !

François Rochat (Sciences).

Machines - Meubles
Papeterie
Agence: OLIVETTI
St-Laurent 32
Tél. 23 06 24
FONJALLAZ OETIKER & CIE
LAUSANNE

En face de l'Ancienne Académie

La Butte

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

L'ami des étudiants

BALLOR
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Réception des nouveaux étudiants

Les nouveaux étudiants en sciences politiques remercient les autorités universitaires de la gentille et non-alcoolique réception donnée en leur honneur lundi 10 novembre.

A la qualité des orangeades se joint celle des discours. Après l'allocation initiale de M. Fauconnet, nous eûmes le plaisir d'entendre l'improvisation fort réussie de M. le Doyen, les exhortations charmantes de la non moins charmante demoiselle (dont le charme fit que nous oubliâmes son nom) et enfin les clairs conseils et judicieux renseignements de M. Delamuraz.

A tous nos remerciements sincères, dans l'agréable perspective de se mieux connaître.

Les étudiants suscités.

Le théâtre universitaire lausannois cherche comédiens, comédiennes, musiciens, décorateurs et administrateur pour la saison 1958-59. Inscriptions au bureau de l'AGE. Pour tous renseignements, passer aux heures de permanence (bureau de l'AGE) : le mercredi de 13 h. à 14 h.

tout la gamme!

ABRICOT
BANANE
CITRON
FRAMBOISE
MOKA
NATURE
VANILLE

des bons Yoghourts

Fermière

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE

Mardi 20 janvier (Belvédère, 20 h. 15) :
Le Million de R. Clair.

Mardi 3 février (Belvédère, 20 h. 15) :
Le Cabinet du Docteur Caligari, de R. Wiene et Suwarow, de V. Poudovkine.

VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Berre, Lausanne

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77.

Rédacteur en chef responsable : Michel Gardaz (droit).

Rédacteurs : Jean-Christian Lambelet (sc. pol.)

Jérôme Joliat (lettres).

Administrateur : Jean-Pierre Hocké (H.E.C.), 133, chemin du Levant

Publicité : Daniel Jacquinet, 5, rue des Amis. Tél. (021) 24 19 55.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

L'Université de Lausanne tire à gauche

Voici ce qu'on pouvait lire dans le *Zürcher Student* de novembre :

Dans le courant de cet été s'est déroulée, à Leningrad, une conférence internationale pour les étudiants en architecture. Comme d'habitude, l'invitation s'adressait à tous ceux qui voulaient bien y participer, donc aussi aux étudiants du « Poly ». Nos architectes, ayant mûrement réfléchi à la chose, tirèrent cette conclusion que, sur le plan professionnel, une participation à ce congrès ne leur apportait rien, et que, politiquement parlant, ils ne pouvaient qu'y perdre. Le programme joint à l'invitation parlait en effet davantage de paix, de solution à apporter aux problèmes des peuples opprimés d'Afrique et du caractère impérialiste du capitalisme occidental, que de problèmes touchant l'architecture. On refusa donc d'envoyer une délégation à Leningrad.

Il y a quelque temps nous parvenait le rapport de clôture du congrès, auquel était joint la liste des participants, classés selon leur pays d'origine. On y trouvait des représentants de l'Égypte, de l'Inde, de l'Allemagne de l'Est, de la Roumanie, de l'Indonésie, etc... Mais d'où provenait la délégation la plus forte ? L'un de vous devinera-t-il ? De la Suisse ! Eh oui ! quelque vingt jeunes Suisses avaient daigné faire le voyage à Leningrad, servant de caisse de résonance aux chants de la propagande communiste (« als Resonanzboden für die Verbreitung kommunistischer Propaganda zu dienen »). Il ne s'agissait naturellement pas de Suisses « ordinaires », mais de membres de cette sous-classe rosâtre d'outre-Sarine : ces gens venaient tous, sans exception, de Lausanne. (« Natürlich handelte es sich nicht um « gewöhnliche » Schweizer, sondern um Angehörige der rosaroten Subspecies von ennet der Saane : Die Leute waren allesamt von der Universität Lausanne gekommen. »)

Nous ne perdrons pas de temps à mettre sous les yeux de ces gens le caractère dommageable et le danger de leur action pour la bonne raison qu'ils viennent de Lausanne et que, de ce fait, ils ne sont pas le moins du monde renseignés sur les problèmes de la guerre froide. Il nous suffira de ce commentaire affligé : cela se passait deux ans après la Hongrie...

Le point de vue d'un participant

À la suite de l'article ci-dessus paru dans le numéro de novembre du *Zürcher Student*, concernant notre participation à la V^e Conférence des Étudiants en Architecture de Leningrad et qui nous paraît donner une image incomplète et partiellement déformée des faits, nous voudrions faire les remarques suivantes :

La V^e Conférence des Étudiants en Architecture s'inscrit dans la suite normale des précédentes conférences qui se tinrent à Londres (1952), Rome (1954), Paris (1955) et Copenhague (1957). Elle préparait la VI^e Conférence qui se réunira l'an prochain à Hanovre (République Fédérale Allemande). Une délégation d'étudiants de l'École d'Architecture de Lausanne a participé à chacune des Conférences précédentes.

Les thèmes traités étaient d'ordre purement professionnel : 1. Formation de l'Architecte. 2. La Cité Moderne. 3. Relations internationales (entre étudiants architectes). Des conférenciers prirent la parole. Ce sont : M. A. Gutton, architecte en chef des bâtiments civils et bâtiments nationaux (France), M. A. Ling, architecte en chef de la ville de Coventry (Angleterre) et M. Vladimir Karfik, doyen de la Faculté d'architecture et de construction de l'École Technique Supérieure de Bratislava (Tchécoslovaquie). En outre la Conférence a pris connaissance du rapport de l'architecte O. Niemeyer (Brésil).

Le Comité directeur de l'Union Internationale des Architectes (UIA) a tenu à assister à la séance de clôture de la Conférence.

Ni dans l'invitation à la Conférence, ni dans le cours des débats, en assemblée ou en commission, ni dans les résolutions qui en sont issues n'interviennent des prises de position politiques ou de propagande. Les délégations occidentales ne l'auraient d'ailleurs pas permis.

Étaient présentes à la Conférence les délégations de l'Albanie, la Bulgarie, la Chine, la Corée du Nord, la Hongrie, la Pologne, la République Démocratique Allemande, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'URSS, la Yougoslavie, l'Autriche, le Danemark, la France, la Grèce, la République Fédérale Allemande, l'Angleterre, la Suisse, les USA, le Japon, le Brésil, la Guyanne française, l'Uruguay, Chypre, le Nigéria, la République Arabe Unie, ainsi qu'un délégué de l'UNESCO et de l'UIE.

La Conférence était placée sous le haut patronage de l'UIA (l'UIA tenait son congrès annuel à Moscou.)

Nous tenons à préciser que notre participation n'engageait ni l'Université de Lausanne, ni l'École Polytechnique, ni l'AGE. Toutefois ces divers organismes étaient au courant de notre participation et le Secréariat de l'EPUL nous a accordé toutes facilités pour ce voyage.

Nous tenions particulièrement à participer à cette Conférence au cours de laquelle furent discutés la création d'une Union Internationale des Étudiants Architectes (UIEA) sur proposition de la délégation française, et un accord de stages dans le cadre de l'OECE. En outre, la connaissance des problèmes architecturaux et des solutions qui leur sont apportées en URSS étaient pour nous d'un intérêt évident.

Nous avons regretté l'absence des étudiants zurichois, que nous avions invités à se joindre à nous et qui ont décliné notre offre par la voix de M. le prof. Dunkel. Nous nous étions mis d'accord avec les étudiants de Genève quant aux positions que nous aurions à défendre au cours de cette Conférence.

C.-E. Bachofen,

chef de la délégation lausannoise à la V^e Conférence.

Destin d'un journal étudiant de Pologne

Il y a aujourd'hui un peu plus d'un ans que *Po Prostu*, le célèbre journal de la jeunesse universitaire polonaise, est interdit. À l'occasion de cet « anniversaire », il nous a paru intéressant de donner une image de ce qu'était ce journal, ainsi que des circonstances qui amenèrent son interdiction.

AL'ORIGINE et pendant des années, *Po Prostu*, dont la fondation remonte à l'après-guerre, fut un journal apolitique. Cependant, cet apolitisme n'était certainement pas le résultat d'une volonté délibérée, mais était bien plutôt imposé par les conditions politiques qui régnaient alors dans les satellites de l'Est européen.

Ces conditions changèrent momentanément avec le dégel post-stalinien. Ce fut à cette époque que l'élan vers la liberté et le bien-être, élan indestructible quoique longtemps réprimé, se manifesta dans tous les pays de l'Est et plus particulièrement dans les rangs de la jeunesse universitaire.

Il est inutile de rappeler ici les avatars et le destin que connurent ces aspirations. Ce que nous voudrions plutôt montrer c'est le rôle que *Po Prostu* joua dans la genèse de ces aspirations et, peut-être aussi, dans leur répression.

L'équipe rédactionnelle de *Po Prostu* se composait presque exclusivement d'étudiants de formation communiste, versés à fond dans le matérialisme dialectique. Mais leur originalité fut de se servir de cet instrument dialectique pour lutter contre ce même matérialisme dialectique et, surtout, pour dénoncer la réalité que l'on avait, grâce à la contrainte, construite à partir de ce matérialisme. Pour reprendre leurs propres termes, ces jeunes étudiants avaient compris que l'idéologie marxiste n'était pas appropriée à « l'étude des structures sociales des pays tant socialistes que capitalistes et que, surtout, elle ne se prêtait pas aux recherches scientifiques sur les problèmes que posait, dans un certain ordre social, le pouvoir en tant que cause de l'inégalité sociale ».

Cette certitude étant acquise et l'expérience de quelques années de régime communiste aidant, les rédacteurs de *Po Prostu* entreprirent vers 1954 de propager leurs idées. La conjoncture politique était favorable à cette entreprise : le XX^e Congrès du Parti Communiste d'URSS venait d'avoir lieu, le Kremlin se distançait des méthodes stalinienne. *Po Prostu* se mit donc à publier toutes sortes d'articles, dont les uns rendaient compte de la véritable situation en Europe occidentale et en Amérique ou visaient à faire connaître la littérature et les arts contemporains de l'Occident, dont d'autres critiquaient l'incompétence et les gaspillages d'une bureaucratie hypertrophiée, dont d'autres encore témoignaient de la lutte tenace des unions de jeunesse libérales, mais dont tous avaient ceci de commun qu'ils constituaient une menace grave contre le régime politique et plus particulièrement contre ses assises idéologiques. Ces articles valurent à *Po Prostu* (traduction : « A vrai dire ») une audience dépassant largement le cadre universitaire et lui assurèrent un tirage de 150.000 exemplaires.

On comprend dès lors que *Po Prostu* fut l'un des principaux artisans de la Révolution d'octobre polonaise, ainsi qu'en témoigne, par exemple, l'ovation triomphale qui salua

l'accolade donnée à Elgiuz Lasota, rédacteur en chef de *Po Prostu*, par W. Gomułka à son retour de Moscou en 1956.

Mais, propager des idées est une chose et les fonder sur des faits en est une autre. Or, précisément, une documentation économique et sociologique tant soit peu objective, sur laquelle la discussion aurait pu se fonder, faisait presque complètement défaut en Pologne. Les rédacteurs de *Po Prostu* entreprirent donc de se constituer leur propre documentation. À cet effet, ils allèrent dans la province, dans les quartiers périphériques et ils virent de leurs propres yeux la misère du peuple. Peu à peu ils se constituèrent ainsi un matériel immense qui illustrait de façon sinistre la stupidité de la bureaucratie, les persécutions politiques et l'incompétence des hommes qui dirigeaient l'économie. Et ils écrivirent tout cela sans mâcher leurs mots. On sut alors pour la première fois qu'il y avait en Pologne environ deux millions de chômeurs, mais que, par contre, l'industrie de guerre était florissante, on eut alors pour la première fois vent d'affaires de corruption absolument incroyables et dans lesquelles trem-pait plus d'un Grand du régime. On apprit aussi des détails édifiants sur l'exploitation économique de la Pologne par l'Union Soviétique, sur l'illogisme révoltant des relations commerciales avec l'étranger et sur l'introduction, prétendue volontaire, du collectivisme dans l'agriculture.

La conclusion de ce bilan était que l'économie polonaise était en bonne voie de faire banqueroute. Ce « danger » était signalé notamment dans un article de S. Kurovski qui aurait dû être publié à la rentrée de 1957.

Dans le domaine sociologique, l'auteur d'un autre article soutenait que la théorie marxiste de la lutte des classes était absurde, que, tout bien pesé, il n'y avait pas de « classes » au sens marxiste du mot et que, par conséquent, l'existence d'un parti qui se réclamait d'une classe n'était pas justifiée. « La société polonaise, écrivait cet étudiant, est une masse rendue amorphe, sans volonté, gouvernée par une bureaucratie brutale, exposée à la terreur, contrainte à la misère et à la pauvreté, et tout cela dans l'intérêt d'une industrialisation insensée. »

Le 5 octobre 1957, *Po Prostu* fut donc interdit. Rien que de très logique et de très normal dans cet acte arbitraire. Le propre de la dictature n'était-il pas de ne pouvoir tolérer les déviations et surtout les déviations idéologiques ? On ne brave pas impunément, dans un régime despotique, les articles de foi reçus, on ne dénonce pas sans risque, en dictature, l'image officielle de la réalité, on n'affronte pas, enfin, la tyrannie sans s'exposer à ses coups. Victime de son courage, victime de la logique d'un système et victime de la géographie, l'équipe de *Po Prostu* mérite qu'on lui rende hommage aujourd'hui.

J.-Ch. Lambelet, SSP.